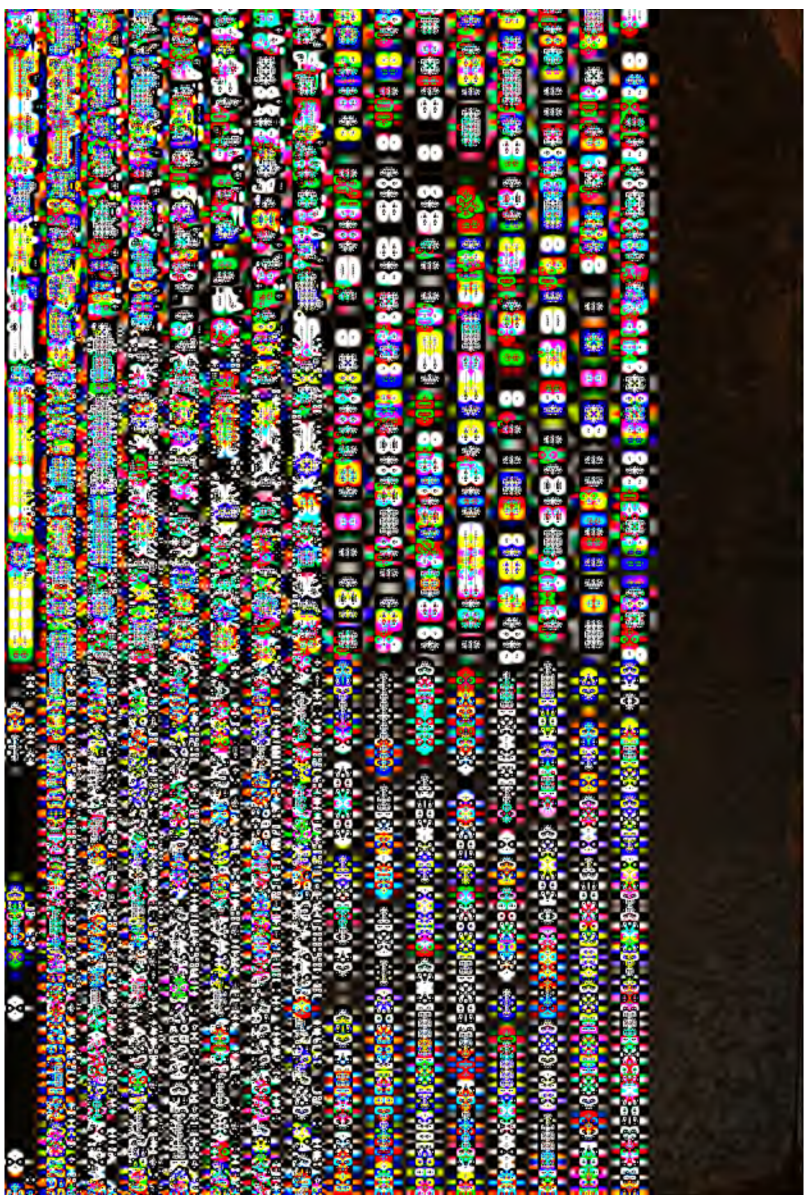
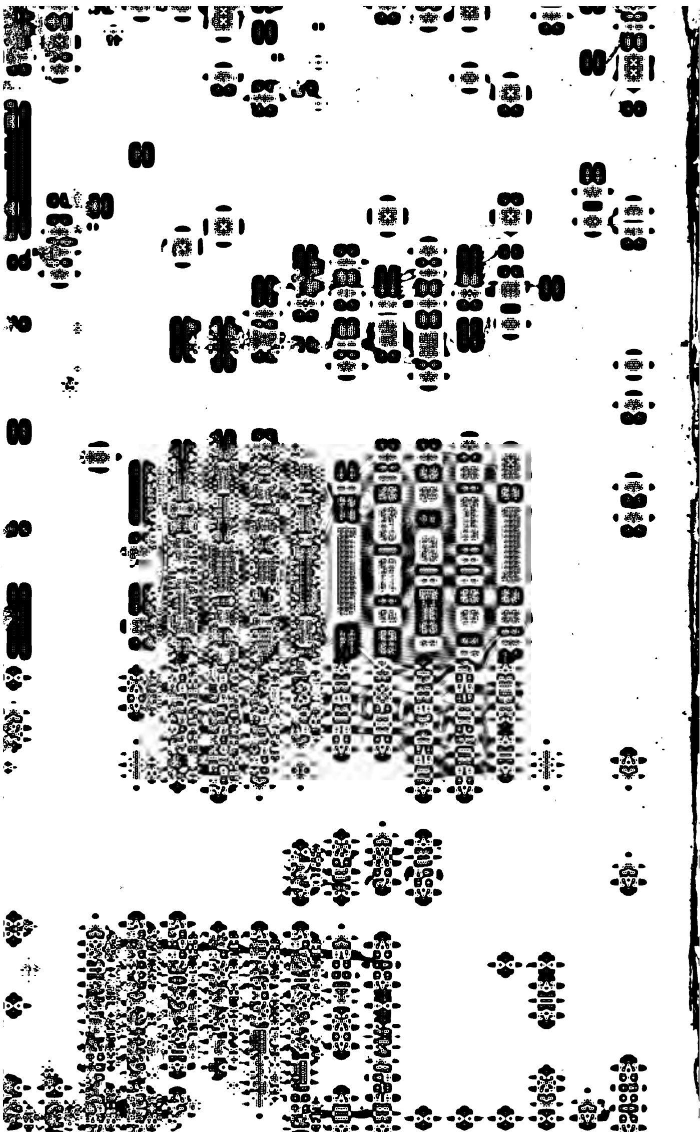
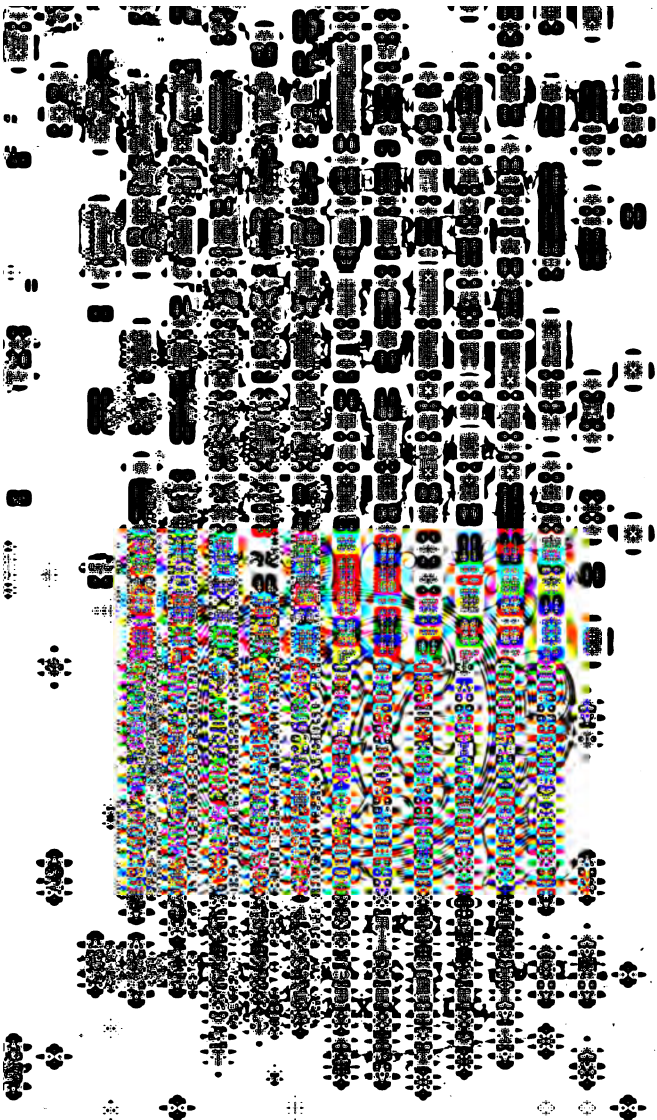
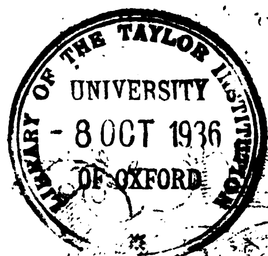




par Bourgoin de Villefore

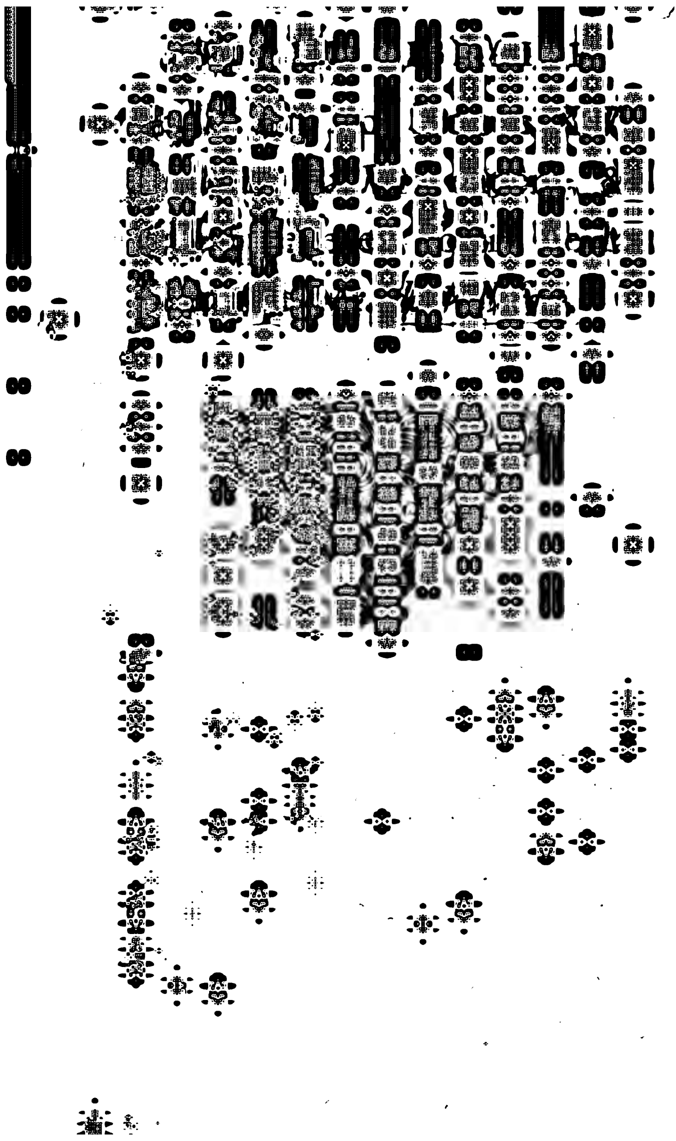




AVIS DU LIBRAIRE.

UN Libraire de Paris vient de donner cette même VIE, où l'on a retranché le détail de la Conversion du Grand Prince de CONTI, des liaisons de MADAME DE LONGUEVILLE avec le *Port-Royal*, de tout ce que cette Princesse avoit fait pour la Paix donnée à l'Eglise de France sous le Pape CLEMENT IX.

&



AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR.

SI le plus bel éloge qu'on puisse faire des Grands Hommes est, selon la pensée d'un Ancien *, le récit de leurs actions; rien aussi n'honore plus, ce me semble, la mémoire des Bons Ecrivains que la publication de leurs Ouvrages.

L'Auteur de la VIE que nous donnons au Public, est le célèbre Mr. de Villefore, si connu par un grand nombre d'Ecrits également édifians & solides, & surtout par l'Histoire Secrète de la Constitution Unigenitus: monument estimable & précieux du zèle de ce pieux Laïque pour la Vérité & la Religion.

Quoi-

* LUCIEN, Discours sur l'Histoire.

AVERTISSEMENT

Quoique l'Ouvrage posthume dont il s'agit, n'ait pu avoir tout l'achèvement que cet exact & pur Ecrivain étoit capable de lui donner, il ne dément point ses autres Ecrits: il est toujours marqué à son coin, & l'on y retrouve, outre ses mœurs qu'il a peintes dans tous ses Ouvrages, l'esprit, l'urbanité, le goût, la délicatesse & le tour heureux du sentiment & de l'expression qui font reconnoître sa manière, & si justement estimer tout ce qui est sorti de sa plume.

Mr. de Villefore *excelloit à peindre les caractères; & l'Histoire de* MADAME DE LONGUEVILLE, *qui, soit dans le Monde, soit dans la Retraite, a toujours paru sur de grandes scènes, présente une suite de portraits dignes de la main d'un Grand Maître. Son stile sans manquer de force, & toujours varié à propos, a cet air aisé qui lui étoit propre: tout y respire cet esprit de ménagement & de douceur qui caractérisoient l'Ecrivain.*

vain. On sait que Mr. de Villefore *écrivoit assez rapidement & avec beaucoup de facilité, c'est-à-dire à peu près comme il parloit, sans effort & sans affectation: ainsi je n'essayerai point de justifier les petites négligences qu'on pourroit trouver dans un Ouvrage où il n'a point mis la dernière main; & je n'ai pas cru devoir retoucher un Original, où toute la correction du monde ne vaudroit pas un seul trait de son génie.*

Mais quand on seroit moins prévenu sur le mérite de notre Ecrivain, quel attrait pour la curiosité que le nom de MADAME DE LONGUEVILLE, *qui fait le sujet de cette Histoire! Une grande Princesse, sur qui l'Europe entière a eu si long-tems les yeux fixés, pourroit-elle être indifférente à quelques Lecteurs? Et ne peut-on pas dire au-contraire de sa* VIE *en particulier, ce qu'on a dit en général de l'*HISTOIRE, que de quelque

manière qu'elle fût écrite, elle plairoit infailliblement?

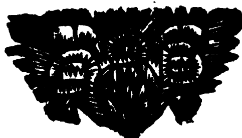
Il est sans-doute étonnant qu'une VIE *aussi distinguée, aussi intéressante, aussi belle, n'ait point été donnée plutôt. Mais je suis encore plus surpris que de tant de bons Ecrivains qui en ont été témoins, & qui même ont été comblés des bienfaits de* MADAME DE LONGUEVILLE, *aucun n'ait pris soin d'écrire son Histoire. Cette Société de* Port-Royal *qui produisit tant d'excellentes plumes, cette Société si fertile en talens, devoit à l'édification de son siècle l'Histoire d'une Princesse dont l'exemple, l'esprit, les lumières & le courage avoient si bien servi la Religion, qui étoit la Cause de tous ses Membres.*

Mr. de Villefore *s'est chargé de faire ce que la Postérité étoit en droit d'attendre des* Tillemonts *& des* Nicoles. *Il ne pouvoit choisir un Sujet plus propre à démontrer le pouvoir de*

la Grace, que la Conversion de MADAME DE LONGUEVILLE. *Et le contraste surprenant de sa Vie Mondaine & de sa Vie Pénitente, ce passage presque subit de l'excès de la Dissipation au goût invincible de la Retraite, & cela à l'âge de trente-quatre ans; sa Pénitence enfin si sincère, si pleine, si rude, & si constante; tous ces faits nous rendent sensible l'effet inévitable de la Grace, & sont des argumens en sa faveur. Mais la Vie de* MADAME DE LONGUEVILLE *ne nous en offre pas cette seule preuve. Il y a eu peu de siècles aussi féconds en Conversions éclatantes que le dernier, & il semble que la Grace ait pris plaisir à confondre par de grands exemples les Contredisans de la Grace. Mademoiselle* du Vigean, *retenue sur le bord du Précipice, & poussée dans le Cloître par une main puissante: Mademoiselle d'*Epernon, *préservée du Siècle, & entraînée dans la Retraite: Madame la*

 Du-

Duchesse de Montmorency, *apellée par ses disgraces à la Vie Monastique: Madame* de la Vallière, *arrachée à ses égaremens: le Prince & la Princesse* de Conti, *frappés dans le sein de l'Incrédulité: Monsieur* de Pontchâteau, *le Duc* de Luynes, *le Comte* de Tréville, *la Princesse* Palatine, *Mademoiselle* de Vertus, *ensevelis dans la Solitude. Voilà des traits signalés de la Grace, & les illustres Pénitens dont l'Histoire est mêlée en partie avec celle de* MADAME DE LONGUEVILLE.



PRE-

PREFACE DE L'AUTEUR.

CE n'étoit pas une entreprise de difficile exécution, qu'une VIE DE MADAME DE LONGUEVILLE. On en trouve les différentes particularités répandues confusément dans une infinité d'Histoires & de Mémoires, qui sont entre les mains de tout le monde. Il ne s'agissoit donc que de les dépouiller, de les rassembler, & de les ranger dans un certain ordre, & c'est à quoi s'est réduit tout le travail.

Si le succès en étoit heureux, il ne laisseroit peut-être pas d'exciter la Curiosité du Public, qui se soucie peu que l'Historien ait eu de la peine, ou non, pourvu qu'il se fasse lire.

Tout ce qui concerne cette Princesse, mérite assurément de paroître au jour: mais pour en former un tout qui donne une juste idée de son caractère, il a fallu réunir toutes ces parties détachées, & dispersées en divers endroits. Comme elles tiennent à de grands évènemens, qui ne sont ignorés de personne, & dont la répétition auroit été trop ennuyeuse au Lecteur, je ne suis point entré dans ces détails.

Je n'ai pu néanmoins me dispenser d'en insérer quelques circonstances, quand il s'est rencontré qu'ils avoient des relations nécessaires avec le sujet que je traite. Elles prêteront du lustre & de nouvelles clartés aux Faits Personnels, qui de leur côté n'en prêtent pas moins aux Affaires Publiques de ces tems-là.

Tout le monde sait que durant les Troubles de la Minorité de

Louïs

Louïs XIV. MADAME DE LONGUEVILLE parut sur le Théatre de la Cour au milieu de quantité d'Acteurs illustres, qui jouèrent avec elle de si grands rolles, qu'en voulant retracer le sien, il eût été presqu'impossible d'oublier entièrement les autres. Il y auroit eu même dans la diversité de leurs génies, de leurs avantures, & de leur fortune, dequoi produire ici des scènes très-agréables, si j'avois eu assez d'art pour les bien peindre : mais du-moins ce que j'en rapporte, pourra donner une notion suffisante de la part que ces Grands Personnages ont eue aux actions de cette Princesse, en qui tant de genres de mérite étoient rassemblés.

Mais ce qui doit rendre cette Histoire plus intéressante, c'est le contraste qui paroît dans les deux états par où MADAME DE LONGUEVILLE a passé successivement: je

je veux dire ſa Vie Mondaine, & ſa Vie Pénitente. Je me ſuis donc attaché particulièrement à la bien repréſenter ſous ces deux rapports, ſelon les tems: & du reſte, à la réſerve de deux ou trois petits épiſodes liés abſolument au ſujet; je n'ai pris des Faits généraux, comme je l'ai dit, que ce que je n'en pouvois ſuprimer. Car expoſer au Lecteur des redites de ce qu'il ſait déjà, ce feroit non ſeulement l'ennuyer, mais l'offenſer; & preſque lui dire qu'il l'ignore: Au lieu qu'en ne faiſant que lui indiquer, on lui laiſſe le plaiſir de ſe les rappeller lui-même, & de n'en être redevable qu'à ſa mémoire, où ſi l'on veut, à ſa propre érudition.

Ainſi, ſuppoſé qu'on ſouhaite d'avoir une plus ample connoiſſance de ces Evènemens, il n'y a qu'à conſulter les Ouvrages où l'on en fait une mention plus expreſſe & plus

plus étendue. En voici le dénombrement; & c'est aussi d'où j'ai tiré mes matériaux.

Les Mémoires de Mademoiselle de Montpensier.
— — — de Madame de Némours.
— — — de Madame de Motteville.
— — — du Cardinal de Retz.
— — — du Duc de la Rochefoucault.
— — — du Marquis de Montglas.

Quelques Endroits de l'Histoire de Paris.

Histoire de France en Latin par La Barde.

Quelques Traits de Mr. Bossuet Evêque de Meaux.

La Relation du Cardinal Bentivoglio sur la fuite du Prince Henri de Condé.

Le Voyage de Munster par l'Abbé Joly.

Les Gazettes de France.

La Relation de la Paix de Clément IX.

Les Lettres de Mr. Pélisson, de Madame de Sévigné, de Mr. Godeau Evêque de Vence.

Quelques Pièces manuscrites bien autorisées, entr'autres *les Lettres de* MADAME DE LONGUEVILLE, dont on m'a donné communication.

Outre ces Pièces, j'ai recueilli certains détails que diverses Personnes d'une autorité respectable m'ont appris de vive voix, comme les tenant de la prémière main: ce qui n'est pas surprenant, puisqu'il n'y a pas cinquante-huit ans que MADAME DE LONGUEVILLE est morte, & que même quelques-uns de ses principaux Officiers & Domestiques vivoient encore il y a très-peu d'années. De plus, Madame la Princesse qui mourut en 1728, & que l'on conviendra sans peine avoir

avoir su touchant MADAME DE LONGUEVILLE des particularités très-sures, en a souvent entretenu quelques-uns de mes Amis, qui ont bien voulu m'en faire part. On peut, ce me semble, compter sur de pareilles traditions.

Voilà les Sources où j'ai puisé, je n'ai rien pris d'ailleurs, & je ne rapporte rien que ce que j'ai trouvé dans ces différens *Mémoires*. Je les cite à la marge en chaque occasion, & je les ai suivis si fidèlement, quoiqu'avec choix, que je les ai presque toujours rendus dans les mêmes termes, ainsi je n'ai fait que lier les Faits ensemble.

Comme il se rencontroit sur ma route quelques écueils, j'ai eu la précaution de les éviter; & dans ce dessein, beaucoup de traits assez curieux ont été sacrifiés aux loix inviolables de la Bienséance.

Je m'attens que bien des gens remarqueront que je n'ai pas tout

dit,

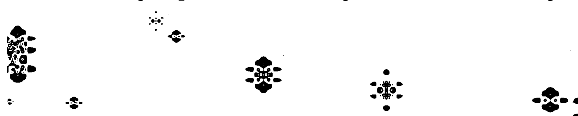
dit. Je l'avoue tout le prémier, mais j'ai cru que sur un semblable sujet il ne falloit pas tout dire.

Au-reste, on n'a pas prétendu que cette Vie fût un Panégyrique ou une Apologie de MADAME DE LONGUEVILLE. Les talens supérieurs de son esprit, & les graces de sa personne, n'avoient besoin ni de preuves ni d'éloges. Ce n'est donc ici qu'un récit simple & naturel de toute sa conduite : & l'on devoit d'autant moins appréhender de le faire, que si, pendant huit ou dix années de sa jeunesse les Passions l'ont écartée de ses devoirs, vingt-sept années de la plus héroïque Pénitence jusqu'à sa mort ont réparé bien des fautes en elle, & l'ont bien ramenée de ses égaremens.

Faute à corriger.

Tom. I. Pag. 162. lig. 23. *Pont de Bordeaux.* Lisez *Port de Bordeaux.*





Ce Prince, que des précautions dont nous parlerons dans la suite avoient contraint, dix mois avant la mort du Roi Henry le Grand, à toujours résider dans les Païs Etrangers avec la Princesse sa Femme, n'eut pas plutôt appris l'attentat commis contre ce Monarque, qu'il partit de Bruxelles pour revenir à la Cour de France. Les Gouverneurs & les Ministres Espagnols de la Flandre & du Milanois où il avoit séjourné, l'exhortèrent avant son départ de tout mettre en usage pour se placer sur le Trône; & à ce que rapporte un Historien, ils lui offrirent même, au nom de leur Maître, toutes sortes de secours pour y réussir; mais ils ne purent jamais ébranler sa fidélité. Toute la Nation Françoise parut l'attendre avec empressement. Les Princes de la Maison de Lorraine, les Ducs de Bouillon & de Sully, allérent au-devant de lui jusqu'à Senlis, & il entra dans Paris accompagné de 1500. Gentilshommes. La Reine Marie de Médicis, que le Parlement avoit déclarée Régente, fut allarmée d'un retour si triom-

Le Continuateur de Mézéray.

triomphant. Ses Ministres la confirmèrent dans ses inquiétudes, & lui persuadèrent que les prétentions de ce Prince s'étendroient fort loin. En effet elle eut souvent lieu d'appréhender ses démarches durant la minorité du Roi son Fils, & même au-delà : car après que Louïs XIII. fut devenu majeur, & qu'il eut épousé l'Infante d'Espagne, elle continua de gouverner le Royaume, & par conséquent d'être attentive à la conduite du Prince de Condé, qui tous les jours formoit des desseins redoutables à l'autorité de la Régence. Enfin intimidée de tant de projets hardis, elle le fit arrêter, & conduire sous bonne garde dans un appartement du Louvre; mais quatre ou cinq jours après on l'en tira pour le mener à la Bastille, où il demeura près d'un an, c'est-à-dire jusqu'à la disgrace de cette Reine.

Le nouveau Ministre ne se croyant pas d'abord assez affermi pour faire échouer tout ce que pourroit entreprendre un prémier Prince du Sang soutenu par les principaux Seigneurs, on le transféra de la Bastille à Vincen-

nes, & il y resta deux années encore; mais pour adoucir ses liens, on permit à Madame la Princesse sa Femme, qui n'avoit guères plus de vingt ans, de se renfermer avec lui, & leur réunion donna le jour à cet heureux Enfant destiné, ce semble, pour annoncer la prochaine liberté de son Père; car trois mois après la naîssance de Mademoiselle de Bourbon, ayant eu la permission de sortir, il s'alla jetter aux pieds du Roi, qui le reçut favorablement, & lui donna de si sincères témoignages de bienveillance, qu'il ne différa presque pas à l'établir à la tête de ses Conseils & de ses Armées.

Quant à Mademoiselle de Bourbon, son éducation fut commise à des personnes très-capables, mais qui dès sa prémière enfance s'apperçurent qu'ils n'avoient pas beaucoup à travailler; car ils ne firent, pour ainsi dire, que diriger les dispositions de la Nature, qui leur avoit épargné bien des soins, & laissé fort peu d'ouvrage auprès de leur Elève.

Il y auroit dequoi s'étendre sur les charmes de son esprit & de sa beauté:

le

le détail en feroit curieux; mais il eft inutile de raffembler d'abord tous ces traits, le cours des Evènemens les mettra mieux chacun à leur place & dans leur véritable fource.

Les dons céleftes prévinrent de fi bonne heure Mademoifelle de Bourbon, qu'à-peine fa raifon fut-elle developpée, qu'elle fe confacra totalement à de pieux exercices, dont elle rempliffoit fi bien-tout fon tems, qu'il ne lui reftoit ni loifir ni goût pour les amufemens de fon âge.

Madame la Princeffe fe plaifoit à vifiter fouvent les Carmélites du Fauxbourg St. Jaques, & volontiers elle y menoit fa Fille, qui ne demandoit pas mieux. Ces Religieufes éclairées ne furent pas longtems à connoître fes vertus naiffantes, qui promettoient un fi bel avenir. Comme elles avoient l'art de les cultiver, elles les virent croître fous leurs yeux de jour en jour: mais ce progrès, après tout, ne devoit pas caufer beaucoup de furprife. La grace étoit dans fon élément avec l'innocence, & rien n'arrêtoit fon action, qui fe faifoit d'autant moins fentir,

 qu'el-

qu'elle n'avoit rien à combattre. Aussi Mademoiselle de Bourbon dans la suite y fut-elle trompée, & prit pour son caractère naturel, ce trésor qu'elle portoit dans un vase plus fragile qu'elle ne pensoit, comme elle l'avoüa bien des fois depuis. Elle ne connoissoit point en ce tems-là ce qu'il y a de force dans la défiance de soi-même, son esprit alloit en avant avec ses jeunes désirs, & ne revenoit point pour réfléchir sur la fragilité du cœur. Ses visites les plus agréables, & les plus fréquentes, n'étoient plus que dans ce Monastère, où depuis son établissement se conserve encore une tradition de ferveur, de détachement & de bon esprit. Au milieu de ces grands exemples, puissans en œuvres & en paroles, la piété de Mademoiselle de Bourbon prenoit chaque jour de nouveaux accroîssemens: c'étoit parmi ces saintes Religieuses à qui l'encourageroit le mieux, en sorte qu'elle prit enfin la sérieuse résolution de renoncer tout-à-fait au Monde, & de se faire Carmélite, sans néanmoins se déclarer prématurément. Sa grande idée de Dieu la

tenoit

tenoit au-dessus de tout ce qu'il y avoit dans son état de plus capable de l'éblouïr; & bien loin d'aimer cet éclat, elle en gémissoit, & n'aspiroit qu'à la Vie Religieuse. Plus le Monde avoit envie de la retenir, plus elle souhaittoit de lui échapper, & de se réfugier dans un Azile dont elle voyoit bien que les portes lui étoient fermées, par la tendresse & par l'autorité des personnes de qui elle dépendoit.

Elle n'avoit que treize ans tout au plus, quand elle eut une triste occasion de se persuader encore davantage de la Vanité des Grandeurs Humaines. On lui apprit la destinée de cet Oncle si respectable, que toute la France aimoit & admiroit, & qui venoit d'être sacrifié dans Toulouse, beaucoup moins à la sévérité des loix, qu'à la politique de ses Ennemis.

Comme elle eut le courage de vouloir entendre quelques particularités de cette mort, on lui rapporta que ce Grand Homme ayant été amené par huit Compagnies de Cavalerie jusqu'à Toulouse où le Roi étoit, les Mousquetaires l'allèrent prendre au pont avant

qu'il entrât, pour le conduire à l'Hôtel de Ville, où deux Conſeillers du Parlement vinrent l'interroger. On lui avoit confronté St. Preuil & Guitaut, qui pleins de vénération pour ſa perſonne, avoient paru devant lui conſternés & les yeux noyés de larmes. Guitaut interrogé répondit, d'une voix entrecoupée de ſanglots à chaque parole, que le feu & la fumée qui environnoient le Duc, l'avoient empêché d'abord de le reconnoître; mais que lui ayant vu rompre ſix de nos rangs, & tuer des ſoldats au ſeptième, il avoit jugé que ce ne pouvoit être un autre que Mr. de Montmorency, & qu'il en avoit été perſuadé certainement, lorſque ſon cheval ayant été tué ſous lui, il étoit demeuré au milieu de ſes gens. On ajouta à cette Princeſſe, que le Comte de Charlu, Capitaine des Gardes, l'étant allé prendre dans ſon caroſſe, avec ſa Compagnie & les Mouſquetaires du Roi, on l'avoit conduit au Palais au-travers d'une infinité de ſoldats dont toutes les rues étoient bordées; Que le Duc étoit entré dans les Chambres où les Juges étoient aſſemblés,

Mort de Mr. de

blés, avec la même grace qu'il y avoit souvent paru comme Gouverneur de la Province ; Et que non seulement il avoit avoué tout ce qu'il falloit pour être condamné, mais qu'il s'étoit presque calomnié lui-même pour mettre à couvert ses amis ; Que le lendemain, étant descendu dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, au milieu des sanglots & des cris des soldats, on lui avoit lu son arrêt de mort, qu'il avoit entendu tranquilement ; Et que comme ensuite le Ministre odieux du supplice s'approchoit en tremblant pour lier ces bras qui avoient gagné tant de batailles, il étoit venu un ordre du Roi pour lui épargner cette diffamation ; Que lorsqu'il alloit à l'échaffaut, se tournant vers le P. Arnoux Jésuite qui l'accompagnoit, il lui avoit dit tout bas, que Dieu tenoit son ame en paix, qu'il étoit monté sur l'échaffaut d'un pas ferme, & que le moment d'après l'exécution les soldats étoient accourus pour tremper leurs épées dans son sang.

Mont-morency, d'après la Vie de Madame de Mont-morency.

La jeune Princesse, vivement attendrie au récit de ces déplorables circonstances, en fut pénétrée de douleur ; &

ce généreux ſang de Montmorency, qui couloit dans ſes veines avec celui de nos Rois, rendit ſon cœur plus ſenſible à ce fatal moment, que l'on n'a coutume de l'être à cet âge. Auſſi fut-elle plus affermie que jamais dans ſa réſolution, enſorte qu'elle continua de vivre comme ſe diſpoſant à l'exécuter. Elle avoit dans ce tems-là beaucoup de confiance au P. le Jeune, Jéſuite d'une éminente piété, & d'un zèle ardent pour le ſalut des ames. Il la fortifia ſi bien dans ſon deſſein d'être Carmélite, qu'elle fit de vives inſtances à Mr. le Prince pour en obtenir la permiſſion; mais elle ne put jamais l'avoir, & elle fut trois ou quatre années encore à ne faire que ſoupirer après l'accompliſſement de ſes déſirs. Elle ſe ſentoit appellée à la Vie Religieuſe par de ſi puiſſans attraits, qu'elle s'y abandonnoit avec plaiſir, & chaque jour ajoutoit une nouvelle impatience au projet de ſon ſacrifice.

Cependant Madame la Princeſſe qui l'obſervoit, craignit qu'elle ne s'engageât trop avant; & comme elle lui remarquoit un air froid & dédai-

daigneux qu'elle portoit dans les compagnies, lorsqu'elle lui en faisoit des reproches, & qu'elle l'avertissoit que ce n'étoit pas le moyen de plaire, Mademoiselle de Bourbon lui répondit: *Vous avez, Madame, des graces si touchantes, que comme je ne vai qu'avec vous & ne parois qu'après vous, on ne m'en trouve point.* Cette façon de se justifier appaisoit Madame la Princesse: elle étoit très-belle, & ne se fâchoit pas quand on l'en faisoit souvenir.

Enfin elle se lassa de voir durer ce grand dégoût pour le Monde; on chercha les occasions de le surmonter, on fut longtems sans y réussir, & l'on n'auroit fait que d'inutiles tentatives, si l'autorité maternelle n'étoit intervenue pour déterminer Mademoiselle de Bourbon à se soumettre. On lui fit entendre que par des raisons indispensables, elle étoit obligée d'aller au Bal dans trois jours, & cela lui fut confirmé d'un ton à lui faire juger qu'elle n'avoit d'autre parti à prendre qu'à lui obéir.

Son premier mouvement fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les Carmélites, qui en furent très-affligées,

fligées, & très-embaraſſées à lui répondre; car elle exigeoit leurs avis, pour ſavoir comment elle ſe conduiroit dans une conjoncture ſi difficile. On tint dans les formes un Conſeil, où préſidèrent, en habits de Religieuſes, deux excellentes Vertus, la Pénitence & la Prudence; & il y fut réſolu que Mademoiſelle de Bourbon avant que d'aller à l'aſſaut, s'armeroit ſous ſes habillemens d'une petite cuiraſſe vulgairement appellée un Cilice, & qu'enſuite elle ſe prêteroit de bonne foi à toutes les parures qu'on lui deſtinoit. Dès-que l'on eut ſon agrément, on étudia tout ce qui pouvoit le plus animer ſes graces naturelles, & l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par ſon propre éclat, que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les Carmélites la voyant un peu trop perſuadée de ſes propres forces, lui avoient fort recommandé de ſe tenir bien ſur ſes gardes; mais ſa confiance en elle-même la ſéduiſoit.

A ſon entrée dans le Bal, & tant qu'elle y demeura, toute l'Aſſemblée n'eut plus des yeux que pour elle.

Les

Les admirateurs s'attroupèrent, l'environnèrent, & lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, & faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître, & qui ne se défie de rien. Après que le jargon adulateur eut franchi les barrières qu'on lui avoit opposées, il eut bientôt empoisonné cette ame encore ingénue, où il fit d'étranges ravages; & la jeune Princesse au sortir du Bal, loin de se trouver dans ces heureuses dispositions d'indifférence dont elle s'étoit applaudie comme de ses propres richesses, sentit son cœur agité de mouvemens inconnus, qui l'effarouchèrent d'abord; mais qui peu-à-peu ne se familiarisèrent que trop avec elle.

Ce ne fut plus la même personne, & son panchant ne l'entraînoit plus vers les Carmélites. Cependant elle comprit qu'il falloit les aller voir, du-moins par cérémonie & par bienséance, si ce n'étoit plus par inclination. Elle mit dans cette visite tout ce que sa politesse y put faire entrer de conforme au caractère des personnes qu'elle venoit entretenir. Elle voulut, comme

me auparavant, leur tenir les mêmes propos, & se rejetter sur ces précédens entretiens qui ne respiroient que le Ciel; mais elle en avoit presque oublié les termes, & ne faisoit plus, ce sembloit, que balbutier. Les Saintes Solitaires ne reconnurent que trop un si funeste changement, elles en gémirent, & regrettèrent la perte d'un bien si précieux qui leur échappoit. Ce ne fut pas néanmoins pour toujours, & même dans le tems de ses plus grandes dissipations, elle conserva des liaisons avec les Carmélites, elle en reçut des Lettres, & leur en écrivit de tems en tems d'assez chrétiennes, pour témoigner que les bons principes combattoient toujours dans son cœur.

Nous allons parcourir cet intervalle de tems qu'elle a passé dans le tourbillon des plus grandes Affaires de l'Etat. Ces huit ou dix années sont regardées selon les préjugés communs, comme quelque chose de fort éclàtant: mais à les comparer avec celles qui les précèdent & celles qui les suivent, tout ce milieu de sa vie n'est aux yeux de la Foi, qu'une sombre nuit entre deux

beaux

beaux jours. Les ſujets que nous avons à traiter, exigeront quelquefois que l'on accommode le ſtile à la nature des Evènemens. Car comme nous ſuivrons pas à pas cette Princeſſe dans la Région des Vanités & des Erreurs, il faudra bien, pour ſe faire entendre, parler le langage du Païs.

Des Carmélites à la Cour le trajet eſt grand, ſurtout pour les Mœurs. Cependant Mademoiſelle de Bourbon le fit, ſans qu'elle en parût beaucoup fatiguée; & Madame la Princeſſe n'eut pas tant de peine à la conduire ſur cette route, qu'elle en avoit eu lorſqu'elle l'avoit menée pour la prémière fois au Bal. Ce grand génie, qui juſqu'alors s'étoit tenu comme enchaîné dans les exercices d'une piété modeſte, prit enfin l'eſſor, & ſe montra tel qu'il étoit. On vit paroître l'étendue de ſes connoiſſances, la délicateſſe de ſon goût, ce tour inimitable qu'elle ſavoit donner à tout ce qu'elle diſoit, & dans la manière de le dire une négligence qui plaiſoit, parce qu'on y remarquoit un eſprit ſupérieur à ſes propres idées dont il n'étoit jamais ébloui. Dès ces pré-

prémiers tems les Personnes les plus distinguées par les dignités & par les tálens briguèrent une place dans son estime, & nous la verrons en relation avec les Prélats les plus illustres du Royaume. Aussi-tôt que Mr. Godeau, Evêque de Vence, eut appris qu'elle paroîssoit nouvellement à la Cour, il lui écrivit une Lettre toute remplie des traits figurés de son stile ordinaire, mais où l'on déméloit pourtant qu'il vouloit lui faire entendre que le Séjour du Monde avoit ses périls, & qu'il en auroit pour elle encore plus que pour une autre.

Dans le tems qu'elle cessa de rendre aux Carmélites des visites assidues, le Duc d'Enguien son Frère acheva ses études, que Mr. le Prince lui avoit fait faire très-régulièrement aux Jésuites de Bourges, & il se forma sans peine entre le Frère & la Sœur une amitié que Madame la Princesse vit naître avec plaisir: mais elle crut que pour perfectionner les dispositions naturelles de l'un & de l'autre, conformément à la destinée qui les obligeroit de vivre à la Cour, il falloit donner à leur

leur esprit une culture vraîment proportionnée au genre de vie qu'ils devoient mener. Personne n'étoit plus capable d'y veiller que Madame la Princesse. Mais avant de voir comment elle y réussit, il est à-propos de faire connoître Madame la Princesse elle-même, & de s'étendre un peu sur ce qui la regarde; d'autant plus qu'elle figure beaucoup dans cette Histoire. Je tirerai cet Episode presque mot à mot du Cardinal de Bentivoglio, dans sa Relation où il décrit la fuite de Mr. le Prince en Flandres; & je voudrois en même tems pouvoir traduire toute l'élégance de son Italien.

„ Peu de tems, *dit-il*, avant la „ mort du Roi Henry IV, on vit bril„ ler à Paris un prodige de beauté, „ sur qui se tournèrent les yeux de „ toute la Cour, & ceux du Roi plus „ passionnément que tous les autres. „ Ces jeunes & florissans attraits paru„ rent dans Marguerite de Montmo„ rency, Fille du Connêtable de Fran„ ce; & les prémiers sentimens qu'el„ le excita dans le cœur du Roi l'en„ flammèrent avec tant d'ardeur, qu'il

„ ne lui fut pas poſſible de cacher le „ feu qui le dévoroit. Il éclatoit en „ cent manières, & par tant de ſortes „ de témoignages, que ſa paſſion de- „ vint publique & fut connue de tout „ le monde„. Ajoutons, en paſſant, que c'eſt peut-être la plus forte qu'il ait eue, du-moins nulle autre ne lui avoit fait faire des entrepriſes plus é- clatantes. Car quand on lui en eut enlevé l'objet, il n'épargna pour le ravoir, ni les Ambaſſades, ni les Ar- mées, & fit entrer preſque toutes les Puiſſances de l'Europe dans les inté- rêts de ſon amour, ſous le prétexte des intérêts de ſa politique.

„ Le Roi, *continue le Cardinal*, a- „ voit alors pour Neveu le Prince de „ Condé, lequel étant né dans l'Hé- „ réſie, où il fut même élevé durant „ les prémières années de ſon enfan- „ ce, avoit enſuite embraſſé la Foi „ Catholique: & comme par le Sang „ il ne ſe trouvoit perſonne qui fût „ plus proche parent du Roi, tous les „ Parlemens l'avoient reconnu pour „ l'héritier préſomtif de la Couronne. „ Cette déclaration s'étoit rendue a- „ vant

„ vant que le Roi eût eu d'un ſecond
„ mariage deux Fils, qui mettoient en
„ aſſurance la Succeſſion de la Couron-
„ ne : mais il reſtoit toujours au Prin-
„ ce de Condé le rang de prémier Prin-
„ ce du Sang, titre qui renferme de
„ grands privilèges, dont les conſé-
„ quences s'étendent fort loin. Com-
„ me on parloit de le marier, on crut
„ qu'il ſeroit aſſez à-propos de lui fai-
„ re épouſer la Fille du Connêtable.
„ Ce Prince avoit alors 22 ans, & n'i-
„ gnoroit pas la violente ardeur dont
„ le Roi ſe ſentoit épris pour elle :
„ mais s'imaginant que pour l'étein-
„ dre, ſon mariage avec Mademoiſel-
„ le de Montmorency ſeroit un remè-
„ de aſſez puiſſant, il ne balança pas
„ à l'épouſer, & l'on en fit ſolemnel-
„ lement la cérémonie. Il ne fut pas
„ long-tems à s'appercevoir qu'il s'étoit
„ trompé. Plus les obſtacles ſe forti-
„ fioient du côté de la Princeſſe, plus
„ l'amour croiſſoit du côté du Roi,
„ qui le diſſimula pourtant pendant
„ quelques jours. Mais plus il tint
„ ſon feu couvert, plus il s'alluma,
„ juſqu'à ce qu'enfin il ſe répandit au-

„ dehors comme un furieux incendie;
„ & ſentant bien qu'il ne ſeroit bien-
„ tôt plus le maître de lui-même, il
„ commença par divers moyens, &
„ par diverſes pratiques, à chercher
„ comment il parviendroit à ſes fins.
„ Cependant le Prince de Condé ne
„ perdoit point de vue tout ce que le
„ Roi machinoit; & dans les différen-
„ tes penſées qui l'agitoient, il lui pa-
„ rut enfin qu'il n'y avoit point de
„ meilleur expédient pour mettre en
„ ſureté ſon honneur, que de s'éloigner
„ de la Cour avec ſa Femme, & de la
„ mener à l'une de ſes Terres, à quel-
„ ques lieues de Paris vers la Picardie.
„ Le Roi le ſut, & en fut tellement
„ irrité, que les mouvemens de la
„ haine devinrent dans ſon cœur auſſi
„ violens que ceux de l'amour. D'a-
„ bord, ſous des prétextes apparens,
„ & puis par des menaces déclarées,
„ il fit dire au Prince de Condé qu'il
„ s'écartoit trop ſouvent de Paris, &
„ qu'il eût à ramener ſa Femme à la
„ Cour. Ces avertiſſemens ne ſoula-
„ gèrent pas l'impatience du Roi. Car
„ ne pouvant plus longtems ſouffrir
„ l'ab-

„ l'abſence de Madame la Princeſſe,
„ un jour (comme le bruit en cou-
„ rut) il ſe traveſtit avec un petit nom-
„ bre de Cavaliers, & marcha plu-
„ ſieurs lieues pour la voir, & la ſur-
„ prendre dans une partie de chaſſe
„ dont elle étoit, mais il ne la trouva
„ pas. Le Prince de Condé, ſur les
„ reproches qu'il avoit reçus de la part
„ du Roi, feignit habilement d'être
„ dans la diſpoſition de faire tout ce
„ que S.M. voudroit, & pour cet ef-
„ fet fit ſemblant d'aller prendre ſa
„ Femme pour la ramener à la Cour,
„ mais dans la ferme réſolution de l'en-
„ lever hors de France. On ne tarda
„ pas davantage, & l'on propoſa ce
„ qu'il y avoit de néceſſaire pour une
„ fuite précipitée. Ils partirent en-
„ ſemble dans un des équipages de ce
„ tems-là, n'ayant à leur ſuite que
„ deux Femmes & quelques Domeſti-
„ ques affidés avec quelques chevaux
„ de main; & prenant la route de Flan-
„ dres, ils ſe rendirent à Bruxelles.
„ Madame la Princeſſe n'étoit alors
„ âgée que de 16 ans. Elle avoit le
„ teint, *pourſuit Bentivoglio*, d'une

„ blancheur extraordinaire, les yeux
„ & tous les traits pleins de charmes,
„ des graces naïves & délicates dans
„ ses gestes & dans ses façons de par-
„ ler; & toutes les parties de sa beau-
„ té se faisoient valoir les unes les au-
„ tres, parce qu'elle n'y ajoutoit au-
„ cune des affectations artificieuses
„ dont les Femmes ont accoutumé de
„ se servir.

Voilà ce que Bentivoglio, qui pour-lors étoit Nonce en Flandres, nous a laissé de cette Princesse, pour laquelle il ne fut pas indifférent; & comme dans la suite il ne s'en fallut guères qu'il ne devînt Pape, elle disoit quelquefois en riant, qu'elle eût voulu qu'il l'eût été, pour pouvoir se vanter de s'être assujetti des cœurs dans tous les Ordres.

Ce Cardinal ajoute que Henry IV. poussa ses poursuites jusqu'aux dernières extrémités, qu'il envoya des Ambassadeurs à l'Archiduc Léopold, qu'il leva des troupes, qu'il fit intervenir Rome sous prétexte de soutenir des prétentions dans le Duché de Clèves, & qu'il se disposoit à tout entreprendre; mais ces circonstances n'ont point

de

de rapport à notre sujet, & il suffit de dire que quand une main parricide eut assassiné ce grand Roi, que de merveilleux caractères de valeur & de bonté rendoient le Héros de son Siècle & le Père de son Peuple, le Prince de Condé ramena sa Femme en France, comme on l'a rapporté dès le commencement.

Nous avons laissé cette Princesse toute occupée de ses Enfans, Mademoiselle de Bourbon & le jeune Duc d'Enguien, qui par leurs qualités excellentes se trouvèrent susceptibles de tous les avis que Madame la Princesse prit soin de leur donner. Elle n'oublia pas de les mener à l'Hôtel de Rambouillet, le plus délicieux réduit qu'il y eut alors. Une politesse noble & sans fadeur règnoit dans ces cabinets, toujours remplis de ce qu'il y avoit à Paris & à la Cour de plus illustre en mérite. Ceux qui ne pouvoient figurer dans ces Assemblées en railloient pour se consoler, & les nommoient *les petits Bureaux du Bel-Esprit*, expression fort usitée chez la *menuaille scientifique*. Il est vrai que ces

rendez-vous n'étoient composés, ni de gens appliqués à des Discussions importantes, ni de Politiques Républicains mécontens du Gouvernement: Madame de Rambouillet n'eut pas ouvert sa maison à de telles Conférences. Entre ces personnes d'un goût exquis, il ne s'agissoit que d'Amusemens littéraires, & que d'ingénieux Problêmes, que le hazard faisoit éclôre, & qu'on se proposoit à résoudre sur les caractères, ou des Passions, ou des Vertus, ou des Sentimens. Tout se traitoit légèrement. Plus les Interlocuteurs avoient d'esprit, moins ils affectoient d'en faire paroître, & n'en montroient pourtant pas moins, mais sans envie de primer; & les différens sujets de ces entretiens, étoient tous capables de plaire ou d'instruire; chaque fois que l'on se renvoyoit la parole de l'un à l'autre, on en recevoit un nouveau plaisir.

Mademoiselle de Bourbon ne pouvoit manquer d'être distinguée dans une pareille Académie, quelque matière qu'on y traitât: tout embellissoit entre ses mains: & les propos les plus communs, en passant par une imagina-

tion

tion auſſi fleurie que la ſienne, y prenoient une teinture de délicateſſe, mais ſans l'étalage de l'érudition, qu'elle abandonnoit à Saraſin & à Voiture, comme en étant les diſpenſateurs. Dans cette Société charmante, ſon humeur pareſſeuſe l'empêcha long-tems de tirer quelque ſecours des Livres; mais quand il falloit juger des Auteurs & de leurs Ouvrages, elle faiſoit bien voir que ſon génie naturel avoit des reſſources pour ſupléer au faſtueux ſavoir. Tout parloit en elle, à ce que rapporte un Manuſcrit bien autoriſé. Ses inflexions de voix, ſes geſtes, ſes attitudes, & juſqu'à ſa langueur, tout s'aſſujettiſſoit à ſa parole, & formoit une eſpèce d'harmonie qui donnoit un ſurcroît d'agrément à tout ce qu'elle diſoit, enſorte qu'elle eût été la meilleure Actrice du monde. Le Cardinal de Retz ajoute qu'outre cette langueur, „ il y en „ avoit une dans ſon eſprit, quelque- „ fois interrompue par certains réveils „ lumineux, dont on étoit toujours „ ſurpris avec grand plaiſir„.

Tout ce que dans la ſuite on vit de plus curieux & de plus ſublime, ve-

noit rendre hommage à ſon jugement; & même dans le tems qu'elle fût le plus engagée dans les Affaires d'Etat, nous la verrons conſultée ſur ces ſortes de choſes.

Entre tous les Prélats qui ſe trouvèrent en relation avec elle, l'Evêque de Vence fut un de ceux dont elle prit plus de ſoin de cultiver le commerce: ainſi, lorſque cet Evêque eut ordre de retourner dans ſon Diocèſe, il y reçût une Lettre de cette Princeſſe, qui s'intéreſſoit à ſon éloignement. On voit par ſa Réponſe, combien il fut ſenſible à ces marques de ſouvenir. Il lui manda que quand on ne l'auroit pas renvoyé dans un Païs où les forêts ſont d'Orangers & les haies de Grenadiers, mais qu'on l'eut relegué dans quelque ſéjour affreux, la Lettre qu'il a reçue d'elle auroit adouci toutes les rigueurs de ſon exil. Il relève enſuite tout ce qu'elle a de qualités eſtimables. „ Dans un âge, *dit-il*, „ où l'on croit bien louer les autres „ quand on dit qu'elles les auront un „ jour, je conçus de vous de ſi hautes „ eſpérances, que dès-lors je commen-

„ çai

„ çai à m'intéresser à votre gloire, & „ à vouloir que vous fûssiez ce que „ je voyois bien que vous deviez être„. Il lui écrivit encore sur la maladie qu'avoit eu le Duc d'Enguien peu après son mariage, & sur sa convalescence. Cette Lettre est d'autant plus curieuse, qu'elle est écrite dans le tems que Mademoiselle de Bourbon commençoit insensiblement à décheoir de cette piété fervente où il l'avoit vûe. „ J'ai senti votre douleur, *dit-il*, durant la maladie de Mr. le Duc, & „ je sens votre joie, maintenant que „ j'aprens qu'il se porte bien. Vous „ voyez que la fièvre allume aussi bien „ le Sang Royal que celui d'un Pauvre, & qu'en un moment il ne reste „ au Prince que les marques de l'infirmité de la Nature & de la peine „ du Péché. Du lit des nôces l'on „ va au tombeau, & en un moment „ toutes les pensées de la prudence se „ dissipent en fumée. Je vous conseille, Mademoiselle, puisque vous êtes „ née si grande sur la Terre, de songer à vous faire sainte dans le Ciel, „ & de répondre à la grace extraordi-

„ naire

„ naire que N. S. a répandu dans vo-
„ tre ame. Il eſt bon, mais il eſt ja-
„ loux: & il vaudroit mieux n'avoir
„ jamais goûté ſon Eſprit, que de s'en
„ dégoûter & le laiſſer peu à peu étein-
„ dre. Les roſes ont des épines qui
„ défendent leur beauté, mais les
„ Princeſſes ſont au milieu des roſes,
„ qui ne les garantiſſent pas des ten-
„ tations que les plaiſirs du monde leur
„ inſpirent: tout ce qui les aborde les
„ flatte, les perd peu à peu &c.

Quant au Duc d'Enguien, durant ſes prémières années de loiſir, il eut auſſi part aux Converſations de l'Hôtel de Rambouillet On avoit eu ſoin pendant ſes études, de lui découvrir tout ce qu'il y a de vrai & de ſolide dans les Sciences: mais comme elles ſortent encore incultes & ſauvages dedeſſous la pouſſière des Ecoles, ſitôt qu'elles eurent pris racine dans un eſprit comme le ſien, elles y parurent ornées de tout ce qui pouvoit les rendre aimables: il continua toujours de les aimer; & dans les intervalles de ſes Travaux Militaires, il fit bien voir que les plaiſirs de la Littérature n'étoient

toient pas des jeux indignes d'un Héros. En ce Prince, tout étoit grand; le nom, les titres, le génie, le cœur, les passions, les vertus, les lumières, les sentimens, la gloire, la fortune, les succès. Son Père, le Prince de Condé, lui avoit fait épouser d'assez bonne heure Mademoiselle de Brézé, Nièce du Cardinal de Richelieu, qui ne tarda pas à faire ressentir en Ministre au jeune Duc, tous les avantages que Mr. le Prince avoit espéré de cette alliance: car quand le Duc d'Enguien fut mis à la tête des Armées, il n'avoit guères que vingt ans.

Pour Mademoiselle de Bourbon, elle n'en avoit que dix-neuf quand elle avoit été promise au Prince de Joinville, Fils de Henry de Lorraine Duc de Guise; mais il mourut en Italie, où il s'étoit retiré auprès de son Père, pour éviter les chagrins que le Ministre donnoit tous les jours à la Maison de Lorraine. Il fallut donc jetter les yeux sur quelque autre. Ainsi, quoique le Roi en partant pour le Voyage de Roussillon, après avoir laissé la Reine & ses deux Fils à St. Germain en

Laye,

Laye, eut établi le Prince de Condé pour commander dans Paris durant son absence, les attentions de ce Prince pour les Affaires Publiques ne l'empêchèrent point de songer à marier Mademoiselle de Bourbon, même assez précipitamment, dans la crainte que le Cardinal de Richelieu ne la lui demandât pour son Neveu le Marquis de Brézé. D'autres Auteurs rapportent ce fait tout autrement, & prétendent que Mr. le Prince demanda lui-même ce jeune Marquis au Ministre, lequel déclara qu'il s'étoit fait un grand honneur de donner sa Nièce à un Prince du Sang, mais qu'il ne lui étoit jamais venu dans l'esprit d'aspirer à faire épouser une Princesse du Sang à un simple Gentilhomme. Quoiqu'il en soit, le Prince de Condé choisit à Mademoise de Bourbon pour Epoux, le plus Grand Seigneur après les Princes du Sang, le Duc de Longueville *.

Il

*. Henry d'Orleans Duc de Longueville & d'Etouteville, Pair de France, Prince Souverain de Neufchâtel, Comte de Dunois, de St. Paul, de Chaumont &c. Gouverneur, & Connêtable Héréditaire de Normandie.

Il avoit d'un prémier mariage avec Louïſe de Bourbon, Fille du Comte de Soiſſons, une Fille, qui dans la ſuite épouſa le Duc de Némours. La diſproportion des âges ne rendit pas cette union fort agréable pour la Princeſſe. Elle avoit tout au plus vingt-trois ans, & le Duc de Longueville quarante-ſept. On auroit donc pu lui pardonner quelque ſorte de répugnance. Cependant, quoiqu'elle ne fût pas fort accoutumée à cacher ce qui lui déplaiſoit, elle prit ſon parti d'un air fort libre, & s'accommoda de très-bonne grace à ce qu'on exigeoit d'elle, en ſorte qu'elle parut fort gaye dès les prémiers jours à l'Hôtel de Longueville, où l'on donna des fêtes encore plus magnifiques, que tout ce qui s'étoit fait aux nôces du Duc d'Enguien. Les Spectateurs furent tellement occupés de ſes charmes, qu'on ne ſongea pas à remarquer la violence qu'elle ſe faiſoit; mais dans la ſuite, on eut tout le tems de juger qu'il lui en avoit couté beaucoup pour ſe contrefaire. L'année même de ſon mariage, elle fut attaquée de la petite-vérole, & ce qui fut aſſez ſurprenant, c'eſt

c'eſt qu'il n'en reſta nulle trace ſur un teint ſi vif & ſi délicat, & qu'il n'en arriva nul desordre dans cette forêt de cheveux blonds les plus beaux du monde.

L'Evêque de Vence, dans la Lettre qu'il lui écrivit pour la féliciter de ſa guériſon, toucha cet article auſſi prudemment que l'exigeoit la dignité d'un Evêque. „ Je loue Dieu, *dit-il*, „ de ce qu'il a conſervé votre vie, „ dont il ſera glorifié, & toute la Cour „ inſtruite. Pour votre viſage, un „ autre que moi ſe réjouïra avec plus „ de bienſéance de ce qu'il n'eſt pas „ gâté. Mademoiſelle Paulet me le „ manda. J'ai ſi bonne opinion de vo„ tre ſageſſe, que je crois que vous „ eûſſiez été bien aiſément conſolée, „ ſi votre mal y eût laiſſé des mar„ ques. Elles ſont ſouvent des ca„ ractères qui gravent la divine mi„ ſéricorde, pour faire lire aux per„ ſonnes qui ont trop aimé leur teint, „ que c'eſt une fleur ſujette à ſe flé„ trir devant que d'être épanouïe, & „ qui par conſéquent ne mérite pas „ qu'on le compte au rang des cho„ ſes que l'on peut aimer„.

Mada-

Madame de Longueville suivit ses conseils sans beaucoup de peine; car c'étoit plus par son esprit que par sa beauté qu'elle vouloit plaire. Il semble que la vive amitié qui s'étoit contractée entre elle & le Duc d'Enguien étant fondée sur beaucoup d'estime, elle auroit dû continuer toujours. Elle s'altéra néanmoins, & en voici le sujet. Madame de Longueville avoit pour intime Amie Mademoiselle du Vigean, qui plaisoit fort au Duc d'Enguien. Ces trois personnes vivoient dans une parfaite intelligence, sans qu'il s'y mêlât la moindre jalousie. L'amour & l'amitié pendant quelque tems s'accordèrent si bien ensemble, que les droits de l'un n'usurpoient rien sur ceux de l'autre. Mais cette Princesse, qui n'avoit pas encore tout-à-fait effacé de son esprit cette vie régulière qu'elle avoit menée, s'apperçut que son Frère & Mademoiselle du Vigean prenoient l'un pour l'autre des sentimens trop passionnés. Elle crut en devoir avertir le Prince de Condé son Père, qui fit grand bruit; & le Duc d'Enguien se tint tellement offensé par

sa Sœur, qu'il entra contr'elle dans une étrange colère, & rompit avec elle tout commerce. Cette brouillerie eut le meilleur effet du monde; puisque bientôt après elle fit de la belle du Vigean une très-bonne Carmélite; car quand elle en eut conçu le dessein, elle y fut déterminée par les conseils de Madame la Princesse, qui la conduisit elle-même dans cette Solitude, où elle devint un excellent modèle de Pénitence.

Comme la mort du Cardinal de Richelieu, arrivée sur la fin de 1642, ne changea rien aux mesures que l'on avoit prises pour la Campagne prochaine, le Duc d'Enguien partit au commencement du Printems de l'année suivante, pour aller commander l'Armée de Flandres, & pendant qu'il y étoit le Roi mourut. Toutes ces particularités ne sont ignorées de personne, & se trouvent en une infinité d'endroits, & d'ailleurs le détail en est étranger à la vie que nous écrivons.

Trois jours après cette mort, le Duc d'Enguien, âgé de vingt-deux ans, gagna la fameuse Bataille de Rocroy, le mê-

même jour que la Reine fut reconnue Régente au Parlement. Ce Prince après sa victoire étant venu rendre ses devoirs à la Reine, elle le reçut avec tous les témoignages de reconnoissance & d'amitié qui lui étoient dûs. Il trouva Madame de Longueville plus estimée & plus célébrée que jamais; car l'admiration croîssoit à-mesure qu'elle developpoit de nouveaux talens. Cette Princesse de son côté revoyoit un Frère tout couvert de lauriers, & devenu l'honneur & l'appui de la Nation. Comment deux cœurs aussi sensibles à la gloire dont ils se voyoient comblés, n'auroient-ils pas pris plaisir à se réconcilier ensemble? Aussi parut-il bien qu'ils l'étoient de bonne foi, dans la desagréable affaire que Madame de Longueville eut à démêler avec Madame de Montbazon. Cette Duchesse, à ce que nous apprennent les Historiens, avoit beaucoup de beauté, beaucoup de coquetterie, & fort peu d'esprit. D'ailleurs elle étoit ennemie déclarée de Madame de Longueville, & l'on n'en doit pas être surpris. Une jeune & belle Princesse du Sang avec

un mérite supérieur, c'est plus qu'il n'en faut pour être haïe des Femmes qui veulent règner sur tous les Hommes. Il est pourtant vrai que Madame de Longueville ne lui en vouloit enlever aucun, & jouïssoit encore de toute la réputation que ses vertus lui avoient acquise. Ce fait est rapporté diversement dans les différens Mémoires; mais voici comment en parle un Auteur contemporain, très-capable, & à portée d'être bien instruit. Je ne ferai que traduire de Latin en François ses propres paroles.

La Barde. „ Beaucoup de Seigneurs, *dit-il*,
„ formoient tous les jours une nom-
„ breuse cour chez Madame de Mont-
„ bazon. Entre plusieurs dont elle
„ étoit passionnément aimée, Henry
„ Duc de Guise, Prince de la Maison
„ de Lorraine, se distingua par ses em-
„ pressemens pour elle, & avant ce
„ Prince, le Duc de Longueville lui
„ avoit rendu d'assidus hommages; mais
„ Madame la Princesse lui défendit de
„ la voir, dès-qu'il eut épousé Made-
„ moiselle de Bourbon, dont la bril-
„ lante jeunesse ajoutoit de puissans

„ attraits à ſa beauté, qui depuis long-
„ tems déplaiſoit fort à Madame de
„ Montbazon : car d'ordinaire, *dit la*
„ *Barde*, parmi les Femmes il y a
„ toujours des guerres & des combats
„ ſur cet article. D'ailleurs elle ſup-
„ portoit impatiemment que Charlot-
„ te Marguerite de Montmorency
„ Femme du Prince de Condé, & ſa
„ Fille devenue Madame de Longue-
„ ville, fûſſent toutes deux les ſeules à
„ qui la Reine témoignât une eſtime
„ particulière, & qu'elle reçût obli-
„ geamment. Ainſi par cette raiſon,
„ il fut réſolu dans le cercle de cette
„ Ducheſſe, que l'on feroit à la Mè-
„ re; & ſurtout à la Fille, quelque
„ malice d'éclat. Ils ſuppoſèrent un
„ Amant à Madame de Longueville,
„ & pour donner à la fiction plus de
„ vraiſemblance, on ajouta que c'étoit
„ le Prince Maurice de Coligny, qui,
„ comme Parent, rendoit de tout tems
„ de fréquentes viſites à l'Hôtel de
„ Condé. Après avoir fabriqué des
„ Lettres écrites, à ce qu'on diſoit,
„ par Coligny à la jeune Princeſſe,
„ on les répandit par toute la Cour, &

„ l'on donna même à cette fable les
„ couleurs les plus malignes. Madame
„ la Princesse se plaignit hautement de
„ cet outrage à la Reine, & l'on deman-
„ da qu'il ne restât pas impuni. Cet-
„ te injure intéressoit le Prince de Con-
„ dé, le Duc d'Enguien, & le Duc de
„ Longueville; mais le Duc ne parut
„ pas s'en soucier beaucoup, & regar-
„ da cette affaire comme une querelle
„ de Femme, qui ne valoit pas, di-
„ soit-il, la peine qu'il s'en mêlât. Ce-
„ pendant Madame la Princesse ne se
„ tint pas en repos, jusqu'à ce que
„ l'insulte eût été vengée. Toute la
„ Cour sembla se partager en deux
„ parties. D'un côté, toute la Maison
„ de Guise, le Duc à la tête, se dé-
„ clara pour Madame de Montbazon,
„ à cause de Madame de Chevreuse
„ sa Belle-Fille, Veuve d'un Prince de
„ la Maison de Lorraine, & tous les
„ autres Amans de la Dame soutinrent
„ qu'ils ne souffriroient pas que l'on
„ fît rien contr'elle. D'une autre part
„ les Princes du Sang ne paroissoient
„ point d'humeur à voir tranquilement
„ Madame de Longueville insultée,
„ &

„ & se trouvoient déterminés à vou-
„ loir qu'elle en reçût satisfaction, &
„ il étoit à craindre que l'on ne vît re-
„ naître entre les Bourbons & les Gui-
„ ses de nouvelles guerres comme cel-
„ les d'autrefois„.

Cet Auteur n'ajoute point que Madame de Montbazon, par ordre exprès de la Reine, fut obligée d'aller à l'Hôtel de Condé prononcer devant Madame la Princesse de Longueville, en termes précis, la satisfaction & la réparation qu'elle faisoit, & dont on lui avoit donné la formule par écrit.

„ Cependant, *continue l'Historien*,
„ comme Coligny fut informé que le
„ Duc de Guise, pour plaîre à Mada-
„ me de Montbazon, le faisoit passer
„ par-tout & publiquement pour A-
„ mant de Madame de Longueville,
„ il crut que, comme Parent de cette
„ Princesse outragée, il devoit se bat-
„ tre contre le Duc de Guise. Il l'en-
„ voya donc appeller. Ce combat se
„ fit à la Place Royale, où Coligny
„ reçut une blessure dont il mourut
„ trois jours après„.

Des Ennemis de Madame de Lon-

 gue-

gueville, prétendirent que pendant le combat elle étoit chez la Ducheſſe Douairière de Rohan, d'où par derrière une fenêtre elle les voyoit battre; mais on ne rapporte aucune preuve de cette circonſtance.

Les Partiſans de Madame de Montbazon avoient fait grand bruit pour empêcher qu'elle ne fît de réparation. Le Duc de Beaufort avoit même parlé plus-haut que les autres. Mais la réputation & la préſence du Duc d'Enguien avoient calmé leur colère à tous, dès qu'ils avoient vu de quel air menaçant il prenoit les intérêts de ſa Sœur. Madame de Montbazon, après la conſommation de cette affaire, ſe conduiſit avec ſi peu de prudence qu'elle ſe fit exiler à Tours, & le Duc de Beaufort tint des diſcours ſur ce ſujet qui contribuèrent en partie à ſa priſon de Vincennes.

Après que l'on eut bien approfondi l'avanture des Lettres, on ſut qu'au lieu d'avoir été fabriquées, on les avoit trouvées dans l'antichambre de Madame de Montbazon, qui les attribua gratuitement à Madame de Longue-

ville, quoiqu'elles fûssent d'une Femme assez obscure, qui les avoit écrites au Marquis de Maulevrier.

Bien des gens furent surpris que Mr. de Longueville eût conservé dans cette occasion une neutralité si marquée. Peut-être aimoit-il encore Madame de Montbazon. Ou peut-être se doutoit-il aussi qu'il n'étoit pas l'homme du monde que sa Femme aimât le plus. Il y avoit de grandes qualités dans ce Prince; de la valeur, de la droiture, de la magnificence, de l'agrément; mais naturellement il fuyoit les contestations, de quelque nature qu'elles fûssent; & si par nécessité les conjonctures l'y engageoient, c'étoit toujours malgré lui.

Cet éloignement qu'il avoit pour les procédés contentieux, parut particulièrement durant son séjour à Munster, où la Reine l'envoya l'année d'après la mort du Roi Louïs XIII, pour être 1644.
prémier Plénipotentiaire au-dessus de MM. d'Avaux & Servien, qui remplissoient déjà cette fonction: car comme ils ne s'accordoient pas ensemble, & se brouilloient à tout propos, la

 Rei-

Reine crut que Mr. de Longueville leur imposant du respect par sa présence, ils se contiendroient devant lui, & ne traverseroient pas le cours des Négociations Publiques par leurs divisions particulières. Ils vinrent au-devant du Duc, & les Plénipotentiaires des Princes Etrangers furent très-contens d'avoir avec eux pour négocier un Prince de ce mérite. Comme, avant qu'il arrivât, Mr. d'Avaux, l'homme du monde le plus capable de cet emploi, s'étoit apperçu que Mr. Servien avoit des Instructions Secrètes qui ne lui étoient pas communiquées, il n'est pas surprenant qu'ils eûssent de l'aliénation l'un pour l'autre.

Cependant Madame de Longueville, qui n'alla joindre son Mari qu'au bout de deux ans, resta toujours à Paris, où elle passoit ses jours dans les amusemens que tout le monde s'empressoit de lui fournir. On la voyoit souvent à l'Hôtel de Rambouillet, où les Muses prenoient plaisir à charger Voiture & Sarasin de la divertir. Quand Madame la Princesse alloit à la Cour, elle étoit presque toujours accompa-

gnée de Madame de Longueville, quoique la Reine ne goûtât point son caractère, & cette réputation de grand esprit, qui sembloit vouloir éteindre en sa présence tout ce qu'il y avoit de lumière dans les autres. Mais alors on avoit toutes sortes d'égards pour cette Maison de Condé, que tant de titres éclatans distinguoient. Les manières hautes & soutenues de Madame la Princesse, la gloire & les services du Duc d'Enguien, les charmes de Madame de Longueville, toujours puissans, toujours admirés, rendoient l'Autorité Royale plus favorable à leurs intérêts, & l'on on vit un exemple bien remarquable quand la Reine d'Espagne mourut *. *Madame de Motteville.*

L'Oraison Funèbre que l'on devoit faire à Notre-Dame fut annoncée, & Mademoiselle de Montpensier déclara que comme Petite-Fille de Roi, on devoit à cette cérémonie mettre de la différence entre son rang & celui de Madame la Princesse. De son côté, le Duc d'Enguien voulant conserver les

* En Octobre 1644.

les avantages que sa naissance & sa gloire lui donnoient, supplia la Reine qu'il n'y eût point de distinction entre Mademoiselle & la Duchesse d'Enguien sa Femme. La Reine lui ayant accordé ce qu'il demandoit, Madame de Longueville n'étoit pas d'humeur de demeurer en arrière; & comme elle avoit repris, par un Brevet du Roi, le rang qu'elle avoit perdu depuis son mariage, elle se servit de la conjoncture pour le faire valoir, & prétendit suivre en tout point les traces de la Duchesse d'Enguien sa Belle-Sœur. Quand Mademoiselle fut informée de ce règlement, elle ne voulut plus aller au Service, & dit qu'elle étoit malade; mais son Père le Duc d'Orleans & la Reine elle-même la contraignirent de s'y trouver. Madame de Longueville, qui s'apperçut qu'en se plaçant dans les sales des Chanoines Mademoiselle vouloit laisser une place vuide entr'elle & les autres Princesses, poussa la Duchesse d'Enguien, afin d'être immédiatement après Mademoiselle, qui de dépit en pleura, & s'en plaignit fort haut, faisant remarquer la différence

qu'il

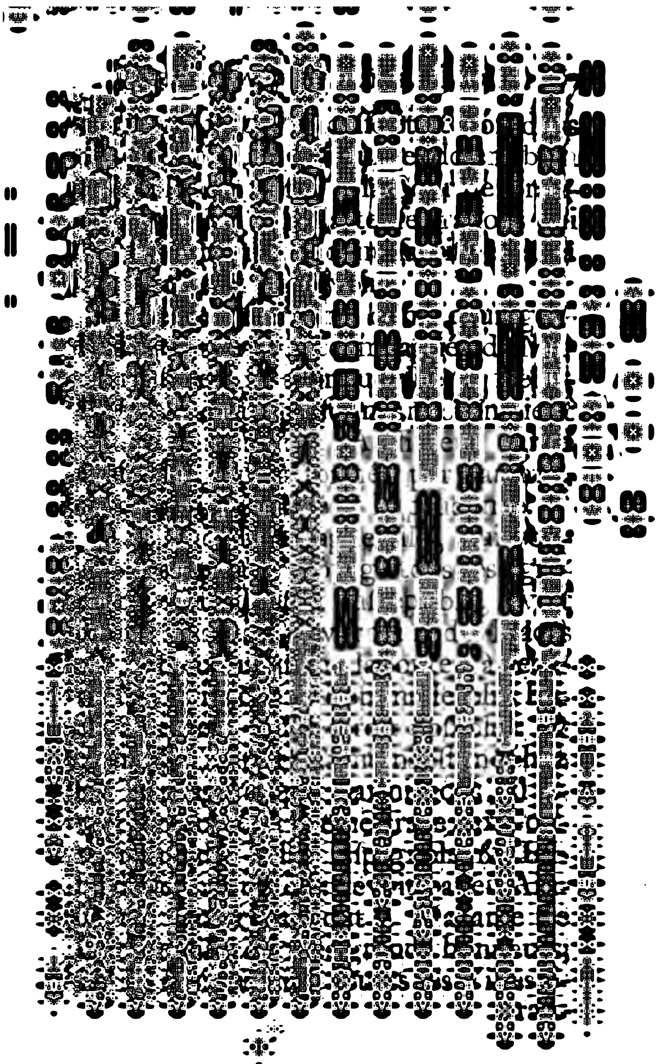
qu'il y avoit entre elle & les ſimples Princeſſes du Sang; puiſque quand elles lui rendoient viſite, elles n'avoient que des chaiſes à dos, & qu'elle étoit dans un fauteuil. Il fut dit en ce tems-là qu'elle auroit bien fait de paroître moins ſenſible à cette avanture, car la Reine fut irritée de ſa délicateſſe; & d'ailleurs on la blâma d'avoir eu recours à Madame la Princeſſe, pour ſe raccommoder avec la Reine.

Tandis que la beauté de Madame de Longueville la faiſoit diſtinguer de plus en plus à la Cour, le Duc d'Enguien ajoutoit toutes les campagnes de nouvelles conquêtes au Royaume. Il voyoit à ſon retour avec plaiſir, combien on lui en paroîſſoit redevable, & la complaiſance que la Reine avoit pour ſa perſonne & pour ſes avis.

Madame de Longueville ſuivoit auſſi volontiers ſes conſeils, mais elle ne fut pas ſi docile à ceux qu'il lui donna dans une occaſion aſſez délicate. Ce Prince s'étoit apperçu qu'elle avoit fait naître dans le Prince de Marſillac une paſſion qui commençoit à ſe déclarer ſérieuſement. Comme il connoiſſoit les

les dispositions de leurs esprits, à l'un & à l'autre, il jugea qu'elle pourroit les mener loin, & les suites firent voir qu'il avoit eu raison d'en juger ainsi. Mais soit que Madame de Longueville se crût assez forte pour se défendre, soit que son cœur fût déjà trop engagé, les avertissemens du Duc d'Enguien ne lui plûrent pas. Plus il insista, plus elle s'aigrit; & comme ils n'étoient tous deux pas d'humeur à sortir tranquilement d'une pareille contestation, ils se brouillèrent dans les formes, & si publiquement que tout le monde fut témoin qu'ils ne se pouvoient plus souffrir. Le Duc d'Enguien écrivit à son Beau-Frère le Duc de Longueville, qu'il lui conseilloit d'envoyer sa Femme dans quelque Place de son Gouvernement de Normandie, ou de la faire aller à Munster. Ce dernier parti fut celui qu'il prit, comme le plus conforme à son caractère de modération. Il écrivit à sa Femme qu'il l'invitoit à faire ce voyage, qui lui pouvoit être un divertissement, & en même tems lui représenta combien il auroit d'empressement de la voir. Le

cœur



trangères des ordres supérieurs pour recevoir cette Princesse de sa même manière que l'on auroit fait le Roi d'Espagne. Le détail de tous ces hommages seroit peut-être assez amusant, mais comme il seroit trop long nous n'en rapporterons que la substance.

Voyage de Joly. Gazette de France 1646. Par-tout où passa Madame de Longueville, ce fut à qui se surpasseroit pour enchérir sur la manière de la recevoir. Dès-qu'elle fut embarquée sur la Meuse, elle eut toujours des Escortes sur les bords, tantôt de Cavalerie l'épée à la main, tantôt d'Infanterie, qui faisoit fréquemment des salves de sa mousquetterie; ou des cris & des vœux militaires pour la gloire de la Princesse. Elle aimoit naturellement toutes ces distinctions honorables, mais elle les auroit apparemment mieux goûtées, si en s'éloignant de la France, quelque chose encore de plus sensible pour elle ne la lui eût pas fait regretter.

Joly. Les Gouverneurs sortoient de leurs Places à la tête de leurs Garnisons, & venoient deux ou trois lieues au-devant de la Princesse, & toute l'Artillerie

lerie

lerie des ramparts resonnoit à son arrivée. Le Commandant pour le Roi d'Espagne à Namur, après avoir fait trouver aux portes six carosses pour la conduire à son logis au milieu de quatre cens habitans sous les armes, vint chez elle le soir pour prendre l'ordre, & lui apporta les clés de la Place qu'elle ne voulut point recevoir, lui disant qu'elle étoit assez obligée au Roi d'Espagne de tous les honneurs qu'il lui faisoit rendre, sans se donner un air d'autorité dans ses Etats. Sur le chemin de Liège, elle fut reçue par le Grand Archidiacre, qui l'étoit allé complimenter à trois lieues de la Ville, au nom de ce fameux Chapitre. Elle fut reçue avec la même magnificence dans Mastric & Ruremonde, dont les Gouverneurs lui apportèrent aussi les clés, & lui demandèrent l'ordre à son arrivée, sur les huit heures du soir à Venlo, où le Gouverneur Espagnol étoit venu au-devant d'elle avec cent Cavaliers. Elle y trouva le Sr. Bourneuf, prémier Maître d'Hôtel de Mr. le Duc de Longueville, qui l'avoit envoyé pour obéir à tous

les ordres que la Princeſſe lui donneroit. En Gueldres, le Gouverneur ne s'étant pas contenté de lui apporter les clés, & de lui faire rendre les mêmes honneurs que les précédens, voulut qu'à ſa conſidération trois priſonniers fûſſent délivrés, & il l'accompagna avec ſes troupes en bel ordre juſques ſur le chemin de Vézel, appartenant aux Etats de Hollande. Ce fut-là que le Duc de Longueville ayant paſſé le Rhin vint à ſa rencontre, dans la prairie où ſe fit leur entrevuë. Il ne ſeroit pas vraiſemblable que quand ils s'abordèrent, Madame de Longueville n'eût pas paru touchée de tout ce qu'avoit fait ſon Mari pour la conſoler d'avoir quité la Cour de France. Ils demeurèrent deux jours dans cette Ville, logés à l'Hôtel de Naſſau, où grand nombre de Seigneurs les viſitèrent, entr'autres Mr. de Turenne avec la plupart des Colonels & des Hauts Officiers de ſes troupes, qui alloient joindre celle du Roi de Suède. Ce Général pendant un jour les fit camper au bord du Rhin, que Madame de Longueville paſſa le lendemain

ſur

ſur un pont de bateaux. Cette Armée, qu'il fit ranger en bataille pour lui donner ce ſpectacle, l'accompagna toujours dans le même ordre juſqu'au Château de Cherombeck, & le Comte de Welen la reçut & la traita magnifiquement avec Mr. le Duc de Longueville & Mr. de Turenne. Ils arrivèrent le lendemain au Château de Vilkenkré à une demi-lieue de Munſter, & ſe repoſèrent deux jours dans ce lieu, que le Duc de Longueville avoit fait meubler pour ſervir de Maiſon de plaiſance à ſa Femme. Elle le choiſit même pour ſa réſidence ordinaire, après avoir fait quelque peu de ſéjour à Munſter, où elle fit ſon entrée avec une magnificence étonnante. Nous n'en rapporterons pas les cérémonies en détail. Il ſuffit de dire que rien n'étoit comparable à la richeſſe des Equipages, des Livrées, des Officiers, des Ecuyers, des Pages, & des Gentilshommes de ſa ſuite. Le grand nombre de Caroſſes qui formoient ce cortège, étoient plus ſuperbes les uns que les autres, ſurtout celui où étoit le Duc avec Madame la Ducheſſe de

Longueville. La marche fut continuée jusqu'à la grande Place, au milieu des Soldats de la Garnison en haie, & de la Bourgeoisie sous les armes, & six Compagnies d'Infanterie firent plusieurs décharges à la vue des Plénipotentiaires Etrangers, qui admirèrent la beauté de cette entrée.

Les trois jours suivans Madame de Longueville fut visitée par les Ambassadeurs des Hollandois & des Hessiens, par le Nonce du Pape, par le Comte de Nassau l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur, par l'Evêque d'Osnabrug Ambassadeur de l'Electeur de Cologne, & par les Ambassadeurs de Portugal & de Venise. Il n'y eut personne dans Munster, où les plus excellens Ministres de l'Europe étoient alors assemblés, qui ne vit avec admiration les honneurs que l'on rendoit à cette Princesse, & les graces dont elle accompagnoit la manière de les recevoir. On eût dit que les Ministres de tous ces Princes n'eussent été convoqués en ces lieux, que pour être ses admirateurs. Eux qui devoient décider du sort de tant de Nations, lui

lui composoient une Cour, & ne cessoient point de s'étonner qu'une Personne de cet âge, qui sembloit ne devoir être occupée que d'elle-même, eût un esprit proportionné aux Affaires les plus difficiles, & fût capable de gouverner les plus grands Etats.

Tous ces hommages ne l'épanouïssoient pas beaucoup, elle s'ennuyoit aisément, & ne se desennuyoit pas de même. Un des Plénipotentiaires Etrangers la trouvant un jour assez mélancolique, s'offrit à lui aprendre l'Allemand pour charmer un peu ses ennuis: mais comme le remède ne lui parut pas efficace pour la nature de son mal, elle le remercia le plus poliment qu'il lui fut possible.

Cependant le Duc de Longueville remarquoit avec peine qu'après tout ce qu'il avoit mis en usage pour flatter les idées ambitieuses de sa Femme, elle étoit souvent triste & rêveuse, il ne lui reprocha point qu'il en soupçonnât le sujet, & ce ne fut jamais la conduite qu'il tint avec elle; mais il lui conseilla, pour varier un peu sa situation, de faire le voyage de la Hol-

lande, si voisine de Munster. Il l'assura que ce beau Païs étoit digne de sa curiosité, tant pour la richesse & l'agrément des Villes, que pour la police des Mœurs & la politique du Gouvernement.

Madame & Mademoiselle de Longueville partirent donc avec toute leur suite, nous ne ferons que toucher en passant cette promenade. Quand elles furent à Amsterdam, qui contient tant de choses curieuses, elle voulut aller à la Synagogue lorsque les Juifs s'y rassemblent. On leur montra les Livres de Moïse placés dans une armoire, à l'endroit où l'on place dans nos Eglises le Maître-Autel. Les Juifs firent prendre ces Livres à l'un de leurs Chantres, qui les ayant portés sur une espèce de Perron ou de Tribune au bas de la Synagogue, chanta quelques versets en Hébreu, & tous les Juifs ensuite chantèrent en Hébreu des Bénédictions à leurs Altesses, en sautant & gesticulant selon leur coutume.

Le jour de la Notre-Dame de Septembre, Madame de Longueville s'étant

tant trouvée à la Ville de Rhénen sur le bord du Rhin, voulut faire dire la Messe avant que de partir; mais les habitans ne le permirent pas, & il fallut l'aller dire en pleine campagne, où l'on dressa une table sur laquelle on mit une Pierre consacrée, que l'on avoit eu la précaution d'apporter.

Lorsqu'elle vint à la Haye, elle eut avec la Reine de Bohême, Mère des Princes Palatins, une entrevue, concertée comme une rencontre fortuite, dans les Jardins du Palais. La Reine étoit accompagnée de ses deux Filles; du Prince Maurice l'un de ses Fils; d'une Dame-d'honneur, & de quelques Hommes & Femmes en petit nombre. Madame & Mademoiselle de Longueville avoient avec elles leurs Dames & leurs Filles-d'honneur, & un grand nombre de Gentilshommes. Elles se rencontrèrent dans une allée en se promenant. Quand elles se furent saluées, Madame de Longueville se mit à la gauche de la Reine; & Mademoiselle de Longueville entre ses deux Filles. Après leur promenade, elle allèrent s'asseoir sous un berceau, Joly.

 où

où elles demeurèrent assez long-tems; & lorsque la Compagnie fut revenue dans la Maison, la Reine ayant baisé les deux Princesses, se retira. Le lendemain le Prince Maurice vint les visiter chez elles. En ce même jour se fit l'entrevue avec la Princesse d'Orange, Fille du Roi d'Angleterre. L'une & l'autre mangèrent en public dans le même salon, mais séparément; & Madame de Longueville, quoiqu'on ne se mît point à genoux pour lui donner à boire, étoit assurément servie avec une propreté plus délicate. Toutes deux, il faut l'avouer, sentoient bien leurs grandes Princesses, & soutenoient avec un air doux & naturel la dignité de leur naîssance.

Joly.

Madame de Longueville, à son retour à Munster, trouva le Prince son Mari toujours occupé des Négociations importantes dont il étoit chargé. Cependant, comme il voyoit que les Conférences avec les autres Plénipotentiaires n'avançoient pas beaucoup leur ouvrage, il prit la résolution de se faire faire un logement plus spacieux & plus commode. Le Cardinal Mazarin

le

le ſut; & quoiqu'il ne l'aimât pas, il ne put s'empêcher de lui en faire un compliment, dans une Lettre à Mr. Servien.

Tous ces grands préparatifs d'un plus vaſte Palais ne mettoient pas Madame de Longueville en plus belle humeur; mais ſi le mérite de ſon Mari ne faiſoit pas ſur elle d'aſſez tendres impreſſions, elle voyoit du-moins qu'il ſe concilioit l'eſtime de tout le monde. Il n'aimoit point le faſte, & quoiqu'il n'y eût que lui de Prince à Munſter, il ne ſortoit que dans un Caroſſe à deux chevaux comme à Paris; & les Plénipotentiaires, qui d'abord ne marchoient que dans un Caroſſe à ſix chevaux, ſe règlèrent ſur ſon exemple. Quant à la magnificence de ſes Officiers, de ſes Equipages & de ſa Table, il ſurpaſſoit tous les autres. Il étoit honnête à tout le monde, & ſe promenoit quelquefois dès heures entières tête nue ſur la grande place devant ſon Palais, pour écouter tous ceux qui venoient s'adreſſer à lui.

Madame de Longueville, qui ne manquoit pas de loiſir à Munſter, écri-

vit à l'Evêque de Vence, pour lui reprocher qu'il la négligeoit. Il fut charmé de ses reproches, & lui manda tout ce que la plus vive reconnoissance lui put inspirer. Il l'exhortoit à revenir en France, pour y règner au milieu de tant d'Amis illustres qui souhaitoient son retour. „ Ne vaut-il „ pas mieux, Madame, *lui dit-il*, que „ vous reveniez à l'Hôtel de Longue- „ ville, où vous êtes encore plus Plé- „ nipotentiaire qu'à Munster, chacun „ vous y souhaite cet hiver. Monsei- „ gneur votre Frère est revenu chargé „ de palmes, revenez couverte des „ mirtes de la Paix; car il me semble „ que ce n'est pas assez pour vous que „ des branches d'olivier. Je n'ôse „ m'expliquer davantage, de peur de „ vous dire une galanterie; c'est ce que „ je laisse aux Julies & aux Chape- „ lains &c.

Si Chapelain, comme nous l'aprend l'Evêque de Vence, étoit si grand admirateur de Madame de Longueville, elle fut bien ingrate à son admiration. Car un jour qu'on lui lisoit le Poëme de la Pucelle, & que l'on vouloit lui

en

en faire remarquer les beautés: *Oui*, dit-elle, *cela est fort beau*, *mais cela est bien ennuyeux*.

Vers le milieu du mois de Février Mr. de Longueville aprit la mort du Prince de Condé son Beau-Père, & tous les Ambassadeurs des Etats alliés à la France vinrent en faire des complimens à Madame de Longueville. Le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé par la mort de son Père, eut le Gouvernement de Bourgogne, & le Prince de Conti son Frère, celui de Champagne & de Brie, que le Duc d'Enguien avoit eu auparavant. Pour Madame de Longueville, devenue grosse à Munster, elle n'y voulut pas faire ses couches, & partit pour revenir en France. Quand elle fut à Noyon, elle trouva le Prince de Conti qui l'attendoit. Il venoit tout récemment d'achever les plus belles études que peut-être ait jamais fait un Prince à son âge, puisqu'à dix-sept ans il n'y avoit rien dans les Belles Lettres, dans la Philosophie, & même dans la Théologie, qui fût au-dessus de ses connoissances; & sur toutes ces matières il s'étoit plu-

Gazette de France.

sieurs

ſieurs fois fait admirer en public par les plus d. ctes Perſonnages & les plus illuſtres Prélats du Royaume. Une Sœur d'un ſi grand mérite l'attacha d'abord à elle par ſon éclatante réputation, mais dans la ſuite ce fut par les charmes de ſa perſonne.

Madame de Longueville, ſenſible à la gloire de deux Princes qui tenoient à elle de ſi près, étoit charmée de les voir ſi diſtingués en tout genre, & partager, ce ſemble entr'eux, les plus beaux talens.

Elle vint coucher à Chantilly, où Meſdames les Princeſſes Mère & Belle-Fille s'étoient rendues avec quelques autres Dames, pour l'y recevoir avec Mademoiſelle de Longueville, elles y demeurèrent juſqu'au 3 .de Mai. Madame la Princeſſe pendant ce tems-là fit grand' chère à ſa Compagnie; mais Madame de Longueville en arrivant s'étoit miſe au lit, où elle demeura tout le lendemain, parce qu'elle étoit groſſe. Toutes ces Princeſſes étant revenues à Paris, la Reine, pour faire plaiſir à Madame la Princeſſe qu'elle eſtimoit infiniment, & qu'elle

avoit

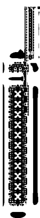
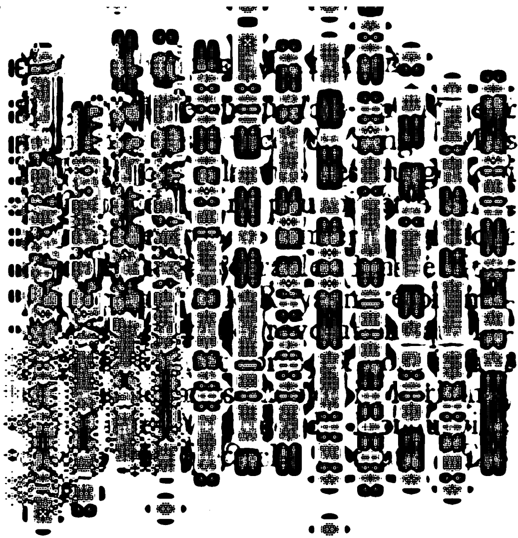
avoit auparavant choisi pour tenir le Roi sur les fonds avec le Cardinal Mazarin, voulut donner une fête à la Plénipotentiaire de Munster, en faisant représenter encore une fois la Tragédie d'Orphée, Pièce en Musique & à Machines, dont le Cardinal avoit fait la dépense pour en divertir la Cour. Il avoit fait venir de Rome dans ce dessein une *Signora Léonora* pour chanter devant la Reine, & un *Signor Torelli* pour faire des machines avec des changemens de Théatre; & l'on manda des Comédiens Italiens, qui représentèrent en musique la Pièce d'Orphée, dont les machines & les décorations coutèrent plus de quatre-cent-mille livres. Cette Pièce duroit plus de six heures, & pour une fois étoit fort belle à voir; mais sa grande longueur ennuyoit sans qu'on l'ôsât témoigner, & tel qui n'entendoit pas l'Italien n'en bougeoit, & l'admiroit par complaisance. La Reine elle-même n'en perdit pas une représentation, pendant les deux mois qu'elle fut jouée trois fois la semaine; tant elle prenoit soin de plaîre au Cardinal, & craignoit de

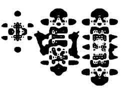
de le fâcher. C'eſt de ce pompeux Spectacle que fut régalée Madame de Longueville, qui rentrée dans les douceurs de ſa Patrie, fut contente d'y retrouver tout ce qui lui plaîſoit lorſqu'elle en partit; c'eſt-à-dire des converſations aſſaiſonnées à ſon goût, & mille occaſions d'exercer agréablement ſon eſprit. La réputation qu'elle s'étoit acquiſe durant ſon ſéjour à Munſter, augmenta de beaucoup celle qu'elle avoit en France avant ſon départ, en ſorte qu'elle devint plus que jamais l'Arbitre de tous les Ecrits qui parurent en public. La Nation Littéraire étoit alors partagée ſur le mérite de deux Sonnêts, l'un de Benſerade, & l'autre de Voiture. Toute la Cour étoit pour Benſerade; & le Prince de Conti, déjà bon Juge, ſoutenoit le même parti: mais Voiture avoit à Paris dans ſes intérêts de bons Connoiſſeurs; & Madame de Longueville, après avoir examiné & comparé les deux Sonnêts, s'étant déclarée pour Voiture par d'excellentes raiſons, elle vit revenir tout le monde à ſon ſentiment. Sarraſin voulant

lant lui faire plaisir, & confirmer la décision, fit cette glose ingénieuse qui renvoya le Job de Benserade sur son fumier.

Six ou sept mois après le retour de Madame de Longueville, elle accoucha d'une Princesse, qui ne vécut qu'environ quatre ans, & dont nous rapporterons la mort dans son tems.

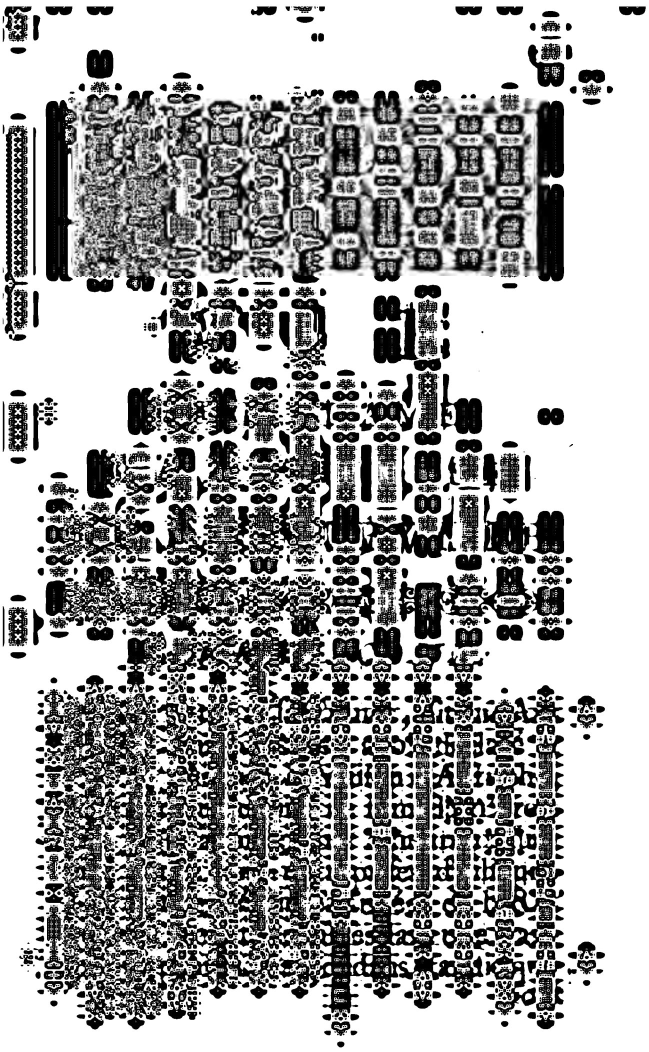
Cependant le Duc de Longueville continuoit ses Négociations à Munster; mais dans le tems qu'il travailloit de la meilleure foi du monde pour accélérer la Paix, il découvrit que de la part même de la France on y mettoit sourdement obstacle, & que Mr. Servien, par ordre du Ministre, facilitoit le Traité des Hollandois avec l'Espagne. Cette manœuvre le surprit, & sans en rien témoigner il demanda son rappel, qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Ainsi ayant mis dans un état à conclure entre l'Empire, la France & la Suède, la Paix qui se fit au Mois d'Octobre suivant, il revint à Paris vers le Mois d'Avril ou de Mai, & fut honorablement reçu de la Reine, qui lui donna place dans le Conseil,







La Roche-fou-cault. tout réüssissoit au-dehors. Mais comme c'est l'étoile de notre Nation de se lasser de son propre bonheur, & de se combattre elle-même quand elle ne trouve plus de résistance avec ses Ennemis étrangers, & que Dieu prescrit aux Empires de certaines bornes de puissance & de prospérité, nos Divisions Intestines nous firent perdre dans une campagne les conquêtes de plusieurs années. Ce fut dans cette disposition des choses que Madame de Longueville, alors âgée de vingt-neuf ans, commença pour son malheur d'entrer dans les Dissensions Civiles, & d'y prendre un si violent intérêt. Voici dans quelle situation elle trouva le Gouvernement.

Les Personnes qui dans ce tems-là figuroient plus que les autres à la Cour de France, ont été si bien dépeintes dans plusieurs excellens Mémoires imprimés, qu'il seroit inutile d'en retracer ici les caractères en détail.

Celui de la Reine ne lui donnoit peut-être pas toute l'habileté nécessaire pour l'Administration d'un grand Royaume, mais elle en avoit au-moins

les plus beaux dehors, & les plus propres à repréſenter le Perſonnage important qu'elle avoit à jouer.

Les irréſolutions & les foibles du Duc d'Orleans auroient, ce ſemble, moins paru, s'il avoit eu moins d'eſprit: ſes lumières ne faiſoient qu'éclairer ſes défauts.

A l'égard de Mr. le Prince, il ſe tenoit ferme ſur cette haute réputation qu'il s'étoit acquiſe de ſi bonne heure, & qu'il faiſoit bien valoir. Et dans le Cardinal Mazarin, la ſagacité, l'inſinuation, l'enjoûment, & les fonctions de Prémier Miniſtre, aſſortiſſoient à merveille avec le manège Italièn.

Pour les autres Membres du Conſeil, c'eſt-à-dire le Duc de Longueville, le Chancelier, le Surintendant, Chavigny, Servien, leurs avis dans les déliberations étoient comptés pour peu de choſe.

Parmi le reſte des Grands tout étoit calme, & il n'y en eut que deux qui ſe diſtinguèrent par un mérite ſupérieur, mais tout différent l'un de l'autre.

Le Coadjuteur de Paris, que son étendue d'esprit, ses ressources contre les obstacles, & sa hardiesse dans des entreprises ambitieuses, rendirent quelquefois redoutable; & le Prince de Marsillac, lequel, sans parler de tout ce qu'il y avoit en lui d'éclatant & de gracieux, possédoit éminemment le grand art de persuader & de plaîre.

Avant même la mort du Roi, ce Prince, malgré la domination despotique du Cardinal de Richelieu, s'étoit toujours tenu si fidèle à la Reine, qu'il avoit acquis assez de part à sa confiance & à son estime pour lui donner des conseils: & comme il avoit l'art de persuader, il lui fit prendre avec le Prince de Condé des engagemens propres à bien affermir l'autorité de sa Régence, quand elle commenceroit à l'exercer. Le mérite de ce jeune Prince, alors Duc d'Enguien, promettoit un brillant avenir, tel aussi qu'il le fut; & son intelligence avec la Reine continuant toujours, parut de plus en plus s'accroître pendant quatre ou cinq années.

Cependant cette Princesse, dès les pré-

prémiers jours de son Gouvernement, s'étant crue obligée de faire de grandes libéralités, avoit épuisé le Trésor Royal; & comme les dépenses de la Guerre avec l'Espagne absorboient les fonds à-mesure qu'on les amassoit, Emery, qui conduisoit les Finances, se vit contraint de recourir aux expédiens, & mit en usage les moyens les plus odieux. On sait qu'il poussa si loin les vexations, que le Parlement fut obligé de rendre ce fameux Arrêt d'Union, qui servit comme de signal à tous les Officiers intéressés à tous les Corps & à tous les Ordres, pour demander justice au Parlement. Personne n'ignore quelles en furent les suites, ni la prison de Broussel & de Blancménil, ni la journée des Barricades, après la nouvelle de la Bataille gagnée dans les Plaines de Lens par le Prince de Condé.

Quand ce Prince revint de l'Armée, ce fut à qui l'entraîneroit dans ses intérêts. La Reine, qui comptoit sur lui, fut informée de tous les efforts que faisoient les Frondeurs pour se l'attirer, & de son côté redoubla tous *La Barde.*

ſes ſoins pour conſerver au Roi ſon Fils ce puiſſant ſecours. Elle n'épargna ni les prières, ni les larmes. Elle l'appella cent & cent fois ſon troiſième Fils, & lui dit que ſa valeur ſoutenoit toutes ſes eſpérances. Le Roi lui-même, que le Roi & la Reine avoient prévenu, l'embraſſa, le pria, le conjura de ne pas ſouffrir, puiſqu'il tiroit ſon origine d'un même ſang, qu'à ſa vue la Majeſté Royale courût riſque d'être dégradée, & le Cardinal Mazarin lui promit en même tems qu'il ne feroit rien que ſelon ſes volontés. Ce diſcours, & divers autres de même nature, perſuadèrent au Prince de Condé qu'il devoit ſe déterminer à défendre la Reine & le jeune Roi. Rien n'étoit plus juſte ni plus honorable pour lui que cette réſolution, qui d'ailleurs lui faiſoit enviſager de plus grands avantages que les Frondeurs ne lui en auroient pu faire. Car plus la Reine & le Cardinal avoient beſoin d'être ſecourus, plus il ſembloit à ce jeune Prince qu'il en obtiendroit aiſément ce qui regardoit ſes intérêts, ſa réputation & ſa gloire; ce qui pouvoit contribuer

tribuer à la fortune de ses Amis, & à l'élever enfin lui-même à un degré d'autorité d'où personne ne le pourroit faire décheoir.

La Cour avoit paru mollir après la journée des Barricades, & c'en étoit assez pour rendre le Peuple insolent. On chercha donc des tempérammens pour calmer les Esprits, toujours agités de part & d'autre. Le Parlement proposa divers moyens, qui ne furent point goûtés à la Cour; & la Reine, ne voyant pas que l'on se disposât à suivre ses intentions, emmena le Roi à Ruël, elle y reçut différentes Députations du Parlement. Cette Compagnie dressa, & dicta au nom du Roi, une Déclaration qui se publia, & dans laquelle il étoit dit qu'aucuns Sujets du Roi, de quelque qualité & condition qu'ils fussent, ne seroient à l'avenir traités criminellement, que selon les formes prescrites par les Loix du Royaume. Tout parut se pacifier, & le Roi revint à Paris, mais le calme ne dura pas long-tems. Le Parlement se crut obligé de se rassembler, afin de pourvoir à l'exécution de cette Dé-

rée de son esprit: mais elle comprit que pour donner plus de succès & plus d'éclat à ses entreprises, elle avoit aussi besoin du Prince de Condé. Nous avons déjà vu que quand elle partit pour Munster, elle s'étoit séparée d'avec lui fort mécontente des avis qu'il avoit voulu lui donner: & comme à son retour la cause de la brouillerie subsistoit toujours, ce ressentiment continuoit de-même: mais elle se persuada qu'une passion farouche comme la colère, devoit être sacrifiée aux passions flatteuses qui la dominoient alors. Elle fit donc les prémières avances de la réconciliation, & s'ouvrit pathétiquement au Prince de Condé, qui la rejetta tout d'un coup, & lui représenta les engagemens où il étoit avec la Reine. Comme Madame de Longueville étoit si prévenue de ses idées qu'elle ne comprenoit pas qu'on pût résister à ce qu'elle proposoit, & qu'elle s'étoit attendue à gouverner ses deux Frères, elle s'irrita vivement contre Mr. le Prince, qui n'ayant pas l'humeur patiente s'emporta contr'elle dans les termes les plus piquans. La mutuelle

le aliénation ne fit qu'augmenter de jour en jour, & les discours qu'ils tenoient l'un de l'autre ne respiroient que le mépris & la haine.

Le Coadjuteur de Paris, qui n'ignoroit pas cette dissension, tâcha d'en profiter. On sait qu'il étoit entreprenant, & comme il devinoit où tendoient les désirs ambitieux de cette Princesse, ayant mis dans une visite qu'il lui rendit la conversation sur les Troubles de l'Etat, il lui fit entrevoir le rang qu'elle pourroit tenir dans les conjonctures présentes; & qu'ayant entre les mains le Prince de Conti dont elle étoit maîtresse absolue, elle n'avoit qu'à le mettre à la tête d'un Parti, qui deviendroit pour ainsi dire le Modérateur entre les Frondeurs & les Mazarins; mais ce ne fut pas le Coadjuteur qui dans la suite en dirigea la manœuvre pour ce qui regardoit cette Princesse.

Le Prince de Marsillac, après avoir prêté serment entre les mains du Roi pour le Gouvernement de Poitou, étoit allé en prendre possession, & à son retour il avoit trouvé Madame de

Longueville dans les dispositions les plus favorables à ses desseins. Nous avons dit plus haut, qu'avant qu'elle fît son voyage de Munster, il étoit avec elle dans une liaison naissante qui présageoit de certaines suites. Personne n'étoit plus capable que lui de conduire une intrigue contre la Cour, dont il n'avoit pas lieu d'être content. Car la Reine qui, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus au commencement de la Régence, lui avoit promis le Gouvernement du Havre de Grace, lui manqua de parole, parce que le Cardinal Mazarin l'avoit empêchée de la tenir. Le Prince de Marsillac fut si sensible à ce changement de la Reine, qu'il en négligea les intérêts, & résolut de s'en venger. Lors donc qu'il vit Madame de Longueville dans des sentimens si conformes aux siens, il eut soin de l'y fortifier. Outre son excellent génie, sa probité, sa bonne mine, il avoit l'art de s'insinuer dans les esprits par les plus éblouïssans discours, & par les tours les plus séduisans. Il fit donc entendre à cette Princesse, quelle gloi-

re

re elle alloit acquérir en devenant l'Arbitre & le prémier Mobile de toutes les Affaires & de tous lès Evènemens qui troubloient alors le Royaume. Il eſt vrai que ſon indolence la rendoit peu diſpoſée aux diſcuſſions d'une politique épineuſe; mais le Prince de Marſillac s'offrant à débrouiller les difficultés, il ranima ſes déſirs. Il ſavoit combien elle avoit d'envie de traverſer Mr. le Prince, qui dans ſes diſcours ne la ménageoit ſur rien. Il lui perſuada donc qu'en oppoſant au Prince de Condé le Prince de Conti, qui ſeroit Chef du Parti contraire, & ne feroit rien que par les ordres d'une Sœur qu'il reſpectoit d'une façon ſi particulière, elle feroit face à la Régence, & lui impoſeroit des loix.

La Ducheſſe de Longueville, enchantée agréablement de ces idées, s'abandonna ſans réſerve à tous les deſſeins du Prince de Marſillac. Quand elle s'étoit une fois attachée à quelqu'un qu'elle croyoit digne de ſon eſtime, elle ne penſoit plus que d'après lui. Cet Eſprit fièr & dédaigneux, comme nous l'avons dit déjà, ſe transformoit tout-

furent arrêtés long-tems par les Bourgeois à la Porte St. Honoré, le Coadjuteur les vint faire entrer, & les mena descendre à l'Hôtel de Longueville: mais comme le Peuple se défie naturellement des Grands, parce que d'ordinaire il est la victime de leurs intérêts, le Coadjuteur remarquoit que la Bourgeoisie étoit toujours agitée de soupçons, malgré les démarches du Prince de Conti, qui depuis son arrivée s'étoit fait voir publiquement sans gardes & sans suite, & s'étoit offert au Parlement de la meilleure foi du monde. Ainsi ce Prélat, pour rassurer les Esprits, se hâta d'aller prendre Madame de Longueville & Madame de Bouillon avec leurs Enfans, pour les mener à l'Hôtel de Ville. Le Peuple, à la vue de ces magnifiques Otages que l'on mettoit entre ses mains, fut dans le ravissement. „ Imaginez „ vous, *dit le Cardinal de Retz*, ces „ deux Personnes sur le perron de „ l'Hôtel de Ville, plus belles, en ce „ qu'elles paroîssoient négligées, quoi- „ qu'elles ne le fûssent pas. Elles te- „ noient chacune entre leurs bras un

„ de

„ de leurs Enfans, qui étoient beaux
„ comme leurs Mères. La Grève
„ étoit pleine de peuple jusqu'au des-
„ sus des toits, tous les hommes jet-
„ toient des cris de joie, & les femmes
„ pleuroient de tendresse.

Cette résidence de Madame de Longueville dans ce lieu, où elle étoit venue de si bonne grace se renfermer, tranquilisoit les Parisiens. Tout ce qu'il y avoit à Paris de Seigneurs opposés au Cardinal, faisoient assidûment leur cour à cette Princesse. Le Duc d'Elbeuf, le Duc de Bouillon, le Prince de Marsillac, le Marquis de Noirmoutier, les Magistrats déclarés contre le Ministre, tous se rendirent à l'appartement de Madame de Longueville, & en sa présence on y faisoit tantôt des délibérations sérieuses sur le cours des Evènemens, tantôt des dissertations amusantes pour délasser les Esprits.

Un jour le Marquis de Noirmoutier sortit avec 500. chevaux, pour pousser quelques Escarmoucheurs des Troupes que l'on appelloit Mazarines; & lorsqu'il revint avec de Laigues & La

Boulaie, ils entrèrent tout cuirassés dans la chambre de Madame de Longueville, toute pleine de Dames & de Guerriers avec leurs écharpes bleues. Le concert des Violons dans les Salles, & le bruit des Tambours dans la Place, formoient une fête militaire & galante qui donnoit beaucoup de plaisir.

Gazette de France. Il règnoit dans Paris un grand ordre, & la police y étoit aussi régulièrement observée, que si l'on eût été dans une profonde paix. On en vit paroître un bel exemple, quand Madame de Longueville, la nuit du 28. au 29. Janvier, sur les 11. heures & demi, accoucha heureusement d'un Prince. Le lendemain elle fit prier le Président Le Féron, Prévôt des Marchands, de tenir son Fils sur les fonds avec la Duchesse de Bouillon. Le Magistrat voulut donner à cette action le plus de solemnité qu'il se roit possible. Après avoir ordonné la marche, ils partirent de l'Hôtel de Ville accompagnés des Echevins dans leurs robes de cérémonie, assistés de plusieurs Conseillers de Ville, & des

des Huissiers revêtus de leurs robes & livrées. Le Prévôt des Marchands donnoit la main à la Duchesse de Bouillon, ayant à leur tête tous les Archers de Ville en habits uniformes, avec leurs Officiers. Tout le Cortège alloit à pied au bruit des tambours & au son des trompettes jusqu'à l'Eglise St. Jean, où le Coadjuteur de Paris les attendoit à la porte avec le Curé de la Paroisse, pour les recevoir. Quand ils eurent été conduits aux Fonds Baptismaux, il se fit beaucoup de complimens pour se déférer l'un à l'autre la nomination; mais le Prélat termina les politesses, en décidant que le Prévôt des Marchands devoit imposer le nom à l'Enfant, qui fut nommé *Charles Paris*, à cause du lieu où il étoit né, conformément à la coutume observée de tout tems, d'imposer aux Enfans des noms convenables aux circonstances & aux accidens de leur naissance, pour en conserver la mémoire à la Postérité.

La Cérémonie achevée, le Marquis de Noirmoutier prit l'Enfant pour

le porter jusqu'au lit de la Mère, & l'on s'en retourna dans le même ordre jusqu'à la Maison de Ville, d'où le nouveau Prince fut sur le champ conduit dans un carosse à l'Hôtel de Longueville, accompagné seulement de ses Nourrices, de ses Femmes, & des Demoiselles de sa suite. Le Président Le Féron & les Echevins n'étant point avertis de ce départ, en firent leurs plaintes respectueuses, & temoignèrent leur déplaisir de n'avoir pas eu le tems de donner à cet Evènement toute la magnificence qui lui étoit due; mais la Duchesse de Longueville n'avoit pas voulu qu'il y eût plus d'éclat dans cette action, afin qu'elle parût plus conforme à la conjoncture présente.

Cependant à St. Germain le départ du Prince de Conty n'avoit pas laissé d'allarmer la Reine. Elle vit entrer de grand matin dans sa chambre Madame la Princesse Douairière, qui lui cria dès la porte : *Madame, je vous demande pardon, donnez-moi des gardes, faites-moi mettre en prison.* La Reine, fort surprise de ce discours, se leva sur

ſur ſon ſéant, & lui demanda fort troublée ce qu'elle vouloit dire. La Princeſſe s'approchant, & ſe jettant à genoux à la ruelle de ſon lit: *Madame*, lui dit-elle, *je ſuis la plus malheureuſe perſonne du monde, mon Fils le Prince de Conti & Mr. de Longueville ſe ſont jettés cette nuit dans Paris.* La Reine demeura immobile & ſans parler durant quelque tems; car elle appréhenda qu'il n'y eût de l'intelligence entre les deux Frères: mais Mr. le Prince, pour la guérir de ſes ſoupçons, preſſa Paris de fort près, & mit aux environs les troupes du Roi diſtribuées en divers quartiers. Comme la Reine ne ſe calmoit pas encore, parce que le Cardinal avoit encore peur, le Prince de Condé, pour les deſabuſer, jettoit feu & flamme contre Madame de Longueville, qu'il déchiroit ſans nul ménagement, & faiſoit des railleries cruelles de ſon Frère, le Prince de Conti.

Le détail de tout ce qui ſe paſſa pendant les trois mois que dura le Blocus de Paris, ſeroit inutile à rapporter. On l'a vu dans une infinité de

bons *Mémoires*. Nous prétendons seulement exposer l'intérêt que Madame de Longueville prenoit à tous ces troubles, & les égards que l'on avoit pour tout ce qu'elle trouvoit à propos de décider.

Il y avoit de part & d'autre durant ces révolutions, différens motifs qui faisoient agir selon les différentes vues des personnes intéressées. D'un côté, c'étoit dans le Parlement le désir de tout pacifier, & de rémédier à tout. A l'égard des Seigneurs qui s'étoient détachés de la Cour, les projets particuliers & personnels de leur ambition, étoient voilés sous le prétexte de ce qu'ils appelloient *trop d'audace* dans les démarches du Parlement. Et quant au Peuple, il s'abandonnoit à des espérances imaginaires d'un meilleur sort. D'un autre côté, la Reine avoit à soutenir la gloire de son Administration que l'on attaquoit, les Princes vouloient la partager avec elle, ou peut-être la diriger. Le Cardinal Mazarin, enveloppé dans les ruses de sa politique, cachoit l'envie de se maintenir sous le prétendu zè-

le de rendre son ancien lustre à l'Autorité Souveraine : & au milieu de tous ces divers intérêts, Madame de Longueville avoit les siens ; car c'étoit pour elle quelque chose d'assez flatteur, que de se représenter le Parlement attentif à ne lui point déplaîre, tant de Seigneurs dévoués à ses intentions, tout un Peuple si nombreux dans la Capitale soumis à ses ordres, la Reine elle-même allarmée de ses entreprises, un aussi grand Héros que son Frère obligé de la redouter, & le prémier Ministre d'Etat incertain de sa destinée.

Les Seigneurs opposés au Cardinal Mazarin signèrent un engagement mutuel. Les principaux d'entr'eux étoient MM. de Bouillon, de la Mothe, de Noirmoutier, de Vitry, de Brissac, de Marsillac, de Laigues, de Fiesque, & beaucoup d'autres, & surtout Mr. de Beaufort, qui l'année précédente s'étoit sauvé du Château de Vincennes, où il avoit été retenu prisonnier pendant cinq ans. Après avoir erré en plusieurs lieux depuis son évasion, si-tôt qu'il eut apris

cette révolution, il étoit revenu à Paris, où les Conſeils ſe tenoient tous les jours dans la chambre de Madame de Longueville. On y rapportoit les réſultats des ſéances du Parlement, les divers mouvemens des Armées, & l'on y concertoit toutes les meſures. Cette Princeſſe prenoit tant de plaiſir aux brillantes délibérations qui ſe formoient ſous ſes yeux, que malgré les précautions néceſſaires aux inconvéniens de ſes couches, elle ne paſſa preſque pas de jour ſans entendre faire les rapports & dire ſon avis, quoiqu'elle fût naturellement très-délicate; mais la joie lui donnoit des forces. Il y eut néanmoins quelques Seigneurs avec qui la Cour ne laiſſa pas d'avoir de ſourdes pratiques pour entrer en Négociation. Le Prince de Marſillac, qui vouloit parvenir à quelque poſte éminent, fit en ſecret quelques tentatives; & comme ſes mouvemens règloient ceux de Madame de Longueville, il la rendoit pendant ce tems-là moins empreſſée d'aller en avant, au grand regret de

tout

tout le Parti : mais quand l'Envoyé de l'Archiduc fut arrivé pour offrir les secours d'Espagne au Parlement & aux Parisiens, cette Princesse & le Prince de Marsillac voyant que les accommodemens qu'ils avoient cru ménager avec la Cour avoient manqué, voulurent s'engager presque sans restriction avec les Espagnols, & peu s'en fallut qu'ils ne le fissent.

Dès que le Duc de Longueville fut parti de St. Germain, la Reine l'avoit fait déclarer rebelle, & elle avoit donné son Gouvernement au Comte d'Harcourt. Cependant, quelque tems après qu'il eut quité la Cour, il étoit retourné en Normandie, apparemment par le conseil de sa Femme, pour y rassembler des troupes. Le Prince de Conti dit au Parlement, que son Beau-Frère lui mandoit d'assurer la compagnie qu'il partiroit de Rouën sans différer le 15. Mars, avec 7000. hommes d'Infanterie & 3000. Chevaux, & qu'il iroit droit à St. Germain. Cette nouvelle donna beaucoup de joie aux Frondeurs, & l'on s'assembla vers le minuit à l'Hôtel de

Ville dans la chambre du Prince de Conti, pour ſigner le Traité avec l'Envoyé de l'Archiduc.

Ce qui donnoit encore un ſurcroît de confiance aux Pariſiens, c'étoit la nouvelle que Mr. de Bouillon avoit reçue de ſon Frère Mr. de Turenne; qui promettoit le ſecours de ſon armée, & mandoit qu'il la faiſoit avancer. La Cour fut conſternée de cet incident. Mr. le Cardinal, ſans ſe décourager, fit continuer les Conférences de Ruël, où l'on négocioit pour la Paix, & où ſe rendoient les Députés du Parlement; & tandis qu'il entretenoit ces Négociations, il envoya huit ou neuf mille livres en Allemagne, pour diſtribuer aux troupes de Mr. de Turenne, leſquelles rentrèrent ſous l'obéiſſance du Roi, & s'allèrent joindre à Derlach, Officier Allemand au Service de France.

Madame de Longueville ne ſe laſſoit pas de dominer dans Paris; mais ce contretems fit comprendre aux Pariſiens, qu'il falloit ſe déterminer aux voies de conciliation. La Paix fut donc ſignée le 11. Mars. Tous les

Dé-

Députés du Parlement, après beaucoup de difficultés, consentirent que le Cardinal y signât avec Mr. le Duc d'Orleans & Mr. le Prince, qui étoient les Députés nommés par le Roi; & d'un autre côté, le Prémier Président & le Président de Même. Il suffit de dire qu'entre plusieurs Articles qui furent dressés, il y en avoit un qui portoit que le Prince de Conti, les Princes, les Ducs, & tous ceux sans exception qui avoient pris les armes, n'en pourroient être recherchés sous quelque prétexte que ce pût être. On a passé rapidement sur tous ces faits, qui ne sont ignorés de personne.

Quand les Généraux, après avoir tenu plusieurs conseils dans la chambre de Madame de Longueville, eurent levé toutes les difficultés qui restoient, ils se disposèrent à prendre la route de St. Germain. Le Prince de Conti fut le prémier qui sortit de Paris, pour aller saluer la Reine. Après les complimens ordinaires Madame la Princesse lui fit embrasser le Cardinal, & rendit leur con-

conversation la plus animée qu'elle put. Mr. le Duc d'Orleans présenta le Duc de Beaufort. Le Prince de Conti, après avoir satisfait pour lui, présenta le Duc de Bouillon, le Prince de Marsillac, le Comte de Maure, & beaucoup d'autres que la Reine reçut assez froidement.

Il y avoit eu auparavant une entrevue à Chaillot, où le Prince de Condé s'étoit rendu pour y embrasser le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville. Ils se firent mille caresses; car entre les personnes de ce haut rang, les réconciliations sont bientôt faites, quand la politique les fait faire, ou que l'on s'en tient quitte avec les dehors. Trois jours après le Prince de Conti retourna encore à Chaillot, où il traita magnifiquement Mr. le Prince & Madame la Duchesse de Longueville. Si-tôt que l'accommodement avoit été conclu, le Duc d'Orleans étoit revenu à Paris, où le Peuple avoit été charmé de le revoir: mais Mr. le Prince n'y fut pas reçu avec les mêmes témoignages de joie, il s'en apperçut, & Madame

de Longueville en prit occasion d'entrer avec lui dans quelques éclaircissemens.

Elle employa toute son adresse pour le détacher des intérêts de la Reine. Elle lui fit comprendre qu'il avoit tort de se desunir d'avec sa Maison, & qu'elle pourroit lui être utile pour le rendre encore plus puissant & plus élevé qu'il n'étoit. Elle lui fit voir que le Prince de Conti pour ne s'en être pas détaché, en avoit retiré de grands avantages, & qu'elle avoit conduit ce jeune Prince à cette haute considération. Le Prince de Condé reconnut que sa Sœur étoit digne d'être écoutée, & il prit tant de goût aux flatteuses illusions de cette Princesse, qu'il se réunit avec elle par de nouveaux liens.

Madame la Princesse étoit allée à Paris, pour revoir Madame de Longueville, & se rejoindre à ses Enfans. On crut qu'elle avoit pris un peu de leurs sentimens, parce qu'elle s'étoit imaginée que la Reine avoit méprisé sa douleur à St. Germain, quand le Prince de Conti s'en éloigna. D'ailleurs

on

on prétend qu'elle fut ravie de cette merveilleuse réputation où sa Fille étoit parvenue, & qu'elle fut, de concert avec elle, pour travailler unanimement à dégoûter Mr. le Prince des liaisons que jusqu'alors il avoit eues avec la Reine & son Ministre.

Mr. de Longueville, qui n'avoit garde de manquer à reparoître comme les autres, revint de Normandie avec une grande suite d'Officiers & de Gentilshommes. Il s'en alla rendre ses devoirs à la Reine, qui le reçut si gravement qu'il en parut interdit, & ne put jamais lui dire deux paroles suivies. C'étoit un Prince d'un grand mérite, mais que les reproches intérieurs rendoient honteux de ce qu'il avoit fait.

Enfin Madame de Longueville, qui sans-doute avoit aussi des remords à sa façon, comprit qu'elle ne pouvoit se dispenser d'aller à St. Germain pour saluer la Reine; mais elle n'y voulut point aller en supliante. Elle lui fit dire, comme auroit pu faire une Reine Etrangère, le tems & l'heure qu'elle iroit, & se conduisit avec tant
de

de hauteur, qu'elle se fit attendre deux ou trois heures, ce qui causa beaucoup de peine à Mr. le Prince. Mais il faut convenir que quand elle parut avec Mademoiselle de Longueville, sa fierté se démentit, & lui refusa des ressources.

La Cour étoit très-nombreuse, & la Reine se tenoit au lit pour se réparer de toutes ses fatigues. On fut curieux d'entendre ce que diroit une Princesse d'un esprit aussi supérieur, & de voir si elle seroit plus éloquente que son Mari. Elle étoit naturellement timide, & fort sujette à rougir. Toute sa capacité ne la sauva pas de l'embarras qu'elle eut. En abordant la Reine, il lui prit un tremblement si grand, qu'on auroit cru qu'elle avoit la fièvre. On n'entendit rien que *Madame*, le reste fut prononcé si bas, que la Reine, qui écoutoit avec aplication ce qu'elle lui disoit, n'y put jamais rien comprendre. Mademoiselle de Longueville se contenta de baiser le drap du lit. Quand elles furent toutes deux assises, on s'entretint de su-

ſujets frivoles ; & cette viſite ſi sè-chement paſſée ne ſervit qu'à augmenter le reſſentiment que la Reine avoit contre cette Princeſſe ; qui, n'ayant jamais pris ſoin de lui plaire, ne lui plaiſoit pas non plus. Cette entrevue étoit aſſurément gênante pour Madame de Longueville, après le rolle qu'elle venoit de jouer dans Paris. Car en de pareilles conjonctures, plus on a d'eſprit & plus aiſément on ſe déconcerte.

Le Duc de Longueville étoit venu faire un tour à Paris, durant l'abſence de ſa Femme ; & quand elle y revint, elle aprit que le Coadjuteur lui avoit rendu de mauvais offices auprès de ſon Mari. Elle s'en plaignit à quelques perſonnes, qui le raportèrent au Prélat. Il s'en juſtifia par l'entremiſe d'un Ami commun, & vint enſuite rendre viſite à cette Princeſſe. Elle le reçut fort bien, lui déclarant néanmoins que l'on avoit de grands ſujets de ſe plaindre de lui, mais que c'étoient de ces choſes qui ne ſe diſoient point, & qu'il ne les ignoroit pas : puis elle ajouta, qu'elle étoit pré-

prête à rentrer en liaison avec lui & avec ses Amis. Elle lui donna d'un de ses gands sur le visage, & lui dit quand il sortit, *m'entendez-vous bien?* Le Coadjuteur, touchant ces Amis dont elle lui avoit parlé, n'ayant répondu qu'en termes généraux, elle retomba pour lui dans une froideur qui passa bien-tôt jusqu'à la haine. Elle ne redoutoit pas beaucoup ce qu'on pouvoit rapporter contre elle à son Mari; car elle savoit qu'elle étoit tendrement aimée, & elle avoit sur lui un pouvoir si surprenant, que malgré les petits incidens qui l'auroient pu mécontenter tout modéré qu'il étoit, elle lui fit dire un jour que s'il s'avisoit de trouver à redire à sa conduite, elle le rendroit le plus malheureux de tous les hommes: c'est ce que rapporte dans ses *Mémoires* la Duchesse de Nemours, qui ne parle pas fort avantageusement de sa Belle-Mère.

Madame de Longueville avoit pris le même empire sur Mr. le Prince; & depuis qu'elle se fut emparée de son esprit, il changea de manières avec

le Cardinal, dont les politesses ne le touchoient plus.

Quoique la Paix fût signée dès le 1. Avril entre la Cour & les Frondeurs, le Roi ni la Reine n'avoient point eu d'impatience de revenir dans une Ville où tout respiroit encore un air de révolte. Les Guerres Etrangères, & les autres Affaires de l'Etat, avoient engagé la Cour à séjourner quelque tems à Compiègne, où la Reine continuoit ses pieux exercices chez les Carmélites, fondées en cette Ville par Madame la Princesse, qui en avoit fait, à ce qu'on dit, le plus beau Monastère de l'Ordre. La Duchesse de Longueville, peu curieuse de se trouver où étoit la Reine, dont elle savoit bien qu'elle n'étoit pas aimée, n'avoit nul empressement d'aller lui faire sa cour, & s'en consoloit ailleurs avec d'illustres Amis, qui prenoient soin de lui fournir tous les amusemens de son goût.

Enfin, après trois mois d'absence, le Roi fut reçu dans Paris avec des acclamations de joie qui firent un ex-

trême plaisir à la Reine: Elle avoit un peu malicieusement destiné le Prince de Conti pour être mis à une portière du carosse avec le Cardinal Mazarin; mais Madame de Longueville, informée de ce projet, empêcha son Frère de donner dans ce piège, & le fit partir de Compiègne quelques jours avant Leurs Majestés. Rien ne fait mieux voir le fondement qu'il faut faire sur la haine ou sur l'affection du Peuple, que la manière dont le Cardinal fut accueilli des Parisiens: car à cette entrée, ils lui dirent tout ce qu'on peut imaginer de plus tendre & de plus obligeant, pour le remercier à haute voix de leur avoir ramené leur Roi.

Comme il commençoit sa onzième année, le Peuple de Paris à cette occasion eut envie de lui donner un Bal à l'Hôtel de Ville; & la Reine y consentit, pourvu que ce fût un Bal de jour. Toutes les Dames disposèrent leur parure avec le plus de magnificence qu'il leur fut possible. Madame de Longueville, que le dépit de voir le Roi & la Reine dans Paris

retenoit à Chantilli ſous prétexte d'y prendre des eaux, voulut ſe ſervir de la conjoncture pour y revenir avec agrément. Comme elle avoit dominé dans l'Hôtel de Ville pendant le Blocus, & commandé dans cette Capitale, c'étoit ſans-doute pour elle quelque choſe de bien ſenſible, d'y voir ſa puiſſance effacée par l'Autorité Souveraine. Ainſi, pour guérir ce dégoût, elle déſira que la Reine l'envoyât inviter au Bal, & l'en fit prier par Madame la Princeſſe ſa Mère, & par d'autres Perſonnes de ſes Amis. Mais la Reine, qui n'avoit nulle envie de l'obliger, répondit froidement à Madame la Princeſſe, qu'elle craignoit de l'incommoder. Il fallut enfin que Mr. le Prince s'en mêlât de concert avec ſa Mère, afin qu'il parût au public que malgré les diviſions précédentes, Madame de Longueville étoit recherchée par la Reine, qui ſe rendit aux dernières attaques, & qui dit *qu'elle s'étonnoit que cette importante Madame de Longueville eût tant fait d'efforts pour obtenir ſi peu de choſe.*

Les Peuples de Paris furent char-

més de revoir paroître avec tant d'éclat, dans cette Assemblée, une Princesse qui les avoit protégés si hautement; & de son côté Madame de Longueville sçut bien soutenir, par un certain air de confiance, la réputation qu'elle s'étoit acquise.

Mr. le Prince en étoit ébloui tout le prémier, & ne se conduisoit plus que par ses avis, qui ne le disposoient pas favorablement pour le Cardinal. Après les mauvais pas dont ce Prince avoit tiré cette Eminence, ils se croyoit en droit d'en tout espérer. Il lui avoit demandé le Gouvernement du Pont de Larche pour son Beau-Frère le Duc de Longueville, & le Cardinal ne sembloit pas y être opposé d'abord, mais il s'y opposa dans la suite, & dit que la Reine ne pouvoit y consentir. Mr. le Prince, très-mécontent de ce discours, lui fit annoncer qu'il se déclaroit son ennemi, & qu'il ne le verroit plus qu'au Conseil; & le Cardinal lui fit répondre, qu'il étoit bien étrange qu'il se laissât ainsi gouverner par Madame sa Sœur, après tout ce que lui-même en avoit

dit. Cette réponse déplût fort au Prince de Condé ; car il ne vouloit pas laisser croire qu'on le gouvernât ; mais elle fut très-agréable à Madame de Longueville. Rien n'étoit plus flatteur pour un cœur comme le sien.

La Reine apperçut enfin dans ce Prince une conduite qui commença à l'inquiéter. Elle savoit que le Duc de Longueville n'étoit pas content, que le Prince de Conti ne l'étoit pas davantage, & que Madame de Longueville les tenoit tous trois dans des dispositions très-dangereuses pour la tranquilité de l'Etat. Après bien des irrésolutions de la part de la Reine & du Ministre, il fallut donner le Pont de Larche au Duc de Longueville, pour appaiser Mr. le Prince, qui peut-être auroit été satisfait, si Madame de Longueville n'avoit continué de l'obséder, & de lui dire que le mariage d'une Nièce du Cardinal avec le Fils du Duc de Vendôme ne se devoit point souffrir ; car l'on parloit alors de faire épouser au Duc de Mercœur une de Mes-

Mesdemoiſelles Mancini. Le Prince de Condé ne ſe ſoucioit pas beaucoup que ce mariage ſe fît ou non; mais Madame de Longueville lui faiſoit entendre que le Duc de Vendôme étant leur ennemi, ſi ſon Fils épouſoit la Nièce du Miniſtre, la Maiſon de Condé n'auroit plus de part aux graces de la Cour.

Loin d'être contente d'avoir eu le Pont de Larche pour ſon Mari, comme elle étoit encore plus vive ſur les intérêts du Prince de Marſillac, elle ſe donna tant de mouvemens, qu'elle lui fit avoir l'entrée du Louvre pour ſon caroſſe, & le tabouret pour ſa Femme. Ce privilège, hors d'uſage, révolta toute la Nobleſſe du Royaume. Ils s'aſſemblèrent & ſe choiſirent un Chef, qui fut le Maréchal de l'Hôpital. Ils allèrent à la Reine pour défendre leurs droits, & furent favorablement écoutés par cette Princeſſe, qui n'avoit accordé cette diſtinction au Prince de Marſillac que par complaiſance pour la Maiſon de Condé, contre laquelle en cette occaſion toute la Nobleſſe ne pût s'empêcher de

paroître si mal disposée, que les deux Princes & la Duchesse de Longueville furent obligés de recourir à l'Autorité Royale. Le Prince de Marsillac voyant tout le desordre qu'il caufoit, fut trouver Mr. le Prince, & lui dit qu'il aimoit mieux se désister que d'être auteur de tant de troubles; mais ce Prince lui répondit qu'il falloit soutenir ce que l'on avoit obtenu. Madame de Longueville, qui l'avoit envoyé faire cette déclaration, fut ravie que son Frère ne l'eût pas goûtée. Cependant la Noblesse continua de faire un si grand bruit, & conduisit ses poursuites avec tant de prudence & de fermeté, qu'après avoir intéressé les Princes & les Ducs dans leur affaire, on révoqua l'entrée du carosse & le tabouret.

Toutes ces distinctions que Madame de Longueville avoit ouvertement sollicitées, donnèrent lieu à des discours fort desagréables pour elle; & le ressentiment qu'elle & Mr. le Prince témoignèrent contre le Cardinal, fit aisément connoître à ce Ministre que les complaisances de toute cette Mai-

ſon pour lui, n'avoient été qu'une feinte, dans le deſſein d'engager la Reine à donner au Prince de Marſillac le Brevet que l'on demandoit. Ainſi les politeſſes contrefaites que le Frère & la Sœur avoient eues pour ſon Eminence, lui firent juger qu'il n'en devoit jamais eſpérer une ſincère réconciliation.

Il fut expoſé bien-tôt après à de nouvelles inquiétudes, que lui cauſa Madame de Longueville, qui voulut marier Madame de Pons ſon Amie avec le jeune Duc de Richelieu, Gouverneur du Havre de Grace, Place importante dans le Gouvernement de Mr. de Longueville, qui pouvant en faire uſage à ſon gré par les liaiſons qu'ils avoient enſemble, ſeroit devenu maître abſolu de la Normandie. La Princeſſe ſa Femme aimoit Madame de Pons, non ſeulement pour ſon propre mérite, mais comme Sœur de Mademoiſelle du Vigean, dont elle envioit quelquefois l'heureuſe deſtinée. Ce mariage ſe conclut ſans l'agrément du Roi, parce que Mr. le Prince ayant dit qu'il en faiſoit ſon affaire,

 il

il se rendit à Trie chez le Duc de Longuéville, où le Duc de Richelieu & Madame de Pons se trouvèrent; & là, sans bruit & en secret, on les maria.

Cet evènement fut enfin ce qui ruina totalement le Prince de Condé dans l'esprit de la Reine. Après une visite que la Duchesse d'Aiguillon rendit à la Reine par le conseil du Cardinal, pour lui faire ses plaintes de ce mariage dont elle étoit outrée, Sa Majesté lui ayant témoigné qu'elle auroit voulu y rémédier, mais qu'elle n'en avoit pas le pouvoir, la Duchesse lui repliqua qu'elle ne connoissoit pas ses forces, & qu'il y avoit de bons remèdes pour parer à l'avenir de tels coups. On la voulut faire expliquer, & elle ajouta qu'il n'y avoit pour rentrer dans l'Autorité Souveraine qu'à faire arrêter Mr. le Prince. Dès-lors on conjura sa perte, comme d'un Prince toujours remuant, & à qui l'on ne pouvoit se fier. La Reine & son Ministre, lassés de sa domination, le regardoient comme un continuel Usurpateur de l'Autorité Royale, & dont l'ambition n'étoit jamais ras-

rassasiée. Divers évènemens avoient enfin épuisé leur patience. L'affaire du Pont de Larche, le mariage du Duc de Richelieu, qui comme Duc & Pair n'avoit pu se marier sans que le Roi y consentît, l'éloignement que témoignoit le Prince de Condé pour le mariage du Duc de Mercœur avec Mademoiselle Mancini, tous ces faits le rendoient redoutable & dangereux à l'Etat pour l'avenir. Cependant jusqu'à ce que l'on eut pris de justes mesures pour y rémédier, la Reine & son Ministre ne laissèrent pas d'avoir d'obligeantes manières pour lui.

Mais comme ces mesures que l'on prenoit contre sa personne, n'étoient rien moins que des préparatifs pour l'arrêter prisonnier, il n'y a guères d'apparence que la Reine, naturellement ennemie de ces sortes de procédés, eut formé d'elle-même une résolution si violente. Car après tout, c'étoit contre un Prince qui durant le Blocus de Paris venoit de signaler son courage & sa fidélité pour les intérêts du Roi; qui n'avoit rien épargné pour rétablir l'Autorité Royale dans tous

ſes droits; qui pour plaîre à la Reine s'étoit hautement déclaré le Protecteur du Cardinal, en s'attirant la haine publique, & en particulier celle de ſa Maiſon; enfin qui ſans égard à la conſervation de ſa vie & de ſon repos, s'étoit expoſé dans quatre grandes batailles qu'il avoit gagnées contre les Ennemis étrangers.

Quant au Miniſtre, il faut convenir qu'il étoit de ſa politique d'écarter un prémier Prince du Sang qui le mépriſoit, & qui l'empêchoit de devenir maître en France; d'autant plus qu'il eſpéroit qu'en rendant cet important ſervice aux Frondeurs, ils ne traverſeroient plus ſes deſſeins. Ce Miniſtre avoit ſans-doute d'excellentes parties pour le gouvernement d'un grand Royaume, & une politique fine & déliée; mais il nourriſſoit trop ſon eſprit de défiances & de ſoupçons.

Toutes les batteries étant bien dreſſées pour arrêter le Prince de Condé, on réſolut de faire encourir le même ſort au Prince de Conti & au Duc de Longueville, de peur que pendant la priſon de Mr. le Prince, ils n'entrepriſ-

priâſſent de le ſecourir; & c'eſt ce qui détermina la Cour à ne pas différer l'exécution de ſon projet. Le Duc de Longueville étoit malade à Chaillot, ou du-moins faiſoit ſemblant de l'être; car ſur de certains avis qu'il avoit reçus, il avoit aſſez témoigné de répugnance à revenir faire ſa cour: mais ayant promis de ſe trouver au Conſeil pour une affaire qui regardoit le Marquis de Beuvron ſon Ami, la Reine réſolut de ſaiſir cette occaſion. Elle feignit de ſe trouver indiſpoſée, & ſe ſervit de ce prétexte pour faire fermer ſes portes crainte du bruit, & fit dire à ſon Capitaine des Gardes de ne laiſſer entrer que ceux qui devoient être du Conſeil. Madame la Princeſſe qui avoit la permiſſion de la voir, lors même qu'elle ne voyoit perſonne, vint lui rendre viſite à cette même heure. La Reine en fut émue, car elle l'aimoit, & ne la regardoit point comme ayant part à la conduite de Mr. le Prince & de Madame de Longueville. Madame la Princeſſe, qui avoit toujours reçu les careſſes de la Reine avec la plus

ten-

tendre reconnoiſſance, s'étant aſſiſe au chevet de ſon lit, lui fit mille queſtions ſur ſon mal, & d'autant mieux fondées que d'ordinaire elle ſe portoit aſſez bien.

A l'heure du Conſeil, Mr. le Prince arriva le prémier chez la Reine. Il n'y trouva que Madame ſa Mère, & demeura quelque tems dans la ruelle du lit en ſimple converſation. Comme il avoit beaucoup d'affaires & de chagrins dans l'eſprit, après quelques diſcours indifférens il quita la Reine, en laiſſant auprès d'elle Madame la Princeſſe, qu'il ne revit jamais plus. Il paſſa dans le petit cabinet, d'où l'on entroit par un autre, en forme de paſſage, dans la galerie où d'ordinaire on tenoit le Conſeil. Comme de ce petit paſſage on alloit auſſi dans l'appartement du Cardinal, Mr. le Prince y voulut aller, mais le Miniſtre vint à ſa rencontre, & tous deux s'entretinrent d'affaires en ce même lieu. Le Duc de Longueville arriva, & un moment après le Prince de Conti. Le Cardinal les voyant tous trois raſ-

rassemblés, envoya dire à la Reine en leur présence que tout étoit prêt, & qu'elle pouvoit venir au Conseil, ce qui signifioit qu'elle n'avoit qu'à donner ses derniers ordres. La Reine aussi-tôt renvoya Madame la Princesse, & ce fut aussi la dernière fois qu'elles se virent. Quand cette Princesse fut sortie sans avoir la moindre pensée de ce qui devoit lui arriver, une demi-heure après la Reine manda aux Princes qui l'attendoient, qu'ils pouvoient toujours passer dans la gallerie, & qu'elle alloit les trouver. Les Princes passèrent les prémiers, & les autres Ministres après eux. Le Cardinal les voyant entrer dans la gallerie, au lieu de les suivre, prit par la main l'Abbé de la Rivière qui étoit-là, & lui dit tout bas, *repassons dans ma chambre, j'ai quelque chose à vous dire.* Au même moment que tout cela se faisoit, la Reine ayant quité son lit, où elle s'étoit tenue toute habillée, & donné l'ordre nécessaire à Mr. de Guitaut son Capitaine des Gardes, prit le Roi, à qui jusqu'alors elle n'avoit encore rien dit de cette ré-

résolution, & s'enfermant avec lui dans son Oratoire, elle le fit mettre à genoux, lui aprit ce qui s'exécutoit dans cet instant même, & lui ordonna de prier Dieu avec elle, afin de lui recommander le succès de cette entreprise, dont elle attendoit la fin avec un grand battement de cœur.

Au lieu de la Reine que l'on attendoit au Conseil, Guitaut entra dans la gallerie. Mr. le Prince qui l'aimoit, le voyant venir droit à lui, crut qu'il lui venoit demander quelque grace, & s'avança vers lui pour savoir ce qu'il désiroit.

L'Officier de la Reine lui ayant déclaré tout bas son ordre, il demanda à voir la Reine. Guitaut alla savoir si elle le vouloit, & vint lui rendre une réponse négative. Ce Prince se tournant vers la Compagnie, *Messieurs*, dit-il, *la Reine me fait arrêter*, *&* *vous aussi mon Frère*, *& vous aussi Mr. de Longueville*. Lorsqu'ils furent au bout de la gallerie, Guitaut ouvrit une porte d'où sortit son Neveu le Marquis de Comminges, avec douze Gardes du Corps qui descendirent par un

un petit eſcalier dérobé qui conduiſoit à la ſortie par la rue de Richelieu. Mr. le Prince voyant qu'il falloit ſuivre cette eſcorte par ce petit eſcalier, dit aſſez haut, *Comminges, voilà qui ſent bien les Etats de Blois. Monſeigneur*, dit Cominges, *ſi cela étoit, je ne m'en mêlerois pas, j'ai ordre de vous mener à Vincennes: Mets-nous donc*, dit le Prince, *dans un endroit qui ſoit chaud.* Les autres particularités de cet évènement ſont aſſez connues, ſans qu'il ſoit beſoin de les rapporter ici.

Quand la Reine ſçut que les Princes étoient en chemin & preſque en ſureté, le Marquis de la Vrillière, Sécretaire-d'Etat, fut auſſi-tôt, de la part du Roi & de la Reine, dire à Madame de Longueville de ſe rendre au Palais Royal. On ne la trouva pas chez elle, & ſes gens lui allèrent aprendre ſon malheur chez la Princeſſe Palatine où elle étoit. A cette nouvelle elle s'évanouït, & jamais perſonne ne fut plus touchée qu'elle le parut alors. Dès-qu'elle fut revenue, elle alla promptement à l'Hôtel de Condé trouver Madame la Princeſſe

ſa Mère, & en entrant elle ſe mit à crier, *ah, Madame! mes Frères.....* La douleur lui coupa la parole, car elle n'eut pas le tems de nommer ſon Mari. Madame la Princeſſe ignoroit encore la deſtinée de ſes Enfans. Le Comte de Brienne étoit venu la trouver par ordre de la Reine, pour lui aprendre cette nouvelle, & n'avoit encore ôſé l'accabler d'un ſi rude coup. Surpriſe d'entendre ainſi crier Madame de Longueville: *Hélas! qu'y a-t-il*, reprit-elle; *mes Fils, mes Enfans ſont-ils morts? qu'en a-t-on fait?* Le Comte de Brienne s'étant aproché lui dit que non, mais que la Reine les avoit fait arrêter, & qu'il étoit venu de ſa part pour l'en avertir. En même tems il ajouta que le Roi lui ordonnoit d'aller à l'une de ſes Terres, & d'emmener avec elle la Princeſſe de Condé ſa Belle-Fille & ſon Petit-Fils le Duc d'Enguien. Madame la Princeſſe envoya ſuplier la Reine de lui permettre de demeurer encore un jour chez elle, & un autre jour chez les Carmélites, ce qui lui fut accordé volontiers.

Pen-

Pendant ces deux jours tout ce qu'il y avoit de personnes importantes à Paris, allèrent la visiter pour prendre part à ses peines. Elle étoit très-respectée par elle-même, & la considération que l'on avoit pour ses Enfans, augmentoit encore celle que l'on avoit pour sa personne.

Le Commandeur de Jars, quoique de la Nation Frondeuse, alla la voir comme les autres. Madame la Princesse, qui le connoissoit pour homme d'honneur, l'embrassa baignée de larmes, & lui dit ensuite : *Commandeur, vous avez toujours été de mes amis, vous voyez mon triste état, vous puis-je faire une prière? Oui, Madame, lui* dit-il, *& si c'est quelque chose qui soit en mon pouvoir, un homme de bien ne peut rien faire que je ne sois prêt de faire pour votre service. Mon pauvre Fils le Prince de Conti*, reprit-elle, *est infirme, délicat & incommodé: s'il n'a pas un certain Valet de chambre qui lui est propre, il aura beaucoup à souffrir. Je vous prie, faites en sorte auprès de la Reine, qu'elle commande qu'on le lui envoie, & avec cela je se-*

rai contente. Le Commandeur partit ſur le champ pour lui aller rendre ce petit ſervice, la Reine le reçut avec bonté, & le même jour le Valet de chambre fut envoyé à Vincennes auprès du Prince de Conti, pour qui Madame la Princeſſe avoit une tendreſſe de prédilection.

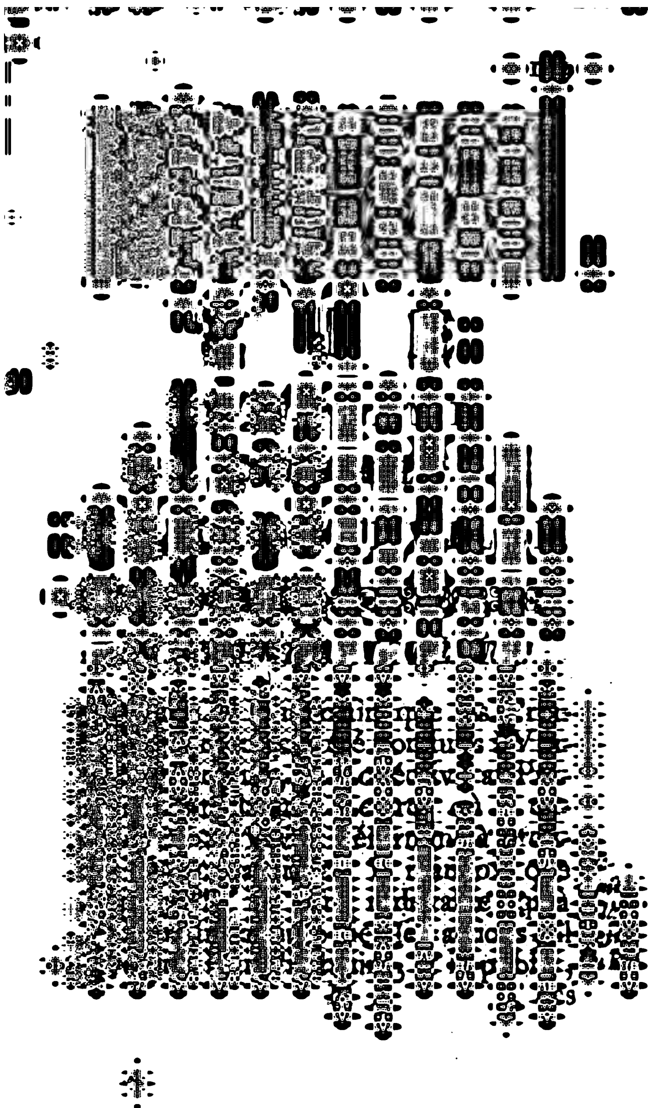
Cependant le Marquis de la Vrillière, qui étoit allé chercher Madame de Longueville pour lui porter l'ordre d'aller parler à la Reine au Palais Royal, ne l'ayant pas trouvée chez elle, vint à l'Hôtel de Condé. Sa réponſe à cette ambaſſade fut qu'elle alloit demander à Madame ſa Mère ſon avis. Ces deux Princeſſes, abîmées dans la douleur, jugèrent que la Reine ne vouloit voir Madame de Longueville que pour la faire arrêter. Elle fit donc ſemblant de ſe diſpoſer à obéir, & ſans s'amuſer à pleurer hors de ſaiſon, au lieu d'aller trouver la Reine, elle pria la Princeſſe Palatine, ſa meilleure Amie, de la mener hors de l'Hôtel de Condé, pour délibérer ſur ce qu'elle avoit à faire. La Prin-

Princeſſe Palatine l'ayant miſe dans ſon caroſſe, la mena dans une petite maiſon du Fauxbourg St. Germain, où l'on envoya querir Mademoiſelle de Longueville ſa Belle-Fille pour la mener avec elle. Ses Amis la vinrent trouver en ce lieu. Le Prince de Marſillac & ſon Beau-Frère le Marquis de Sillery lui offrirent de la ſuivre, & de la ſervir en cette occaſion. Elle accepta volontiers leurs offres, comme le ſeul ſecours qui lui reſtoit; & dans cette maiſon, où ſans être connue elle s'étoit retirée pour attendre les choſes néceſſaires à ſon voyage de Normandie, elle fit allumer des feux de joie, & fit paroître les autres marques de réjouïſſance publique pour la détention de ſes Frères & de ſon Mari. Son Amie, en la faiſant monter dans ſon caroſſe, lui proteſta qu'elle la ſerviroit fidèlement durant ſa diſgrace, & lui tint parole avec beaucoup d'adreſſe & d'habileté.

Peut-être n'y eut-il jamais de plus beau caractère que celui de cette Princeſſe, de plus propre à ſe concélier les eſprits, & à les concilier en- *Portrait de la Princeſſe*

 ſem-

Palatine. femble. Les plus oppofés de fentimens fe réuniffoient à la choifir pour dépofitaire de leur confiance. Elle eut de fon tems à négocier tous les grands intérêts de la Cour, ceux de la Reine & ceux des Princes, ceux de la Duchesse de Longueville, & ceux de la Duchesse de Chevreufe, ceux des Mazarins & ceux des Frondeurs; & dans ces différentes opérations, elle étoit de part & d'autre également accréditée, non par de baffes complaifances ou des trahifons fouterraines, mais par une capacité fupérieure, appuyée fur la réputation d'une probité non douteufe. Elle ne règna pas moins fur les cœurs, par les charmes de fa perfonne: & jufques dans l'égarement de fes jeunes années, qu'elle a tant déplorées depuis, elle fçut fe maintenir dans une eftime univerfelle. Avant que de fuivre Madame de Longueville dans fa courfe, il faut rapporter ce qui fe fit à la Cour.



au Par- le- ment. „ des motifs qui l'avoient engagé à „ faire arrêter les Princes: Que s'il „ n'avoit pris cette importante résolution, il étoit inévitable, ou que le „ Prince de Condé ne se précipitât „ lui-même dans sa perte, ou qu'il „ n'anéantît l'Autorité Royale, & „ même renversât la Monarchie: Que „ si le Prince avoit acquis une éclatante réputation, il la devoit aux „ occasions que le Roi lui avoit fournies pour l'acquérir, & aux Emplois qu'il lui avoit confiés: Et qu'il „ se privoit avec douleur des services que ce Parent illustre eut pu „ continuer de lui rendre, s'il avoit „ eu la prudence de modérer son ambition„. Le Roi rapelloit ensuite les bienfaits dont il avoit comblé ce Prince, les Maisons de Chantilly & de Dammartin, les grandes Charges & les grands Honneurs, les Gouvernemens de trois Provinces, trois Places fortes, outre Bellegarde & Stenay qu'il avoit déjà. Il venoit après aux nouvelles & continuelles pretentions du Prince de Condé, que rien n'étoit capable de rassasier. Il parloit de ses

mur-

murmures & de ses menaces, quand on ne le contentoit pas, ou qu'on ne le faisoit pas assez promtement à son gré. Il marquoit ses censures hardies du Gouvernement; ses aversions pour les Ministres dont la Reine se servoit; ses fiertés pour eux & ses caresses, suivant que ses demandes étoient ou accordées ou refusées; ses tentatives pour engager dans ses intérêts les Gouverneurs des plus importantes Places; ses entreprises auprès des Parlemens, tantôt pour relever leur puissance, tantôt pour l'abbattre; ses complots avec la Duchesse de Longueville sa Sœur pour le mariage du Duc de Richelieu sans l'agrément du Souverain, dont tous les Ducs & Pairs sont dépendans; ses intelligences avec les Princes Etrangers; ses conférences & ses assemblées secrètes dans sa Famille; ses projets avec l'Espagne, qui se refusoit à la conclusion de la Paix, dans l'espérance de rendre sa condition plus avantageuse; ses machinations dans le sein même du Royaume. Après ce dénombrement de motifs, le Roi ajoutoit qu'il avoit remarqué dans

le Prince de Conti les mêmes desſeins & la même conduite que dans ſon Frère; & quant au Duc de Longueville, qu'ayant eſpéré qu'après tant de graces reçues, & tant d'honneurs & de bienfaits accordés, il feroit fidèle à ſes promeſſes & à ſon devoir, il n'avoit néanmoins rien omis depuis peu pour rendre dans ſon Gouvernement ſon crédit plus redoutable; que la quantité de Places particulières qu'il y poſſédoit, lui donnoit un pouvoir exorbitant; qu'il s'emparoit de tout ce qui renfermoit quelque ſorte d'autorité; qu'il avoit part dans tous les Conſeils des deux Princes; & que par la conduite qu'il tenoit, il ne lui manquoit plus que le nom de Prince de Normandie pour en être le Souverain. Enfin le Roi diſoit qu'ayant apris qu'avec de telles diſpoſitions ces trois Princes étoient ſur le point d'aller tous trois dans leurs Gouvernemens, il n'avoit plus été en ſon pouvoir d'uſer de remiſes; & que pour le repos de ſon Etat il avoit été forcé de paſſer par-deſſus toutes

au-

autres considérations, & de s'assurer de leurs personnes sans aucun délai. *

Tout ce qu'il y avoit à la Cour de Seigneurs déclarés pour le Prince de Condé, prirent le parti de s'éloigner dès-qu'on l'arrêta. Le Maréchal de Brezé, son Beau-Père, gagna promtement Saumur; le Duc de Bouillon, qui depuis la Paix de Paris s'étoit attaché particulièrement à la personne du Prince de Condé, courut à Turenne; Mr. de Turenne, qui à son retour en France étoit entré publiquement dans ses intérêts, partit pour Stenay, Place forte où Mr. le Prince avoit mis la Moussaye pour Gouverneur; & le Prince de Marsillac, devenu Duc de la Rochefoucault par la mort de son Père, se rendit à son Gouvernement de Poitou, quand il eut quité Madame de Longueville.

Un peu avant cet évènement, elle avoit retrouvé le Père le Jeune, ce ver-

* 19. Janvier 1650. signé Louïs, & plus bas par le Roi & la Reine Régente sa Mère présente, Guenegaud.

vertueux Jésuite, qui après douze ou treize ans d'absence étoit revenu de ses Missions laborieuses, où les Idolâtres avoient mutilé quelques-uns de ses doigts. Elle lui déclara sans façon, que depuis qu'il l'avoit quitée elle s'étoit livrée entièrement à la dépravation de son cœur, & qu'elle doutoit si jamais elle pourroit se retirer de cet abîme. Elle le pria de dire une Messe pour elle, & de lui marquer simplement ce que Dieu lui inspireroit sur son état. Il fit ce qu'elle souhaittoit, & l'assura qu'il lui étoit venu fortement dans l'esprit qu'elle se convertiroit un jour.

Nous avons dit comment, au sortir de Paris dans le carosse de la Princesse Palatine, Madame deLongueville avoit pris le chemin de la Normandie: le lendemain elle étoit arrivée à Rouën, bien fatiguée & bien désolée, après avoir marché toute la nuit: mais pour comble de malheur, elle ne fut pas reçue aussi favorablement qu'elle l'avoit pensé; car le Marquis de Beuvron, Goüverneur de la Citadelle qu'on nomme le Vieux Palais, lui fit en-

entendre que le Duc de Longueville étant prisonnier, elle jugeoit bien qu'il ne pouvoit rien entreprendre ni rien faire qui eût raport à la liberté des Princes ses Frères & de son Mari; que selon les apparences le Roi viendroit bientôt dans leur province, & que ni lui, ni le Parlement, ni le Peuple, n'ôseroient prendre les armes contre le Roi; qu'ils ne manquoient pas d'attachement pour elle, mais qu'ils prévoyoient que toutes leurs démarches ne lui seroient d'aucun secours, & que leurs moindres opérations leur seroient très-préjudiciables & les perdroient infailliblement. Ainsi comme Lieutenant de Roi de la Normandie, il envoya sur le champ un Gentilhomme assurer leurs Majestés de sa fidélité; le Parlement & le Corps de Ville en firent de même.

Quand Madame de Longueville vit que du côté de Rouën toutes ses espérances étoient évanouïes, elle fit des tentatives auprès de la Duchesse d'Aiguillon, qui tenoit le Gouvernement du Havre pour son Neveu le Duc de Richelieu. Mr. le Prince avoit beau-

La Barde. Madame de Motteville. Ga.

ette de France.

aucoup contribué à lui faire avoir cette Place; & Madame de Longueville, croyant la Duchesse d'Aiguillon son Amie, se flattoit d'en être secourue; mais elle ignoroit la conversation que cette Duchesse avoit eue avec la Reine. D'ailleurs le Cardinal avoit prévu ses desseins, & fait avertir le jeune Gouverneur que s'il avoit peine à se voir sous la tutelle de sa Tante, il en auroit encore bien davantage sous l'autorité de Madame de Longueville, qui par son adresse & sa dextérité mettroit tous les Officiers & les Soldats dans son parti.

Ce Duc, à qui le Marquis de Termes étoit venu donner cet avis de la part du Cardinal, pria Madame de Longueville de trouver bon qu'il la refusât, & lui exposa les meilleures raisons qu'il put; de sorte que cette Princesse, après avoir procuré ce Gouvernement à la Duchesse de Richelieu son Amie, dans l'espérance d'en profiter elle-même un jour, eut le chagrin de voir que ce mariage qu'elle avoit fait étoit la cause de ses maux, sans qu'elle pût recevoir le moin-

moindre ſoulagement dans ſa diſgrace. Elle ſe vit donc contrainte d'aller auplutôt à Dieppe, où Montigny commandoit; mais il demeura fidèle au Roi, & ni les priéres ni les menaces de Madame de Longueville ne purent l'ébranler.

Cependant la Reine, non contente d'avoir fait marcher le Comte d'Harcourt avec un détachement de Troupes, étoit partie de Paris avec le Roi, le 1. Février, pour ſe rendre en Normandie. Leurs Majeſtés arrivèrent le 3. jour à Rouën, où les Peuples donnèrent de grands témoignages de joie, & le 7. du même Mois l'Officier qui commandoit dans le Pont de Larche, & qui avoit ordre de Madame de Longueville de rendre la Place à la prémière ſommation du Roi, la remit auſſi-tôt qu'il fut ſommé de la rendre.

Mademoiſelle de Longueville avoit quité ſa Belle-Mère à Dieppe, & ſous le bon-plaiſir de la Reine étoit allée paſſer quelques jours à Colomiers, pour s'y conſoler de la priſon de ſon Père. On ſait qu'elle avoit beaucoup d'eſ-

d'eſprit & de mérite, mais elle étoit de ces complexions peu affectueuſes, & plus ſuſceptibles d'aigreur que de tendreſſe. Sa vie tranquile & privée la tint à l'abri des orages de la Cour ; & quoiqu'elle eût paſſé pour Frondeuſe, la Reine, qui ſavoit le peu de liaiſon qu'elle avoit avec la Ducheſſe de Longueville, l'en aimoit un peu davantage, & la laiſſoit jouïr en paix de ſes amuſemens, qui ſe renfermoient dans la lecture.

Madame de Longueville qui reſtoit toujours à Dieppe, eut ordre de la Reine d'en ſortir, & de ſe rendre à Colomiers. Elle promit d'obéir dès-que ſa ſanté ſeroit rétablie, car elle fit ſemblant d'être malade: mais Montigny lui ayant fait comprendre l'impuiſſance où il étoit de la ſervir, lui conſeilla de ſe ſauver par mer ; car elle étoit preſque aſſiégée dans le Château par Pleſſis-Bellièvre, que la Reine avoit envoyé pour ſoutenir le Gouverneur dans ſon devoir.

La Barde. Madame de Motteville.

Madame de Longueville employa tous ſes efforts pour engager dans ſes intérêts la Bourgeoiſie & les Officiers ; mais

mais ne pouvant les gagner, elle résolut d'aller en Flandres, & de se rendre à Stenay, où Mr. de Turenne s'étoit retiré. Avant que de quiter Dieppe, elle envoya un Gentilhomme assurer Leurs Majestés de son obéissance, ajoutant que ce qu'elle avoit fait jusqu'alors, n'avoit été que pour se procurer la sureté de sa personne, & que la même considération l'obligeoit encore à s'éloigner. La Reine dit qu'elle s'étonnoit que Madame de Longueville prît pour prétexte de sa propre sureté ce qu'elle avoit fait jusqu'alors, après qu'elle lui avoit envoyé Varenne exprès pour lui donner parole qu'elle pouvoit aller demeurer en toute assurance ou à Trie ou à Colomiers; & qu'à l'égard de l'ordre qu'elle avoit donné à Montigny de remettre le Château de Dieppe, elle ne lui en avoit nulle obligation; puisqu'il lui étoit aisé de comprendre qu'on ne l'auroit pas pu défendre contre les armes du Roi.

On disoit à la Cour que Madame de Longueville avoit trouvé le moyen de se sauver à cheval avec cinq Cavaliers, & *Gazette de*

Fran-
ce.
1650.

& qu'on ne savoit quelle route elle avoit prise: mais ce qu'il y avoit de vrai, c'est que pressée de se déterminer, elle sortit du Château de Dieppe par une petite porte de derrière qui n'étoit point gardée, n'ayant avec elle que très-peu de Femmes qui eurent le courage de ne la point quiter, & quelques Gentilshommes; car le Duc de la Rochefoucault, six jours auparavant, étoit parti pour son Gouvernement de Poitou. Elle marcha deux lieues à pied, pour gagner un petit port, où elle ne trouva que deux barques de Pêcheurs. Elle voulut s'y embarquer contre l'avis des Mariniers, & son dessein étoit d'attendre un grand vaisseau, qu'elle faisoit exprès tenir à la rade pour se sauver quand elle y seroit forcée; mais le vent se trouva pour lors si grand, & la marée si forte, que le Marinier qui l'avoit prise entre ses bras pour la porter dans la chaloupe, ne pouvant résister la laissa tomber dans la mer. Elle pensa s'y noyer, mais enfin elle fut reprise. Alors, plus touchée de ses malheurs qu'elle n'étoit abbattue de

cet

cet accident, elle ranima ses forces & son courage, & de nouveau voulut s'exposer au péril; mais le vent l'en empêcha, parce qu'à tout moment il augmentoit. Elle se résolut à prendre des chevaux, & se mit en croupe aussi bien que les Femmes de sa suite. Elle marcha dans cet équipage le reste de la nuit, & elle arriva chez un Gentilhomme du Païs de Caux, qui la reçut & la cacha le mieux qu'il put. De-là elle envoya un de ses gens, pour faire cottoyer le lieu de sa retraite au vaisseau qu'elle attendoit; mais elle aprit que le Patron avoit été corrompu par l'argent du Cardinal, & que si elle s'en étoit servie, elle eût sans doute été arrêtée. Elle demeura donc encore quinze jours à se cacher d'un lieu à un autre, selon les avis qu'elle recevoit. Pendant que cette Princesse abandonnée à ses infortunes alloit à travers champ, errant d'asile en asile, si par hasard elle se ressouvint de ce tems où sur les routes de Munster les plus éclatans honneurs se multiplioient sous ses pas, elle dut

La Barde. Madame de Motteville.

faire de ces ſituations différentes une bien douloureuſe comparaiſon.

Enfin ayant envoyé au Havre, où elle gagna le Capitaine d'un Vaiſſeau Anglois, elle y fut reçue ſous le nom d'un Gentilhomme qui s'étoit battu en duel. Ce vaiſſeau la conduiſit à Rotterdam, où ayant dépouillé toutes les marques humiliantes de ſes malheurs, elle reprit le majeſtueux appareil qui lui convenoit. Le Prince d'Orange, ſa Mère & ſa Femme, qui l'avoient déjà vue quand elle avoit été de Munſter en Hollande, vinrent la ſaluer, & la prièrent d'aller s'établir à la Haye, le plus beau ſéjour des Provinces-Unies, & la Capitale où ſe tiennent les Etats, mais elle ſe hâtoit de gagner Stenay. Comme il falloit paſſer par la Flandre, dès-qu'elle en eut reçu ſon paſſeport, elle partit. A ſon arrivée d'Aix-la-Chapelle à Namur, le Comte de Fuenſaldagne vint la ſaluer. Quand elle fut à Maſtricht, Gabriel de Tolède, Miniſtre de l'Archiduc, vint de ſa part la complimenter, & pour y faire le Traité d'Alliance ſi elle le jugeoit

Gazette de France. 1650.

geoit à propos. Mais comme elle étoit résolue de ne rien faire que conjointement avec Mr. de Turenne, le Ministre Espagnol se rendit avec elle à Stenay. Mr. de Turenne vint au-devant d'elle avec toutes ses troupes, tant pour lui faire honneur, que pour les montrer à l'Envoyé de l'Archiduc. Il se joignit encore à son Armée un Corps de troupes considérable, & composé d'une infinité de gens que Mr. le Prince s'étoit attachés dans ses campagnes par ses victoires, & qui vinrent tous trouver Madame de Longueville à Stenay.

On y dressa le Traité d'Alliance, dans lequel il fut porté que les deux Armées se joindroient ensemble, & que la Guerre se feroit avec le secours du Roi d'Espagne, jusqu'à ce que la Paix fût conclue entre les deux Rois, & que les Princes fussent élargis; que le Roi d'Espagne auroit soin de faire toucher à Madame de Longueville & à Mr. de Turenne deux-cens-mille écus pour lever & pour équiper des soldats; qu'il leur fourniroit quarante-mille écus par mois pour la paye des *La Barde.*

troupes, & soixante-mille écus par an en trois payemens pour la table & les équipages de Madame de Longueville & de Mr. de Turenne; que le Roi d'Espagne joindroit aux troupes de Mr. de Turenne trois-mille hommes d'Infanterie & deux mille Chevaux avec un Commandant Espagnol, qui recévroit l'ordre de Mr. de Turenne; & que Madame de Longueville remettroit entre les mains du Roi d'Espagne Stenay & Bellegarde qui est en Bourgogne. Plusieurs autres circonstances furent énoncées dans ce Traité, qui alloit au-devant de tous les inconvéniens. On y suivit le plan de Madame de Longueville: & pour une personne à qui ses ennemis n'accordoient pour tout esprit que de savoir briller dans les ingénieuses conversations de l'Hôtel de Rambouillet, cette pièce ne fut pas trouvée trop mal conçue. Il y a néanmoins toute apparence qu'elle avoit été dressée sur le plan qu'en avoit donné Mr. de Turenne, qui, comme on le verra dans la suite, ne se contenta pas de diriger les entreprises politiques de cet-

te

te Princesse: il lui offrit des vœux plus tendres, mais qu'elle ne reçut pas avec toute la reconnoissance qu'il en espéroit; car on dit qu'elle en plaisanta beaucoup avec la Moussaye Gouverneur de Stenay. Cependant cette indifférence dédaigneuse ne changea rien dans la conduite de Mr. de Turenne, qui n'ayant pas sans-doute le cœur encore trop engagé, continuoit de vivre avec cette Princesse dans un commerce purement militaire.

Comme ce Traité d'Alliance avoit été fait avant que Bellegarde fût attaqué, & que la Citadelle de Stenay demeuroit sous la puissance de Madame de Longueville, les Espagnols, quand ils eurent apris que Bellegarde étoit rendu, prétendirent que pour le dédommagement de cette Place, la Citadelle leur en devoit être livrée, & que Madame de Longueville étoit la maîtresse d'aller demeurer à Bruxelles, mais elle déclara qu'elle ne feroit ni l'un ni l'autre. Les Espagnols se soumirent à ce qu'elle souhaittoit, & le firent d'autant

plus volontiers, qu'ils espéroient que le génie de cette Princesse, & son courage si conforme à celui du Prince son Frère, seroient d'un grand poids pour gagner les cœurs de la Noblesse Françoise, & pour exciter plus de révolutions en France.

Gazette de France du 26. Février. 1650.

Quand la Reine eut apris que Madame de Longueville étoit embarquée, elle revint de Normandie à Paris, où même avant son départ elle avoit reçu des complimens touchant la prison des Princes; mais ceux qui l'en avoient félicitée, ne s'étoient pas trouvés accueillis à leur gré. La Reine au contraire leur avoit témoigné la peine qu'elle avoit eue d'être obligée d'en venir à de si violentes extrémités; & quand Madame de Montbason vint faire sa visite avec une joie triomphante, elle fut reçue très-froidement, & la Reine lui dit qu'elle n'étoit pas capable de se réjouir si fort dans une pareille conjoncture. Cependant ce grand évènement rendoit Madame de Montbason très-satisfaite, il soulageoit sa jalousie, & flattoit sa mali-

lignité. Les Frondeurs, tous les jours assemblés chez elle, s'y aplaudissoient d'avoir conduit les Princes en prison avec une politique si profonde, & de tenir enfin le haut du pavé. Mais la Princesse Palatine, toujours Amie de Madame de Longueville, & dans les intérêts de Mr. le Prince, prit si bien son tems & ses mesures, qu'elle fit tout d'un coup tourner la Fronde, & les engagea tous à souhaiter la délivrance des Princes, parce qu'elle sçut intéresser la Duchesse de Chevreuse, qui présidoit à toute la Cabale. Cette Duchesse ne gouvernoit plus la Reine, comme elle avoit fait avant son exil; mais en revenant en France, elle y étoit rentrée avec les hardis talens qu'elle avoit toujours eu pour l'intrigue & pour les entreprises du prémier ordre. La Princesse Palatine lui fit donc envisager comme une très-agréable affaire le mariage de Mademoiselle de Chevreuse avec le Prince de Conti; le Coadjuteur, Ami de la Mère & de la Fille, trouva la proposition charmante; & la

Le Duc de la Rochefoucault.

Princesse Palatine promit qu'elle auroit le consentement de Mr. le Prince & de Madame de Longueville. Ils répondirent en effet l'un & l'autre, que cette Alliance leur feroit plaisir. Cette Princesse Médiatrice avoit trouvé moyen de faire entrer des Lettres dans le Donjon de Vincennes, & ses correspondances à Stenay en avoient fait venir ce consentement: car durant la peine, que ne promet-on pas pour en sortir?

Gazette de France. Cependant la Reine, avertie de tout, étoit partie avec le Roi pour aller en Bourgogne pacifier cette Province où Mr. le Prince avoit des intelligences. Ce fut de Dijon que le Roi envoya ordre aux deux Princesses de Condé de sortir de Chantilly, & de s'en aller en Berry: mais la jeune Princesse avec son Fils, le Duc d'Enguien, ayant pris le chemin de Montrond, Madame la Princesse Douairière vint droit à Paris, où elle demeura cachée jusqu'au 22. Avril, le jour de la Mercuriale, qu'elle alla au Palais.

Quand Bellegarde fut pris, le Roi
&

la Reine étoient encore revenus à Paris, & ce fut alors que le Parlement vérifia la Déclaration du Roi, par laquelle, pour les causes y mentionnées, la Duchesse de Longueville, le Duc de Bouillon, le Maréchal de Turenne, le Duc de la Rochefoucault, ensemble tous ceux qui leur adhéroient, les favoriseroient, assisteroient, reconnoîtroient pour leurs Chefs ou leur obéiroient, seroient entrés ou entreroient en quelque intelligence & association avec eux directement ou en quelque façon que ce fût, étoient déclarés desobéissans, perturbateurs du Repos Public, rebelles, ennemis de l'Etat, & criminels de Lèze-Majesté au prémier chef. Cette Déclaration, comme il est aisé de le comprendre, étoit l'ouvrage du Cardinal Mazarin; car la Reine avoit naturellement de la répugnance à ces sortes d'opérations. 7 Mai 1650.

Pendant que les Princes furent prisonniers, il est étonnant combien leurs Amis & leurs Ennemis, combien les divers Partis qui partageoient le Parlement & la Cour, se donnè-

rent

rent de différens mouvemens. La Princesse Palatine faisoit face à tout, & devint plus célèbre par sa dextérité dans les Affaires Publiques, qu'elle ne l'avoit été dans ses Avantures particulières. Ce fut, à ce que l'on a vu, par ses conseils que Madame la Princesse se résolut à faire une démarche qui dut beaucoup couter à son cœur. Elle s'étoit tenue cachée à Paris depuis sa sortie de Chantilli, lorsque le jour de la Mercuriale elle se rendit au Palais dès cinq heures du matin, accompagnée de la Duchesse de Châtillon & du Marquis de St. Simon, pour y demander justice sur la détention de ses Enfans & de son Gendre. Elle présenta sa requête aux Conseillers, allant de chambre en chambre, & s'abaissant aux plus humilians discours. Les Ennemis de sa Maison, & en particulier de sa Personne, blâmèrent sa démarche, & s'étonnèrent qu'un esprit impérieux comme le sien, & qui se tenoit sur les hauteurs, eût pu descendre si-bas; mais c'étoit justement ce qui la rendoit plus estimable; car il falloit que

Madame de Motteville.

l'a-

l'amour maternel eût bien de la force, pour la faire tomber de si haut. Ni ses prières, ni ses larmes, ne purent rien obtenir. Le Prémier Président Molé, Magistrat le plus intrépide qui fut jamais, eut beau se déclarer pour elle, Mr. le Duc d'Orleans, que la Cabale des Frondeurs faisoit trembler plus de vingt fois par jour, refusa de la protéger; & tout ce qu'elle put gagner, ce fut qu'au lieu d'être exilée à Montrond, elle le seroit à Vallery. Quand nous aurons rapporté tout ce qui la regarde, nous verrons comment Madame de Longueville se conduisoit à Stenay, & les mesures qu'elle prenoit avec Mr. de Turenne, qui supportoit patiemment sa disgrace auprès d'une personne si propre à l'en consoler.

La Roche-foucault.

Avant que le Parlement eût déliberé sur la requête de Madame la Princesse, & qu'on lui eût fixé le lieu de son exil, elle fit, pendant les deux ou trois jours qu'on lui laissa passer à Chilly, une longue Lettre pour la Reine, dans laquelle on voit un ample détail de ses malheurs, & des per-

sé-

sécutions qu'elle a souffertes. Cette Lettre, qui est éloquente & pathétique, mérite que l'on en rapporte quelques endroits.

Il étoit bien dur à cette Princesse, après toutes les marques d'amitié que la Reine lui avoit données, d'en recevoir un traitement si rigoureux.

16. Mai, 1650. „ Mes Ennemis, *dit-elle*, m'ont é- „ loignée de Paris & de vos sacrés ge- „ noux, après m'avoir auparavant é- „ loignée de vos bonnes graces, & „ m'ont aussi-tôt fait commandement „ de votre part de me retirer en di- „ ligence au Château de Chantilly. „ J'obéis sur l'heure sans résistance & „ sans murmurer; & bien que ce lieu „ fût autrefois le plus agréable Do- „ maine de mes Pères, & présente- „ ment un des riches effets de votre „ libéralité, je ne laissai pas de le re- „ garder comme un exil très-fâcheux; „ y devant être privé de l'honneur de „ votre vue & de votre bienveillance, „ & abandonnée à la fureur de mes „ ennemis. J'eus pour compagne de „ mon voyage & de mon infortune, „ Madame la Princesse ma Belle-Fil-

„ le,

„ le ; dont la douleur n'eſt guères „ moins exceſſive que la mienne ; „ puiſqu'elle pleure en même tems la „ mort d'un très-bon Père, & le deſ- „ aſtre de ſon Mari. J'emmenai avec „ moi le Duc d'Enguien, le Comte „ de Dunois, le Comte de St. Pol, „ mes Petits-Enfans, & les malheu- „ reux reſtes du débri de ma déplo- „ rable Famille, afin qu'ils ne fûſſent „ pas tant expoſés à la rage de mes „ Ennemis, & que leur préſence & „ les enjoûmens ordinaires à ceux „ de leur âge ſerviſſent à me faire „ ſupporter plus facilement l'abſence „ & la diſgrace de leur Père & de „ leurs Oncles „. Comme ſon accablement & ſa triſteſſe ne lui permettoient pas de ſe rendre à Montrond auſſi promtement que la Princeſſe ſa Belle-Fille, elle étoit venue à Paris ſe cacher, ſe déguiſer, & ſe loger en lieu d'où elle pouvoit voir le Château de Vincennes, où ſes Enfans étoient empriſonnés. „ Dû haut d'u- „ ne Gallerie, *dit-elle*, qui me ſer- „ voit de chambre, jettant à tout „ moment les yeux vers cette multi- „ tu-

Le Maréchal de Brezé.

„ tude de tours & de pierres qui ren-
„ ferment impitoyablement mes chers
„ Enfans, & celui-là même qui en
„ a tant renversé d'autres, & des plus
„ fortes, plus pour votre gloire que
„ pour la sienne, j'aperçus à mon
„ grand regret qu'il étoit pourtant
„ presqu'impossible que ce fameux
„ renverseur de murailles pût abbat-
„ tre celles qui le détiennent, & s'y
„ faire une glorieuse brèche pour lui
„ & les deux Compagnons de son mal-
„ heureux sort„. Elle rapporte ensuite de quelle manière, sur les cinq heures du matin, elle vint en simple Solliciteuse présenter sa requête au Parlement, & le succès de ses humiliantes démarches. Elle raconte comment la Princesse de Condé sa Belle-Fille, déguisée en Suivante de Madame de Tourville sa Dame d'honneur, & le Duc d'Enguien déguisé en petite Fille, étoient heureusement arrivés à Montrond, après avoir évité mille périls, & la poursuite de deux-cens Cavaliers qui les vouloient arrêter, comme si c'étoit pour elle un crime d'avoir obéi trop fidèlement & trop prom-

promtement aux Ordres du Roi. Dans le tems qu'elle attendoit la réponse de sa requête, elle reçut par le Maréchal de l'Hôpital l'ordre de se rendre au-plutôt en Berry. Par un second ordre, on lui enjoignit de se mettre en marche. Du Bourg-la-Reine où elle étoit, on lui commanda d'aller à Chilly, dans le moment qu'elle alloit se mettre au lit. Elle part au milieu des ténèbres, & on lui refuse à Chilly l'entrée du Château. „ Cette Mai-„ son, *dit-elle*, étoit trop belle pour „ une misérable Princesse comme je „ suis, & j'allai chez Madame de St. „ Loup. C'est en ce lieu, Madame, „ où jouïssant d'un triste repos de „ quelques jours que l'on me donne, „ j'ai pris la liberté de vous informer „ de toute ma conduite, & de vous „ rendre compte de tous les momens „ que j'ai passés depuis celui que j'ai „ été éloignée de l'honneur de vos „ bonnes graces, & que les Person-„ nes les plus chères que j'aye au „ monde ont été cruellement enle-„ vées de devant mes yeux & d'entre „ mes bras. Que sai-je si à l'heure

 „ mê-

„ même que j'ai l'honneur de vous é-
„ crire ces tristes mots ; les Exécu-
„ teurs insolens de votre Ministre ne
„ sont pas à la porte de mon logis
„ pour m'en arracher, & m'ôter l'u-
„ nique consolation qui me reste de
„ vous parler peut-être pour la der-
„ nière fois en faveur de mes pauvres
„ Enfans ! Quel malheur n'est-ce
„ point à la Duchesse de Longueville,
„ d'être forcée par les armes mêmes
„ du Roi de quiter son païs, d'aban-
„ donner ses Enfans & sa Mère, &
„ d'être réduite à implorer la protec-
„ tion des Etrangers, qui ne l'ont
„ point considérée comme la Sœur
„ du Prince de Condé, mais comme
„ la Sœur affligée d'un Prince mal-
„ heureux „. Elle décrit ensuite l'é-
tat malheureux & souffrant des Prin-
ces captifs, qui manquent dans leur
prison de toutes les commodités & de
tous les soulagemens qu'on ne refuse
point à d'autres. Elle fait une pein-
ture affreuse de tous les secours dont
ils sont privés, de l'infection qui rè-
gne dans leur chambre, où l'air ni le
soleil n'entrent point. Elle revient
en-

encore à Madame de Longueville.
„ Vous dirai-je, Madame, qu'elle est
„ misérable? Et comment ne le se-
„ roit-elle pas, puisque son Mari, ses
„ Enfans, ses Frères, ses Parens &
„ sa Mère souffrent une furieuse per-
„ sécution; puisqu'elle n'a pu trouver
„ en France une seule maison pour y
„ pleurer en sureté, & que sous pré-
„ texte d'être allée hors du Royaume
„ en chercher quelqu'une, elle est
„ depuis trois jours demeurée crimi-
„ nelle par des Déclarations sanglan-
„ tes envoyées contre elle au Parle-
„ ment, & sur lesquelles on n'a pas
„ seulement permis de délibérer, ni
„ d'assembler toutes les Chambres,
„ comme sa Qualité de Princesse du
„ Sang le requéroit?

Quoiqu'il y eût dans cette Lettre des traits bien vifs & bien ardens, elle étoit pourtant écrite avec des précautions très-sages & très-respectueuses, & il ne parut pas qu'elle eût été mal reçue de la Reine.

Quelques Personnes non suspectes, mais en petit nombre, eurent deux ou trois fois la permission d'aller à

Vincennes viſiter les Princes. Un Gentilhomme les quitant un jour, le Prince de Conti le pria de lui envoyer l'*Imitation de* J. C. *Et moi*, lui dit Mr. le Prince, *je vous prie de m'envoyer l'Imitation de Mr. de Beaufort, afin que je voie comment il a fait pour ſe ſauver d'ici.*

L'Evêque de Vence, fort attaché depuis longtems à la Maiſon de Condé, écrivit à Madame la Princeſſe une Lettre bien capable de la conſoler, & de la ſoutenir dans ſes peines. Il la lui envoya par des voies détournées, & lui mandoit qu'il aimoit mieux la hazarder, que de manquer à lui témoigner ſes ſentimens. „ Que c'eſt „ de la miſéricorde de Dieu qu'elle „ doit attendre la ſérénité de ſes beaux „ jours qui lui ſont ôtés par la con- „ duite de la Providence, & la fin de „ la tempête, qui non ſeulement agi- „ te mais ſemble même abîmer toute „ ſa Maiſon : Que fût-elle encore „ plus dangereuſe, il peut l'appai- „ ſer d'une parole, ſi elle a une „ foi vive en ſon aſſiſtance: Qu'il fe- „ ra taire les vents, & conduira au „ port

„ port même par un naufrage tant de
„ Perſonnes qui lui ſont chères : Qu'il
„ ſemble que depuis quelques années
„ le Seigneur ait pris à tâche d'humi-
„ lier les Princes, & que ſes foudres
„ ne tomboient que ſur les Cèdres.
„ Après, *dit-il*, que Votre Alteſſe a
„ regardé les changemens de la ſcène,
„ Dieu veut qu'à votre tour vous faſ-
„ ſiez voir un ſpectacle qui donne de
„ l'étonnement & de la pitié. Dans
„ votre orient vous avez jetté des
„ fleurs & des lumières (pardonnez-
„ moi ce petit mot de mon ſtile an-
„ cien) qui ont ébloui & enflammé
„ les cœurs les plus nobles & les moins
„ nés à la ſervitude. Aujourd'hui
„ vous brillez d'un autre éclat, &
„ vous inſpirez à tous les cœurs bien-
„ faits, & à tous les eſprits bien rai-
„ ſonnables, un reſpect & une pitié
„ qui valent bien tous les hommages
„ du tems paſſé „.

D'un autre côté, tandis que les différentes intrigues agitoient à la Cour les Perſonnes diverſement intéreſſées, Madame de Longueville, qui ne pouvoit demeurer oiſive, s'occu-

poit toujours de grands objets & de grands desseins dans la Citadelle de Stenay. Son commerce avec la Princesse Palatine, & peut-être avec les trois Princes prisonniers; ses entretiens avec Mr. de Turenne, en qui se réunissoient tous les attributs des grandes Ames, surtout le héroïsme de la vaillance & de la sagesse, pouvoient lui faire passer d'assez beaux jours, aussi bien que ses correspondances avec l'Archiduc & les Ministres Espagnols. C'étoit avec ces sortes de dédommagemens qu'elle pouvoit charmer les ennuis de son exil. Cependant, non contente de se consoler du mieux qu'elle pouvoit, elle voulut se justifier amplement aux yeux des Peuples de France & de l'Europe, & publia ce fameux Manifeste qu'elle fit imprimer à Bruxelles. D'abord elle attaque le dessein formé par le Cardinal Mazarin, de perdre tous ceux à qui le Sang la tient unie, & d'éluder la Paix générale; & donne de ce Ministre les plus noires idées qu'elle peut, en termes très-pathétiques. Elle expose tous les malheurs de sa Maison,

1650.

la

la détention des Princes ses Frères & de son Mari, la situation affligeante de la Princesse sa Mère, son propre délaissement, sa fuite périlleuse & précipitée. „ Je me dérobai, *dit-elle*, à „ sa fureur, comme elle étoit prête „ de m'arracher d'entre les bras de „ ma Mère, & je me retirai dans le „ Gouvernement de Monsieur mon „ Mari, résolue d'employer, pour ré- „ médier à nos misères, le seul se- „ cours des Loix & des Bontés de „ leurs Majestés. Mais, ni la dépu- „ tation du Parlement de Rouën à „ qui nos bonnes intentions étoient „ connues, ni les protestations réité- „ rées d'obéissance que j'envoyai faire „ à la Reine, ni le calme que je „ maintins dans la Normandie, ni la „ soumission de la Noblesse dont j'ar- „ rêtai les ressentimens ni tant de „ Places que, sans les défendre, j'ai „ sacrifiées à l'ambition du Cardinal „ Mazarin, n'ont pu l'empêcher de „ faire marcher une armée dans cette „ Province, & d'y exposer le Roi au „ milieu de la peste, afin de nous en „ ôter le Gouvernement; & ni mon

„ innocence, ni mon ſexe, ni mon
„ rang, n'ont pu me garantir chez
„ moi, dans la ſolitude d'une maiſon
„ de campagne où je m'étois retirée....
Elle décrit enſuite les horreurs de cette nuit, où s'étant embarquée au milieu des dangers, elle eſſuya les tempêtes de la mer, & comment à ſon débarquement le port même ne put la mettre en ſureté chez les Etrangers, où la haine du Cardinal vint encore la pourſuivre, & lui ravir l'aſſiſtance qu'elle eſpéroit de nos Alliés. Elle raporte le trajet qu'elle fit par les païs du Roi Catholique, où les peuples fatigués de la guerre lui demandoient hautement la paix, & la conjuroient inſtamment de travailler à la faire.

Après avoir fait une peinture des calamités publiques, & des miſères où ſe trouvoient tous les différens Ordres du Royaume : „ Inſtruite, *dit-elle*,
„ que la bonté de la Reine eſt plus
„ aveuglée que jamais par les artifices
„ de ſon Miniſtre, & que Mr. le Duc
„ d'Orleans par ſa facilité s'abandon-
„ ne à la conduite de ces faux Tri-
buns

„ buns du peuple, j'ai vu que j'étois
„ la ſeule perſonne à qui il reſtoit des
„ moyens de mettre une borne à tant
„ de malheurs, & que ma conſcience,
„ ma naîſſance & mon devoir m'y o-
„ bligeoient puiſſamment; & de plus
„ me trouvant portée à entreprendre
„ un deſſein ſi grand & ſi glorieux,
„ par les inſtances que m'en font les
„ plus notables Perſonnages de l'Egli-
„ ſe, de l'Epée & de la Robe, &
„ par les ſuplications que j'en reçois
„ des meilleurs Habitans de Paris &
„ des principales Villes du Royaume;
„ mais ſurtout me ſentant fortifiée en
„ cette occaſion de l'affection, du
„ conſeil & de l'aide de Mr. de Tu-
„ renne, dont le mérite & la valeur
„ vont de pair avec les plus hautes
„ entrepriſes, & qui eſt également
„ paſſionné pour le ſervice du Roi,
„ pour le bien de la France, & pour
„ le rétabliſſement de notre Maiſon.

Après avoir ajouté que pendant la Minorité des Rois, les Princes du Sang doivent être libres pour avoir ſoin de l'Etat, elle dit qu'elle a été invitée par le Roi Catholique à le

seconder dans le dessein qu'il a de donner à la Chrétienté une paix, qu'il ne veut point traiter avec le Cardinal Mazarin, mais qu'il recevra volontiers de la main des Princes; que sur ce fondement, elle & Mr. de Turenne avoient traité avec les Ministres d'Espagne pour joindre leurs forces communes, & promis de ne point quiter les armes que les Princes ne soient délivrés. Elle finit en se félicitant du plaisir qu'il y auroit pour elle de se délivrer soi-même, & en même tems de délivrer sa patrie.

Si Madame de Longueville n'a pas fait elle-même ce discours, elle étoit bien capable de le faire, & l'on y remarque un grand nombre de traits où le caractère de son génie est parfaitement bien dépeint. Il est certain qu'on ne pouvoit donner un meilleur tour à ses raisons, aussi eut-elle la joie de les voir soutenues par une Lettre que Mr. de Turenne écrivit à la Reine sur le même sujet. Il lui déclare que ce n'est pas seulement la reconnoissance & l'amitié qui l'ont obligé de

de hasarder sa fortune & sa vie pour les intérêts de Mr. le Prince, mais le service de leurs Majestés, quoique ce soit par leurs ordres que ce Prince soit détenu, puisque souvent la prudence des Rois est surprise par les artifices de leurs Ministres; que la Reine elle-même en a eu des preuves dans les évènemens présens; & qu'à l'égard de ce dernier, il est clair comme le jour que le Cardinal Mazarin n'a tiré de sa Majesté son consentement à cette détention, que pour n'avoir pas en son chemin Mr. le Prince, qui l'auroit traversé dans ses desseins ambitieux. Il lui expose la nécessité qu'il y a que dans la Minorité des Rois les Princes du Sang soient libres, puisque par leur qualité seule ils sont les Chefs du Conseil de la Régence. Il lui représente que par les Ordonnances de nos Rois, & par une dernière Déclaration, les moindres Sujets du Royaume qui sont arrêtés sans d'autres formes que le commandement militaire du Prince, doivent être mis dans les vingt-quatre heures dans les prisons de leurs Juges naturels, & par conséquent

Déclaration du 28. Octobre 1648.

qu'il

qu'il n'eſt pas juſte que des Princes du Sang ne jouïſſent pas de ce privilège. Il ajoute enſuite que ces Princes n'ayant perſonne pour les ſecourir, il a bien fallu dans cette extrémité chercher des protecteurs à leur innocence, & que dans ce deſſein ils ont été contraints de recourir à des ſecours étrangers, & de leur promettre d'employer leurs ſoins & leurs peines à détromper Sa Majeſté des pernicieux conſeils de tenir l'Europe en guerre, & Mr. le Prince en priſon; comme auſſi de leur côté ils ſe ſont obligés de n'entendre jamais à aucunes propoſitions de paix, qu'au préalable Mr. le Prince ne ſoit en liberté, parce qu'ils ne pourroient trouver aucune ſureté dans des Traités auxquels le prémier Prince du Sang de France n'auroit point donné ſon ſuffrage; qu'enfin ſi les Amis de Mr. le Prince ſont aſſez heureux pour obtenir ſa liberté, les Alliés ſe ſont obligés de retirer leurs Troupes, & de laiſſer les fidèles Amis de ce Prince en liberté de ſe ſoumettre aux volontés de Sa Majeſté. Sur la plainte que faiſoit la Reine, que Mr. le Prince lui

avoit

avoit parlé trop librement, Mr. de Turenne finit par ces paroles. „ Un
„ Prince qui si souvent a exposé sa
„ vie & versé son sang à la tête de vos
„ armées, pour rendre le nom de
„ Votre Majesté redoutable à tous vos
„ Ennemis, & sans autre intérêt que
„ d'agrandir vos frontières, comme il
„ a fait par la prise de tant de Villes
„ fortes & importantes, & de Provin-
„ ces entières qu'il a conquises, pou-
„ voit bien la tête levée vous con-
„ seiller la paix dans le Cabinet,
„ sans qu'on le pût soupçonner de
„ crainte ou d'intelligence, ni de
„ manquer de respect à Votre Ma-
„ jesté. Mettez-le donc, Madame,
„ en état de s'employer à un si
„ digne ouvrage; au lieu qu'en le
„ retenant, son innocence opprimée va
„ sans-doute ajouter à la Guerre des
„ deux Couronnes une Guerre Ci-
„ vile & Intestine, où vous allez
„ voir vos Sujets se déchirer eux-
„ mêmes &c.

Déjà le Duc de la Rochefoucault & les autres Amis des Princes, qui voyoient bien que Montrond n'étoit

pas

pas capable de tenir contre des forces considérables, travailloient à gagner les peuples de Bordeaux, & fomentoient leur mécontentement contre le Duc d'Epernon leur Gouverneur. Tout ce qu'il y avoit de Seigneurs attachés au Prince de Condé, remportoient dans ces différentes Provinces de grands avantages. Le Duc de la Rochefoucault envoya Gourville à Stenay, pour en informer Madame de Longueville, qui se prévalant des nouvelles qu'on lui aprestoit, n'oublia rien pour continuer à se rendre redoutable à la Reine. Cependant toute apliquée qu'elle étoit aux intérêts de sa Maison ou du Royaume, elle tournoit de tems en tems les yeux sur les Carmélites de Paris; & à la mort de la Princesse sa Fille, qui n'étoit âgée que de quatre ans, elle écrivit à la Mère Prieure un Billet, où l'on ne trouve rien qui ressente l'esprit mondain, quoiqu'alors elle en fût encore bien remplie. „ Je ne puis douter, *lui* „ *dit-elle*, que vous n'imploriez la „ miséricorde de Dieu sur l'état où

„ il

„ il m'a réduite. Il en a fait une
„ si grande à ma Fille ; en la reti-
„ rant du monde avant que de lui
„ en avoir fait éprouver les amer-
„ tumes, que je n'ai senti pour sa
„ perte que ce que l'on ne peut re-
„ fuser à la nature. Je ne doute
„ point que vous ne l'ayez parmi
„ vous ; & plût à Dieu, ma Chère, y
„ avoir une pareille retraite, ou celle
„ qu'il m'y avoit fait tant désirer !

On voit comme elle se souvenoit de ses anciens sentimens ; mais peut-être qu'un moment après avoir écrit de la sorte, elle faisoit une Lettre au Ministre d'Espagne pour lui demander des troupes, en même tems que par ses correspondances avec tous les Amis qu'elle avoit les armes à la main dans les différentes Provinces du Royaume, elle les soutenoit dans le parti qu'ils avoient pris pour ses intérêts & pour les leurs.

Le Duc de la Rochefoucault, qui dans ses entreprises ne séparoit jamais ses desseins d'avec ceux de Madame de Longueville, se déclara publiquement contre les opérations du Minis-

La Roche-foucault, Mémoires.

tre

tre dans son Gouvernement de Poitou, où il avoit rassemblé beaucoup de Noblesse; & comme il apprit que les Troupes du Roi se préparoient à marcher, il fit savoir à Madame de Longueville qu'il apréhendoit que la Princesse de Condé sa Belle-Sœur ne fût pas en sureté dans Montrond, & il envoya Chavagnac pour l'enlever avec le jeune Duc d'Enguien son Fils. Trois-cens Gentilshommes, ayans à leur tête le Marquis de Sillery, allèrent au-devant d'elle. D'abord elle fut conduite à Turenne, d'où elle écrivit au Roi une assez longue Lettre, où elle fait un dénombrement de toutes les violences dont elle charge le Cardinal Mazarin, & de ses démarches odieuses contre Mr. le Prince, malgré son rang, malgré les services qu'il a rendus à l'Etat, & malgré son innocence. „ Toute cette oppression, *dit-elle*, me donne, Sire, „ une juste crainte d'aller me jetter „ aux pieds de Votre Majesté, pour „ lui présenter, avec mes très-humbles services, un Prince de votre „ sang, âgé de sept ans, qui est le „ res-

„ reste du naufrage d'une Maison qui „ n'a jamais eu de pensée que pour „ la gloire de votre Nom & l'avanta- „ ge de votre Couronne „. Elle rejette sur le Ministre la cause de tous les malheurs, ceux des trois Princes, ceux de la Duchesse de Longueville, du Duc de Bouillon, & de la Rochefoucault. Elle déplore les calamités de la Capitale, les desordres de tout l'Etat, les fatigues où les Personnes Sacrées du Roi & de la Reine sont exposées dans les voyages entrepris sans égard aux différentes rigueurs des saisons. Elle rapelle les services signalés du Prince son Mari. „ S'ils ne sont „ pas suffisans, *dit-elle*, & qu'il plaise à „ Votre Majesté que j'aille passer ma „ vie dans le Bois de Vincennes, j'en „ employerai tous les momens à prier „ Dieu qu'il comble vos jours de bé- „ nédictions, qu'il fasse prospérer vos „ Armes, qu'il vous rende redouta- „ ble à vos Ennemis, chéri de vos Su- „ jets, respecté de vos Alliés; qu'il „ fasse connoître en vous les vertus „ de Henri le Grand & celles de Louis

„ le Juste, qui vous rendront le di-
„ gne Successeur de ces grands Mo-
„ narques &c.

Il n'est pas hors de vraisemblance que Madame de Longueville avoit pu dicter de loin cette Lettre: car elle étoit informée de tout, & du haut de la Citadelle de Stenay ses lumières se répandoient sur tous ceux qui travailloient pour ses intérêts dans les différentes Provinces de France.

Quand on eut sondé les Habitans de Bordeaux, ils parurent dans des dispositions favorables; & la Princesse de Condé, dont la marche étoit dirigée de loin par les conseils de Madame de Longueville, vint à Castres avec le Duc d'Enguien, accompagnée des Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, & de plus de mille Gentilshommes des plus considérables de ces Provinces. Elle vint ensuite jusqu'au Pont de Bordeaux, avec le Prince son Fils & quelques Gentilshommes de sa Maison. Au sortir de la barque un carosse les attendoit sur le quai, & les conduisit au logis qu'on leur avoit pré-

pa-

paré au milieu d'une foule innombrable de peuple, qui crioit *Vive le Roi & Messieurs les Princes!* . . . .

Comme le Ministre avoit envoyé un ordre par lequel le Parlement de cette Ville & les Jurats étoient avertis de ne point laisser entrer Madame la Princesse dans Bordeaux, ou si elle y étoit déjà, de l'y arrêter, les Chambres s'étant assemblées, la Princesse de Condé, tenant par la main le Duc d'Enguien le visage baigné de larmes, avoit demandé aux Juges, à mesure qu'ils entroient, de lui faire justice sur sa requête, & de lui donner une sureté qu'elle n'avoit pu trouver dans aucun endroit du Royaume. Quand les Juges furent assemblés, elle entra dans la Chambre, tenant son Fils par la main, redoublant ses larmes, & les sanglots interrompant ses paroles elle se jetta à genoux, & en cette posture elle demanda justice pour elle & pour son Fils. Elle tira les larmes des yeux de tout le monde, on s'empressa pour la relever, & on la pria de vouloir bien, pendant la délibération, passer dans une chambre où on lui

avoit fait aporter des chaises. Il fut ordonné que l'on prieroit la Princesse de faire retirer tous ceux qui l'accompagnoient, à la réserve des Officiers de sa Maison. Elle le promit, & les Gens du Roi ayant donné leurs conclusions, il fut ordonné que le Roi seroit très-humblement suplié d'arrêter les desordres naîssans dans la Province à l'occasion du Duc d'Epernon, dont ils demandoient l'exclusion du Gouvernement, & que sous le bonplaisir de Sa Majesté Madame la Princesse, le Duc d'Enguien son Fils, & & ceux de sa Maison, demeureroient tous dans la présente Ville en toute sureté, & qu'il y auroit eu une lâcheté sans exemple & reprochable au Parlement, & à la Ville de Bordeaux, d'avoir livré entre les mains du Cardinal Mazarin & du Duc d'Epernon Madame la Princesse & Mr. le Duc d'Enguien.

Le Roi & la Reine ayant sçu que Bordeaux s'intéressoit si vivement pour la Princesse de Condé, résolurent de se transporter dans cette Province, & s'étant rendus à Bourg, les

Ha-

Habitans de Bordeaux députèrent vers le Roi, pour l'aſſurer qu'ils étoient prêts d'ouvrir les portes à Sa Majeſté, pourvu qu'elle n'eut point à ſa ſuite le Cardinal Mazarin, qui leur avoit rendu tant de mauvais ſervices, pour favoriſer les vexations du Duc d'Epernon leur Gouverneur. La Cour jugeant bien que les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault donneroient d'utiles conſeils à ces Peuples, on continua les Députations, on dreſſa les Articles, & la Paix fut bientôt conclue avec amniſtie générale, à des conditions avantageuſes pour la Princeſſe de Condé, qui eut permiſſion de ſe retirer avec ſon Fils dans l'une de ſes Terres ou à Montrond, & les Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault eurent auſſi la liberté dans leurs Domaines de jouïr en ſureté de leurs biens & de toutes les douceurs d'une paix profonde.

La Princeſſe de Condé étant partie de Bordeaux avec le Duc d'Enguien, rencontra ſur la route le Maréchal de la Meilleraye, qui s'aprocha *Madame de Motteville.*

cha de sa petite galère pour la saluer. Elle lui dit qu'elle alloit à Bourg dans le dessein de se jetter aux pieds de la Reine, & qu'elle croyoit ne pouvoir mieux s'adresser qu'à lui pour en obtenir la permission. Il consentit à ce qu'elle désiroit, & retourna pour s'acquiter auprès de la Reine de la commission qu'on lui donnoit. La Reine en parut d'abord surprise, & dit qu'elle ne savoit pas où la loger: *ma Femme la logera*, dit le Maréchal, *si Votre Majesté le veut*. La Reine ne pouvant plus refuser, consentit. La Maréchale de la Meilleraye alla prendre la Princesse de Condé, qui venoit de recevoir de la part de la Reine, au sortir de la galère, une assurance qu'elle seroit la bien venue. Quand elle parut, le Cardinal étoit seul avec la Reine: elle se jetta à genoux tenant son Fils par la main, & son compliment fut accompagné de beaucoup de larmes & de sanglots. Quelques gens dirent que sa douleur l'avoit embellie. Elle ne se voyoit pas avec agrément dans l'illustre Maison où elle étoit entrée. Madame

me la Princesse Douairière & Madame de Longueville ne l'estimoient que médiocrement. Ce n'est pas qu'elle n'eût du mérite, mais c'est qu'il en falloit beaucoup pour plaire à ces deux Princesses. *Madame de Motteville.*

Après qu'elle eut salué la Reine, le Duc de Bouillon & le Duc de la Rochefoucault allèrent souper avec le Ministre, & parlèrent apparemment à cœur ouvert sur la prison des Princes & sur l'éloignement de Madame de Longueville: mais ces Messieurs ne purent l'ébranler, & il repoussa les assauts de leur éloquence avec toutes les politesses de son manège ordinaire.

La Cour se raprocha de Paris, & resta quelque tems à Fontainebleau, pour se reposer des fatigues d'un long voyage.

Avant que Bordeaux eut fait la Paix, le Duc de la Rochefoucault, toujours occupé des intérêts de Madame de Longueville, avoit envoyé Gourville à Stenay, comme nous l'avons dit, pour l'informer de la situation favorable où se trouvoient leurs

affaires par le secours que l'Espagne leur promettoit. Gourville avoit été pris sur la route par les troupes du Roi : mais comme l'habileté de son esprit alloit jusqu'à savoir contrefaire l'homme qui n'en a point, Madame de Longueville avec une rançon modique l'envoya dégager, avant que la Cour sçût l'importance de ce Prisonnier. Cette Princesse soutenoit toujours ses entreprises avec le même courage, & se rendoit redoutable à l'Autorité Souveraine; car elle continuoit à s'attirer l'admiration de toute la France & des Nations Etrangères. Il y a même encore bien de l'apparence qu'elle donna le conseil à la Princesse de Condé sa Belle-Sœur de présenter au Parlement, après la seconde translation des Princes, cette requête dans laquelle elle exposoit comment elle fût obligée de sortir de Chantilly pour se réfugier à Montrond; comment la requête de Madame sa Belle-Mère avoit été rejettée, & sa personne renvoyée; comment après la Paix de Bordeaux elle alla se jetter aux pieds de la Reine les larmes aux yeux avec

le

le Duc d'Enguien, la ſeule eſpérance qui lui reſtoit dans ſon malheur, & fut reçue de Sa Majeſté, qui daigna lui promettre que demeurant dans la ſoumiſſion elle obtiendroit de la juſtice du Roi ce que les mouvemens excités juſqu'alors avoient empêché. Enſuite elle ajoute que bien loin de voir le ſuccès de ces paroles de clémence, elle vient d'aprendre que Meſſieurs les Princes de Condé, de Conti & le Duc de Longueville, ont été transférés au Havre, lieu fatal pour la malignité de l'air, & les autres inconvéniens qu'elle raporte; que d'ailleurs Madame ſa Belle-Mère étant réduite par ſon affliction aux dernières extrémités de ſa vie, elle ſeule eſt en puiſſance d'implorer l'équité des Loix, que depuis la détention des Princes Mr. le Procureur-Général n'a pris aucunes concluſions contre eux; qu'il plaîſe donc à ces Meſſieurs d'ordonner que Mr. le Procureur-Général ſoit préſentement mandé pour déclarer s'il a quelque choſe à propoſer contre les Princes, & à faute qu'il ſera puiſſamment pourvu à leur liberté en la manière

qu'il ſera jugé à propos pour le bien du Royaume, pour l'obſervation des Ordonnances, & notamment de la Déclaration du 8. Octobre 1648; & que cependant pour la ſureté des perſonnes des-dits Princes, ils feront conduits & amenés au Louvre, & gardés par un Gentilhomme, Offi-
2 Déc. 1650. cier de la Maiſon du Roi.

Les Princes avoient été conduits de Vincennes à Marcouſſis le 28. Août, mais ils n'y reſtèrent que trois mois, & furent de-là transférés au Havre de Grace. Avant que d'y entrer, ils trouvèrent moyen, dans un endroit où ils arrêtèrent pour dîner, d'écrire au Parlement la Lettre ſuivante.

MESSIEURS,

„ Si nous avions pu trouver plu-
„ tôt moyen de vous adreſſer nos
„ plaintes & d'implorer votre juſtice,
„ nous n'aurions pas ſi longtems at-
„ tendu: mais la même violence qui
„ a fait que contre toutes formes
„ de juſtice on nous a arrêtés pri-
ſon-

„ ſonniers, nous en a ôté abſolument
„ tous les moyens. Nous n'avons pas
„ ſitôt vu l'apparence de le pouvoir
„ faire, que nous avons donné char-
„ ge à nos Proches, de vous préſen-
„ ter requête en notre nom, & de
„ faire toutes les autres pourſuites né-
„ ceſſaires; ne doutant pas que l'on
„ ne nous ôte à l'avenir, comme
„ l'on a fait par le paſſé, tous les
„ moyens de nous pouvoir adreſſer à
„ vous, & de vous faire voir la ſincé-
„ rité de nos actions, qui n'ont ja-
„ mais eu pour but que le Service du
„ Roi. Nous eſpérons que votre Com-
„ pagnie n'abandonnera pas des Per-
„ ſonnes qui ont l'honneur d'être de
„ la Maiſon Royale & de votre Corps,
„ & qui font aſſez paroître leur inno-
„ cence; puiſqu'on n'ôſe les accuſer,
„ & qu'on les mène hors de votre
„ reſſort, & en lieu où ils n'auront
„ plus moyen d'avoir recours à Vous,
„ & d'où ni Vous ni Leurs Majeſtés
„ ne les pourront peut-être retirer
„ quand leurs Ennemis ſeront maîtres
„ de la Place où on les mène, com-
„ me ils le ſont déjà de leurs Perſon-

„ nes,

„ nes, & où même il y a apparence
„ que leurs vies ne seront pas en sure-
„ té. Vous ferez une action digne
„ de Vous, en tirant des Innocens
„ d'oppression, & en ne souffrant pas
„ que l'on contrevienne à une Décla-
„ ration que vous avez obtenue avec
„ tant de justice & de gloire, & Vous
„ nous obligerez à employer nos vies
„ & nos libertés pour votre service,
„ & vous témoigner que nous som-
„ mes.

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-affectionnés Serviteurs, LOUÏS DE BOURBON, ARMAND DE BOURBON, HENRI D'ORLEANS.
Le 19. Novembre 1650.

Ce fut sans-doute pour Mr. le Prince un desagrément bien sensible de se voir sous l'empire de la Duchesse d'Aiguillon son Ennemie, & il n'y en eut pas moins pour le Duc de Longueville de traverser en équipage de Captif les Places de son Gouvernement. Cet-

Cette ſeconde tranſlation des Princes toucha beaucoup Madame de Longueville; mais quand trois ou quatre jours après elle ſçut la mort de Madame la Princeſſe ſa Mère, elle en fut encore bien plus vivement affligée; & ſans-doute une telle perte méritoit bien des regrets. Il y avoit toujours eu dans les ſentimens de cette Princeſſe, dans ſes diſcours, dans ſes manières, une dignité qui relevoit infiniment l'éclat de ſa naiſſance & de ſon union avec le prémier Prince du Sang. Elle avoit eu la permiſſion de quiter Vallery pour venir à Châtillon ſur Loire, petite Ville aſſez agréable, où depuis quatre ou cinq mois elle habitoit dans une maiſon d'emprunt, accablée par ſes propres malheurs, & par ceux de ſes Enfans, qui lui étoient encore plus ſenſibles que les ſiens. Elle fut attaquée d'une violente fièvre avec d'extrêmes ſouffrances, qui durèrent près de quarante jours, ſans que ni les ſoins ni les remèdes pûſſent la guérir. Dès-qu'elle connut le danger où elle étoit, elle règla toutes ſes affaires, & choiſit le

le Président de Nesmond pour Exécuteur de ses dernières dispositions, entre autres de celle de distribuer une Somme de trois-cens-mille livres aux Pauvres, qu'elle avoit toujours secourus très-abondamment pendant sa vie. Elle envoya l'Abbé de Roquette à la Reine, pour l'assurer qu'elle mouroit sa très-humble Servante, & pour la prier de réfléchir sur l'innocence de ses Enfans, dont l'oppression la mettoit au tombeau. La Reine parut touchée de ses maux, & lui fit dire qu'elle feroit tout son possible pour la consoler. Enfin, quelques momens avant sa mort, elle fit aprocher de son lit la Comtesse de Brienne, qui avoit l'honneur d'être sa Parente, & qui se trouvoit auprès d'elle depuis quelques jours, & lui tendant une main défaillante: *Ma chère Amie*, lui dit-elle, *mandez à cette pauvre Misérable qui est à Stenay l'état où vous me voyez, afin qu'elle aprenne à mourir.* Madame la Princesse fut regrettée d'une infinité de personnes. Elle étoit dans un âge qui lui pouvoit faire encore espérer une longue suite d'années.

nées. Elle paroissoit saine, & conservoit encore de la beauté.

Huit jours après sa mort son corps fut transporté de Châtillon à St. Maur près Paris, & fut reçu par l'Evêque d'Avranches dans l'Eglise Abbatiale, où ce Prélat célébra les Vêpres pontificalement. Tous les jours on fit un Service jusqu'au dixième jour, que l'on en fit un très-solemnel. Tous les Officiers de sa Maison y assistèrent, & l'Oraison Funèbre fut prononcée par un Aumônier du Roi, Chanoine du lieu.

Gazette de France. 24. Oct. 1650.

Pendant que le corps de Madame la Princesse fut à St. Maur, Mr. le Prince écrivit au Président de Nesmond, pour le charger de voir la Reine, & la prier de faire rendre à sa Mère les honneurs qui étoient dûs à sa condition. La Reine y consentit, & donna ordre à Sainctot que toutes les cérémonies requises en pareille occasion fussent observées. Elles le furent très-exactement, & plus qu'on ne le devoit attendre pour une Personne exilée & disgraciée. Car le lendemain du dernier Servi- *Ga-*

ce,

zette de Fran-ce. ce, le corps ayant été mis dans un chariot couvert d'un drap mortuaire de velours noir avec des armes, & traîné par six chevaux caparaçonnés de-même, entouré de deux-cens Valets de pied portant des flambeaux, & suivi de quatre-cens Officiers de la Défunte tous en deuil, & de grand nombre de Carosses aussi en deuil, le Sr. de Sainctot Maître des Cérémonies assisté de deux Héraults-d'Armes marchant devant le corps. Le Convoi fit un entrepos dans l'Eglise des Jésuites de la rue St. Antoine, & le corps fut reçu par l'Evêque d'Auxerre, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Dames du prémier rang. La Messe fut chantée solemnellement, & l'après-dînée on continua la marche dans le même ordre jusqu'aux grandes Carmélites du Faux-bourg St. Jaques, où Madame la Princesse devoit être inhumée. Ce n'est pas ici le lieu de faire un détail de la magnificence de cette Cérémonie. Les Gazettes de France en firent dans le tems une très-ample

relation. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en ce genre de Spectacle, il ne s'en est guères vu de plus pompeux.

Toutes ces tristes circonstances furent envoyées dans la Citadelle de Stenay, où Madame de Longueville avoit été informée de tout, & complimentée par les Lettres de plusieurs personnes. Celle entre autres qu'elle reçut de l'Evêque de Vence, est trop belle pour ne la pas raporter ici toute entière.

MADAME,

„ Dès-que j'ai trouvé une adresse
„ assurée pour écrire à Votre Altesse,
„ je n'ai pas voulu différer un mo-
„ ment de vous rendre ce devoir. Je
„ voudrois en avoir un sujet moins
„ funeste, que celui de la mort de Ma-
„ dame la Princesse. En quelque
„ tems qu'elle fût arrivée, je l'aurois
„ amèrement sentie : mais dans la con-
„ joncture présente, elle est accom-
„ pagnée de si douloureuses circon-
„ stances, que j'en ressens au fond

„ du cœur une affliction que je ne „ saurois exprimer. Les malheurs „ dont elle étoit accablée, avoient augmenté mon respect & ma tendresse „ pour elle. Sa constance, véritablement chrétienne, me rendoit sa vie „ plus précieuse. Et quand je considérois que ses illustres Enfans avoient dans leurs chaînes la consolation de savoir qu'elle étoit libre, „ & qu'elle travailloit pour leur liberté, je faisois des vœux plus ardens „ pour la conservation d'une Personne de laquelle dépendoit le salut de „ quatre autres. Mais Dieu, qui ne „ suit pas toutes nos inclinations, a „ voulu nous ôter le seul bien qui sembloit vous rester dans la vie, & tirer la dernière épreuve de votre „ foi. Elle est si rude, Madame, „ cette épreuve, qu'il ne faut pas „ une ame moins forte que la vôtre „ pour la supporter. Mais celui qui „ veut faire un si grand essai de votre „ soumission à ses volontés, vous fortifiéra sans-doute à-mesure que vous „ serez touchée, & vous donnera le „ cœur qu'il vous demande en cette

„oc-

„ occasion. Vous en avez fait paroî-
„ tre un très-généreux & au-delà de
„ votre sexe, quand il a fallu. Il
„ faut aujourd'hui en montrer un be-
„ aucoup plus fort; & pour être tel,
„ il suffit qu'il soit chrétien. Il suffi-
„ roit d'un cœur héroïque, pour les
„ disgraces qui peuvent attaquer les
„ Héroïnes. Mais pour résister au
„ plus tendre, au plus juste, au plus
„ violent sentiment de la nature, dans
„ un accablement, ou pour mieux
„ dire dans un foudroyement tel que
„ celui de votre Maison & de toutes
„ les Personnes qui vous sont chères,
„ il faut, comme je viens de vous di-
„ re, un cœur chrétien, & du plus
„ pur christianisme que l'Evangile
„ enseigne. Cette constance héroï-
„ que dont la Philosophie se vante,
„ est d'ordinaire, ou une insensibilité
„ naturelle, ou une feinte très-péni-
„ ble, ou une constance forcée & plei-
„ ne de trouble. Les yeux ne pleu-
„ rent pas, la bouche ne fait point
„ de plaintes, le cœur ne pousse point
„ de soupirs; mais le cœur est à la gè-
„ ne, il étouffe, il crève, & se dé-

 „ chi-

„ chire en ſecret avec d'autant plus
„ de cruauté, qu'il n'ôſeroit faire pa-
„ roître ſon deſeſpoir. Quand même
„ il ſeroit bientôt guéri d'une ſi gran-
„ de plaie, ce ſeroit par une plus dan-
„ gereuſe ; puiſque la Foi n'auroit
„ point fait cette guériſon, mais la Rai-
„ ſon Humaine ou la Vanité. Celle
„ que la Grace de Dieu opère dans
„ un cœur chrétien, ne peut avoir
„ aucun de ces défauts; & ſi elle eſt
„ douloureuſe & longue, elle eſt aſſu-
„ rée & inviolable. Sa douleur mê-
„ me a ſes délices; ſon trouble eſt ac-
„ compagné de paix; il y a du jour
„ dans ſes ténèbres, & de la joie dans
„ ſa triſteſſe. Les larmes coulent,
„ non pas comme un torrent qui ra-
„ vage tout ce qu'il rencontre, mais
„ comme un ruiſſeau qui rafraîchit
„ tout ce qui le touche. Les ſoupirs
„ n'étouffent pas le cœur, mais ils le
„ ſoulagent: on ſe plaint ſans mur-
„ murer, & on eſt tendre ſans être
„ abbatu. Enfin, ou l'on ſe ſacrifie,
„ ou l'on conſent à ſon ſacrifice.

„ Voilà, Madame, *continue-t-il*,
„ comme une ame auſſi grande que la

„ vô-

„ vôtre, doit ſe conſoler dans une
„ perte à laquelle je ne puis ſonger
„ ſans frémir. Toute autre manière
„ de la ſupporter, non ſeulement eſt
„ indigne de vous, mais elle eſt trom-
„ peuſe, inutile & nuiſible.

„ Dieu qui vous aime, puiſqu'il
„ vous châtie ſi ſévèrement, veut
„ qu'en cette perte vous faſſiez un
„ grand gain pour l'autre Vie. Vous
„ voyez la vanité des Grandeurs de
„ ce Monde, & vous ſeriez inexcuſa-
„ ble de l'aimer & de l'eſtimer, après
„ une ſi terrible expérience de ſa fo-
„ lie, de ſon injuſtice, de ſon ingra-
„ titude, &, pour tout dire en un
„ mot, de ſon néant. Il ne faut
„ plus dire qu'il eſt un ſéducteur;
„ car depuis quelque tems il a per-
„ du pour vous tous ſes charmes, &
„ l'apparence même de la ſéduction.
„ Vôtre Alteſſe qui a l'eſprit ſi clair,
„ pénètre mieux que moi cette vé-
„ rité, & je ne doute pas qu'elle
„ n'en faſſe l'uſage que Dieu lui de-
„ mande. Madame la Princeſſe eſt
„ dans ſon ſein, & nous devons le
„ croire d'autant plus aſſurément,

 „ qu'el-

„ qu'elle est morte sur la Croix de
„ Jésus-Christ, après y avoir été atta-
„ chée depuis quelque tems.

„ Avoir été la plus aimable Person-
„ ne du monde, & la plus aimée ; avoir
„ porté les Lys sur sa tête, & donné
„ à la France des Héros & des Hé-
„ roïnes ; avoir eu tous les dons de
„ l'esprit & du corps ; avoir possédé
„ de grands biens, & avoir joui d'une
„ longue santé : ce sont des choses
„ très-dangereuses, & peu propres à
„ nous faire acquérir la Couronne du
„ Ciel ; & sans celle-ci, que serviroit
„ d'être Reine de tout le Monde ?
„ Mais avoir souffert autant, & de la
„ manière, & de la part des Person-
„ nes dont Madame votre Mère a
„ souffert, c'est un grand préjugé
„ pour la Royauté Eternelle, qui n'est
„ promise qu'aux Crucifiés. Vous
„ me pardonnerez, s'il vous plaît
„ Madame, cette longue Lettre, où
„ mon esprit a moins de part que mon
„ cœur. Aussi est-ce par les senti-
„ mens de respect & de compassion
„ que je conserve pour Votre Altesse,
„ que

„ que je la ſuplie de croire que je ſerai
„ toute ma vie &c.

Madame de Longueville en cette occaſion fut auſſi conſolée par les Lettres des Carmélites, avec leſquelles, malgré ſes engagemens dans les Affaires d'Etat, elle avoit recommencé d'entretenir quelque commerce, comme on le peut voir par cette Réponſe qu'elle fit à la Mère Prieure.

„ J'ai reçu hièr tout à la fois trois 14.
„ de vos Lettres, dont la dernière Déc.
„ m'aprend notre commune perte. 1650.
„ Vous jugez bien en quel état elle
„ me doit mettre, & c'eſt mon ſilen-
„ ce, plutôt que mes paroles, qui doit
„ faire connoître ma douleur. Je ſuis
„ accablée, ma chère Mère, & c'eſt
„ à ce coup que je ne trouve plus de
„ force dans mon ame. Il y a des
„ circonſtances ſi cruelles que je n'y
„ puis ſonger ſans mourir, & je ne
„ puis néanmoins penſer à autre cho-
„ ſe. Cette pauvre Princeſſe eſt mor-
„ te au milieu de l'adverſité de ſa Mai-
„ ſon, abandonnée de tous ſes En-
„ fans, & accompagnée ſeulement
„ des tourmens & des peines qui ont

 „ ter-

„ terminé sa misérable vie. Car en-
„ fin, ce sont les maux de l'esprit
„ qui ont causé ceux du corps; & je
„ tiens par-là cette mort plus dure,
„ que si elle avoit été tuée par les gé-
„ hennes & par les suplices corporels.
„ Elle même m'en laissera d'éternels
„ regrets dans l'esprit, & me les lais-
„ se au point de ne pas sentir le bon-
„ heur, quand même il m'en vien-
„ droit quelqu'un; puisque ma pauvre
„ Mère ne l'aura pas partagé, avant
„ que de sentir l'amertume de son
„ heure dernière. Je ne sai aucune
„ des particularités qui l'ont accom-
„ pagnée, & je m'adresse à vous pour
„ vous conjurer de me les vouloir
„ aprendre exactement. C'est en
„ m'affligeant que je me dois soulager.
„ Ce récit fera ce triste effet, & c'est
„ pourquoi je vous le demande; car
„ enfin, vous voyez que ce ne doit
„ pas être le repos qui succède à une
„ douleur comme la mienne, mais
„ un tourment secret & éternel. Aussi
„ je me prépare à le porter en la vue
„ de Dieu, & de mes crimes qui ont
„ appesanti sa main sur moi. Il aura

„ peut-

„ peut-être pour agréable l'humiliation
„ de mon cœur, & l'enchaînement de
„ mes misères profondes. Vous les
„ adoucirez un peu, si je puis espérer
„ de votre amitié la part que la Per-
„ sonne que nous pleurons en possé-
„ doit; & c'est le plus précieux de ses
„ héritages pour moi. J'ôse vous as-
„ surer, que je dis cela de toutes cel-
„ les de chez vous à qui elle étoit
„ chère. Que si je suis indigne par
„ le peu que je vaux, d'obtenir ce
„ que je demande, je le mérite au-
„ moins par ma tendresse, qui aug-
„ mente pour vous, ce me semble,
„ par la triste & nouvelle liaison que
„ notre perte nous fait faire. Adieu,
„ ma chère Mère, mes larmes m'a-
„ veuglent; & s'il étoit de la volonté
„ de Dieu qu'elles causâssent la fin de
„ ma vie, elles me paroîtroient plu-
„ tôt les instrumens de mon bien,
„ que les effets de mon mal. Adieu
„ encore une fois, ma chère Mère.
„ Soyez assurée pour vous & pour
„ toutes mes Amies, que j'hérite de
„ l'amitié que celle qui n'est plus

„ vous a portée, & que je la regarde-
„ rai toute ma vie en vous &c.

On ne reconnoîtroit pas au ſtile de cette Lettre, une Perſonne engagée dans les Négociations les plus difficiles ; car elle y parle véritablement comme une Ame convertie, mais l'heure n'en étoit pas encore venue. Ces grandes graces déciſives ne faiſoient dans ſon eſprit que de courtes apparitions, & paſſoient comme un éclair. De tems en tems elle avoit de ces retours ſoudains, qui faiſoient beaucoup eſpérer, & qui retraçoient, pour ainſi dire, une Carmélite encore poſtulante, mais le moment d'après elle vous échappoit.

Toute ſon aplication tendoit à trouver les moyens de faire ſortir les Princes. Elle avoit envoyé au Duc de la Rochefoucault un plein-pouvoir pour réconcilier toute ſa Maiſon avec le Cardinal, pourvu-qu'il les voulût élargir. Ce Duc, qui déſiroit ardemment de lui donner cette joie, & qui étoit ſoutenu par les bonnes diſpoſitions du Parlement, eſſaya de perſua-
der

der au Cardinal Mazarin de mettre les Princes en liberté, pour s'acquérir à lui seul le mérite de l'avoir fait. Il étoit alors venu se cacher à Paris chez la Princesse Palatine, où, sans que les Frondeurs en sçûssent rien, on lui communiquoit tout ce qui se proposoit pour suivre cette Négociation. Quand il vit les affaires bien arrangées pour réussir, il souhaita que le Ministre pût y mettre la dernière main; car il s'imaginoit que par cette voie, outre le plaisir qu'il feroit à Madame de Longueville, l'union qui se formeroit entre Mr. le Prince & le Cardinal seroit très-avantageuse à ses propres intérêts, & lui attireroit les plus grands bienfaits de la Cour. Il fit donc savoir au Ministre, qu'il désiroit avoir avec lui une entrevue secrète; & pour sureté de sa personne lui demanda un écrit de sa main, ce qu'il obtint facilement.

Le Cardinal lui fut fidèle. Un Agent sûr menoit le Duc à l'appartement du Ministre au Palais Royal par un escalier dérobé. Le Cardinal seul, avec une bougie à la main,

ve-

venoit leur ouvrir la porte. Sans-doute il jouoit gros jeu de se livrer de la sorte au meilleur Ami de Mr. le Prince & de Madame de Longueville: mais le Duc de la Rochefoucault ne risquoit pas moins, car le Ministre auroit pu le faire arrêter. Tous deux cependant demeurèrent dans les procédés d'honneur, mais la Négociation ne réüssit pas; parce que le Cardinal redoutoit toujours les projets audacieux du Prince de Condé, l'art des intrigues dans Madame de Longueville, & l'ambition démesurée du Duc de la Rochefoucault.

On s'intéressoit tellement à l'élargissement des Princes, que la Noblesse de toutes les Provinces du Royaume accourut à Paris; & la foule s'en trouva si grande, que pour tenir leurs Assemblées ils furent contraints de prendre la grande salle des Cordeliers. Cependant cette délivrance recevoit de nouveaux obstacles, fabriqués par la Cabale des Frondeurs; & ils n'auroient pas été si-tôt délivrés, si Madame de Chevreuse, que les Cabaleurs avoient à leur tête, n'eut pris des senti-

ti-

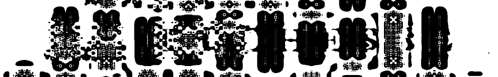
timens favorables, dans l'espérance que sa Fille épouseroit le Prince de Conti. Le Duc d'Orleans fut gagné le prémier. Le Prémier Président prenoit l'intérêt du Prince de Condé, parce que son Fils Champlatreux, ayant toujours servi d'Intendant dans les Armées de ce Prince, en étoit aimé. Enfin le Parlement s'expliqua respectueusement, mais fortement; & le trentième du Mois de Décembre on rendit ce fameux Arrêt, par lequel il fut ordonné que très-humbles remontrances seroient faites à la Reine, pour demander la liberté des Princes, & le retour de Madame de Longueville à Paris. Il y eut encore des contestations pendant un mois & demi entre les Partis diversement intéressés; mais le 11. Février au soir, Leurs Majestés firent expédier un Pouvoir au Maréchal de Grammont, & au Marquis de la Vrillière Sécretaire-d'Etat, avec les Ordres nécessaires pour la liberté des Princes; & le lendemain ce Maréchal partit avec le Duc de la Rochefoucault, le Président Viole, & Arnaud Maréchal-de-Camp,

Gazette de France.

Camp, pour se rendre avec le plus de diligence qu'ils pourroient au Havre, où la Reine avoit envoyé le Marquis de Comminges Capitaine de ses Gardes, pour témoigner aux Princes la joie qu'elle avoit de leur liberté.

Le Cardinal Mazarin, toujours poursuivi par la haine publique, s'étant résolu de s'y soustraire, sortit en même tems du Royaume; mais auparavant il voulut aprendre aux Prisonniers leur délivrance, & prévenir ceux qui portoient les Ordres de la Cour, ensorte qu'il leur annonça le prémier les Volontés de la Reine. Tout le monde sait avec quelle indifférence, pour ne pas dire avec quel mépris, il fut reçu de Mr. le Prince. Ainsi dans le même moment qu'ils montèrent en carosse pour revenir à la Cour, le Cardinal Mazarin continua sa route vers Breuil en Allemagne dans l'Electorat de Mayence.











le Prince; mais elle affecta de paroître gaie, quoique personne ne le crût. Le compliment du Prince fut assez court, & celui du Prince de Conti & du Duc de Longueville encore plus. Le Prince de Condé sortoit de prison. Le ressentiment de vengeance dans le cœur contre ses Ennemis, qu'il savoit bien qui ne lui avoient rendu la liberté que par une politique très-désobligeante, il se mit à railler avec la Reine, & avec tout ce qu'il y avoit-là de gens, comme s'il eût été encore prisonnier, & que le Cardinal eût été à la Cour. On ne peut représenter quelles furent les acclamations du Peuple Parisien, si stable dans ses sentimens, qu'après avoir fait des feux de joie lorsqu'on mena ces Princes en prison, il en fit treize mois après lorsqu'ils eurent été délivrés.

Au bout de quelques jours le Parlement, toutes les Chambres assemblées, vérifia la Déclaration du Roi pour reconnoître l'innocence du Prince de Condé, du Prince de Conti & du Duc de Longueville; & le mê-

même jour les Députés du Parlement de Rouën furent présentés à Leurs Majestés, pour leur demander le rétablissement du Duc de Longueville dans son Gouvernement de Normandie. *

Quand les Espagnols eurent apris que les Princes étoient en liberté, jugeant bien que Madame de Longueville retourneroit incessamment à la Cour, ils la firent prier de se souvenir qu'elle s'étoit engagée à ne se point séparer d'avec eux, que la Paix générale ne fût concluë. Elle leur mar.

* Dans cette Déclaration, que le Parlement avoit vérifiée, non seulement on y reconnoissoit l'innocence des Princes, mais on y annulloit toutes les Déclarations données contre Madame de Longueville. Et ce fut en conséquence que Sarrazin fit ce Couplet pour divertir cette Princesse.

Aujourd'hui le Parlement
Vous absout d'être rebelle,
Recevez le compliment
Que je vous en fais, la Belle;
Vous n'êtes plus criminelle,
Si ce n'est du lèze-Amours.
Mais, ma foi, vous êtes telle;
Que vous le serez toujours.

manda que c'étoit aussi pour y travailler qu'elle avoit tant d'empressement de retourner à Paris, & que si tous les soins qu'elle emploiroit ne réussissoient pas & ne les contentoient pas, elle leur promettoit de revenir à Stenay pour satisfaire à ses engagemens. Elle envoya Sarrazin à Bruxelle, pour remercier l'Archiduc des bons offices qu'elle en avoit reçus pendant la disgrace du Prince: & ce Prince, par le conseil du Comte de Fuensaldague, Ministre du Roi d'Espagne, se contenta de ce qu'elle leur promit; *espérant*, disoit-il, *que du caractère dont elle étoit, elle donneroit lieu à de nouveaux mouvemens dont il pourroit profiter.*

Quoique la Duchesse de Longueville eût une vive impatience de se rendre au-plutôt à Paris, après l'heureuse nouvelle de la liberté des Princes, le désir de la Paix eut néanmoins tant de pouvoir sur son esprit, qu'elle différa son départ de Stenay pour pouvoir suivre le dessein qu'elle avoit de disposer les affaires à une Trêve ou une Suspension d'armes entre la France & l'Espagne, pendant laquelle on pût

pût avec plus de facilité travailler à cette Paix tant désirée. Il lui vint donc avant que de partir quelques Lettres de Mr. le Prince, qui touchant ces Négociations prenoit des mesures non seulement avec elle, mais encore avec Mr. de Turenne, auquel il écrivoit tout ce qu'on peut de plus obligeant, pour lui témoigner combien il étoit sensible aux services que ce Grand Homme lui avoit rendus pendant sa prison. Les Espagnols, en conséquence de ces projets formés par cette Princesse, envoyèrent une personne qualifiée à Stenay, avec un pouvoir suffisant à cette fin; & de la part de la France, le Sr. Fouquet de Marsilly, Conseiller au Parlement, eut ordre de se rendre au même lieu, pour entrer en conférence. Dès-que Madame de Longueville sçut qu'il étoit en chemin, elle partit le sixième de Mars, & vint coucher à Verdun, où elle fut magnifiquement reçue par le Comte de Feuquières, qui en étoit Gouverneur. Les habitans étant sortis en armes au-devant d'elle, comme on fit dans toutes les Villes où elle

passa, elle arriva le huitième sur les onze heures du soir à Châlons, où le Prince de Conti l'attendoit. Après s'y être reposée le lendemain, & avoir été saluée par tous les Corps de Ville, elle arriva le treizième à Paris, où dès le jour même elle fut visitée par son Altesse Royale, par Mademoiselle, & par un grand nombre d'autres personnes de haute condition.

Le lendemain elle alla saluer Leurs Majestés, qui lui firent un accueil très-favorable. Tout le monde dans Paris aplaudissoit à son courage & à sa conduite; & l'on faisoit en même tems l'éloge de la Princesse de Condé, qui n'étoit pas encore arrivée, à cause d'une indisposition qui l'avoit retardée en chemin.

Madame de Motteville. Madame de Chevreuse, toujours dans la confiance de voir bientôt sa Fille Princesse de Conti, avoit été au-devant de Madame de Longueville, & fit les honneurs de son Hôtel pendant plusieurs jours: car ce fut d'abord un torrent de visites qui se succédoient les unes aux autres, & l'Hôtel de Longueville ne desemplissoit pas.

pas, Tout ce que cette Princesse avoit souffert dans sa fuite en traversant la Normandie, donnoit un nouveau relief à sa constance ; & Mr. le Prince, dont le retour éclatant rejaillissoit sur elle, lui attiroit la cour de tous les Seigneurs, qui venoient chez elle en foule l'accabler de respectueuses félicitations.

On peut aisément s'imaginer avec quelle dignité tous ces honneurs étoient reçus par une Princesse de trente-deux ans, dont la beauté conservoit tout son éclat, & qui savoit soutenir son rang avec des graces si naturelles. Elle fit paroître quelque envie de tenir parole aux Espagnols; & dans ce dessein elle continua son commerce de Lettres avec Mr. de Turenne, qui restoit encore à Stenay, & qui par celles de Mr, le Prince aprenoit que Madame de Longueville étoit chargée de l'informer de tout, comme si ces deux Héros l'avoient choisie pour Médiatrice dans ces discussions importantes.
„ J'ai vu, *lui mande Mr. le Prince*, „ ce que vous écrivez à ma Sœur, &

 „ je

„ je m'assure qu'elle vous mande au „ long toutes choses„. On voit à la fin de cette même Lettre, combien Madame de Longueville étoit occupée des affaires domestiques de Mr. de Turenne, qui ne s'en occupoit guères lui-même. „ Pour vos intérêts „ particuliers, *continue Mr. le Prince*, ma Sœur m'en a parlé & entretenu fort au long. J'y travaillerai comme je dois, & je vous jure „ qu'ils me seront toujours plus chers „ que les miens, & que je ferai toutes choses pour vous le témoigner. „ Nous vous envoyons quelque argent, mandez-nous librement ce „ dont vous avez besoin, & nous y „ pourvoirons à l'heure même. Assurez-vous, je vous en conjure, de „ mon extrême amitié, & continuez-moi la vôtre, puisque je suis plus „ qu'homme du monde, Monsieur, „ votre affectionné serviteur, LOUÏS „ DE BOURBON.

Vie de Mr. de Turenne 2. vol. 8°. Mars 1651.

Quelques Négociations se formèrent avec les Espagnols qui vinrent à Paris, mais toutes les propositions se réduisirent à tirer honnêtement Mr.

de

de Turenne de l'engagement qu'il avoit avec l'Eſpagne.

L'indiſpoſition de Madame la Princeſſe, comme nous l'avons déjà dit, l'ayant empêchée de partir de Montrond auſſi-tôt qu'elle le déſiroit, elle avoit dépêché un Courier à Bourges, pour y aprendre la ſortie des Princes. La joie qu'en firent paroître les Habitans fut très-ſingulière, comme on le voit par la relation qu'en donna pour-lors le Gazetier de France, telle apparemment qu'il l'avoit reçue. En voici ſeulement quelques circonſtances, où l'on peut remarquer l'affection de ces Peuples dans les tranſports extravagans de leur joie. „ Au moment, „ *dit-on*, qu'ils aprirent cette nouvel- „ le, toutes les Cloches des 50. Egli- „ ſes ſonnèrent toutes à la fois en ca- „ rillon ; les Tambours, les Trom- „ pettes & la Mouſquetterie firent un „ autre concert ; en un quart-d'heu- „ re toutes les Boutiques furent fer- „ mées ; tous les Habitans, Hommes „ & Femmes, pour arborer la livrée „ de Mr. le Prince, allèrent en hâte

 „ ache-

„ acheter tout ce qu'il y avoit de ru-
„ ban couleur Iſabelle, pour mettre
„ à leurs coëffures & à leurs chapeaux.
„ Tous ſe diſperſérent dans les Pla-
„ ces Publiques, où ils s'embraſſèrent
„ avec tranſport, non ſeulement le
„ bas peuple, mais les perſonnages
„ les plus graves; & ſans attendre la
„ nuit, ils allumèrent en plein midi
„ des feux de joie dans toute la Vil-
„ le. Ils étoient ſi tranſportés, qu'ils
„ oubliérent d'envoyer à Montrond
„ complimenter Madame la Princeſſe.

Elle arriva le 25. de Mars à Paris. Après qu'elle eut été rencontrée à une lieue par le Prince de Condé, le Prince de Conti, le Duc & la Ducheſſe de Longueville, la Ducheſſe de Bouillon, & pluſieurs Grands Seigneurs & Dames de la Cour dans plus de cent caroſſes, elle alla deſcendre à l'Hôtel de Condé, où une heure après elle fut viſitée par Son Alteſſe Royale, & reçue de tout le monde avec autant d'aplaudiſſemens que chaçun avoit d'impatience de ſa venue. Au reſte, pour mettre le calme dans la Province de Guyenne, on en donna

le Gouvernement au Prince de Condé, qui céda celui de Bourges au Duc d'Epernon. *

Il est certain que dans la situation où se trouvoient alors Madame de Longueville & Mr. le Prince, on ne pouvoit briller dans le Royaume avec plus d'éclat. La foule des Courtisans étoit beaucoup plus grande à l'Hôtel de Condé, qu'au Luxembourg où logeoit le Duc d'Orleans. Le Roi & la Reine étoient dans le Palais Royal comme dans une honnête prison, gardés par les Parisiens toujours sous les armes, & toujours dans la crainte de les perdre, tandis que l'Hôtel de Longueville étoit rempli de Seigneurs, & que les Dames étoient en cercle chez cette Duchesse, comme si le Roi & la Reine n'eussent pas été pour-lors à Paris. Les hommages & les aplaudissemens de la Cour & des Peuples se partageoient entre le Frère & la Sœur, & toutes ces prospérités éblouis-
san-

* La Reine fit cet échange à la persuasion de la Princesse Palatine, que Madame de Longueville avoit engagée à le faire réussir.

ſantes flattoient ſi bien leurs idées ambitieuſes, qu'ils ſe crurent en état de tout demander & de parvenir à tout: car ils ſe ſentoient tellement nés pour une Autorité Suprême, que loin de ſe repoſer ſur la gloire qu'ils avoient acquiſe, elle ne ſervoit que d'amorce pour exciter en eux de nouveaux déſirs. Cela ſe remarquoit particulièrement en Madame de Longueville. On eût dit qu'elle étoit jalouſe d'elle-même, tant elle avoit d'envie d'enchérir toujours ſur ce grand crédit dont elle jouïſſoit.

Depuis ſon retour, elle faiſoit aſſez de Mr. le Prince ce qu'elle vouloit: ainſi, pour écarter tout ce qui auroit pu la traverſer dans ſes démarches, elle lui fit d'abord entendre qu'il ne leur convenoit point de laiſſer conclure le mariage de Mademoiſelle de Chevreuſe avec le Prince de Conti. Ce qu'elle apréhendoit le plus dans cette alliance, c'étoit de perdre ſur ce Frère un empire que cette jeune Beauté pouvoit bien lui enlever, & ſes allarmes n'étoient pas trop mal fondées: car en conſéquence des engage-

mens

mens que l'on avoit pris, le Prince de Conti rendoit des ſoins aſſidus à Mademoiſelle de Chevreuſe, & l'aimoit déjà peut-être plus qu'il ne penſoit. Madame de Longueville chargea donc le Prince de Condé de repréſenter à la Reine les inconvéniens de ce mariage, qui pouvoit avoir des ſuites très-deſavantageuſes à l'Autorité Royale. La Reine le comprit aiſément, & prit les obſtacles que Madame de Longueville apportoit à la concluſion de cette affaire, comme autant de ſervices qu'elle rendoit à Sa Majeſté, qui par cette raiſon reſſentit moins le dépit qu'elle avoit de la voir travailler publiquement à la Paix générale, ſans lui donner la moindre part aux Négociations que l'on ſuivoit à l'Hôtel de Longueville avec les Miniſtres Etrangers. La Reine en témoigna ſa peine au Comte de Fuenſaldagne, lorſqu'après avoir quité le Gouvernement des Pays-Bas, il paſſa par Paris pour aller à Milan, dont il étoit nommé Gouverneur; & lui dit que le Roi d'Eſpagne ſon Frère en uſoit d'une étran-

étrange manière avec elle, de faire négocier la Paix générale sous ses yeux dans Paris sans sa participation. Quand Mr. le Prince, conseillé par Madame de Longueville, eut engagé la Reine à faire savoir à Madame de Chevreuse qu'elle ne donnoit point son agrément à ce mariage, il n'observa pas trop les bienséances requises en ces occasions pour retirer sa parole. Il chargea seulement le Président Viole d'aller de sa part déclarer à Madame de Chevreuse que les paroles données ne pouvoient s'accomplir. La commission étoit embarrassante, aussi s'en acquita-t-il fort mal; & Mademoiselle de Chevreuse, que l'on habilloit auprès du feu, fit un éclat de rire si promt & si naturel, *qu'il parut*, dit le Cardinal de Rets, *avoir été fait tout-de-bon.* Il fallut encore agir auprès du Prince de Conti. Mr. le Prince le fut voir, & l'ayant d'abord beaucoup raillé sur sa nouvelle passion, lui tint ensuite des discours très-propres à dégouter un Amant, & ce fut de cette sorte que se termina toute cette intelligence.

On

On peut juger de l'impression que fit cette rupture sur l'esprit de Madame de Chevreuse, dans l'espérance de ce mariage. Elle avoit surmonté son aliénation pour Madame de Longueville, elle avoit été au-devant d'elle à son retour de Stenay, & l'avoit aidée à faire les honneurs durant l'affluence des prémières visites: ainsi elle se retourna vers ses bons Amis les Frondeurs, pour concerter avec eux les expédiens de se venger de Mr. le Prince & de Madame de Longueville, qui l'un & l'autre par leurs démarches peu mesurées ne travailloient pas moins eux-mêmes à la décadence de leur brillante élevation.

Comme Mr. le Prince exigeoit tous les jours de nouveaux bienfaits de la Cour, la Princesse Palatine avoit engagé la Reine à lui donner, comme nous l'avons dit, en échange du Gouvernement de Bourgogne, celui de Guyenne pour l'appaiser. Mais rien n'appaisoit ce Prince, c'est-à-dire rien ne l'empêchoit de souhaiter & de poursuivre tous les jours de nouvelles graces, qui lui étant refusées l'aigrissoient

&

& l'indiſpoſoient de plus en plus contre la Reine. Madame de Longueville, qui n'étoit pas alors fort empreſſée de retourner avec ſon Mari, pour avoir un prétexte de ſuivre ſes vaſtes projets à la Cour, envoya la Princeſſe Palatine aſſurer la Reine qu'elle travailleroit à regagner en faveur du Cardinal Mazarin le Prince de Condé, lequel la deſavoua de ſes avances. Il avoit envoyé en Flandre le Marquis de Sillery, Beau-Frère du Duc de la Rochefoucault, ſous prétexte de dégager Madame de Longueville & Mr. de Turenne des Traités qu'ils avoient faits avec les Eſpagnols; mais en effet pour prendre des meſures, & preſſentir quelle aſſiſtance il pouvoit tirer de l'Eſpagne, s'il étoit obligé de faire la guerre. Tout ſe découvre, tout tranſpire à la fin. Les différens Ennemis de Mr. le Prince furent informés de ſes deſſeins; d'un côté la Reine, qui par ſes correſpondances avec le Cardinal, tout éloigné qu'il étoit, lui faiſoit toujours gouverner l'Etat; & de l'autre, Madame de Chevreuſe & les Frondeurs. On forma

ma donc de nouveaux arrangemens contre Mr. le Prince, en ſorte qu'il ne ſe crut plus en ſureté. D'abord il ne ſongea pas à ſe défendre; mais ſur quelques mouvemens de Compagnies aux Gardes qui n'étoient nullement commandées pour l'inquiéter, & ſur ce que Chavigny lui avoit apris les nouveaux complots qui ſe formoient contre ſa perſonne, il prit l'allarme & s'en alla la nuit à St. Maur. Madame de Longueville, quoique malade, s'y rendit dès le lendemain à la pointe du jour. Madame la Princeſſe de Conti, le Duc de la Rochefoucault, le Duc de Richelieu, le Maréchal de la Mothe, Meſſieurs de Nemours, de Bouillon, de Turenne, & quantité d'autres, s'y rendirent en même tems.

La Reine, étonnée d'une ſi ſoudaine abſence, envoya le Maréchal de Grammont à St. Maur, pour aſſurer Mr. le Prince que rien ne devoit l'allarmer, ni l'empêcher de revenir à la Cour. Il répondit fièrement au Maréchal, en préſence de tous les Seigneurs qui l'environnoient, qu'il ne pou-

pouvoit se fier à la Reine, tant qu'elle auroit auprès d'elle les Créatures du Cardinal Mazarin. Ce Prince ne prenoit nulles précautions pour dissimuler ses pensées, & pour déguiser ses entreprises. Si c'est un défaut, c'est souvent celui des grandes Ames, qui s'abandonnent volontiers à la justice de la cause qui les fait agir. La Cour de Mr. le Prince, durant les prémiers jours de sa résidence à St. Maur, ne fut pas moins grosse & moins remplie que celle du Roi; tous les Divertissemens s'y rencontroient, le Bal, la Comédie, le Jeu, la Chasse, la Bonne Chère, tous ces Plaisirs y attiroient un nombre infini de *ces gens incertains qui s'offrent toujours*, dit Mr. de la Rochefoucault, *quand les Partis commencent à se former, & qui les abandonnent ou les trahissent d'ordinaire, selon leurs craintes ou leurs intérêts*. Le Prince de Condé, le Duc de la Rochefoucault & le Maréchal de la Mothe vinrent au bout de quelques jours au Parlement, ils firent ensuite une visite à leurs A. A. R. R. au Luxembourg; & s'en retour-

tournèrent dîner à St. Maur sans aller au Palais Royal, ce qui fut beaucoup observé.

Dans cette disposition des choses, le Prince de Condé ne savoit s'il se détermineroit ou à la Guerre ou à la Paix : & l'on est obligé de convenir, qu'il y avoit dans le caractère de ce grand Prince bien des qualités opposées, & qu'à le comparer avec lui-même, on eut dit qu'il y avoit deux hommes en lui : car dans les Opérations Militaires sa rare valeur & son intrépidité lui donnoient au milieu des périls un sang froid qui conservoit à son esprit toute sa présence, pour demeurer maître des mouvemens de ses troupes, & de sa propre personne, jusques dans la plus grande chaleur de l'action & le plus fort de la mêlée : mais quand au retour de ses Campagnes, il se retrouvoit dans le repos de la Vie Civile; & qu'il ne s'agissoit plus, ni de batailles, ni de victoires, cette ame relevée s'oublioit & se négligeoit, pour ainsi dire, sans daigner se soutenir dans les occasions ordinaires :

elle devenoit chancelante & irrésolue ; quand il falloit délibérer sur quelques sujets qui ne lui offroient rien d'assez glorieux, & d'assez éclatant à son gré.

Le Duc de la Rochefoucault voyant tant d'irrésolution dans son esprit, crut qu'il devoit se servir de cette conjoncture pour faire éviter à Madame de Longueville le voyage de Normandie, dont la menaçoient les dispositions de son Mari, qui eût bien voulu qu'elle n'eût pas plus d'inclination que lui pour les agitations d'une Politique entreprenante, & la soustraire à tous ces mouvemens orageux; mais elle s'y plaisoit d'avantage que dans le calme de sa Province. Aussi le Duc de la Rochefoucault lui représenta que l'unique moyen de l'empêcher de faire ce voyage qu'elle craignoit tant, étoit de s'éloigner; que Mr. le Prince pourroit se lasser de la protection qu'il lui avoit donnée jusqu'alors, ayant un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une Femme avec son Mari; qu'on l'accusoit de fomenter elle seule le desordre; qu'elle

se

se trouveroit responsable envers son Frère, & envers tout le monde, d'avoir allumé dans le Royaume une Guerre dont les évènemens seroient funestes à sa Maison & à l'Etat ; qu'enfin, pour rémédier à tant d'inconvéniens, il étoit d'avis qu'elle priât Mr. le Prince d'agréer que conjointement avec Madame la Princesse & le Duc d'Enguien, elle se retirât à Montrond, pour ne point l'embarasser dans une marche précipitée s'il étoit obligé de partir, & pour n'avoir pas le scrupule de participer à la périlleuse résolution qu'il alloit prendre, ou de mettre le feu dans le Royaume par une Guerre Civile, ou de confier sa vie, sa fortune, & sa liberté à la foi douteuse du Cardinal Mazarin. Ce conseil fut aprouvé de Madame de Longueville, accoutumée depuis long-tems à suivre toutes les idées de ce Duc, qui l'avoit engagée dans les intrigues, moins pour réussir dans les projets de son amour, que dans ceux de son ambition. Bientôt après Mr. le Prince voulut voir l'exécution de ces raisonnemens politiques. En effet rien n'étoit plus

ſage que cet arrangement, formé par le Duc de la Rochefoucault. Le Coadjuteur, qui ne l'aimoit pas depuis la rupture du mariage de Mademoiſelle de Chevreuſe, ſe croyant toutes choſes permiſes pour le perdre, n'oublia rien pour y engager le Duc de Longueville, par les voies les plus extraordinaires & les plus odieuſes, mais il ne trouva pas ce Duc dans des ſentimens de vengeance ſemblables aux ſiens: ainſi tous ces indignes complots n'empêchèrent pas le Duc de la Rochefoucault de ſuivre ſes deſſeins, & d'aller droit à ſon but avec le Duc de Nemours, qui entrant volontiers dans ſes vues, mais par un intérêt qu'il ne déclaroit pas encore, fut du voyage. Ce jeune Prince étoit les délices de la Cour; & Madame de Longueville, qui s'apercevoit de tout ſon mérite, ne fut pas fâchée qu'il l'accompagnât.

Dès-qu'elle fut aſſurée d'aller à Montrond, & de ne point prendre la route de Normandie, elle donna les mains à tout. Cette Princeſſe fit du-

rant

rant sa vie trois différentes courses. La prémière fut un voyage, ou pour mieux dire un triomphe depuis Paris jusqu'à Munster. La seconde fut une suite nécessaire, mais courageuse. Et la troisième, une prudente retraite qui la déroboit à ses Ennemis, & qui fut le prélude de sa conversion, dont l'ouvrage toutefois ne se fit pas en un moment. Car à combien de sacrifices ne falut-il pas se condamner? Elle en avoit tant à faire qu'à peine savoit-elle par où commencer, & dans peu nous verrons son cœur soutenir bien des assauts. Cependant la Cour ne savoit comment se déterminer: tantôt elle jugeoit à propos d'acquiescer aux désirs de Mr. le Prince, & tantôt d'y résister. Pour la Cabale des Frondeurs, elle marchoit toujours par ses voies hardies & violentes, & ce fut pourtant dans ces circonstances que Mr. le Prince résolut de quiter St. Maur, & de retourner à Paris, où il crut être en état de se maintenir à la Cour, & que cette conduite fière lui attireroit de nouveaux respects.

Avant que de revenir, il fit partir

de St. Maur Madame la Princesse, le Duc d'Enguien & Madame de Longueville, pour aller à Montrond, dans la résolution de s'y rendre lui-même peu de tems après, & de passer ensuite en Guyenne, où l'on étoit bien disposé pour le recevoir.

Le Duc de Longueville parut alors se séparer entièrement du Prince de Condé, & sa Fille Mademoiselle de Longueville y contribua beaucoup: car peu contente d'être traitée si froidement par la Princesse sa Belle-Mère, elle fit comprendre à son Père qu'il devoit se détacher de toute la Maison de Condé, qui ne le considéroit pas assez; & ce fut pour trouver un prétexte à cette rupture, que Mr. de Longueville avoit pressé Mr. le Prince d'engager sa Femme à venir en Normandie, pour la tirer de toutes les intrigues où elle étoit embarrassée. Le Prince de Condé n'entra pas tout-à-fait dans l'idée du Duc de Longueville, & lui manda qu'il ne devoit plus rien craindre de sa Femme, puisqu'au lieu de rester à Montrond où il l'avoit priée d'aller, elle

étoit allée à Bourges dans les Carmélites, où dès son départ de St. Maur elle avoit résolu de se retirer, si Mr. le Prince l'obligeoit à faire le voyage de Berry. Sur le reproche qu'on lui fit d'avoir envoyé sa Femme & sa Sœur à Montrond, il dit que la première étoit dans un lieu qu'on lui avoit ordonné pour séjour pendant qu'il étoit prisonnier; & que la séconde étant renfermée dans un Couvent de Carmélites, on ne la devoit pas redouter. Nous avons vu que dès sa tendre jeunesse le commerce de ces saintes Religieuses avoit fait ses plus chères délices: chaque fois qu'elle se retrouvoit en leur compagnie, c'étoit toujours avec plaisir: mais il parut pourtant bientôt que ces grands Exemples ne la firent point encore renoncer aux projets de son ambition. Cependant on se prépara pour la Cérémonie de la Majorité du Roi. Comme tout le monde en sait les particularités, nous n'en dirons rien.

Le Prince de Condé ne s'y trouva pas, sur une feinte indisposition qui lui servit d'excuse, par une Lettre

qu'il écrivit, & que le Roi ne voulut pas lire. Il s'en alla donc droit à Montrond. La Reine, affligée de son départ, lui envoya dire par Croissy, lorsqu'il étoit encore en route, que s'il vouloit se tenir paisiblement dans une de ses Places jusqu'à la Convocation des Etats, on lui donneroit de bons quartiers pour ses Troupes; & qu'on lui promettoit que les Etats se tiendroient dans tel lieu qu'il jugeroit ne lui être pas suspect. Mr. le Prince, qui ne se déterminoit à la Guerre Civile qu'avec peine, demeuroit toujours irrésolu. Le Duc de Nemours & le Duc de la Rochefoucault, qui ne l'étoient pas moins, furent ceux qu'il consulta sur les propositions que la Reine lui faisoit faire; & tous deux lui dirent, que le Cardinal revenant en France, on ne pouvoit engager la Reine à tenir sa parole, qu'en se mettant à la tête d'une Armée, & que c'étoit le plus sûr moyen d'obtenir ce que l'on demandoit. Le Prince ne voulut pourtant point encore prendre une dernière résolution, qu'il n'eût vu Madame de Longueville à Bour-

ges;

ges; mais il trouva que sa retraite ne lui avoit point inspiré des sentimens plus pacifiques; car elle lui déclara décisivement, que la Guerre étoit le seul parti qu'il avoit à prendre. Elle vouloit la guerre pour ne pas demeurer à Bourges comme une Exilée: car son Mari ne l'ayant point emmenée en Normandie, elle se voyoit en état de suivre Mr. le Prince dans son Gouvernement de Guyenne, & de continuer à se rendre utile à sa personne. Cet arrangement laissoit pourtant le Prince de Condé dans une grande incertitude: il en témoigna sa peine à sa Sœur & au Duc de la Rochefoucault, & leur reprocha même assez vivement qu'ils l'engageroient dans une entreprise dont ils se lasseroient plutôt que lui; & que quand il n'y auroit plus de ressource, ils l'abandonneroient. Cependant, déterminé par leur conseil, il laissa sa Femme & son Fils à Montrond, le Prince de Condé & Madame de Longueville à Bourges; & le 16. de Septembre partant avec le Duc de Nemours & le Duc de la Rochefoucault, il se rendit

à Bordeaux, Capitale de son nouveau Gouvernement, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. En même tems il dépêcha un Agent habile en Espagne, d'où on lui raporta un Traité très-avantageux, & qui lui donnoit de flatteuses espérances pour l'heureux succès de la Guerre qu'il entreprendroit. Quand le Roi & la Reine eurent apris toutes les démarches & les dispositions du Prince de Condé, ils partirent pour se rendre à Bourges, d'où Madame de Longueville & le Prince de Conti se retirèrent, dès qu'ils sçurent les aproches de la Cour; & s'étant tenus quelque tems à Montrond, ils prirent la route de Bordeaux avec Madame la Princesse & le Duc d'Enguien.

Cependant le Comte d'Harcourt ayant eu le Commandement de l'Armée de Guyenne, la Reine envoya au Cardinal Mazarin l'ordre pour revenir auprès de Leurs Majestés; & trois jours après que le Roi & la Reine furent arrivés à Poitiers, on envoya au Parlement de Paris une Déclaration du Roi contre le Prince de Condé, le

Gazette de

Prin-

Prince de Conti, la Duchesse de Longueville, les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault, conformément à la Lettre de Leurs Majestés, envoyée dès le 12. Novembre à cette Compagnie, & la Déclaration fut enregîtrée, les Chambre étant assemblées, le 5. Décembre. Quoique tout ce que Mr. le Prince & Madame de Longueville avoient jusqu'alors entrepris, n'eût été que pour s'opposer aux inconvéniens attachés au Ministère du Cardinal Mazarin, la Reine avoit toujours voulu regarder leur démarche comme une résistance à l'Autorité Royale. *France. 1651.*

La Princesse Palatine, toujours attentive aux intérêts de Madame de Longueville & de Mr. le Prince, vint à Poitiers sous prétexte de faire sa cour. Le Roi & la Reine la reçurent avec beaucoup de joie, & le lendemain elle fut visitée de tout ce qu'il y avoit de Princes & de Seigneurs. Elle ne pouvoit venir plus à-propos pour ménager les occasions d'employer ses bons offices pour ses Amis; car quelques mois après on vit arriver le Cardinal Mazarin, que le Roi suivi de

de toute sa Cour étoit allé prendre dans son carosse à une lieue de Poitiers. Cependant plusieurs Officiers Généraux s'attachèrent à Mr. le Prince; & la Reine, inquiète de voir tant de gens déclarés en faveur du Prince de Condé, engagea le Cardinal à lui faire faire quelques propositions par Mr. de Bouillon & Mr. de Turenne, qui se trouvoient pour-lors réunis dans les intérêts du Roi. Gourville fut employé pour lui offrir tous les avantages qu'il pouvoit souhaiter: mais le Prince de Condé répondit fièrement que si ces Messieurs vouloient s'unir avec lui, & si Mr. de Turenne vouloit commander son Armée, il suivroit alors tous leurs conseils. L'Armée du Comte d'Harcourt harceloit toujours beaucoup les Troupes de Mr. le Prince dans tous les environs de Bordeaux, & remporta sur lui de grands avantages, d'autant plus que la résidence du Roi & de la Reine à Poitiers animoit les opérations du Général. Mais quand on sçut à Paris que la Reine avoit fait revenir le Cardinal Mazarin, le Peuple n'en parut pas

fort

fort content; & ce fut ce qui retarda l'enregîtrement de la Déclaration contre Mr. le Prince, lequel avoit envoyé Mr. le Duc de Nemours en Flandre, pour se mettre à la tête des Troupes que le Roi d'Espagne lui fourniroit: mais ne pouvant plus résister au Comte d'Harcourt, qui s'étoit rendu maître de la Campagne & le poursuivoit, il mit ses Troupes dans les quartiers, & ne songea plus qu'à fomenter la rebellion de Bordeaux. Les Victoires de l'Armée Royale ne continuèrent pourtant pas. D'ailleurs le Duc de Nemours rentrant en France avec 7000. Hommes de troupes, tant Infanterie que Cavalerie, qu'il commandoit, & la réputation de Mr. le Prince relevant son Parti, qui d'abord avoit chancellé, on commença à craindre pour les intérêts du Roi. Le Duc d'Orléans, qui regardoit ces Troupes étrangères nouvellement arrivées comme son Armée propre, leur fit ouvrir tous les passages, & le Duc de Nemours les ayant postées entre Chartres & Paris, les Officiers Espagnols allèrent recevoir les bénédictions

que leur donnèrent les Parisiens, qui les appelloient *les Restaurateurs de leur liberté.* Tous ces mouvemens firent juger au Cardinal qu'il étoit nécessaire de se raprocher de Paris avec l'Armée du Roi, pour empêcher les progrès de celle que commandoit le Duc de Nemours. Le Roi revint donc à Tours & ensuite à Blois, tandis que les Troupes de Son Altesse Royale, commandées par le Duc de Beaufort, s'avancèrent vers Orleans. Ce Duc se trouva dans un des Fauxbourgs de la Ville avec le Duc de Nemours, pour y délibérer ensemble sur ce qu'il avoit à faire, & pour y tenir un conseil; mais au lieu de mettre les choses en ordre, ils se querellèrent. Il y eut des paroles & des gestes équivoques, qui les auroient conduits aux dernières extrémités, si l'on n'avoit pris soin de les accommoder; mais le ressentiment resta dans le cœur du Duc de Nemours.

Quand le Prince de Condé fut informé de la manière dont ses Troupes étoient campées aux environs de Paris, il quita la Guyenne pour se venir

rendre à son Armée. Il prit avec lui le Duc de la Rochefoucault; & pour avoir soin de conserver Bordeaux dans ses intérêts, & tenir en bonne intelligence le Prince de Conti avec la Duchesse de Longueville, qui commençoient à s'indisposer l'un pour l'autre, il laissa le Comte de Marsin, qu'il connoissoit pour un Officier très-capable & très-attaché de tout tems à sa personne.

Il ne fut pas plutôt parti, qu'il se forma dans cette Ville une multitude de Factions. *Chacun avoit la sienne*, disoit plaisamment Marigny, *la Princesse de Condé & la Duchesse de Longueville, le Prince de Conti, Marsin, le Parlement, les Jurats, jusqu'à Sarazin, jusqu'à Marigny*. Mais les habitans de Bordeaux se lassèrent enfin de leur situation. On ordonna des Prières de 40. heures dans les Eglises pour demander la Paix; & ceux du parti de la Populace la plus mutinée arrêtèrent que l'on iroit trouver le Prince de Conti, pour le prier d'agréer que l'on fît une Assemblée Générale à l'Hôtel de

de Ville, où chacun pourroit dire librement son avis sur la conjoncture présente des Affaires. Ce qui redoubla d'ailleurs leurs allarmes, ce fut l'arrivée du Duc de Vendôme Grand-Amiral, qui commandoit l'Armée Navale. Il parut aux environs de Bordeaux, & il fit bâtir des Forts pour fermer les passages au secours que l'on pouvoit faire venir. Le Prince de Conti, pour l'empêcher de se rendre maître de la Rivière, n'ayant pas de Vaisseaux à lui opposer, fit aussi construire quelques Redoutes, mais dont on n'espéroit pas une résistance fort considérable. Les Habitans continuèrent à témoigner tant d'inclination pour le recouvrement de la liberté, que ceux qui ne travailloient qu'à la détruire, commencèrent à craindre qu'une plus longue opposition ne les perdît tout-à-fait. Le Prince de Conti ne marchoit plus sans être escorté par plus de 50. de ses Gardes, qui le suivoient par-tout, & qui même demeuroient la nuit dans son Hôtel, dans la crainte de quelque sédition.

Gazette de France.

Quoi-

Quoiqu'il fît tout son possible pour entretenir les favorables dispositions des Peuples, ces troubles néanmoins n'empêchèrent pas qu'aussi-tôt que la *Ibid.* Princesse de Condé fut accouchée, on ne fît solemnellement la Cérémonie du Batême du Duc de Bourbon, qui fut tenu sur les fonds par la Duchesse de Longueville & le prémier Jurat au nom de la Ville, & fut nommé *Louïs de Bordeaux.* Cette couche *Ibid.* fut assez dangereuse pour la Mère, qui pensa mourir deux jours après, & ne fut sauvée que par l'habileté des Médecins.

Les vœux ardens pour la Paix continuoient toujours. Le Clergé, les Religieux, les plus notables de la Bourgeoisie, allèrent en corps trouver le Prince de Conti pour lui marquer leur impatience. Il leur représenta que le secours d'Espagne étoit près d'entrer, qu'il falloit l'attendre pour faire ensuite une Paix plus stable & plus honorable. Mais ils lui répondirent que depuis long-tems ils étoient dans la soufrance; & ce Prince, pour les appaiser & les persuader de ses

bonnes intentions, quita sa demeure, & alla loger à l'Hôtel-de-Ville. Alors les Négociations pour la Paix commencèrent. Deux Députés partirent pour aller trouver le Duc de Vendôme, qui les reçut favorablement; & le Prince de Conti vint à l'Assemblée de la Bourse, leur témoigner la joie qu'il avoit des dispositions que les Députés avoient trouvé dans l'Amiral.

Pour Madame de Longueville, dégoûtée & fatiguée de tant de mauvais succès, elle ne prenoit presque plus de part à tout ce qui se traitoit, & s'étoit retirée chez des Religieuses Bénédictines; car dans ses chagrins, elle ne manquoit jamais à se retourner du côté de Dieu. Ses peines à-là-vérité n'étoient pas sans fondement. On étoit assez mal prévenu pour elle à la Cour. La Reine craignoit son esprit, & le Cardinal Mazarin ses passions. Le Prince de Condé l'aimoit toujours, mais il suivoit un peu moins ses conseils. Le Prince de Conti, qui l'aimoit encore d'une façon plus décidée, ne s'accor-

doit

doit plus avec elle ſur bien des choſes, particulièrement ſur les affaires de Bordeaux. Le Duc de la Rochefoucault, ſenſible à la manière dont elle avoit reçu les hommages du Duc de Nemours, l'avoit quitée fort froidement. Et c'étoit ſur ces différens ſujets que rouloient les triſtes réflexions de Madame de Longueville. Nous les lui laiſſerons faire, pendant que nous raporterons la ſuite des évènemens juſqu'au tems qu'elle fut obligée de quiter Bordeaux.

Quand Mr. le Prince en partit, accompagné du Duc de la Rochefoucault & du jeune Prince de Marſillac, il eſſuya ſur ſa route bien des périls en traverſant pluſieurs Provinces pour ſe rendre à ſon Armée; & lorſqu'il en eut diſtribué les quartiers le plus avantageuſement qu'il lui fut poſſible, il entra dans Paris avec le Duc de la Rochefoucault. Le Duc d'Orleans étoit allé au-devant de lui avec un grand cortège de Seigneurs & de Gentilshommes, auquel ſe joignit un Peuple nombreux, dont les acclamations retentiſſoient de toutes parts. Il

y eut entre quelques détachemens des deux Armées, diverses attaques pour s'enlever les uns aux autres certains postes en différentes occasions, avant que l'on en pût venir à une action décisive.

Durant cet intervale Mr. le Prince eut le loisir de faire sa cour à la Duchesse de Châtillon, qui revoyoit aussi nouvellement sous ses loix le Duc de Nemours. Depuis son retour de Flandres, cette Dame habile à profiter de ses avantages, sçut s'en prévaloir, de la manière qu'il est raporté dans des Mémoires bien autorisés, où nous prendrons ce détail presque dans les mêmes termes.

De la Roche-fou-cault.

„ Tout étoit, *dit-on*, partagé dans „ Paris en Cabales, ou pour faire la „ Paix, ou pour continuer la Guerre, „ quand Mr. le Prince y arriva; & „ l'on offroit à ses yeux tout ce que „ la Politique a de plus profond & de „ plus raffiné, pour prendre un de „ ces deux partis, lorsque Madame „ de Châtillon lui fit naître le désir „ de la Paix par des moyens plus a-„ gréables, prévenue qu'un si grand

„ bien

„ bien pouvoit être l'ouvrage de ses
„ charmes. Son ambition se joignit
„ au dessein de retenir un si grand
„ Prince sous son empire, & de tirer
„ en même tems de la Cour tous les
„ avantages de la Négociation. Mais
„ ces raisons ne furent pas encore les
„ seules qui la déterminèrent. Un
„ intérêt de vanité & de vengeance y
„ eut autant de part que le reste. Cer-
„ taine jalousie de beauté & de con-
„ quête entretenoit dans les cœurs de
„ Madame de Longueville & de
„ Madame de Châtillon une rigueur
„ extrême, & elles cachèrent long-
„ tems leurs sentimens, mais enfin
„ ils parurent avec éclat de part &
„ d'autre. Madame de Châtillon ne
„ borna pas seulement sa victoire à
„ obliger le Duc de Nemours à rom-
„ pre, par des circonstances très-
„ piquantes & très-publiques, toutes
„ les liaisons qu'il avoit eues avec
„ Madame de Longueville; elle
„ voulut encore ôter à cette Prin-
„ cesse la connoissance des Affaires,
„ & disposoit seule de la conduite
„ & des intérêts de Mr. le Prince.

C'étoit-là justement ce qui se pouvoit tramer de plus noir contre Madame de Longueville, du caractère dont elle étoit : car moins sensible à la réputation de sa beauté qu'à celle de son éminent génie, elle aspiroit plus à règner dans les esprits que dans les cœurs.

„ Comme le Duc de Nemours avoit „ d'anciens engagemens avec Madame „ de Châtillon, il crut que par le „ crédit qu'il avoit sur son esprit, il „ en acquèreroit sur celui du Prince „ de Condé. D'un autre côté le „ Duc de la Rochefoucault, qui „ pour-lors avoit plus de part que „ personne à la confiance de ce Prin„ ce dont il connoissoit les irrésolu„ tions touchant la Paix, se trouvoit „ en même tems dans une liaison „ très-étroite avec le Duc de Ne„ mours & la Duchesse de Châtillon ; „ & craignant (ce qui arriva depuis) „ que la Cabale des Espagnols ne se „ joignît à celle de Madame de Lon„ gueville pour éloigner Mr. le Prin„ ce de Paris, où il pouvoit traiter „ tous les jours sans la participation

„ de

„ de ſa Sœur & de l'Eſpagne, il crut
„ auſſi que le projet de Madame de
„ Châtillon pouvoit faire naître des
„ obſtacles à la Paix; & dans cette
„ penſée il porta Mr. le Prince à
„ s'engager avec elle, après l'avoir
„ elle-même diſpoſée à ménager ſi
„ bien le Prince & le Duc de Ne-
„ mours, qu'elle pût les conſerver
„ tous deux. Cette machine étant
„ conduite & règlée par le Duc de la
„ Rochefoucault, il avoit la diſpoſi-
„ tion preſqu'entière de ce qui la
„ compoſoit. Ainſi ces quatre Per-
„ ſonnes y trouvant également leurs
„ avantages, elle auroit eu ſans-doute
„ le ſuccès qu'ils en eſpéroient, ſi
„ la fortune ne s'y fût oppoſée par u-
„ ne infinité d'incidens que l'on ne
„ put éviter ni prévenir.

Toutes ces batteries ayant été dreſſées par le Duc de la Rochefoucault, il eſt étonnant que pour avoir trop écouté ſa jalouſie, il eut ſi aiſément violé les loix de la reconnoiſſance qu'il devoit à Madame de Longueville; & qu'avec toute la pénétration qu'il avoit, il n'eut pas démêlé que

toutes les honnêtetés de cette Princesse pour Mr. de Nemours, n'étoient qu'un artifice pour l'enlever à sa Rivale.

Cependant la Duchesse de Châtillon voulut paroître à la Cour avec tout l'appareil que son nouveau crédit lui devoit donner. Elle y alloit avec un pouvoir si général de disposer des intérêts de Mr. le Prince, qu'on le prit plutôt pour un effet de la complaisance qu'il avoit pour elle, & pour une envie de flater la vanité de cette Dame, que pour une véritable intention de faire quelque accommodement. Elle revint pourtant à Paris avec de grandes espérances, mais le Cardinal profita beaucoup de cette fastueuse Négociation; car il gagna du tems, il augmentoit les soupçons des Cabales opposées, & il amusoit Mr. le Prince à Paris sous l'espoir d'un Traité, pendant qu'on lui ôtoit la Guyenne, qu'on lui prenoit ses Places, & que l'Armée du Roi, commandée par les Maréchaux de Turenne & d'Hocquincourt, tenoit la campagne, &

que

que la sienne étoit retirée dans Etampes.

Après deux ou trois mois passés en diverses attaques par les détachemens, la Guerre se termina par la journée sanglante de la Porte St. Antoine; mais ce n'est pas ici le lieu d'en raporter les circonstances. 1 Juillet 1652.

Les Princes & les Seigneurs opposés à l'Autorité Royale, ou pour mieux dire à la domination du Cardinal Mazarin, ne croyant pas la leur si prête à finir, ne pensoient qu'aux moyens de l'affermir de plus en plus, & firent le plan d'un Conseil composé des Princes du Sang, du Chancelier, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France attachés à leur parti, de deux Présidens du Parlement & du Prévôt des Marchands: mais ce dessein réussit mal, & les suites en furent très-funestes; car le Duc de Nemours & le Duc de Beaufort devenus ennemis, quoique Beaux-Frères, se querellèrent de-nouveau pour les rangs, & s'étant battus en duel à coups de pistolet, le Duc de Nemours fut tué, ce qui déconcerta toutes leurs mesures. Le

Cardinal ne laissa pas de faire encore quelques tentatives pour de nouvelles propositions de Paix, que Mr. le Prince ne voulut pas écouter. Entraîné par sa destinée, & les offres du Roi d'Espagne jointes aux Lettres qu'il recevoit de tems en tems de Madame de Longueville, le déterminèrent à partir. Il fit auparavant donner un dernier Arrêt, où le Cardinal étoit accusé de tenir le Roi prisonnier hors de Paris; mais toutes ces démarches ne furent plus que des coups en l'air. Il partit pour la Flandre avec le Duc de Lorraine, après avoir pris de vaines précautions avec le Duc d'Orleans, pour empêcher que le Cardinal ne fût reçu des Parisiens; mais son crédit n'étoit plus en état de balancer celui du Ministre. Il eut ordre de sortir de Paris le jour que le Roi y devoit rentrer, & il parut obéir avec joie pour n'être pas témoin de l'allegresse publique, & du triomphe de ses Ennemis. Quelques personnes ont cru que Madame de Châtillon avoit été cause qu'il différa son départ; mais il est plus vraisemblable qu'il a-

voit toujours espéré de se raccommoder avec la Cour. Dès-qu'il fut à Bruxelles, il fut très-bien reçu au Palais par l'Archiduc.

Cependant les Colonels de la Bourgeoisie Parisienne, & le Corps de Ville, étoient allés à St. Germain, où ils furent présentés au Roi, qui les reçut obligeamment, & les fit traiter avec beaucoup de magnificence; & l'Edit portant amnistie de tout ce qui s'étoit passé à l'occasion des troubles ayant été vérifié au Parlement, le Roi & la Reine partirent de St. Germain le 21. Octobre, & vinrent dîner à St. Cloud, d'où le Roi envoya Sanguin, son Maître-d'Hôtel ordinaire, porter un Ordre de sa part au Duc d'Orleans & à Mademoiselle, à ce qu'ils eûssent à sortir de Paris sur le champ. Depuis cette Capitale jusqu'à St. Cloud, tout le chemin étoit bordé de peuple, mais à l'entrée du Cours la foule augmenta tellement que l'on ne pouvoit passer. Le Maréchal de l'Hôpital, le Président le Féron ancien Prévôt des Marchands, & les Echevins rétablis, eurent grand' peine à abor-

Gazette de France. 22. Oct. 1652.

aborder le Roi pour lui témoigner la joie universelle que causoit son retour. Quand il fut dans la rue St. Honoré, les acclamations redoublèrent, toute la rue étoit pleine, & les fenêtres si remplies que ceux qui n'y pouvoient tenir montèrent sur les toits; les Gardes ne savoient comment empêcher la populace d'aprocher, & même une Harangère les força pour aller embrasser la botte du Roi. Dans cet aplaudissement général il arriva au Louvre à cheval, le Carosse de la Reine en même tems, & la Cour ne retourna plus au Palais Royal, mais le Cardinal Mazarin ne rentra pas encore dans Paris.

Le Duc de Longueville durant ces derniers troubles étoit demeuré, sans se mêler de rien, dans son Gouvernement de Normandie, où sur la fin de l'année il fit des levées de troupes, qu'il envoya dans l'Armée du Roi: sa modération & sa droiture le rendoient vigilant sur les devoirs: mais ce que d'ailleurs il aprenoit de la situation où se trouvoit alors

la

la Ducheſſe ſa Femme, lui faiſoit faire de bien triſtes réflexions ſur la deſtinée de cette Princeſſe, que ſes entrepriſes peu meſurées avoient réduite à de ſi cruelles extrémités au bout du Royaume, & que néanmoins il ne pouvoit s'empêcher d'aimer toujours.

Les Négociations pour la Paix s'étant continuées en Guyenne, comme nous l'avons vu, les Députés de Bordeaux étoient venus propoſer aux Généraux d'éloigner leurs quartiers, & de laiſſer dans la Ville les Princes & les Princeſſes attendre les Ordres du Roi; mais le Duc de Vendôme ayant examiné tous les articles, on convint que dans trois jours le Prince de Conti ſe retireroit à Cadillac, juſqu'au Ordres de Sa Majeſté; que la Princeſſe de Condé & le Duc d'Enguien iroient en Flandres, Mr. de Marſin au Païs de Liège, ſa Femme en Normandie, le Comte de Maur auprès de Mr. le Prince, & la Ducheſſe de Longueville à Plaſſac, pour delà s'en aller à Montreuil-Bellay attendre les ordres de la Cour. Le lendemain étant

tant tous ſortis par une porte; le Duc de Vendôme & le Duc de Candale entrèrent par une autre en même tems; & la Paix de cette Province fut ſignée.

Il ne reſtoit plus aucun veſtige de la Fronde, que la ſeule perſonne du Coadjuteur de Paris, devenu Cardinal de Rets. Après un ou deux mois d'irréſolution, il ſe hazarda de venir ſaluer le Roi, qui avoit donné des ordres ſi juſtes, que l'on arrêta cette Eminence, qui fut menée au Château de Vincennes; & le Cardinal Mazarin, qui ne craignoit plus ce dangereux Concurrent, revint à la Cour un mois après, le Roi ayant été audevant de lui juſqu'au Bourget, où il le prit dans ſon caroſſe.

Voilà comment ſe tournèrent toutes ces révolutions, que Madame de Longueville avoit non ſeulement entretenues, mais excitées dans le Royaume. Voyons maintenant quelle étoit ſa contenance dans Bordeaux, où la Politique lui avoit fait conſumer ſes jours en délibérations ingrates. Nous avons vu qu'on avoit formé con-

contr'elle d'étranges complots à Paris, & les correspondances qu'elle entretenoit avec la Princesse Palatine ne l'en avoient que trop instruite. Ainsi l'on peut aisément s'imaginer dans quelle amertume étoit plongé son esprit. Elle savoit que le Duc de la Rochefoucault, non content de l'avoir abandonnée, avoit encore essayé de lui soustraire la confiance de Mr. le Prince; que pendant qu'elle s'occupoit à de stériles Négociations, la Duchesse de Châtillon, devenue dépositaire des intérêts de Mr. le Prince, étoit allée d'un air triomphant traiter de la Paix à la Cour; elle n'ignoroit pas que le Duc de Nemours à son retour de Flandres s'étoit engagé plus que jamais avec cette Duchesse, & que par conséquent les soins que ce Duc avoit tendus à une personne de son importance, n'avoient donc été qu'un amusement de campagne & de voyage. Cette réflexion l'aigrissoit; mais quand elle aprit qu'il avoit été tué, la colère fit place aux regrets; & celui qu'elle avoit cru haïr comme un infidèle, ne lui parut plus après sa

mort

mort que le plus aimable Prince qu'il y eut jamais eu.

Toutes ces idées importunes & bizarres furent les préliminaires de sa conversion, & sous le voile de ses dégoûts la Grace commença son ouvrage, qu'elle conduisit lentement sans que Madame de Longueville elle-même s'en apperçut; car elle n'attribua ces heureux troubles qui l'agitoient, qu'aux désordres de ses passions. Outrée de dépit & de desespoir, elle connoissoit par ses expériences, l'illusion des Prospérités Mondaines; mais elle ne voyoit pas encore les beautés de la Justice, & les charmes de la Vertu. C'est ce que l'on peut remarquer dans ses Lettres à la Prieure des Carmélites du Fauxbourg St. Jaques, à laquelle elle écrit de ce Couvent de Bordeaux. „ Je ne désire rien, *dit-„ elle*, avec tant d'ardeur présente-„ ment, que de voir cette Guerre-ci „ finie, pour m'aller jetter avec vous „ pour le reste de mes jours. Je ne „ puis le faire qu'après la Paix pour „ le malheur de ma vie, qui m'a été „ donnée seulement pour me faire é-

prou-

„ prouver ce qu'il y a au monde de „ plus aigre & de plus dur. Ce qui „ me fait résoudre à ce que je viens „ de vous dire, c'est que si j'ai eu des „ attachemens au Monde, de quelque „ nature que vous les puissiez imagi- „ ner, ils sont rompus & même brisés. „ Cette nouvelle ne vous sera pas des- „ agréable. . . . Je prétens que pour „ me donner une sensibilité pour Dieu „ que je n'ai point encore, & sous la- „ quelle je ferois pourtant l'action que „ je vous ai dite, si la Paix étoit fai- „ te, vous me fassiez la grace de m'é- „ crire souvent, & de me confirmer „ dans l'horreur que j'ai pour le Siè- „ cle. Mandez-moi quels Livres vous „ me conseillez de lire.

On a déjà vu qu'elle fut long-tems sans avoir de goût pour la lecture, parce qu'au milieu du Monde elle avoit bien senti que le fond de son esprit suffisoit à tout: mais quand elle entra dans les Exercices d'une Vie Sérieuse, elle conçut le besoin qu'elle en avoit, & s'apliqua régulièrement à l'étude de l'Ecriture Sainte & des Pères; en sorte que quand elle fut en-

tièrement convertie, elle en faisoit les aplications les plus heureuses.

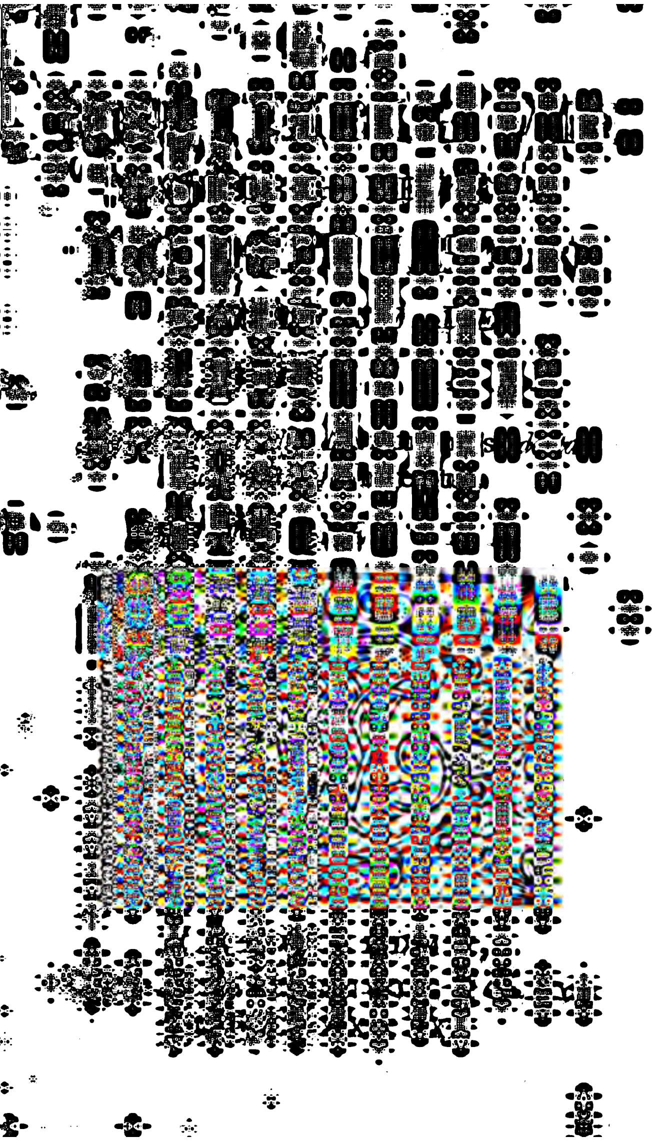
Pendant qu'elle restoit indécise à Bordeaux, elle étoit ingénieuse à s'inquiéter, & se reprochoit souvent de désirer une Retraite, plutôt pour y jouïr d'un état tranquile, que pour s'y consacrer entièrement à Dieu. Ces délicatesses de sentimens avec certains remords qui la désoloient, se retraçoient successivement, & la tenoient dans une situation cruelle. „ Je n'aurois jamais fait, *dit-elle dans* „ *une autre Lettre*, si je voulois vous „ dire toutes les pensées qui troublent „ & accablent mon esprit. Ma santé „ ne me permet pas une si longue & „ si triste narration. Il suffit que je „ vous dise que mes besoins sont pres„ sans, & que j'en sens la pesanteur „ au fond de mon ame. Montrez-les „ donc à Dieu, & puis que sa volon„ té soit faite.

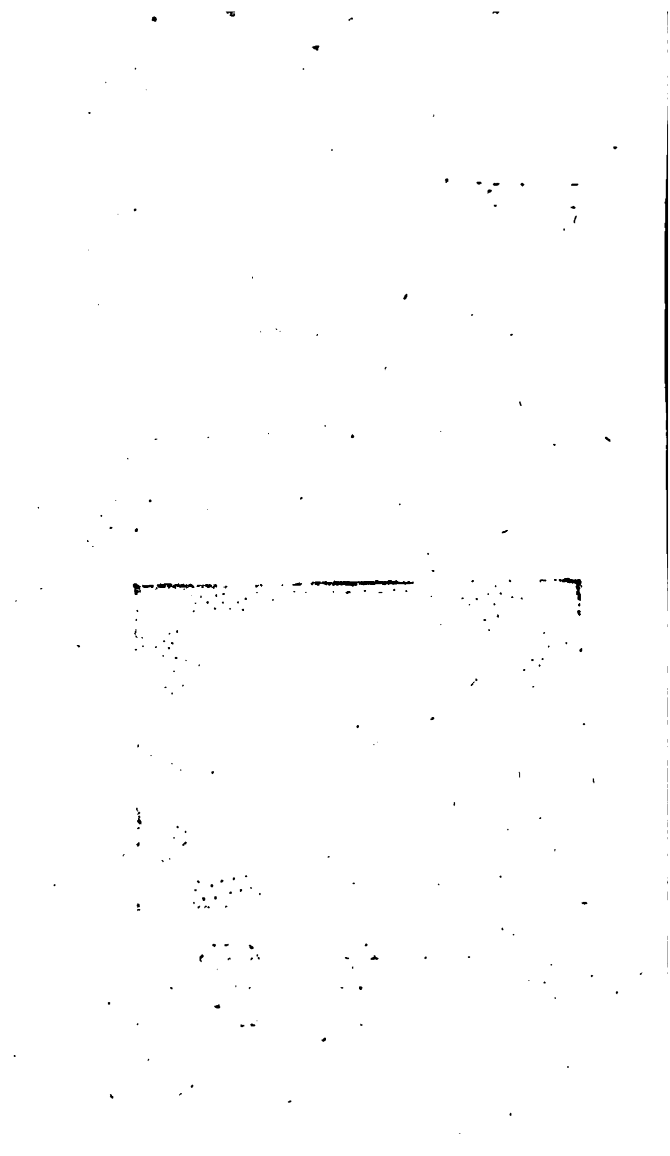
On peut aisément se figurer de quels mouvemens opposés Madame de Longueville étoit alors agitée. D'un côté, le souvenir humiliant des infidélités de ses Amis ; ses tristes efforts

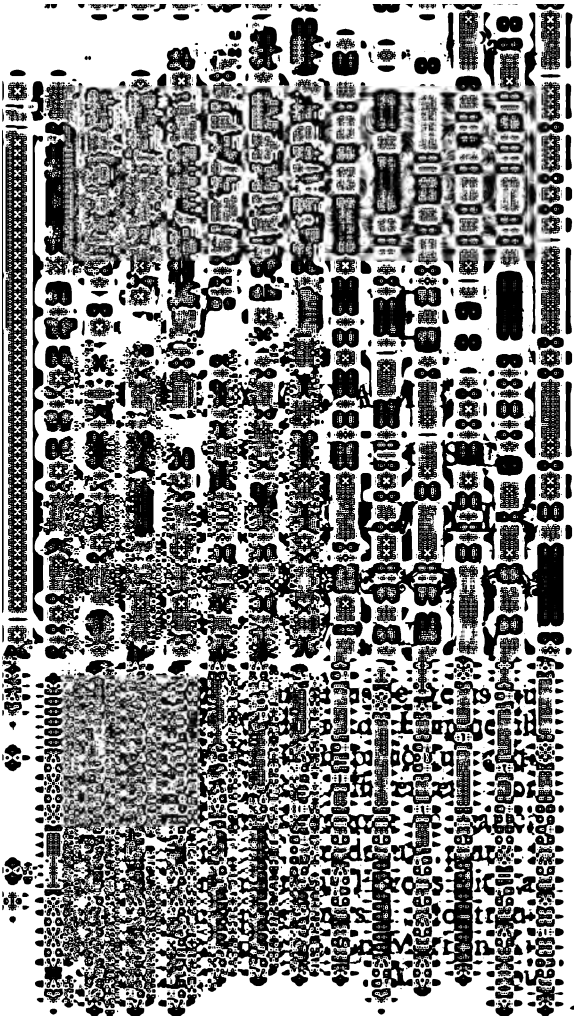
pour

pour abjurer le goût de la Galanterie & de la Politique; les horreurs de la vie ennuyeuse dont elle se croyoit menacée pour l'avenir. D'un autre côté, les nouvelles impressions de la Grace qui la ramenoient à son cœur, & lui en découvroient l'intérêt solide; ses vifs empressemens de se revoir dans le Désert de ces Carmélites toujours aimées; ses timides projets de Pénitence. Toutes ces diverses idées se combattoient, & circuloient pour ainsi dire dans son imagination.

Fin du Tome I.







jou, ſuivant l'ordre qu'elle en avoit reçu de la Cour. Elle y trouva l'Abbé Teſtu: & lorſqu'il vint lui rendre ſes devoirs, & qu'il aprocha de l'eſtrade où elle étoit aſſiſe ſur des carreaux, une de ſes Femmes lui mettoit en main un Livre de piété. L'Abbé Teſtu lui fit compliment ſur le choix de ſes lectures. *Hélas!* lui répondit-elle, *je leur avois demandé quelque Livre pour me deſennuyer, elles m'ont apporté celui-là. Madame*, reprit l'Abbé, *ces ſortes de Livres quelquefois deſennuyent mieux que les autres.* Leur converſation roula ſur l'état préſent des Affaires Publiques, & il n'en réſulta rien qui pût donner à Madame de Longueville des eſpérances fort agréables.

Il lui vint après une permiſſion d'avancer juſqu'à Moulins, ſéjour conſolant pour elle; car étant allée deſcendre aux Filles de Ste. Marie, elle viſita d'abord le tombeau du Duç de Montmorency ſon Oncle, toujours précieux à ſon ſouvenir, & dont la fin tragique lui avoit fait verſer tant de larmes à l'âge de treize ans.

Ma-

Marie Félice des Ursins, Veuve de cet Homme illustre, après s'être consacrée à la Vie Monastique, devenue Supérieure de ce Monastère, reçut Madame de Longueville avec toute la joie & toute la tendresse que l'on peut s'imaginer. Cette excellente Religieuse dès les prémiers tems de sa retraite, s'étoit soumise aux conseils du Père de Lingendes, Jésuite déjà très-distingué par ses rares talens pour la Prédication. Elle devint dans la suite un des plus parfaits modèles de toutes les Vertus, & ce fut pour Madame de Longueville une grande leçon de l'usage que l'on doit faire des disgraces & des amertumes de la Vie: aussi lui dit-elle, *que dans l'accablement de ses maux elle venoit chercher auprès d'elle de la force & de la consolation pour les adoucir*. Madame de Montmorency, qui savoit l'état déplorable & les besoins de cette Princesse infortunée, n'eut garde de lui en offrir indiscrètement les remèdes. Elle connoissoit la délicatesse de ce grand génie, qui ne vouloit pas être heurté violemment. Ainsi pour la ménager confor-

elle si remarquable & si solemnel, que dès-lors elle en fit chaque année l'anniversaire; & voici comme elle en écrivoit encore vingt-cinq ans après à son Confesseur.

„ Ces années, *dit-elle*, me doivent
„ être si précieuses, que je ne veux
„ pas que vous en comptiez une de
„ moins. Il y en aura donc vingt-
„ cinq Dimanche prochain. Je les
„ compte devant les Hommes, mais
„ je ne les compte pas devant Dieu;
„ estimant qu'elles sont bien plus vui-
„ des en bien, que celles qui les ont
„ précédées ne l'étoient en mal. Je
„ vous demande permission de met-
„ tre, pendant deux matinées entre-
„ ci & le deuxième d'Août, une cein-
„ ture de fer, pour expier mes péchés
„ présens, & ceux dont Dieu m'a ti-
„ ré dans ce tems-là „.

Lorsque Madame de Longueville, après les suites heureuses de sa Lecture, en alla rendre compte à Madame de Montmorency, cette vertueuse Tante en fut attendrie & toute transportée de joie; & voyant se former dans cette Princesse ces désirs ardens

que son zèle impétueux lui suggéroit, elle eut soin de les régler, & de lui prescrire les ménagemens que la prudence exigeoit dans une pareille conjoncture. Madame de Longueville, après une conversion si remarquable, fut fidèle à toujours avancer dans les voies de la Justice; mais Dieu ne la conduisit pas par des routes riantes & semées de fleurs: car quoique ces vérités lumineuses dont elle avoit été frappée, eûssent laissé dans son cœur une impression qui ne s'effaça jamais, elles n'eurent pourtant plus pour elle d'attraits sensibles: ce rideau qui s'étoit si soudainement ouvert, se referma presque de-même; & tout le reste de sa vie, à la réserve d'un mois avant sa mort, sa piété n'eut que la foi seule pour la soutenir au milieu des plus rudes épreuves par où la fit passer la Justice Divine.

Elle resta dix mois à Moulins, où elle attendit Mr. de Longueville, qui travailloit pour elle à la Cour, où l'on étoit fort peu prévenu en sa faveur. Elle y avoit toujours des ennemis & des jaloux, que la supériori-

té de son mérite y entretenoit. D'ailleurs la Reine, depuis la mort de la Princesse Douairière & l'éloignement de Mr. le Prince, se voyoit en toute liberté de témoigner son indifférence & même une espèce d'aversion pour Madame de Longueville, qu'elle ne se trouvoit pas fort disposée à revoir avec agrément. Il fallut donc négocier pour elle auprès de la Reine, qui consentit assez froidement au retour de cette Princesse. Alors Mr. de Longueville vint la joindre à Moulins: ses mécontentemens du passé n'avoient pas empêché qu'il ne vécût toujours très-honnêtement avec elle; sa modération & sa politesse ne lui permettoient pas de faire autrement; & d'ailleurs il étoit persuadé que ni pour l'un ni pour l'autre, les procédés violens de la jalousie ne rémédient jamais à rien. Tout le monde lui avoit parlé contre sa Femme, que sa fierté ne rendoit pas aimable à bien des gens: mais il n'avoit jamais pris avec elle de mauvaises manières, soit par grandeur d'ame, soit parce que véritablement il l'aimoit. Après que

Ma-

Madame de Longueville eut reçu de Madame de Montmorency pour sa conduite, tous les avis les plus sages & les plus prudens durant son séjour à Moulins, elle en partit avec des sentimens bien contraires à ceux qu'elle avoit eu pendant les agitations du Royaume. Plus de projets ambitieux dans l'esprit, plus de violens désirs pour la gloire, plus de goût pour la domination. Et cette même Princesse, qui s'étoit vue règner dans Paris au milieu d'une nombreuse Cour, composée de tout ce qu'il y avoit en France de plus illustre, alla se confiner dans une Province, s'envelopper dans les Devoirs Domestiques, & s'abandonner aux rigueurs de la Pénitence.

Elle espéra qu'à la fin elle pourroit rentrer en grace auprès de la Reine, & se proposa de ne rien épargner pour y réussir, mais elle ne revenoit pas dans des circonstances bien favorables pour elle; car c'étoit précisément dans le tems que le Parlement, pour suivre les intentions du Roi, rendit un Arrêt contre Mr. le Prince, ce qui fut

ſans-doute pour Madame de Longueville une mortification bien ſenſible. Voilà les prémières croix qu'elle eut à porter en entrant dans la carrière de la Pénitence. Elle les reçut avec ſoumiſſion, & travailla pourtant à ſa réconciliation avec la Reine : mais les bonnes diſpoſitions où elle commençoit d'être furent diſſipées, ou du-moins ſuſpendues par un évènement conſidérable, qui fut la levée du Siège d'Arras. Les Eſpagnols ayant été forcés dans leurs lignes par l'Armée de Mr. de Turenne, ils furent obligés de quiter leur entrepriſe, & ils auroient été entièrement défaits, ſi Mr. le Prince avec le Corps de troupes qu'il commandoit, n'eût fait des prodiges de valeur, qui rendirent notre victoire imparfaite, & qui donnèrent à l'Archiduc le tems de ſe ſauver. C'étoit la prémière occaſion où ce Prince, après avoir quité la France, combattoit pour nos Ennemis. On n'avoit pas oublié qu'il n'étoit paſſé chez eux que par les conſeils de Madame de Longueville, & ce ſouve-

venir renouvelloit d'étranges idées contr'elle, aussi ne l'ignoroit-elle pas: mais comme ce n'étoit plus avec des Troupes & des Armées qu'elle se défendoit, mais avec des gémissemens & de tristes plaintes, elle répandoit son cœur dans celui de ses bonnes Amies les Carmélites; & pour se consoler, voici ce qu'elle écrivit à la Mère Prieure.

„ Je suis si accoutumée aux mal-
„ heurs, que pourvu qu'ils ne regar-
„ dent que moi, je suis présentement
„ assez disposée à les souffrir, si ce
„ n'est avec patience, du-moins avec
„ un calme d'esprit qui en aproche:
„ mais j'avoue que je ne me trouve
„ pas dans la même tranquilité, quand
„ les maux qui m'attaquent atta-
„ quent aussi Mr. mon Frère. Vous
„ avez eu raison de me plaindre dans
„ la dernière occasion, qui m'a don-
„ né bien du chagrin pour Mr. le
„ Prince: ma fortune est si dépendan-
„ te de la sienne, que je ne doute
„ point que ce coup n'altère furieuse-
„ ment le bon état où nos affaires pa-
„ roîssoient quand Dieu nous l'a don-

„ né.

„ né. Je ne ſai point encore néan-
„ moins l'effet qu'il aura eu pour mon
„ particulier; car Mr. de la Crairet-
„ te, Gouverneur de Caën, n'a point
„ vu la Cour depuis cette avanture.
„ Elle paroîſſoit notablement adoucie
„ pour moi, mais vous jugez bien
„ que ce ſuccès aura fort changé ſes
„ bonnes diſpoſitions, au-moins je
„ m'y attens & je m'y prépare. J'ai
„ tant manqué à Dieu qu'il eſt juſte
„ qu'il me puniſſe, & je vois bien que
„ ſes châtimens ſont des conſeils de
„ miſéricorde ſur mon ame. Ils ſont
„ même fort adoucis par cette vue
„ que Dieu me fait la grace de me
„ donner. Priez-le qu'il me la rende
„ utile, & que je faſſe bon uſage de
„ mes malheurs, & des lumières qu'ils
„ répandent dans mon eſprit. Je vous
„ rens mille graces de toutes celles
„ que vous nous avez faites, en priant
„ pour nous. Continuez, je vous
„ ſuplie, à demander pour moi le
„ bon uſage de nos malheurs. Je dis
„ nos malheurs, car j'y comprens
„ Mr. mon Frère. Il n'eſt pas poſſi-
„ ble de ſouffrir qu'un ſi Grand Hom-

„ me

„ me soit toujours malheureux: mais
„ puisque Dieu a ordonné qu'il le fût
„ dans le Tems, demandez-lui au-
„ moins qu'il ne le soit point dans
„ l'Eternité: tout de bon, je vous
„ demande des prières particulières
„ pour sa conversion.

Elle avoit souvent recours à Madame de Montmorency, qu'elle avoit vue à Moulins soutenir si constamment & si chrétiennement les plus sensibles afflictions. Elle en recevoit quelquefois des Lettres, où ses louanges étoient mêlées, & ce n'étoit pas ce que Madame de Longueville aimoit le mieux. „ Vous me croyez
„ telle que vous souhaitez, *lui répon-*
„ *dit-elle*: mais plaignez-moi plutôt
„ de ce que je résiste encore à Dieu,
„ & que je ne suis pas ce que je de-
„ vrois être. Je me regarde comme
„ l'Aveugle-né de l'Evangile, que J.
„ C. guérit avec de la boue: mes
„ yeux ne sont pas propres à regarder
„ si-tôt le Ciel, & je les dois encore
„ employer à regarder le fond de la
„ Terre d'où la Grace m'a retirée.
„ Demandez à J. C. qu'il me préser-

„ ve

„ ve de tomber dans la vanité qui
„ m'environne, & dont j'ai eu le
„ cœur si plein autrefois. Hélas! il
„ ne l'est peut-être que trop encore:
„ mais, ma Tante, quelque miséra-
„ ble qu'il soit, il est toujours tout
„ à vous.

„ Tant d'afflictions, *lui mande-t-elle*
„ *dans une autre Lettre*, & tant de
„ renversemens de fortune, ne me
„ redisent au cœur que ce que Dieu
„ lui a dit une fois; qu'il n'y a rien
„ de solide parmi les hommes, &
„ que lui seul peut faire notre féli-
„ cité. Mais vous avouërai-je la ma-
„ lice du mien, & pourrez-vous l'ap-
„ prendre sans vous affliger? Je vous
„ la dirai pourtant, afin que vous
„ plaigniez sa misère, & que vous
„ en parliez à J. C. J'aime la Vé-
„ rité, & je me plais à entendre sa
„ voix. Avec cela je souffre en-
„ core pour des choses vaines que
„ je ne veux pas posséder, je me
„ suis trouvée presque accablée sous
„ le poids de mes afflictions. Vous
„ savez les circonstances de la der-
„ nière, qui n'a pas beaucoup paru,
„ mais

„ mais les plus grandes croix en apparence ne ſont pas les plus lourdes „ & les plus difficiles à porter. Je dis „ ceci ſans me plaindre: car c'eſt à „ Dieu à nous les impoſer, & à nous „ à les recevoir chrétiennement. Je „ les adore toutes, demandez-lui que „ je n'en rejette jamais aucune.

Cependant Mr. de Longueville alloit à ſon Gouvernement, & revenoit de tems en tems à la Cour comme il vouloit. Le Roi le recevoit toujours obligeamment, & le Cardinal lui rendit viſite: ainſi peu à peu on s'accoutuma à laiſſer Madame de Longueville en repos, & ces premières années de ſa vie tranquile furent bien utilement employées. Peu de tems avant ſon retour, elle avoit acquis une Belle-Sœur, la plus accomplie & la plus eſtimable qu'elle pût ſouhaiter, par le mariage que le Prince de Conti venoit de faire avec Mademoiſelle de Martinozzi, Nièce du Cardinal Mazarin; & ce Prince, depuis cette alliance, s'étoit trouvé bientôt revêtu d'un Gouvernement de Province & du Commandement d'une Armée

Ain-

Ainsi le Frère & la Sœur se réconcilièrent; car leur liaison ne devant plus être de la même nature, rien ne les obligeoit à demeurer encore brouillés. La Princesse de Conti devint une véritable & fidèle Amie de la Duchesse de Longueville, qui dans ces commencemens de sa conversion cherchoit à s'appuyer sur le commerce des personnes vertueuses.

Comme les plus grands Génies ne sont pas toujours fort éclairés pour se conduire en entrant dans la carrière de la Pieté, Madame de Longueville sentit le besoin qu'elle avoit d'un Guide, mais elle eut de la peine à rencontrer ce qu'il lui falloit. Il y avoit alors dans l'Ordre Ecclésiastique une guerre fort déclarée & fort véhémente, on s'y distinguoit réciproquement par des noms odieux, & la querelle s'étendoit jusques dans le public, où chacun se partialisoit selon la différence de ses goûts & de ses lumières. Madame de Longueville ne vouloit ni des uns ni des autres pour la conduite de sa conscience; & après avoir cherché quelque tems, on lui conseilla de

pren-

prendre un bon Curé, dont on l'assûrât que les droites intentions & la neutralité lui convenoient. Elle l'accepta sur ce qu'on lui en dit, mais elle ne l'eut pas plutôt choisi, qu'elle ne put y prendre aucune confiance. Il étoit plus capable de lui fermer le cœur, que de le lui ouvrir.

Il lui faisoit faire des retraites de quinze jours, & lui donnoit pour chaque jour deux grandes pages de méditations, qui la remplissant de vains scrupules la jettoient dans le découragement, & n'excitoient rien dans son ame. En vue de guérir les plaies de l'orgueil, elle s'étoit condamnée aux pratiques les plus humiliantes. Mais comme le changement de mœurs ne change pas la trempe de l'esprit, le sien, accoutumé de tout tems à se nourrir d'idées solides, ne pouvoit se repaître d'une pure métaphisique. La conduite de ce Directeur, & de quelques autres après lui, la tint deux ou trois années dans ce pénible exercice: mais à la fin s'étant déterminée, elle eut recours à Mr. de Singlin, qui pénétrant bientôt dans les dispositions &

ſoit dans le cours de ſes pratiques trop auſtères. Quelque docilité qu'elle eut pour le ſage Directeur de ſa conſcience, elle l'avoit ſeulement informé de ces Oraiſons méthodiques où ſes Confeſſeurs précédens l'avoient engagée; (car elle n'avoit jamais pu faire entrer de l'art & de l'étude dans ſa façon de prier) mais elle ne s'étoit point déclarée ſur les mortifications corporelles qu'on lui avoit impoſées, & qu'elle continuoit toujours, & c'étoit ce qui cauſoit de l'inquiétude à Mr. de Longueville. Quand Mr. de Singlin en fut informé, il comprit que ce Prince avoit raiſon de s'en plaindre, & fit entendre à Madame de Longueville qu'elle devoit ſe ſoumettre à ce qu'il ſouhaitoit, pourvu que d'ailleurs il ne l'obligeât pas à ſe livrer à des compagnies qui l'auroient rejettée dans des divertiſſemens qu'elle n'aimoit plus.

Ce qui lui donnoit un ſurcroît de mérite dans l'accompliſſement de tous les devoirs dont elle s'acquitoit envers ſon Mari, c'eſt qu'elle y ſacrifioit une inclination dominante, qui l'entraînoit vers

vers la Solitude des Carmélites, qu'elle ne cessoit de désirer, quand elle se souvenoit de quelle manière, quelques années avant son retour à Dieu, Mademoiselle d'Epernon s'étoit renfermée dans ce Désert. Après y être venue de si loin, peu s'en fallut qu'elle ne murmurât contre les obstacles qui l'empêchoient d'en faire autant.
„ Je vous avoue, *écrit-elle à la Prieu-*
„ *re des Carmélites*, que je n'ai jamais
„ vu la grandeur de mes malheurs
„ mieux que je les vois. Le monde
„ & ses engagemens me sont des far-
„ deaux insupportables. Cependant
„ il faut demeurer, & adorer même
„ la Providence qui m'y a abandon-
„ née. C'est un assez pitoyable état,
„ & c'est tout ce que je puis faire
„ dans les momens où je vois le plus
„ clair, que de confésser que j'en mé-
„ rite un pire.

Il règnoit dans toutes ses Lettres un sentiment, qui faisoit bien voir que depuis sa conversion tout étoit pour elle objet & matière de Pénitence; & ce qu'elle avoit à faire ou à souffrir, lui rappelloit toujours cette

idée. La Religieuse à qui elle écrivoit en ces termes, étoit celle qu'elle avoit eue dans le monde pour Amie sous le nom de Mademoiselle du Vigean. Madame de Longueville aimoit à lui retracer le souvenir de ce tems, pour la féliciter des heureuses suites qu'il avoit eues à son égard, & pour se plaindre elle-même d'en avoir éprouvé de si différentes. „ Je ne „ fais plus autre chose, *lui mande-t-„ elle*, que de me souhaiter dans vo-„ tre Maison à tous les momens de „ ma vie ; & je prens comme la pu-„ nition de mes péchés, la privation „ d'une chose où je vois plus que ja-„ mais mon salut attaché. Si je m'em-„ barquois à vous dire ce que je pense „ là-dessus, je ne finirois jamais. Je „ ne vous dirai donc qu'une chose sur „ ce sujet, qui est que comme l'a-„ mour des Carmélites étoit sorti de „ mon cœur avec celui de Dieu, je „ sens que ce dernier n'y peut reve-„ nir sans ramener l'autre. Hélas! „ ce n'est pas que celui de Dieu y „ rentre bien fortement, & j'ai bien „ à m'humilier là-dessus ; mais je dé-

si-

„ sire de l'avoir, & j'abhorre tout
„ ce qui a tenu sa place tant d'an-
„ nées de ma vie. Mais après avoir
„ quité Dieu volontairement, il n'est
„ pas juste que je le retrouve dans
„ ces prémiers momens de la re-
„ cherche que j'en fais ; & pourvu
„ qu'à la fin de ma vie, je ne me
„ trouve pas séparée de lui, c'est
„ beaucoup pour moi. . . . . J'ai été
„ si uniquement au Monde quand
„ je l'ai aimé, & j'y ai employé u-
„ ne si grande partie de ma vie,
„ qu'il est bien juste que celle que
„ l'on voudroit donner à Dieu soit
„ si partagée : c'est la peine de mes
„ égaremens, & je prie Dieu de me
„ la faire prendre en esprit de pé-
„ nitence.

Sa délicatesse & ses austérités la rendoient souvent malade. Un jour que la Marquise de Gamache lui en écrivit pour lui en faire des reproches. „ Ah ! que la maladie, *lui répondit-elle*, qui seroit causée par la péni-
„ tence, seroit une grande santé à l'a-
„ me ! mais vraiment je n'en suis pas-là.

Toutes ces Lettres s'écrivoient de

 Rouën,

Rouën, où Madame de Longueville faiſoit alors ſon ſéjour le plus ordinaire, mais ſa réſidence n'étoit pas oiſive. Tout ce qu'il y avoit de Miſérables & de Pauvres dans l'étendue de la Province & du Gouvernement de Normandie, étoient les objets de ſa compaſſion. Elle rempliſſoit auprès de ſon Mari tous les devoirs, non ſeulement d'obligation & de bienſéance, mais elle alloit quelquefois avec Mademoiſelle de Vertus ſon Amie au Monaſtère de Maubuiſſon, pour y viſiter une Fille naturelle de ſon Mari, laquelle pour-lors en étoit Abeſſe, & n'y donnoit pas un trop bon exemple.

Elle fit avec lui le voyage de Bourbon, où ce Prince trouva quelque ſoulagement à ſes infirmités. Quand il eut achevé ſes eaux, il partit; & Madame de Longueville ayant commencé les ſiennes plus tard, elle reſta encore quelque tems à Bourbon. Ce fut pour tous les Malades un des plus beaux exemples de piété & de charité que l'on eut jamais vu dans ce lieu, tant qu'elle y demeura. Tous les

Pau-

Pauvres furent nourris de ses aumônes; & elle prit des mesures pour l'avenir, afin que tous les Malades hors d'état de faire la dépense du séjour & des remèdes, y trouvâssent des assistances suffisantes.

Elle avoit pris une estime toute particulière pour son Médecin Mr. Dodard, très-distingué dans sa profession, mais plus estimable encore aux yeux de cette Princesse, par la beauté de son génie & par sa piété. Ces deux genres de mérite alors n'auroient pu lui plaîre séparément: elle avoit toujours goûté la science & l'esprit, & sa conversion ne lui en avoit pas fait perdre le goût, car elle y étoit trop accoutumée pour s'en pouvoir passer: mais depuis son changement, la plus belle Philosophie du monde sans beaucoup de Religion ne réussissoit plus auprès d'elle. Bientôt elle honora Mr. Dodard de sa confiance, je veux dire de celle que l'on a pour un Ami, *la grande inégalité des conditions ne lui en retrancha que le titre.*

Quand de Bourbon elle fut retournée à Rouën, la Princesse Palatine,

qui n'aimoit pas moins Madame de Longueville devenue Pénitente, qu'elle l'avoit aimée Mondaine, vint passer quelques jours avec elle. Ces deux Princesses, que la supériorité de leur esprit proportionnoit si bien l'une à l'autre, passèrent ensemble de délicieuses journées, où leur entretien tomba souvent sur la vanité des Choses Humaines. Elles se quitèrent à regret, après que cette Princesse, pendant tout son séjour, eut été magnifiquement régalée par Mr. de Longueville.

Ce fut environ dans ce tems-là que Mr. de Longueville maria sa Fille avec le Duc de Némours, Frère de celui que Mr. de Beaufort avoit tué; mais qui au bout de dix-huit mois mourut à l'Hôtel de Longueville, où sa Veuve continua d'être respectée par les excellentes qualités de son esprit.

Madame de Longueville, qui remarquoit que la santé de son Mari s'altéroit de jour en jour, & qui savoit qu'à la Cour on avoit pour lui beaucoup d'estime, lui conseilla de solliciter-

liciter la survivance du Gouvernement de Normandie pour ses deux Fils. Le Roi & la Reine lui accordèrent très-volontiers cette grace. Ce Prince étant venu présenter ses deux Fils au Roi, ils prêtèrent entre les mains de Sa Majesté le serment de fidélité pour ce Gouvernement, avec l'agrément universel de toute la Cour, en considération des services que le Duc de Longueville avoit rendus au Roi dans ce Poste depuis quarante ans. *Gazette de France.*

Madame de Longueville vivoit dans une si profonde retraite, qu'enfin son grand esprit ne causoit plus d'allarmes à personne. Ses Ennemis s'appaisèrent à la Cour. Et la Reine elle-même, ne la voyant plus se mêler de rien, conçut peu à peu une haute estime de son mérite, en sorte qu'insensiblement les graces & les bienfaits rentrèrent dans cette illustre Maison. Cette Princesse, qui tiroit des conséquences chrétiennes de tous les évènemens, en eut une nouvelle occasion à la mort du petit Duc de Bourbon son Neveu, second Fils du Prince de Condé. C'étoit toujours avec les Carmélites qu'el-

le s'entretenoit dans ces conjonctures.
„ Vous avez bien raiſon, *dit-elle à*
„ *ſon Amie la Sous-Prieure*, de ne pas
„ vous affliger avec moi de la perte
„ de mon Neveu; puiſque l'eſprit de
„ la foi doit empêcher les Chrétiens
„ de plaindre comme morts, ceux
„ qu'elle leur aprend être vivans
„ pour l'Eternité. Cet Enfant eſt
„ bien heureux ſans-doute d'avoir été
„ tiré du Siècle, avant que d'avoir
„ participé à ſa malignité. Celles qui
„ comme nous n'ont pas été jugées
„ dignes, par ce profond jugement de
„ Dieu, d'une pareille grace, doivent
„ s'humilier en ſa préſence, & ſe châ-
„ tier des crimes qui leur préparoient
„ un ſort tout contraire, ſi la miſé-
„ ricorde de Dieu ne leur eut fait
„ faire une pénitence proportionnée
„ à leurs péchés. Vous devez bien
„ louer celui qui vous a tirée du mi-
„ lieu de ceux qui ne la font point,
„ & qui la devroient toujours faire,
„ pour vous introduire dans ſa Maiſon,
„ & vous en faire faire une ſi ſérieuſe
„ & ſi continuelle. Pour moi qui n'ai
„ que votre malheur, & qui n'ai pas
„ ſa

„ ſa réparation, jugez où je dois avoir „ mon refuge, & où ſe doivent mettre les Pécheurs. Puiſque le Juſte „ eſt à grand' peine ſauvé, implorez, „ ma très-chère Mère, les grandes „ compaſſions de J. C. ſur mes miſè- „ res.

Le ſouvenir de ces heureux jours qu'elle avoit paſſés dans le tems qu'elle vouloit être Carmélite, lui revenoit toujours dans l'eſprit. Chaque perſonne de conſidération qui ſe conſacroit à Dieu dans cet Ordre, lui donnoit de la jalouſie. „ Je loue „ Dieu, *dit-elle*, de l'entrée de Ma- „ demoiſelle d'Albret. Elle eſt bien „ heureuſe en toutes façons, d'avoir „ ſi peu participé au Siècle, & d'aller „ pourtant faire une ſi grande péni- „ tence. Elle aura cet avantage dans „ la ſienne, qu'elle la fera avec plus „ de conformité à celle de J. C. qu'il „ a faite étant non ſeulement inno- „ cent, mais l'innocence même. „ Comme donc elle en a beaucoup, „ elle fera pénitence en Sainte. J'ai „ encore penſé ſur cette entrée que „ va faire cette pauvre Fille, qu'elle

„ fe-

„ fera comme J. C. qui s'en alla au
„ Désert après son batême. Ainsi
„ pour conserver l'innocence du sien,
„ & non pas pour le réparer, elle en-
„ tre dans le Désert des Carmélites.
„ Dieu n'a pas fait ainsi à toutes les
„ Nations, & cela m'humilie bien
„ sous sa justice, qui m'a livrée au
„ Siècle à cause de mes infidélités.
„ Demandez miséricorde à Dieu pour
„ moi.

Cette Sous-Prieure des Carmélites, qui entretenoit volontiers un commerce de Lettres avec Madame de Longueville, pour continuer à l'affermir dans ses nouveaux sentimens, ne perdoit pas d'occasions de lui écrire. Elle n'y manqua pas, quand on fut à Paris la dangereuse maladie du Prince de Condé. Toute la France y parut prendre intérêt. Ce Prince fit prier la Reine de lui envoyer le Médecin Guenaut, en qui il avoit beaucoup de confiance; & quand sa santé fut rétablie, Madame de Longueville fut tellement accablée de visites où l'on venoit prendre part à sa joie, qu'elle ne put faire réponse à sa Carmélite

aussi-

aussi-tôt qu'elle auroit voulu. „ L'ac-
„ cablément des complimens de tou-
„ te la France m'a, *dit-elle*, empê-
„ chée de faire réponse à votre Let-
„ tre, jusqu'à ce que j'aye reçu la se-
„ conde. Les sentimens de toutes
„ les deux sont si obligeans, que je
„ n'ai point de parole pour vous ex-
„ primer ceux qu'ils ont produits dans
„ mon cœur. Vous jugez bien que
„ j'eusse été par conséquent beaucoup
„ plus aise de vous entretenir, que
„ de répondre à mille gens qui ne se
„ soucient ni de mon Frère ni de moi.
„ Mais c'est-là un des endroits de la
„ vie où l'on ne fait point ce que l'on
„ voudroit le plus faire, & où l'on
„ fait justement ce que l'on a moins
„ envie de faire.

Madame de Longueville avoit été très-sensible à la grace que le Roi avoit faite à ses deux Fils, en leur accordant la survivance du Gouvernement de Normandie: mais bientôt après ces témoignages de bienveillance dont Sa Majesté l'avoit honorée, elle en reçût de bien plus touchans, quand à la Paix générale entre la France &

l'Es-

l'Espagne, ce Frère, dont depuis plusieurs années elle pleuroit l'éloignement, lui fut rendu. L'article qui regardoit la personne de ce Prince prolongea long-tems les Négociations, mais nullement par ses instances; car il fit savoir à ses Agens, pour le déclarer aux Ministres des deux Couronnes, qu'il n'étoit pas juste que la Paix entre ces deux grands Rois fût retardée davantage à sa considération, qu'on eût seulement soin de ses Amis, & qu'à son égard on lui laissât suivre sa fortune.

Le Cardinal Mazarin soutenoit fortement que les intérêts du Prince de Condé ne devoient point entrer dans les Conférences sur la Paix; que le Roi connoissoit son caractère impétueux; & que d'ailleurs ayant tant de panchant à suivre les conseils d'une Princesse aussi entreprenante que Madame de Longueville, il n'y avoit nulle apparence d'exposer le Royaume aux mêmes troubles dont à peine il étoit délivré. Don Louïs de Haro, de son côté, représentoit les intentions du Roi Catholique; qui, plein de reconnoissan-

ce

ce pour les ſervices qu'il avoit reçus de Mr. le Prince, demandoit qu'il fût rétabli dans tous les honneurs, dans tous les droits de ſa naiſſance, & dans les bonnes graces du Roi Très-Chrétien; que Madame de Longueville étoit devenue tout autre qu'elle n'avoit été dans les Guerres Civiles; & qu'après tout il ne falloit pas appréhender qu'une Femme ſeule pût troubler la tranquilité d'un Etat. *Vous autres Eſpagnols*, reprenoit le Cardinal Mazarin, *vous en parlez bien à votre aiſe. Vos Femmes ne ſe mêlent que de faire l'amour, mais en France ce n'eſt pas de-même, & nous en avons trois qui ſeroient capables de gouverner ou de bouleverſer trois grands Royaumes, la Ducheſſe de Longueville, la Princeſſe Palatine, & la Ducheſſe de Chevreuſe.* Toute ſon éloquence ne perſuada pas le Miniſtre d'Eſpagne, qui demeura ferme, & déclara que ſi le Prince de Condé n'étoit pas compris dans le Traité, comme devant rentrer dans tous ſes avantages de prémier Prince du Sang, le Roi Catholique alloit lui donner en

propre dans les Païs-Bas un certain nombre de Places fortes qu'il érigeroit en Souveraineté : *Nous verrons alors*, ajouta Don Loüis, *comment vous-vous accommoderez d'un pareil Voisin.* Le Ministre de France, malgré son opposition au Prince de Condé, fut obligé d'acquiescer; & quand on eut arrêté les conventions par lesquelles il étoit spécifié qu'il rentreroit dans tous ses Biens, tous ses Droits, tous ses Titres, tous ses Gouvernemens, & qu'il pourroit revenir en France & à la Cour, le Chevalier de Guitaut, suivant les Articles du Traité qui regardoient Mr. le Prince, vint à Toulouze, où la Cour étoit pendant les Conférences des Plénipotentiaires, & de la part du Prince de Condé fit au Roi les protestations souscrites de la signature de ce Prince; & le Roi lui ayant fait un très-bon accueil, aussi-bien que le Cardinal Mazarin, le Chevalier de Guitaut s'en retourna très-satisfait.

Madame de Longueville, ayant eu soin de se faire informer de toutes ces

particularités, écrivit au Prince de Condé qu'elle alloit l'attendre à Colomiers. En même tems elle partit de Roüen avec ſon Mari & ſes deux Fils, & paſſant par Paris ſe trouva le lendemain au rendez-vous. Mr. le Prince, en partant de Bruxelles, fut conduit une lieue hors de la Ville par le Marquis de Caracène Gouverneur des Païs-Bas, & deux jours après il ſe rendit à Colomiers. On peut ſe repréſenter aiſément quelle fut l'entrevue du Frère & de la Sœur, dont la mutuelle tendreſſe étoit fondée ſur de ſi beaux titres & de ſi ſolides raiſons. Cependant la joie de Madame de Longueville ne l'empêcha pas de ſe reprocher en voyant Mr. le Prince, qu'elle étoit un peu coupable de ſes malheurs, & elle craignit qu'il n'eut conſervé quelque reſſentiment contr'elle; mais elle reconnut bientôt qu'il ne reſtoit dans ce Grand Homme nulle trace d'aigreur ou de chagrin. Les paſſions triſtes ſéjournoient ſi peu dans ſon cœur, qu'elles ne lui laiſſoient

point de vapeurs noires dans l'eſprit. Deux jours après ſon départ de Flandres, la Princeſſe de Condé partit de Malines, où tout ce qu'il y avoit de Princes, de Princeſſes & de Seigneurs vinrent auparavant lui faire leurs a dieux. Elle reçut ſur ſa route tous les honneurs imaginables, & ſe rendit à Colomiers, où le Duc & la Ducheſſe de Longueville lui firent toutes ſortes de careſſes. Le Duc de Longueville partit pour aller rejoindre la Cour. La Princeſſe de Condé, Mademoiſelle de Bourbon ſa Fille, & Madame de Longueville allèrent à Trie. Le Duc d'Enguien alla chez le Préſident Perrault, à ſa Terre d'Angerville. Et Mr. le Prince partit pour aller ſaluer le Roi. Comme la Cérémonie du Mariage avoit été retardée, la Cour étoit allée de Toulouſe paſſer l'hiver en Provence. Ce Prince arriva ſur les cinq heures du ſoir à Aix, accompagné du Prince de Conti, du Maréchal de Grammont, & de quelques autres Seigneurs qui étoient allés au-

de-

devant de lui jusqu'à Lambesc, & le Cardinal Mazarin le présenta au Roi dans la chambre de la Reine. Ce Prince rendit ses respects à Leurs Majestés, avec un air convenable à son devoir & à son repentir; & le Roi, sans se faire la moindre violence, le reçut avec tous les témoignages d'une vraie bonté. On sait que dès les commencemens de son Règne, il assaisonnoit ses graces & ses bienfaits d'une politesse majestueuse qui leur donnoit un nouveau prix.

Le Duc d'Orleans étant mort, pendant que la Cour étoit en Provence, cet évènement mettoit dans un rang encore supérieur Mr. le Prince, qui après qu'il eut rendu sa visite à MONSIEUR, se retira dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Toute la Cour fit voir une joie extraordinaire à son retour, & le lendemain le Cardinal Mazarin le traita très-somptueusement à dîner, avec le Prince de Conti, le Duc de Longueville, le Maréchal de Grammont, & divers

autres Seigneurs. Rien n'étoit plus curieux dans ce repas, que de voir comme les paſſions perſonnelles ſe taiſoient, & ſe renfermoient par reſpect pour la Politique. Le Prince de Condé reſta plus de quinze jours à la Cour, & Leurs Majeſtés étant parties d'Aix aux acclamations de tout le Peuple, il vint vers la fin du mois avec le Duc d'Enguien ſon Fils à ſa Maiſon de St. Maur, d'où il ſe rendit à Paris. Tous les Ordres le reçurent avec une grande joie, & qui fut redoublée par le récit qu'il fit à tous ceux qui le viſitèrent, du plaiſir flatteur que lui avoient cauſé les bontés dont Leurs Majeſtés l'avoient honoré pendant le tems qu'il avoit été en Provence, & des démonſtrations affectueuſes du Cardinal.

Quelques jours après ce Prince partit de Paris avec le Duc d'Enguien pour aller à Rouën, où le Duc de Longueville l'emmena pour le délaſſer un peu de toutes ſes fatigues, & & de toutes les agitations que lui avoient fait éprouver les viciſſitudes de la Fortune. Il

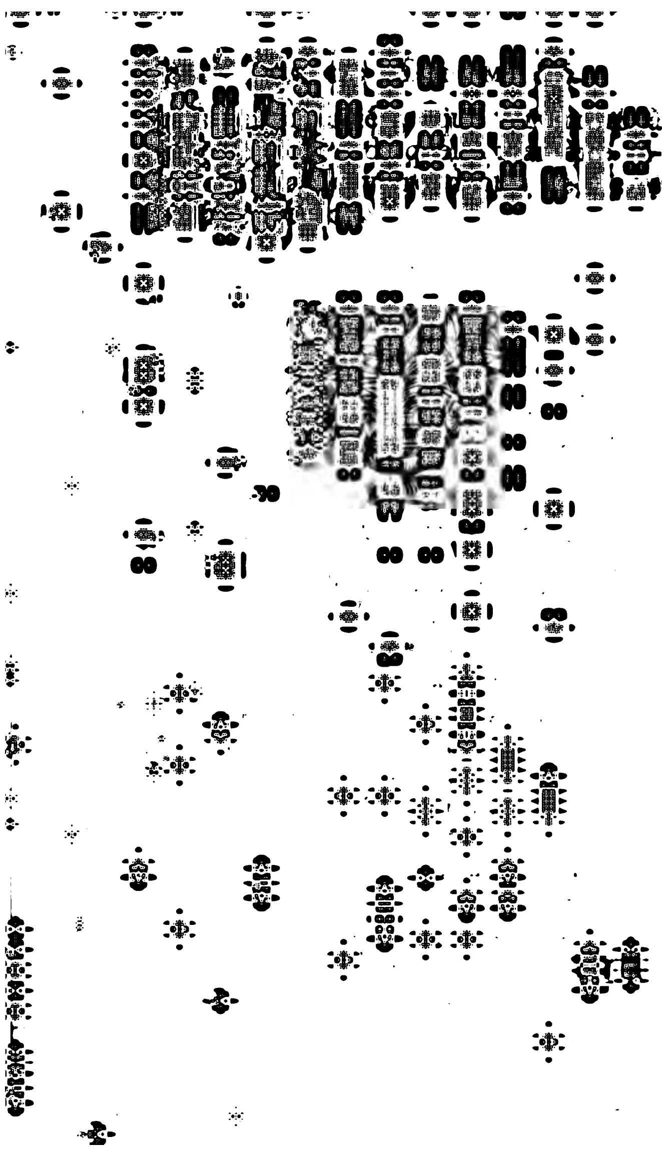
Il alla ensuite à son Gouvernement de Bourgogne, & y reçut tous les hommages qui lui étoient dûs. Lorsqu'il en partit, le Duc de Longueville alla le rejoindre à Orleans, où ils attendirent la Cour, qui revenoit triomphante après la conclusion de la Paix & la consommation du Mariage du Roi. S'étant rendus à Amboise, Leurs Majestés y arrivèrent, & le Prince de Condé y fut reçu plus favorablement encore que la prémière fois. Madame de Longueville étoit très-sensible à tous ces différens honneurs dont on combloit Mr. le Prince. D'ailleurs tout ce qu'elle voyoit, étoit bien capable de faire dans son cœur une diversion avec ses projets de Retraite, & d'y réveiller le goût des Joies Mondaines. La Cour n'avoit jamais été plus calme & plus brillante, les Guerres étoient finies & au dedans & au dehors. Après le pompeux appareil avec lequel on avoit célébré l'arrivée de la jeune Reine, on continuoit de ne songer qu'aux plaisirs. Chaque jour il en renaîssoit

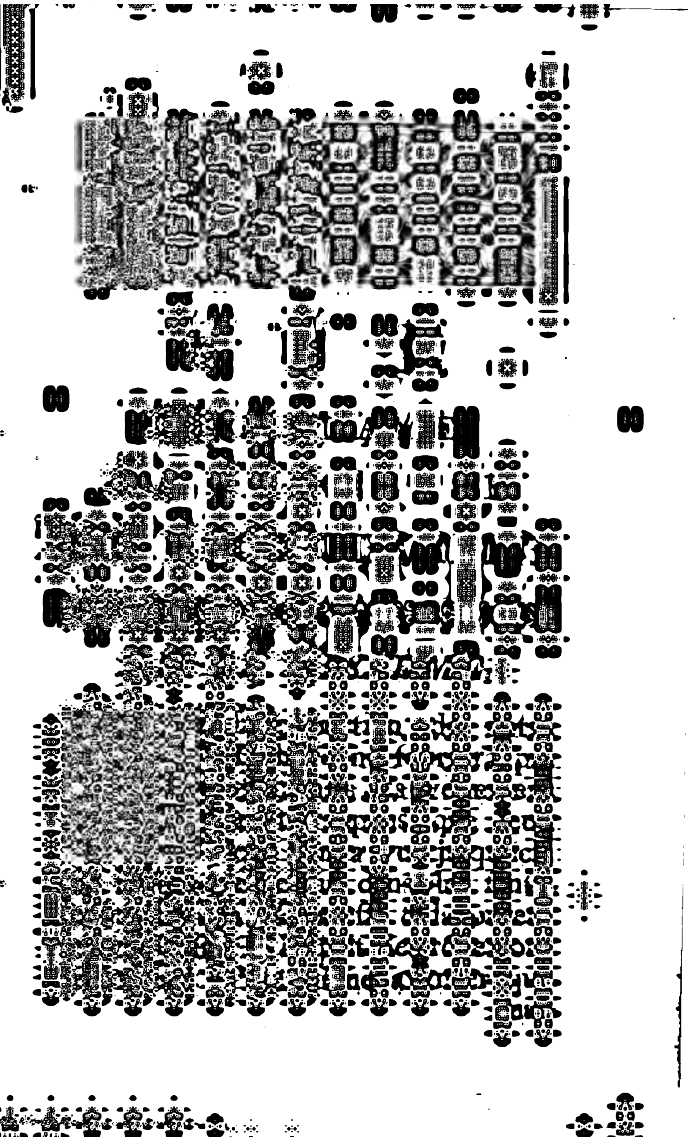
de nouveaux, & le Roi ni la Reine Mère n'avoient plus pour Madame de Longueville que des ſentimens favorables. Sa beauté, ſon eſprit & ſa politique ambitieuſe, lui avoient formé pendant les Troubles le plus charmant empire qu'une Princeſſe du Sang pouvoit avoir; & ſans-doute à l'âge de quarante-deux ans qu'elle avoit alors, elle pouvoit figurer encore à la Cour avec autant d'éclat que jamais: mais n'aſpirant plus qu'à l'empire de ſes paſſions, elle ne fut point aſſez flatée pour ſe rengager de-nouveau dans le Monde, rien ne l'ébranla dans la réſolution qu'elle avoit priſe de conſacrer le reſte de ſes jours aux exercices de la Pénitence.

Un évènement conſidérable arrivé dans ce tems-là, devoit ce ſemble la retenir à la Cour. Elle n'y auroit plus vu le Cardinal Mazarin, qui douze jours après avoir marié ſa chère Hortenſe, la plus-belle de toutes ſes Nièces, au Duc de la Meilleraye, nullement le plus beau de tous les hommes, mourut au Châ-

Château de Vincennes, dans la cinquante neuvième année de son âge. Le pouvoir de ce Ministre, & son crédit sur l'esprit de la Reine, avoient souvent embarrassé Madame de Longueville; & n'ayant plus à craindre d'en être inquiétée, personne à l'avenir n'auroit indisposé contre elle ni le Roi ni la Reine Mère, ni continué de prévenir son Mari contre sa conduite. Enfin tout s'aplanissoit pour donner un libre cours à la vie tranquile & vertueuse qu'elle auroit voulu mener, mais rien ne fut capable de la tenter. Ainsi dans le tems qu'il y avoit le plus de Fêtes, de Spectacles, de Réjouïssances & de Concorde à la Cour, elle fut inspirée d'aller passer un certain nombre de jours en Solitude, pour y faire une nouvelle confession générale. Comme on lui ordonna d'écrire toutes les différentes dispositions dans lesquelles elle se trouveroit pendant cette retraite, & que la relation en est tombée entre nos mains, nous en rapporterons quel-

 ques





malgré la stérilité des faits, Madame de Longueville est plus reconnoissable dans ce dernier état de sa vie, que dans l'autre. On la voyoit alors beaucoup agir, sans trop savoir comment elle pensoit. Ici l'on verra comme elle pense, quoiqu'elle n'agisse pas beaucoup: & ce que nous aprenons d'elle est d'autant moins suspect, que c'est elle-même qui nous en instruit. Il ne sera donc question que de bien faire l'analise de ses dispositions spirituelles: car il est, ce me semble, plus intéressant de connoître les Hommes par leurs pensées & leurs sentimens, que par leurs actions extérieures.

Elle annonce d'abord qu'elle fut poussée à faire cette retraite que nous avons dit, par la vue que Dieu lui donna que l'état d'indépendance où elle vivoit depuis quelques années, étoit très-préjudiciable à son ame; qu'au lieu de faire dans la voie de la vertu quelques progrès, elle s'affoiblissoit & tomboit dans un état de tiedeur qui lui faisoit craindre qu'elle n'entrât bientôt, si elle n'y étoit dé-

jà, dans cette voie qui paroît droite à l'homme, & qui pourtant conduit à la mort.

Elle dit qu'elle ſentoit un grand déſir de s'humilier par cette confeſſion générale qu'elle ſe propoſoit de faire, & qu'en effet c'étoit une grande humiliation pour elle de retoucher à ſes plaies & de remuer encore ce fumier.

Le Miniſtre qui la conduiſoit, jugeant bien que la délicateſſe de ſa conſcience étoit la cauſe du deſſein qu'elle avoit de renouveller ſa ferveur, & que dans cette Solitude elle ſeroit occupée de ſentimens bien vifs & bien tendres, crut la devoir engager à les écrire, pour connoître mieux qu'il ne faiſoit les diſpoſitions de ſon ame. Elle fut exacte à lui obéir, & l'attention avec laquelle elle obſerva tous ſes mouvemens, montre dans quelle diſcuſſion rigoureuſe elle entra ſur ſes devoirs, & ſur les opérations dont elle ſe croyoit comptable à la Juſtice Divine.

On voit d'abord combien elle étoit ſoumiſe à ce qu'on exigeoit d'elle, & à combien d'humiliantes pratiques on

l'a-

l'avoit assujettie, mais il faut la laisser parler elle-même. „ Au commence-
„ ment de ma retraite j'ai été, *dit-*
„ *elle*, un peu effrayée d'entrer dans
„ une voie plus étroite, mais j'ai sen-
„ ti néanmoins un certain soutien in-
„ térieur, qui m'a imprimé le contrai-
„ re du découragement. Plus j'ai été
„ en avant dans cette retraite, moins
„ je m'y suis ennuyée. J'ai eu, ce
„ me semble, une vue assez forte
„ que ma vie a été fort inutile, je dis
„ depuis que j'ai voulu servir Dieu;
„ car auparavant elle mérite un autre
„ nom. Je me suis donc sentie atti-
„ rer à une plus grande séparation,
„ non seulement par une persuasion
„ où je me suis trouvée que c'est le
„ chemin par lequel je dois marcher à
„ l'avenir, mais encore par une pen-
„ te à suivre cette lumière avec une
„ facilité fort grande. Il y avoit
„ long-tems que je cherchois, ce me
„ semble, la voie qui mène à la Vie,
„ mais je croyois toujours n'y être pas
„ sans savoir précisément ce qui étoit
„ mon obstacle. Je sentois qu'il y en
„ avoit un entre Dieu & moi, mais je
„ ne

„ ne le connoiſſois point; & proprement je me ſentois comme n'étant pas à ma place avec une certaine inquiétude, ſans pourtant ſavoir où elle étoit, ni par où il falloit la chercher. Il me ſemble enfin que j'ai trouvé ce que je cherchois, c'eſt-à-dire la vraie entrée au chemin de la Vie Chrétienne, & autour duquel j'avois erré juſqu'ici. Il me ſemble donc que je n'ai plus qu'à marcher ſous l'obéiſſance où je me ſuis engagée; & pourvu que je ſois fidèle à aller beaucoup à Dieu, & à beaucoup fuir les Créatures, j'eſpère que Dieu donnera ſa bénédiction à cette nouvelle conduite. J'ai eu pourtant quelque peine, croyant avoir perdu tout le tems que j'ai paſſé en quelque apparence de piété. J'ai eu peur que mes confeſſions n'ayent pas été faites dans les diſpoſitions qui les pouvoient rendre valables, & que ma vie n'ait été une eſpèce d'hypocriſie, qui m'ait rendue aux yeux de Dieu un vrai ſépulcre blanchi.

Un

Un jour qu'elle prioit Dieu pour une personne qui étoit morte dans des dispositions douteuses pour son salut, elle se sentit pénétrée d'une grande reconnoissance pour Dieu, qui ne l'avoit pas retirée du Monde dans un état criminel, comme il en retire beaucoup d'autres. Cette réflexion l'enflammoit d'amour pour J. C. & lui inspiroit le désir de lui donner sans réserve tout ce qu'il demandoit d'elle. Elle se sentoit dans l'ame une certaine paix, & même quelque joie d'ôser se croire un objet sur lequel la Divine Miséricorde s'étoit apliquée, il en résultoit en elle un rayon d'espérance; & ce mouvement nouveau pour elle lui dilatoit le cœur, & la tiroit d'une certaine tristesse effrayante, où d'ordinaire elle étoit quand elle pensoit à Dieu: „ Quand je suis devant lui, „ *dit elle*, je m'y tiens pour ainsi dire „ à force de bras.

Elle dit que quand elle avoit l'esprit actuellement occupé de quelque chose, elle en étoit toujours vivement touchée, & que pour tout le reste elle n'avoit que de la négligence & de

la froideur ; en sorte que ceux qui la voyoient dans ses passions, & même dans ses plus petites inclinations, la croyoient d'un caractère violent & fort emporté ; & que ceux qui la voyoient lorsque rien ne la touchoit, la croyoient lente, paresseuse, & presque morte. „ Cet inégalité, *dit-elle*, a fait „ que l'on m'a définie comme s'il „ y avoit en moi deux personnes „ d'humeur opposée, & que j'en „ changeâsse à tout moment. Mais „ cela venoit des différentes situations „ où l'on me trouvoit ; car j'étois „ morte, comme les morts, à tout „ ce qui ne me frappoit guères, & „ toute vivante aux moindres choses „ qui me touchoient. J'ai toujours le „ diminutif de cette humeur, & je „ ne m'en laisse que trop dominer.

Voici un aveu bien détaillé, & très-propre à faire connoître son vrai caractère. „ L'amour des plaisirs, *dit-elle*, a partagé mon ame avec l'orgueil, dans les jours de ma vie criminelle. Quand je dis du plaisir, „ c'est-à-dire de celui qui a touché „ mon esprit, les autres naturelle-

„ ment ne m'attirant pas; & ces deux
„ misérables mouvemens ont été si
„ bien d'accord ensemble, que pen-
„ dant ces misérables jours ils ont é-
„ té les principes de toute ma con-
„ duite. Ayant donc mis ce plaisir
„ que je cherchois à tout ce qui flat-
„ toit mon orgueil, & proprement à
„ me proposer à moi-même ce que le
„ Démon proposa à nos premiers Pè-
„ res, VOUS SEREZ COMME DES
„ DIEUX. Cette parole, qui fut com-
„ me une flèche qui perça leur cœur,
„ a tellement blessé le mien, que de
„ cette profonde plaie le sang coule
„ encore, & coulera long-tems, si J.
„ C. par sa grace ne l'arrête. . . . Il
„ est plus clair que le jour, que je me
„ suis trompée depuis que j'ai fait la
„ découverte de cet orgueil, que j'ai
„ presque ignoré durant tant d'an-
„ nées. Les choses qu'il me produi-
„ soit ne m'étoient pas inconnues,
„ mais je m'arrêtois seulement à ses
„ effets, que je considérois bien com-
„ me de grandes imperfections: mais
„ par tout ce qu'on m'a découvert,
„ je vois bien que je n'allois pas à cet-

„ te

„ te ſource„. Elle ajoute que cette découverte l'a plongée dans une profonde triſteſſe, & preſque réduite à un entier découragement. Elle ſe défit même de ſes ſentimens les plus juſtes: & comme elle ſe ſoumettoit ſans peine à tout ce qu'on lui ordonnoit pour la guériſon de ſon ame, elle craignoit que ſa docilité ne vînt auſſi de ſon orgueil, „ qui, *dit-elle*, ſe „ transforme peut-être en Ange de „ lumière, pour m'attirer l'eſtime de „ ceux à qui je me montre docile, & „ pour regagner auprès d'eux, par cet „ aveu franc de mes crimes, ce que „ j'aurois perdu de réputation en les „ commettant.

Voilà ſans-doute des délicateſſes qui ſuppoſoient une grande préciſion dans ſes idées; en voici d'autres témoignages encore, qui ne ſont pas moins remarquables. Elle ſoupçonnoit que quand elle ſe condamnoit elle-même, il pouvoit bien y avoir un certain déſir de voir ſes condamnations condamnées, & de découvrir par-là ſi on avoit d'elle quelque bonne opinion. „ Par„ ce qu'on eſt, *dit-elle*, obligé de me

 „ raſ-

„ rassurer. Or quand on le fait, cela me donne un certain plaisir, où il me paroît que je sens l'orgueil tout pur, & séparé de la raison qu'il y auroit de se réjouir selon Dieu, quand on nous montre que nous ne lui sommes pas desagréables autant que nous appréhendions de l'être. Je me défigure donc en partie, pour m'attirer le plaisir de connoître qu'on croit plus de bien de moi que je ne pensois: & c'est même un artifice de mon amour-propre & de ma curiosité, de me pousser à me dépeindre défectueuse, pour savoir au vrai ce que l'on croit, & satisfaire par cette même voie en même tems ma curiosité & mon orgueil.

Cet Ecrit où Madame de Longueville se peint elle-même est assez long, & nous n'en avons rapporté que le plus essentiel. Quand on compare ce que l'on vient de lire avec ce qu'elle étoit avant ce tems-là, ses vastes entreprises, ses décisions au milieu des Conseils Militaires & des Généraux d'Armées, ses Traités avec l'Espagne, l'étendue de

de ses Projets Politiques, on a peine à se persuader que ce soit la même personne.

Quoiqu'après sa retraite elle se tînt encore plus séparée du Monde, elle ne put se dispenser, quand la Fille du Prince Palatin épousa le Duc d'Enguien son Neveu, de se trouver au repas que fit la Princesse Palatine à Messieurs les Princes, mais elle ne tarda pas ensuite à reprendre le chemin de la Normandie. Après qu'elle y eut mis en règle toutes ses affaires temporelles, elle résidoit tantôt à Rouën, ou dans les Terres qu'elle avoit en cette Province, & tantôt à Paris, uniquement occupée à visiter ses Amies les Carmélites le plus fréquemment qu'elle pouvoit, désirant toujours de demeurer avec elles si Dieu l'avoit ainsi disposé.

Mais elle fut bientôt en état de le faire plus promtement qu'elle ne pensoit. Lorsque Mr. de Longueville mourut, cette Princesse étoit devenue si délicate sur ses devoirs, qu'elle avoit fait entrer dans les œuvres de sa Pénitence toutes les réparations dont

elle se croyoit redevable à son Mari. Sa mort l'affligea plus que l'on ne se l'imagina; car on continua long-tems à interpréter malignement sa conduite. Ce Prince étoit digne assurément qu'on le regrettât: aussi dans les Nouvelles Publiques de nôtre France on en voit un très-long & très-magnifique éloge, mais dont le récit nous écarteroit trop. Ce Prince mourut dans la Capitale de son Gouvernement, entre les bras de sa Famille affligée. Après avoir été sept jours exposé dans son Palais avec un appareil des plus superbes, il fut transféré dans l'Eglise de Notre-Dame de Rouën, & posé sous une Chapelle ardente. Toutes les Compagnies de la Ville se trouvèrent au Service sans y avoir été invitées, & au Discours Funèbre prononcé par le P. Girou Jésuite; & le Corps accompagné de deux-cens Gentilshommes, fut enfin conduit jusqu'à Chateaudun, pour être mis dans la sépulture de ses Ancêtres.

Gazette de France.

Gazette de France. 17. Mai 1663.

Les deux Princes ses Enfans étant venus six jours après à Paris, le Roi leur fit l'honneur de les aller voir

dans

dans leur Hôtel, pour les assurer de la part qu'il prenoit à leur commune perte. Lorsqu'au bout de douze jours Madame de Longueville fut aussi arrivée, le Roi lui alla faire les mêmes complimens. Elle en reçut aussi sur ce même sujet au nom des deux Reines, & fut visitée de MONSIEUR, de MADAME, de Madame la Duchesse Douairière d'Orleans, de Mademoiselle d'Alençon, & de tout ce qu'il y avoit de Dames & de Seigneurs à la Cour.

Au commencement de l'Ecrit qu'elle avoit fait dans sa retraite, elle déclaroit, comme nous l'avons vu, qu'elle avoit été inspirée à faire une nouvelle confession générale; parce qu'elle se trouvoit dans un état indépendant, qui l'entretenoit dans une vie tiède & paresseuse. Cette indépendance dont elle parle, étoit sans-doute l'affranchissement de tous ses désirs, & de tous ses projets ambitieux; car Mr. de Longueville vivoit encore, & il ne mourut que deux ans après. Comme donc ce ne fut que dans ce tems-là qu'elle se vit dans une indé-

 pen-

pendance absolue, il faut maintenant rapporter l'usage qu'elle en fit.

La Pénitence qu'elle s'étoit prescrite, ne consistoit point en des regrets spéculatifs, mais en satisfactions effectives. Elle se fit instruire de l'état où se trouvoient les Provinces que les Troupes avoient ravagées pendant les Guerres entreprises à son occasion, &, s'il faut ainsi dire, par ses ordres: & pour réparer ces dévastations, elle y envoya faire des restitutions immenses. Elle ne se contenta pas de prendre une connoissance exacte des Pauvres qu'il y avoit dans ses Terres, mais aussi dans tout le Gouvernement de Normandie, où elle répandit des charités excessives. Tous les Bénéfices de son Patronage ne furent plus donnés qu'à ceux qui ne les lui faisoient point demander, & les demander étoit un sujet formel d'exclusion. Ayant un jour obtenu de l'Archevêque de Rouën (de Harlay) quelque bon office purement civil, mais qu'il avoit assaisonné de toutes les politesses que s'attiroit une Princesse dont le mérite n'étoit indifférent à personne,

ce

ce Prélat crut qu'en represaille elle accorderoit volontiers à son Parent, le Marquis de Bréval, un Bénéfice où elle nommoit, & qu'il demandoit pour quelqu'un: mais elle lui représenta le plus poliment du monde, qu'après la mort de Mr. de Longueville elle s'étoit faite instruire des règles de l'Eglise sur cet article, & qu'elle avoit apris qu'il ne falloit donner des Bénéfices qu'à ceux qui ne les demandoient point. „ On ne peut, *dit-elle*, „ se faire des amis aux dépens de „ sa conscience. J'estime tout-à-fait „ Mr. & Madame de Bréval; mais „ comme une partie de mon estime „ tombe sur leur piété, j'espère que „ cette même piété fera qu'ils me par„ donneront. Je me fais en cela une „ extrême violence, & même j'ai senti „ augmenter mon déplaisir, par la „ considération de Mr. l'Archevêque. „ Je crois pourtant qu'il ne peut pas „ desaprouver ma conduite, puisqu'el„ le est fondée sur des règles qu'il „ sait, & qu'il respecte par consé„ quent &c„. Elle ne négligea point les Pauvres qu'elle avoit tous les jours

sous ses yeux, & n'en renvoya jamais sans les secourir. Elle étoit naturellement charitable; & dans le tems que l'esprit du Monde dominoit le plus en elle, on vit paroître cette inclination. En une seule année elle délivra des prisons neuf-cens Misérables, & dans les derniers tems de sa vie plus de quatre mille Personnes subsistoient de ses aumônes.

Cependant les Exercices de sa Vie Solitaire & Pénitente ne l'empêchèrent pas de remplir les bienséances dont elle jugeoit qu'elle ne pouvoit se dispenser. Ainsi quand les Ambassadeurs des Cantons Suisses eurent été bien régalés par les ordres du Roi, Madame de Longueville les envoya quérir dans un grand nombre de carosses, & les traita dans son Hôtel avec toute la magnificence & toute la politesse imaginable, comme Souveraine de Neufchâtel. Mais ce qui fit son attention principale, ce fut l'éducation de ses deux Fils. Comme elle avoir la survivance du Gouvernement de Normandie, elle s'apliqua davantage encore à ce qui concernoit leurs mœurs;

mœurs: mais l'on peut dire que l'un & l'autre, quoique très-différemment, lui causèrent les plus grands chagrins qu'elle ait eus depuis qu'elle se fut séparée du Monde. L'aîné, le Comte de Dunois qui s'étoit fait Jésuite, en quita l'habit quelque tems après; & sans consulter que ses foibles idées, prit la Tonsure & les quatre Mineurs. Après s'être revêtu d'un Habit Ecclésiastique, il fit le voyage de Rome, d'où Madame de Longueville, conseillée par l'Evêque d'Alet, le fit revenir pour le soustraire au danger qu'il y avoit à craindre dans ce séjour pour un Jeune Homme de son âge & de son médiocre génie.

Le Comte de St. Paul, son second Fils, lui causa des peines d'une autre nature. On n'a guères vu de Prince mieux fait, ni plus accompli pour les qualités & les agrémens de l'esprit, ni plus rempli de valeur; mais il s'abandonna si fort au dérèglement de ses passions, que Madame de Longueville, qui l'aimoit éperdûment, ne s'en pouvoit consoler. On l'avoit d'abord revêtu de plusieurs Bénéfices

très-

„ Gentilhomme a grand tort, mais
„ après tout il ne m'eſt pas permis
„ de le faire paſſer, quand je le pour-
„ rois, pour un impoſteur & pour
„ un calomniateur, puiſqu'en effet
„ il ne l'eſt pas. Elle alla le lende-
main à la Cour, & après avoir obte-
nu de parler au Roi en particulier,
elle ne fit que ſe jetter à ſes pieds,
lui demandant pardon de la parole in-
diſcrète qui lui étoit échapée ; elle
ajouta que Mr. le Prince n'avoit pu
l'en croire capable, & que c'étoit pour
cela qu'il avoit entrepris de l'en juſti-
fier auprès de Sa Majeſté, mais qu'el-
le aimoit mieux lui avouer ſa faute,
que d'être juſtifiée aux dépens d'au-
trui. Le Roi, par une action encore
plus héroïque, non ſeulement lui par-
donna de grand cœur, mais lui fit
quelques autres graces qu'elle ne s'at-
tendoit pas de recevoir. Elle crut mê-
me remarquer qu'il la traita depuis avec
plus de conſidération & plus de bonté
qu'auparavant. Ces ſortes de faits
n'ont pas beſoin d'être qualifiés, le
récit les qualifie ſuffiſamment; car on
voit à découvert le triomphe de la
vé-

vérité dans ce courageux aveu, qui peint au naturel Madame de Longueville, & d'un seul trait son caractère. Mais dans le procédé du Roi sa modération & sa grandeur d'ame ont une dignité si supérieure, qu'à peine trouveroit-on dans l'Histoire autant d'héroïsme en fait de moeurs & de sentimens : mais il faut laisser faire au Lecteur les réflexions.

Les sentimens d'estime que de-là en avant le Roi conçut pour Madame de Longueville, ne firent que s'accroître de jour en jour. Il en avoit pris d'aussi favorables pour Mr. le Prince, qui depuis son retour jouïssoit dans le sein de la Paix de son éclatante réputation. Le Prince de Conti n'avoit pas moins de part aux graces & à la bienveillance du Souverain, qui depuis le mariage de ce Prince avec la Nièce du Cardinal lui avoit donné, comme nous l'avons dit, les plus beaux Gouvernemens de Province, & les Commandemens d'Armées. Ainsi Madame de Longueville, avec le mérite de ses vertus, se trouvoit au milieu de deux Frères tout brillans de

de gloire, dont elle étoit parfaitement estimée, & tous deux très-dignes de la tendresse qu'elle avoit pour eux, quand même elle n'eût été fondée que sur les qualités de leur esprit. Ils en avoient l'un & l'autre infiniment, & même beauté de génie. Dans celui de Mr. le Prince quelque chose de plus libre & de plus naturel, mais plus d'ordre & plus de suite dans celui du Prince de Conti. La conversation du dernier avoit donné bien de la joie à sa Sœur, quand elle l'avoit vu entrer si courageusement & si constamment dans la carrière de la Piété; car rien ne la réjouïssoit plus que ces sortes d'évènemens. Depuis la mort de Mr. de Longueville elle fit à Paris une résidence plus continue, & même n'alloit plus guères en Normandie, que quand quelques règlemens dans ses Terres & dans ses Domaines exigeoient indispensablement sa présence.

Après la mort du Prince son Mari, Mr. de Singlin, pour lui fournir une solide consolation dans sa viduïté, lui avoit donné pour Amie, Mademoisel-

selle de Vertus. On ne peut trop s'étendre sur le mérite de cette personne. Elle étoit de l'illustre Maison de Bretagne, Sœur puînée de Madame la Duchesse de Montbazon, & Tante de Marie Claire Geneviève de Bretagne, aujourd'hui Princesse de Courtenay. Madame de Longueville n'eut point de meilleure & de plus fidèle Amie: aussi tout avoit concouru pour former entr'elles une liaison parfaite: la grande naissance, les graces personnelles, la trempe & la supériorité des esprits, même détachement du Monde, même expérience de ses illusions. Mademoiselle de Vertus avoit conçu le désir de la retraite au milieu des Compagnies les plus brillantes, & lorsqu'elle en faisoit plus particulièrement les délices: car dans le tems qu'elle devoit s'y plaire davantage, Dieu la prévint d'une grace si puissante, qu'elle comprit tout-à-coup le néant des Joie Mondaines, & le frivole de tous les Amusemens du Siècle. Elle ne respira plus que la Pénitence; & foible & délicate comme elle étoit, elle se consacra sans réserve aux exercices les

plus austères. Toutes ces délicieuses conversations dont elle avoit été l'agrément au milieu des plus rares Génies, furent sacrifiées. Ces vives lumières qu'elle avoit pour conduire les affaires les plus importantes, furent éteintes, & elle ne pensa plus qu'à son salut. Madame de Longueville ne trouvoit plus de douceurs au monde que dans son commerce. Il est certain que dans ces prémiers tems de sa conversion, elle fut heureuse d'acquérir une Amie d'un si charmant caractère, & en qui elle trouvoit tout ce qui étoit le plus capable de l'encourager & de la soutenir. Tout le monde admiroit l'assortiment de leur union: elles n'avoient l'une & l'autre qu'à se regarder, pour se rappeller Dieu dans leur esprit: & si-tôt qu'elles se retrouvoient ensemble, rien ne leur manquoit, elles étoient en paix, & les joies profanes qui les avoient autrefois séduites, ne leur paroissoient plus qu'une véritable misère. Nous pouvons par avance & dès-à-présent dire ici que Mademoiselle de Vertus survécut quinze ans à Madame de

Lon-

Longueville; mais qu'elle passa tout ce tems dans des infirmités continuelles; ensorte que les cinq ou six dernières années, elle fut réduite à ne pouvoir plus se lever sans tomber en défaillance, & sans souffrir des oppressions qui l'étouffoient. Cependant ses souffrances ne la rendirent pas oisive: elle lisoit, elle prioit, elle travailloit, & s'étoit fait de son lit un Oratoire & un Laboratoire. Ainsi renfermée entre ses rideaux, elle jouïssoit d'une paix que le seul acquiescement à la volonté de Dieu peut donner. Les Pauvres trouvèrent en elle un trésor inépuisable, & le surplus de son nécessaire, qu'elle prenoit sur une pension assez modique pour une personne de son rang, & d'ailleurs assez mal payée, devenoit leur patrimoine. Elle eut long-tems une naturelle apréhension de la mort; mais quand elle fut sur le point de mourir, Dieu dissipa toutes ses frayeurs, & elle mourut avec les sentimens d'une ame qui va plutôt paroître devant son Père que devant son Juge.

Pour revenir à Madame de Lon-

gueville, on ne sauroit exprimer combien elle reçut de différens secours d'une pareille Amie. Quand elles eurent toutes deux perdu Mr. de Singlin, elles se mirent sous la direction de Mr. de Sacy, mais elle n'y furent pas long-tems; car on le mit à la Bastille en 1666. Privées de ce secours, Madame de Longueville choisit pour son Directeur de confiance Mr. Marcel, Curé de St. Jaques du Haut-Pas. Elle avoit acheté l'Hôtel d'Epernon dans la rue St. Thomas du Louvre, où il conserve toujours le nom d'Hôtel de Longueville; mais dès auparavant elle avoit pris une maison dans la première cour des Carmélites, où depuis si long-tems elle désiroit une demeure. Ses écuries avoient pour logement une maison voisine dans le Faurxbourg, & Mr. Nicole au retour de ses différentes transmigrations y venoit demeurer. Cette Princesse avoit pour sa personne une très-grande estime, elle aimoit à l'entendre parler sur les principes de la Religion & de la Morale; parce qu'elle en retiroit des instructions très-

très-ſolides, quoique cela ne l'empêchât pas de ſe réjouïr quelquefois de ſes petites ignorances de politeſſe mondaine. Quand elle eut choiſi le Curé de St. Jaques du Haut-Pas, elle eut pour ſes avis une ſoumiſſion parfaite, & ne lui cacha rien de ce qui ſe paſſoit dans ſon ame. En voici quelques témoignages dans les extraits de différentes Lettres qu'elle lui écrivit. Nous les rapporterons tout de ſuite, pour ne pas interrompre trop ſouvent la narration, & pour mieux raſſembler les divers caractères de ſes ſentimens, ſelon les divers évènemens de ſa vie.

„ La bonne opinion que vous avez „ de moi, *lui dit-elle*, me doit don- „ ner de la confuſion, parce que je „ ſai que je ne la mérite pas. Je me „ fais préparer un appartement dans „ le Couvent, ſans avoir aucune des „ diſpoſitions que vous me ſuppoſez. „ Mon eſprit eſt ſi froid qu'il en affoi- „ blit mon corps; & contre le cours „ ordinaire de la Nature & de la Gra- „ ce, au lieu que c'eſt le corps qui „ entraîne l'eſprit, c'eſt mon eſprit

„ qui entraîne mon corps. Si le
„ prémier avoit de la ferveur, je suis
„ persuadée que la force me revien-
„ droit à proportion; mais au pied de
„ la lettre, j'ai l'esprit plus animal
„ que le corps. Tout de bon, cet é-
„ tat est un sujet très-légitime d'effroi,
„ quoique vous en vouliez dire; & si
„ Dieu ne me réveille par quelque
„ coup, je crains bien que mon som-
„ meil ne soit un avant-coureur de la
„ mort.

Lorsqu'elle se trouvoit dans une autre disposition, voici comme elle s'en expliquoit. „ A mesure que ma
„ santé diminue, ma ferveur la suit
„ aussi. Je deviens d'une si terri-
„ ble délicatesse, que je ne suis plus
„ capable de rien. Je pensai m'éva-
„ nouïr deux fois le lendemain de ma
„ saignée. Enfin, si Dieu ne me
„ donne un cœur qui répare la foi-
„ blesse de mon corps & la stérilité de
„ mon esprit, je dois beaucoup crain-
„ dre de n'avoir rien à lui offrir, &
„ qu'il ne me trouve bien vuide lors-
„ que je paroîtrai devant lui.

Quand elle ne pouvoit pas surmon-

ter

ter ſes peines, elle ne manquoit jamais de regarder ſon impuiſſance comme une punition de ſes égaremens paſſés. „ J'eſſayerai, *dit-elle*, „ de me calmer ſur les choſes dont „ vous me parlez dans votre dernière Lettre, mais je ne répons „ pas d'en venir entièrement à bout; „ parce que ces ſortes de peines ſont „ d'ordinaire plus fortes que moi, „ quand elles viennent ſe préſenter. „ Il eſt bien juſte que les Pécheurs „ n'ayent pas leur repos en ce Mon„ de, puiſqu'ils ont mérité d'en être „ privés durant l'Eternité. Plus ils „ peuvent eſpérer que Dieu ne veut „ pas leur en donner une malheu„ reuſe, plus il eſt juſte au-moins „ que leur tems ne ſoit pas ſi tran„ quile; & afin que Dieu oublie „ leurs crimes, il eſt raiſonnable „ qu'ils ne les oublient pas eux-mê„ mes.

Il eſt remarquable qu'une perſonne que la ſupériorité de ſon eſprit avoit accoutumée à toujours agir par ſes propres lumières, fut devenue ſi dépendante de celles d'autrui; car el-

elle rendoit son Confesseur l'arbitre de tous ses mouvemens.

„ Je n'ai jamais été, *lui dit-elle*, „ moins apliquée que le dernier jour „ que j'ai communié, & si disposée à „ m'ennuyer de tout ce que je fais; „ & cela m'avoit même résolue à vous „ demander si je communierois en-„ core Jeudi prochain. J'attendrai vo-„ tre réponse, & je ferai ce que je „ pourrai pour ne me point laisser al-„ ler à la pensée qui me fait juger „ mal de mon état. J'ai essayé de le „ porter devant Dieu, comme une „ punition assez proportionnée au „ mal que j'ai fait de me détourner „ de lui, par la recherche de la joie & „ du divertissement; me semblant „ bien juste qu'on s'ennuye en reve-„ nant à lui, quand on s'est diverti „ en s'en séparant. Comme il fait la „ joie des Saints qui sont dans le Ciel, „ & de ceux qui sont sur la Terre, „ il n'est pas étrange qu'une Pèche-„ resse comme moi ne trouve pas la „ sienne en lui. Je trouve tout cela „ si juste, que je n'ai rien à y répon-„ dre; & pourvu que l'éloignement

„ de

„ de mon esprit ne vienne pas de celui de mon cœur, je vous assure „ que j'en serai contente.

Quelque infidélité de sa vie passée dont elle ne s'étoit pas souvenue, s'étant représentée à son esprit, elle en fut tellement frappée, que sans consulter personne elle se condamna elle-même à des sacrifices proportionnés, „ & se sentoit, *dit-elle*, sensiblement „ soulagée par le bien qu'elle trouvoit „ à la réparation de ses fautes. La „ vie est courte, *continue-t-elle*, pour- „ vu qu'elle soit apliquée à cet usage, „ & que quand elle finira quelque „ partie de notre ouvrage soit fait, „ on ne doit pas plaindre les petites „ mortifications qui la remplissent.

Nous avons déjà dit que Madame de Longueville avoit des liaisons intimes avec certains Prélats, & les consultoit sur ses affaires même temporelles, dès-qu'elles avoient quelque rapport avec celles de sa conscience. Voici ce qu'elle mandoit au Curé de St. Jaques touchant ces Evêques. „ La „ maladie de Mr. d'Alet me tient „ dans une peine incroyable, non

„ ſeulement pour l'intérêt de l'Egliſe
„ & le mien en général, mais pour
„ le mien en particulier. J'avois des
„ conſultations à lui faire encore, que
„ je ne pouvois confier à la poſte. Je
„ les lui avois conſultés déjà; mais les
„ changemens qui ſont arrivés dans
„ ma Famille, en ont apporté aux dé-
„ ciſions que Mr. d'Alet avoit faites;
„ de ſorte que ſur un nouvel état, il
„ faut un nouvel avis. Si Dieu ne
„ permet pas que j'aye celui de ce
„ Saint Homme, je craindrai que ce
„ ne ſoit un jugement ſur mes péchés.
„ Car comme Mr. d'Alet ſavoit la
„ ſuite de toutes mes affaires, joint à
„ ce que ſes avis ſont toujours plus
„ droits que ceux des autres, & cal-
„ ment mieux mon eſprit, j'attendois
„ beaucoup de repos par cette voie,
„ & même beaucoup de ſureté, de
„ ſorte que je ſuis dans une extrême
„ inquiétude. Je le mérite bien, &
„ c'eſt ce qui me fait craindre en tou-
„ te occaſion; parce que je ſuis con-
„ vaincue que je mérite tous les châ-
„ timens que Dieu me peut envoyer.
„ J'eſpère que vous ne m'oublierez
„ pas,

„ pas, & que vous demanderez à Dieu
„ avec bien de la ferveur que je sois
„ véritablement sortie de l'Egypte ;
„ & que je n'y retourne jamais.

Mr. d'Alet mourut de la maladie dont elle parle ; & comme ce fut en 1677 que cette mort arriva, on peut conjecturer que la plupart des Lettres que Madame de Longueville écrivoit au Curé de St. Jaques, sont écrites environ dans ce tems-là.

„ Il faut avouer, *lui dit-elle dans*
„ *une autre Lettre*, que la perte de
„ l'Archevêque de Sens (Gondrin) me
„ touche au dernier point ; & qu'ou-
„ tre une liaison de vingt-cinq ans
„ que j'avois avec lui, je le regardois
„ comme un des plus solides appuis
„ de l'Eglise. Il pouvoit supléer tout
„ seul à mille autres, & je ne sai si
„ les autres peuvent supléer à ce
„ que celui-là pouvoit faire. Les
„ tentations vont apparemment aug-
„ menter, & les personnes qui peu-
„ vent nous soutenir nous sont ôtées.
„ L'Eglise ne périra point, elle est
„ appuyée sur les promesses de J. C.
„ mais les Particuliers ne les ont pas

» reçues. On ne sait si l'on est de
» ces plantes qui ne peuvent être ar-
» rachées, parce qu'elles ont été plan-
» tées de la main du Père Céleste :
» ainsi l'on craint la tentation, parce
» que ce sera elle qui discernera les
» Enfans de Dieu d'avec ceux qui
» n'en ont que l'apparence. Nous
» méritons peut-être d'avoir des Pas-
» teurs qui nous trompent, ainsi on
» ne peut trop pleurer ceux qui ne
» nous auroient pas trompés. . . .
» Je crois que vous savez que l'His-
» toire de . . . . & de son Mari fait
» grand bruit dans le monde, & que
» l'on dit déjà que je la dois faire ve-
» nir à Trie. On ne doit pas man-
» quer de charité pour ces Dames,
» mais assurément il faut aller avec
» elles fort bride en main, car leur
» légèreté fait qu'on ne leur sert de
» rien; & leur même légèreté nous
» peut beaucoup nuire, quand nous-
» nous mêlons de leurs affaires.

Il paroît par cette Lettre que Madame de Longueville étoit en relation avec Mr. l'Archevêque de Sens, même avant sa conversion, & dans le

le tems qu'elle étoit à Stenay; puisqu'en 1664. elle dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'ils étoient Amis; & ces relations saintes qu'elle entretenoit même au milieu de sa Vie Mondaine, ont sans-doute contribué beaucoup à la soutenir & à la ramener dans la bonne voie.

Son esprit avoit différens assauts à soutenir; tantôt des scrupules excités dans une conscience aussi délicate; tantôt des ennemis à l'occasion de tout ce qui s'offroit de médiocre à la supériorité de ses lumières; & souvent des dégoûts invincibles, causés par l'amertume de certains exercices qu'elle s'étoit prescrits, mais si contraires à ceux dont elle s'étoit fait autrefois une si douce habitude.

Lorsque ses affaires temporelles ne tournoient pas comme elle eut souhaité, elle en revenoit toujours à son indignité prétendue. „ Je mérite bien cette humiliation, *disoit-elle*; & il feroit si juste que l'on n'eût aucun égard pour moi, que je ne devrois sentir nulle peine quand on me fait quelque injusti-

„ ce

„ ce. . . . . . Rien n'eſt plus juſte
„ que Dieu ſe ſerve des hommes
„ pour punir le mal que j'ai fait,
„ d'avoir agi plus pour eux que pour
„ lui.

D'abord qu'elle eut été convertie, elle s'étoit adreſſée à l'Evêque de Grenoble (le Camus) autre Prélat pénitent, qui la conſeilla très-prudemment dans une Lettre qu'il lui écrivit, & qui ſeroit trop longue à rapporter. „ Dieu, *lui dit-il*, vous
„ mènera plus loin que vous ne pen-
„ ſez, & demande de vous des cho-
„ ſes, dont il n'eſt pas encore tems
„ de vous parler. Si l'on examine
„ ſa conduite ſur les Principes de
„ l'Evangile, on y trouvera des vui-
„ des effroyables : mais ce n'eſt pas
„ aſſez de les appercevoir, ſi l'on ne
„ les remplit d'œuvres qui puiſſent
„ ſubſiſter au jugement de J. C.

Ses dérèglemens paſſés lui étoient toujours ſi préſens, qu'elle avoit toutes les peines du monde à s'établir dans une entière confiance. „ Je
„ vais y eſſayer, *écrit-elle à ſon Di-*
„ *recteur*, mais c'eſt une terrible en-
„ tre-

„ treprise„. Elle se plaignoit à lui de ce que la délicatesse de son corps lui rendoit le jeûne si difficile, & se sentoit humiliée de ses impuissances pour les vertus, après avoir eu tant de force pour mal faire; & cette insensibilité de cœur où Dieu la laissoit, elle l'appelloit une Excommunication. Si à l'occasion de quelque contre-tems elle ressentoit la moindre agitation intérieure, elle n'ôsoit plus communier; & tout ce qu'on lui représentoit pour calmer ses inquiétudes, ne la rendoit pas plus tranquile. „ Je ne puis, *dit-*
„ *elle*, me résoudre à communier
„ demain, parce que je le ferois a-
„ vec trouble, & que je crois qu'il
„ vaut mieux remettre une action
„ de cette nature, que de la faire a-
„ vec inquiétude. Le plus grand
„ repos que puisse avoir mon esprit,
„ n'est pas suffisant pour me faire
„ communier sans peine; ainsi je suis
„ persuadée que je ne le dois pas
„ faire, lorsque j'en ai tant dont je
„ ne suis pas la maîtresse.

Comme dans le Manuscrit dont nous

nous avons eu la communication, la plupart de ces Lettres ne sont point datées, peut-être ne les rapportons-nous pas dans leur ordre; mais on ne laisse pas d'y remarquer les différentes dispositions où se trouvoit l'esprit de Madame de Longueville.

Soit à cause de la proximité des Carmélites, soit pour offrir encore à cette Princesse de nouveaux objets de ferveur, Mr. de Singlin l'avoit engagée à faire connoissance avec quelques Religieuses de Port-Royal, qui dans la suite se trouvant du nombre de celles qui furent envoyées à leur Monastère des Champs, ne laissèrent point d'être toujours chères à Madame de Longueville. Et en même tems qu'elle se fortifioit dans la piété, par ces sortes de liaisons qu'elle contractoit pour s'encourager, elle mouroit de plus en plus à tout peu à peu, & se dégageoit de tout.

Deux évènemens arrivés dans ce tems-là, lui persuadèrent encore mieux la fragilité des Grandeurs Humaines. Le prémier fut la mort de la Reine Mère, en 1666; & ce n'est pas ici le lieu

lieu d'entrer dans un détail qui n'est ignoré de personne. Le second fut la mort du Prince de Conti. Madame de Longueville ne lui étoit pas seulement attachée par les liens du sang, mais encore plus fortement par les sentimens de piété que ce Prince avoit conçus depuis quelques années; car on n'a guères vu de conversion plus solide & plus complette que la sienne. Il revenoit sans-doute de bien loin. Les commencemens de son mariage avoient été bien tristes pour la Princesse sa Femme, qui néanmoins supporta toujours patiemment, & même poliment, toutes ses infidélités & ses froideurs. Il avoit fait tous ses efforts pour se défaire des remords de sa conscience, qui l'importunoient & le troubloient au milieu de ses plaisirs, jusques-là qu'il avoit entrepris d'étouffer & d'éteindre ce qui lui restoit de foi. Comme depuis qu'il étoit Gouverneur de Languedoc, il avoit entendu prêcher plusieurs fois l'Evêque d'Alet durant la tenue des Etats, cet Evêque lui parut prêcher comme un Homme per-

 sua-

ſuadé de ce qu'il diſoit aux autres. Il en fut ébranlé, ſans pourtant vouloir s'en ouvrir à perſonne; & craignant qu'on ne le vît entrer en commerce avec un Homme d'une ſi ſainte réputation, il le faiſoit venir par un eſcalier dérobé. Les diſcours & les raiſonnemens du Prélat l'agitoient beaucoup. Enfin un jour qu'il entendit dans l'Egliſe ces paroles de l'Evangile, *il y a ſi long-tems que je ſuis avec vous, & vous ne me connoiſſez pas*, ce peu de mots prenant feu à une étincelle de foi qui lui reſtoit: *Hélas!* s'écria-t-il, *il y a long-tems en effet que J. C. eſt avec moi, & je ne le connoiſſois pas.* Ce fut un changement ſoudain, dont les ſuites ont fait l'éclat que tout le monde ſait. Il fit les réparations les plus exactes & les plus extraordinaires qu'un Prince ait jamais faites, tant à l'égard des Biens Eccléſiaſtiques dont il avoit joui fort long-tems, que des dommages cauſés par une Guerre Civile où le malheur des conjonctures l'avoient engagé: 40000. écus de penſion que le Pape lui avoit permis de retenir ſur les Bénéfices qu'il avoit

qui-

quités, furent remis & abandonnés: il répandit des millions dans diverses Provinces, & donna des ordres par son testament pour continuer après sa mort ce qu'il ne put achever lui-même. Le Roi avoit une si haute estime de son mérite, que quand ce Monarque pensa mourir de la rougeolle qu'il avoit à Versailles, il avoit résolu de remettre entre les mains du Prince de Conti la personne & l'éducation de Mr. le Dauphin. Toutes les vertus de ce Prince furent célébrées en détail dans son Oraison Funèbre, que prononça l'Evêque de Comminge (Choiseuil) au Monastère des Grandes Carmélites; & Madame de Longueville continua de vivre dans une liaison tendre & sincère avec la Princesse de Conti, dont le caractère & les sentimens étoient si fort de son goût. Quand Madame de Longueville alloit à la Cour, la Reine, qui connoissoit sa piété, la mettoit volontiers de toutes ses parties de dévotion. Pour l'engager même à la revenir voir plus souvent, bien des gens lui disoient qu'elle devoit faire de plus fréquentes visites à

la Reine, afin de donner un bo[n] exemple à la Cour. *Le meilleu[r] exemple que je puisse y donner*, disoit-elle, *c'est de n'y point aller.* Ce n'étoit jamais sans prendre bien de[s] précautions qu'elle y retournoit. Elle dînoit chez la Duchesse de Richelieu son Amie, & s'en alloit ensuite saluer le Roi & la Reine. Un jour de Carême, comme elle arrivoit à St. Germain pour y rendre ses devoirs, Mr. le Prince qui l'apperçut dans le tems qu'il parloit au Roi dans une embrasure de fenêtre: *Voilà*, dit-il, *ma Sœur qui sera bien attrappée; car la Duchesse de Richelieu est allée à Paris, il faudra qu'elle dîne au Cabaret. Non*, dit le Roi, *elle ne dînera point au Cabaret, elle dînera avec moi.* Distinction purement gratuite en sa faveur, & fondée seulement sur le respect que le Roi ne pouvoit refuser à sa vertu. Le Courtisan fut fort étonné de voir à la même table, vis-à-vis du Roi, cette même Princesse qui durant plusieurs années avoit paru les armes à la main contre l'Autorité

Ro-

Royale ; & il fallut en cette occasion toute la politesse du Prince pour la tenir dans une contenance libre, & rassurer sa timidité naturelle, que sa dévotion n'avoit pas vraisemblablement diminuée. Lorsqu'on eut dîné Mr. le Prince lui dit en s'aprochant d'elle : *Ma Sœur, ne viendrez-vous pas au Sermon, nous avons le Père Bourdaloue.* Elle y consentit de la meilleure grace du monde. Ils allèrent se placer quelque tems avant que le Roi arrivât. Madame de Longueville s'endormit, & quand le Père Bourdaloue parut en chaire, Mr. le Prince lui dit assez haut, *Alerte, Madame, voilà les ennemis.* Elle fut très-contente & très-touchée du Sermon, aussi ne manquoit-elle guères à Paris les Discours de cet éloquent Prédicateur. Quand elle devoit aller à la Cour, elle se fortifioit par des prières très-longues, & la dernière fois qn'elle alla à Fontainebleau, elle pria trois heures durant, & presque toujours prosternée, avant que d'aller chez le Roi, & dit à Madame de Billy, Femme de son Ecuyer qui étoit seule avec elle :

Madame, prions Dieu présentement car nous n'aurons guères aujourd'hui le tems de le faire. Elle entretenoit toujours des correspondances avec le Port Royal des Champs, où elle se proposoit d'avoir un logement pour s'y retirer quelquefois. „ Plaignez-moi, *mande-t-elle à la Mère Agnès*, de ce „ que je ne suis pas digne en quitant „ le Monde, d'aller aprendre chez „ vous à le haïr, & à en être haïe. „ Mais ce seroit trop pour moi, ou „ pour mieux dire, ce seroit trop „ peu; car je ne pourrois regarder „ comme une pénitence, d'achever „ le reste de ma vie avec vous.

La Cour avoit pris une face toute nouvelle depuis la mort du Cardinal Mazarin. Le Roi, qui n'avoit alors que vingt-trois ans tout au plus, étoit lui-même devenu son Prémier Ministre. On a vu les suites d'un si sage Gouvernement, & il fut si tranquile dans la longue durée d'un si beau Règne, qu'il parut bien que les Troubles précédens n'avoient eu d'autres causes durant la Minorité, qu'une défectueuse Administration.

Cet-

Cette profonde paix dont jouïſſoit tout le Royaume, règnoit auſſi dans le cœur de Madame de Longueville ; mais elle entreprit encore de contribuer à la rétablir dans l'Ordre Eccléſiaſtique, diviſé depuis longtems par des conteſtations que fomentoient des Eſprits brouillons, & des Théologiens ſubalternes, qui donnoient à leurs paſſions baſſes, & à leurs jalouſies particulières, un air de zèle pour les intérêts de l'Egliſe.

Ceux de nos Prélats qui compoſoient la plus noble portion de l'Epiſcopat, entrèrent avec l'agrément du Roi dans le deſſein de tout pacifier; & ce fut en ce tems-là que Madame de Longueville commença de s'intéreſſer plus particulièrement à ces diviſions dont l'Egliſe de France étoit alors agitée. Mais pour mieux éclaircir cet endroit, l'un des plus beaux de ſa vie, il faudra remonter un peu plus haut.

Mr. de Singlin avoit engagé cette Princeſſe dans une grande liaiſon avec les Religieuſes de Port-Royal, & quand on détacha de leur Monaſtère

de Paris un certain nombre pour aller résider à celui des Champs, nous l'avons déjà dit, celles qui furent de ce détachement se trouvant le plus intimement unies à cette Princesse, elle continua d'entretenir un tendre commerce avec elles. La persécution qu'elles souffroient l'affligeoit beaucoup, sans qu'elle entrât dans la discussion des motifs que l'on avoit eus pour leur causer cette vexation: car Mr. de Singlin ne l'en avoit point instruit, & ne parloit jamais aux personnes qu'il dirigeoit, que de ce qui avoit immédiatement rapport à leur conscience & à leur salut. Après la mort de ce sage Ecclésiastique, elle trouva des gens qui la mirent au fait touchant ces Matières, & qui lui donnèrent à lire ce qu'il y avoit de plus curieux & de plus solide sur toutes ces Disputes. Alors elle demeura persuadée, non seulement que les Religieuses de Port-Royal étoient persécutées fort injustement, mais que l'on ne tourmentoit pas avec moins d'injustice de grands Théologiens & des Evêques les plus respectables du Royau-

yaume. Ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur toutes ces particularités, on a détaillé ces évènemens dans de bons Mémoires; mais on ne peut ſe diſpenſer d'en extraire ce qui regarde Madame de Longueville, & qui eſt une dépendance de ſon Hiſtoire.

Relation de la Paix de Clément IX. 2 vol. 1706.

Lorſqu'elle eut apris que le Cardinal Roſpiglioſi, nouvellement élu Pape, (le 20. Juillet 1669.) deux mois après la mort d'Alexandre VII. arrivée le 20. Mai 1667. étoit, par ſon caractère doux & vraîment paternel, dans de favorables diſpoſitions pour un accommodement; qu'il n'étoit point jaloux de ſes propres ſentimens; qu'il ne procédoit point par des voies obliques; que dès ſon entrée au Pontificat, il avoit pacifié les différends entre l'Eſpagne & le Portugal, & ménagé les ſecours de France pour la défenſe de Candie contre les Turcs: elle crut qu'elle pouvoit directement s'adreſſer à lui-même, ſur-tout ayant auprès du Saint-Père pour Ami le Cardinal Azzolin, qui pendant qu'il fut Sécretaire des Brefs aux Princes, s'étoit acquis une belle réputation par les agré-

mens de son stile & de son esprit, & sous le nouveau Pape Clément IX. étoit devenu Sécretaire-d'Etat, & le plus avant dans sa confiance.

On trouvera sans-doute que Madame de Longueville s'engageoit dans une difficile entreprise; mais les Négociations importantes ne l'effrayoient pas, & n'avoient pour elle rien de nouveau, ni rien d'étranger. Elle s'en pouvoit mêler dans ces derniers tems sans scrupule, & d'une manière qui ne sentoit pas l'intrigue. Comme autrefois ses exercices de Pénitence n'avoient pas éteint le feu de son esprit, dans l'occasion présente elle crut en devoir faire usage, d'autant plus volontiers que l'objet étoit plus digne de sa religion & de ses soins, & feroit plus d'honneur à ses talens. La lecture qu'elle avoit faite de divers Ecrits l'ayant instruite sur ce qui regardoit Mr. Arnauld, lequel n'ôsoit se montrer non-plus que Mr. Nicole & l'Abbé de la Lane, elle les réfugia tous trois dans son Hôtel. D'ailleurs ayant sçu les Brefs menaçans qu'Alexandre VII. avant sa mort, même a-

près

-près avoir reçu l'extrême-onction, avoit envoyés contre les quatre Evêques* qui dans leurs Mandemens touchant la signature du Formulaire, avoient établi la distinction du Fait & du Droit, elle fut encore informée que pour profiter des dispositions où l'on voyoit le nouveau Pape, quelques Prélats des plus considérables du Royaume étoient occupés à chercher les moyens de rendre la paix à l'Eglise de France, & que celui de tous qui s'y intéressoit le plus étoit l'Archevêque de Sens (Gondrin), avec qui depuis plusieurs années elle étoit en relation; elle avoit eu peine à trouver quelqu'un plus digne de son estime, d'un caractère plus convenable au sien, & plus capable de la bien conseiller dans ce qu'elle entreprenoit. Comme il conduisit en chef toute cette Affaire, il faut en donner une juste idée. Voici le portrait qu'on en fait dans les Mémoires, nous n'en changerons pas un terme. *Relation de la Paix de Clément IX.*

„ C'é-

* Pavillon Evêque d'Alet, Caulet de Pamiers, Buzanval de Beauvais, & Arnaud d'Angers.

„ C'étoit, *dit-on*, un Prélat d'une „ haute & illuſtre naiſſance, d'une „ vivacité & d'une étendue d'eſprit „ tout-à-fait rare, & en qui ces qua- „ lités ne paroîſſoient jamais davanta- „ ge, que lorſqu'il trouvoit plus d'op- „ poſition dans les choſes qu'il entre- „ prenoit, & qu'il avoit moins prévu „ les difficultés qu'il y pouvoit rencon- „ trer. Il étoit très-actif & très-apli- „ qué aux choſes qu'il affectionnoit, „ n'épargnant ni ſes ſoins, ni ſes pei- „ nes, ni ſa ſanté, ni ſon bien, mais „ plutôt le prodiguant pour y réuſſir. „ La vivacité de ſon eſprit lui faiſoit „ trouver ſur le champ des expédiens „ dans les conjonctures les plus impré- „ vues & les plus embarraſſées, & il „ n'avoit pas moins de promtitude & „ d'adreſſe pour exécuter ce qu'il a- „ voit réſolu, que de lumières pour „ diſcerner ce qu'il falloit réſoudre. „ Ces grandes qualités étoient jointes „ à une facilité merveilleuſe de s'ex- „ pliquer ſur le champ, & de donner „ à tout ce qu'il diſoit un tour noble, „ agréable & relevé. Il avoit une lu- „ mière & une pénétration extraor-

„ di-

„ dinaire pour connoître le fort & le
„ foible de ceux avec qui il avoit à
„ traiter. Il gagnoit leur affection a-
„ vec une adresse singulière; & la lon-
„ gue expérience qu'il avoit de la ma-
„ nière de traiter toutes sortes d'Af-
„ faires, ne le rendoit pas moins
„ considérable dans le Clergé, que le
„ rang qu'il y tenoit par l'antiquité
„ de son Ordination, étant le second
„ des Archevêques de France.

Madame de Longueville fut encouragée par l'exemple & par les projets de ce grand Prélat, qui prévoyant l'impression que feroit sur l'esprit du Pape une Lettre de cette Princesse, la confirma dans le dessein qu'elle avoit de l'écrire. Peut-être en dirigea-t-il l'ordre & les raisonnemens, quoiqu'elle n'eût pas grand besoin d'un tel secours. Enfin les vives instances de Mademoiselle de Vertus la déterminèrent à cette démarche. Cette Lettre est parfaitement belle, mais sa longueur nous empêche de la raporter ici toute entière. Pour ne pas trop interrompre le cours de la narration, nous n'en extrairons que les

en-

endroits les plus remarquables, elle étoit à l'une de ses Terres quand elle l'écrivit.

de Trie le 27. Juillet 1667.

TRES-SAINT PERE,

„ Il ne faut qu'être Fille de l'Egli-
„ se pour prendre part à l'exaltation
„ de celui que Dieu vient présente-
„ ment d'en établir Chef, & pour ê-
„ tre bien-aise d'être des prémières à
„ révérer J. C. en sa personne, & à
„ lui demander, comme je fais avec
„ un profond respect, les prémices
„ des Bénédictions Paternelles qu'il
„ doit répandre de la part de Dieu
„ sur tout le Corps des Fidèles.

Après cet exorde elle déclare au Saint-Père, qu'elle ne l'auroit pas détourné de ses grandes occupations dès l'entrée de son Ministère Apostolique, si la charité ne la pressoit pour de pauvres Filles affligées, dont les Ennemis sont si puissans & si redoutables par leur crédit, que personne n'ôse prendre la défense de leur innocence & de leurs vertus. „ Ce qui doit,
„ *dit-*

„ *dit-elle*, donner un grand désir à
„ ceux que Dieu charge du Gouver-
„ nement de son Eglise, d'aprofon-
„ dir ces sortes d'affaires, où les di-
„ verses passions & les divers intérêts
„ obscurcissent la vérité.

Elle ajoute que c'est comme personne desintéressée, mais parfaitement instruite du fait, qu'elle écrit au Pape; & que d'ailleurs elle espère qu'il voudra bien l'en croire sur sa parole, lorsqu'il s'agit de justifier la conduite des Religieuses de Port-Royal, de quelques Théologiens très-savans, & de quelques Evêques des plus recommandables du Royaume.

A l'égard de ces Religieuses, Madame de Longueville dit qu'elles se trouvent depuis vingt ans en bute à la haine d'une Compagnie puissante, & qu'elles en ont éprouvé les plus cruelles calomnies, d'où elle prend occasion de faire la description de leur vie austère & détachée. „ Comme leurs
„ ennemis, *dit-elle*, n'y trouvent rien
„ à reprendre, ils ont imaginé de les
„ contraindre à faire une chose qu'ils
„ savoient apparemment qu'elles croi-

„ roi-

„ roient contraire à la délicatesse de
„ leurs consciences, & par ce moyen
„ de les faire regarder comme deso-
„ béissantes à leurs Supérieurs.

Elle fait à cette occasion une remarque très-importante, qui consiste à distinguer ceux qui ont ordonné la signature, d'avec ceux qui ont poussé les Supérieurs à l'ordonner. „ Les
„ prémiers, *dit-elle*, ont agi bonne-
„ ment sur ce qu'on leur présentoit,
„ & les autres ont eu dessein par-là
„ de perdre ceux & celles qu'ils n'a-
„ voient pu perdre par leurs calom-
„ nies.

Ensuite elle emploie tous les divers raisonnemens que l'on a coutume d'employer, pour prouver que ces Religieuses ne devoient point être inquiétées pour le refus d'une telle signature; mais elle assaisonne ses raisons de toutes les graces de son éloquence naturelle. „ Tout ce que l'on tolè-
„ re, *dit-elle*, dans les autres, on le
„ punit dans ces Religieuses. Toutes
„ les duretés, toutes les rigueurs ne
„ tombent que sur ces pauvres Filles,
„ à qui l'on ne peut reprocher que
„ d'é-

„ d'être extraordinairement ſincères. „ C'eſt pour ce crime ſi nouveau & „ ſi peu commun en ce ſiècle, qu'on „ a porté la rigueur juſqu'à les priver „ des Sacremens depuis trois ans, à „ les leur refuſer à la mort, même à „ leur refuſer un Prêtre pour les en- „ terrer.

Madame de Longueville, qui ſavoit ce que le Pape avoit fait d'abord après ſon exaltation, & redonnant des Evêques au Portugal, en réconciliant des Souverains, en procurant les ſecours de la France aux Venitiens contre les Turcs, ſe ſert auprès de Sa Sainteté de ces actions éclatantes pour lui perſuader avec tous les talens de ſon eſprit de ſe rendre favorable à ces Religieuſes. „ En-vérité, Très-Saint „ Père, *lui dit-elle*, ce ſeroit une ac- „ tion digne de votre piété, & peut- „ être une des plus agréables à celui „ dont Votre Sainteté tient la place, „ qu'elle aura jamais occaſion de fai- „ re. Car elle ſait que ce ne ſont pas „ les grandes choſes que le Monde „ eſtime qui plaîſent davantage à Dieu. „ Un devoir de charité envers les

„ moindres des siens, une bonté qui „ s'abaisse jusqu'à vouloir bien pren- „ dre connoissance de ce qui regarde „ un Monastère de pauvres Filles „ pour en empêcher la ruïne dans la „ seule vue du bien des ames, peut, „ ce me semble, être d'un plus grand „ prix devant Dieu, qu'un grand „ nombre d'actions éclatantes dont on „ doit toujours apréhender la ré- „ compense dans la gloire même que „ l'on en reçoit. Il aura même cela „ de particulier dans celle-ci, que „ Votre Sainteté ne la partagera avec „ personne, & qu'elle sera l'ouvrage „ de la seule charité. Car dans l'a- „ bandonnement où sont maintenant „ ces Religieuses, & parmi tant de „ considérations humaines qui peu- „ vent porter à les laisser-là, & même „ à agraver leurs liens pour complaî- „ re à leurs ennemis, il n'y a que la „ bonté d'un vrai Père qui puisse apli- „ quer un Successeur de St. Pierre à „ une affaire qui pourra paroître se- „ lon le Monde peu digne de ses soins, „ mais qui lui sera certainement d'un „ grand mérite devant Dieu, & qui

„ at-

„ attirera fur fa Perfonne Sacrée, & „ fur fon Gouvernement, les béné- „ dictions du Ciel par les prières de „ ces Servantes de J. C. fur qui il „ n'aura pas dédaigné de jetter les „ yeux, pour les délivrer de tant de „ maux qu'elles n'ont pas mérités.

Madame de Longueville, avant que de finir, parle au Saint Père de ce qui concerne les Théologiens perfécutés, & des Brefs fulminans d'Alexandre VII. contre les quatre Evêques; mais elle s'étend moins fur ces deux articles, & revenant encore en dernier aux Religieufes de Port-Royal détenues captives. „ Je veux efpérer, „ *dit-elle*, que les entrailles de votre „ charité paternelle en feront émues; „ & que les regardant d'un œil de „ compaffion comme fes très-humbles „ Filles, elle effuyera leurs larmes, „ & fermera leurs plaies. Je l'en fu- „ plie au nom de celui qu'elle repré- „ fente fur la Terre, & de recevoir „ ce que j'ai pris la liberté de lui dire „ fur ce fujet, dont certaines parties „ font au-deffus de moi, comme un „ effet de l'hommage que J. C. m'o-

 „ bli-

„ blige de rendre au Saint Siège A-
„ postolique, & un témoignage du
„ profond respect qu'il a gravé dans
„ mon cœur pour celui qu'il y vient
„ de faire asseoir, & que je le prie
„ qu'il y conserve pendant une lon-
„ gue suite d'années, pour la gloire
„ de Dieu & pour le bien de son
„ Eglise. Ce sont les vœux de celle
„ qui est en N. S.

TRES-SAINT PERE

DE VOTRE SAINTETÉ

La très-humble & très-obéissante Fille & Servante. ANNE GENEVIEVE DE BOURBON, Duchesse Douairière DE LONGUEVILLE.

La Lettre au Cardinal Azzolini roule sur les mêmes raisonnemens, que celle qu'elle écrit au Pape pour les quatre Evêques, pour les Théologiens persécutés, & pour les Religieuses de Port-Royal; & ces Lettres furent envoyées par une voie sure à cette Eminence, qui avoit beaucoup de

de part à l'eſtime de cette Princeſſe, & il la méritoit.

„ Tous les Gens d'eſprit, *lui dit-*
„ *elle*, ſont convaincus qu'il n'y a
„ rien de plus mal fondé que la pré-
„ tendue néceſſité de reprimer de
„ nouveaux Hérétiques, ce que l'on
„ a pris juſqu'ici pour l'unique rai-
„ ſon qu'il y avoit de pouſſer cette
„ affaire; & c'eſt ce qui afflige tous
„ ceux qui aiment ſincèrement l'E-
„ gliſe, de voir qu'on lui cauſe de
„ véritables maux ſous prétexte d'en
„ étouffer d'imaginaires, & que l'on
„ force d'habiles gens à employer pour
„ leur défenſe ce que Dieu leur a
„ donné de ſuffiſance d'eſprit, qu'ils
„ employeroient beaucoup plus volon-
„ tiers à défendre la Religion Catho-
„ lique contre ſes Adverſaires, & à
„ édifier les Ames par des Ouvrages
„ de Dévotion.

Après avoir expoſé que cette conduite & ces diviſions engagent les vrais Hérétiques à inſulter à l'Egliſe, & à détourner ceux d'entre eux qui voudroient y rentrer, elle finit par ces paroles ſi touchantes en faveur des Re-

ligieuses de Port-Royal. „ Il est vrai, „ Monsieur, que la compassion que „ j'ai de ces pauvres Filles, est la „ principale cause qui m'a fait résou- „ dre d'en écrire à Sa Sainteté, & „ qui m'a portée aussi à conjurer vo- „ tre Eminence de vouloir être leur „ Intercesseur, en vous assurant que „ je m'en tiendrai infiniment obligée, „ & qu'il n'y aura point d'occasion où „ je ne m'efforce de vous en témoi- „ gner ma reconnoissance. Je suis, „ Monsieur, de V. E. la très-affec- „ tionnée Servante DE BOURBON.

Ces deux Lettres de Madame de Longueville furent reçues à Rome avec tout l'agrément qu'elle en pouvoit espérer, & produisirent tacitement de bons effets. On ne s'en expliqua pas ouvertement, parce qu'en ce païs-là tout est mistère.

On gardoit aussi le secret en France sur cette Négociation, pour en soustraire la connoissance aux Ennemis de la Paix, qui s'y feroient opposés. Vialart, Evêque de Châlons sur Marne, s'étant joint à l'Archevêque de Sens dans le même dessein de préve-

venir les maux dont l'Eglise étoit menacée, ils y concoururent de bon cœur, & n'épargnèrent rien pour y réussir. Ils écrivoient fréquemment aux quatre Evêques, dont ils recevoient aussi de fréquentes réponses, & il fallut du tems pour aplanir les difficultés & lever tous les obstacles.

D'ailleurs, il fallut s'insinuer dans l'esprit du Nonce Bargellini, nouvellement arrivé de Rome. Les Cardinaux Ottoboni & Azzolini, Confidens du Pape, lui avoient fort recommandé de ne pas perdre l'occasion d'écouter les propositions d'Accommodement, sans néanmoins se déclarer; & ces deux Ministres du Pontificat l'avoient averti de ne rien faire sans les avis de l'Evêque de Laôn, qui dans la suite devint le célèbre Cardinal d'Etrées, & qui négocioit en bon Citoyen François. Ce Nonce étoit un bon Gentilhomme, que sa politesse & sa probité faisoient estimer; mais peu éclairé, ce qui le rendoit défiant & souvent irrésolu; de sorte qu'il n'étoit habile qu'en certain manège naturel à tous ceux de sa nation, & il

19. Avril 1668.

 ne

ne séduisit guères nos savans Négociateurs.

L'Archevêque de Sens se proposant de pénétrer dans l'esprit de ce Ministre, eut bientôt forcé les dehors qui en défendoient les aproches, & s'en empara tellement que le Nonce, flatté de s'être fait un Ami de cette importance, se rendit facile à tous les expédiens & les tempérammens proposés.

Tout ce que nos trois Prélats écrivoient ou recevoient de Lettres des quatre Evêques, tout ce qu'ils avoient d'entretien ensemble, ou avec le Nonce dans la journée, ils alloient les soirs en faire leur rapport à l'Hôtel de Longueville, où la Princesse avec sa Compagnie les attendoit. Rien ne leur manquoit alors pour tenir conseil. L'étendue & l'activité du génie dans l'Archevêque de Sens, la prudence & l'équité dans l'Evêque de Châlons, la noblesse des sentimens & la dignité des manières dans l'Evêque de Laôn, la profondeur & la force du raisonnement dans Mr. Arnauld, la justesse & la précision des idées dans

dans Mr. Nicole, le bon goût & le discernement dans Mademoiselle de Vertus, & le charme insinuant de la persuasion dans Madame de Longueville: de tous ces différens caractères réunis pour délibérer, il devoit résulter d'heureuses conclusions.

Cependant l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Châlons aprêhendèrent que leurs opérations ne fûssent traversées par un nouvel évènement, qui néanmoins ne dérangea rien, & dont nous ne raporterons qu'un incident de conversation.

Dans le tems que parut la Traduction du *Nouveau Testament de Mons*, dont la Révision s'étoit faite à l'Hôtel de Longueville, en présence de Mrs. de Pontchâteau, Arnauld, Nicole, de la Lane & de Sacy, il courut un Ecrit injurieux contre l'Archevêque d'Embrun, qui ne manqua pas de l'attribuer aux Théologiens de Port-Royal. Ce Prélat en fit sa plainte par une Requête présentée au Roi, dans laquelle ceux qu'il croyoit Auteurs du Libelle sont calomniés sans ménagement, & la nouvelle Traduction y est attaquée

& fort décriée. Ces Messieurs, pour défendre & leur Ouvrage & leur Honneur, se crurent obligés de faire à leur tour une Requête au Roi. Cette Pièce fut aplaudie & généralement admirée, & l'on eut soin de la faire remettre à Mr. de Lionne. Le lendemain qu'elle fut rendue publique, Mr. de Louvois, entrant au lever du Roi dans la chambre, tenoit cette Requête à la main, & voyant l'Archevêque d'Embrun il lui dit. *Voilà une botte que l'on vous porte, voilà qui parle à vous.* Le Roi demanda ce que c'étoit. *Sire*, dit Mr. de Louvois, *c'est une Réponse à la Requête de Mr. d'Embrun. Est-elle bonne?* ajouta le Roi. *C'est la plus belle chose du monde*, reprit le Ministre. Il s'éleva un petit murmure dans la chambre du Roi, on parla du *Nouveau Testament*, & Mr. le Prince s'aprochant de l'Archevêque. *Avouez franchement*, lui dit-il, *que vous l'avez condamné sans l'avoir lu.* L'Archevêque soutint le contraire. *Mais vous n'entendez pas le Grec*, repliqua le Prince. Le Prélat affirmant qu'il l'entendoit. *Je parie cent*

pis-

piſtoles, ajouta Mr. le Prince, *que ſi l'on apportoit un Nouveau Teſtament Grec, il n'en expliqueroit pas trois lignes.* Le Roi, que l'on habilloit, ſourioit de tems en tems ſans ſe déclarer. Mr. de Louvois, toujours tourné vers l'Archevêque, rioit de tout ſon cœur. *Cela eſt étrange*, dit Mr. d'Embrun, *qu'un Sécretaire-d'Etat permette qu'on imprime ces ſortes de Pièces, & qu'il y donne cours. On a bien imprimé la vôtre*, reprit le Miniſtre.

L'Archevêque voyant que Mr. le Prince l'attaquoit toujours, entra tout de bon en mauvaiſe humeur, & dit que ce n'étoit pas aux Gens du Monde à parler des Affaires de l'Egliſe ni à en juger, & qu'en Eſpagne on ne le ſouffriroit pas aux Laïques. *Non*, dit Mr. le Prince, *ce n'eſt pas à nous à juger de cela, mais c'eſt à vous à vous mêler des intrigues de Cour, à quêter des Ambaſſades, & nous n'y trouverons rien à dire. Je vous déclare néanmoins, que tant que vous voudrez faire notre métier, je crois qu'il nous ſera du-moins permis de parler du vôtre.* Tout le monde tomba ſur lui, le Maréchal de Grammont,

mont, le Duc de Montausier, pendant tout le tems que le Roi fut à s'habiller. On lui demandoit pourquoi il s'étoit mis à dos ces gens de Port-Royal, & qu'il n'y avoit rien à gagner avec eux. Le Roi ne s'expliquoit qu'en riant. Il dit seulement à l'Archevêque, voyant qu'il se fâchoit: *Ne vous échauffez pas Mr. d'Embrun: ne voyez-vous pas bien que c'est pour rire tout ce qu'ils vous disent?* & il passa ensuite dans son Cabinet avec Mr. de Louvois. Mr. le Prince qui sortit rencontra le Maréchal de la Feuillade, aussi irrité que son Frère, & qui disoit tout haut qu'il couperoit le nez à tous les Jansénistes. *Ah! Mr. le Maréchal*, lui dit Mr. le Prince sans s'arrêter, *je vous demande grace pour le nez de ma Sœur.* Ces petits discours furent bientôt répandus par-tout, & ne tardèrent pas d'aller à l'Hôtel de Longueville.

L'incident de ces Requêtes n'ayant point déconcerté les mesures des Prélats Médiateurs, ils continuèrent d'agir toujours sécrètement, & ce fut avec un si bon succès, qu'enfin

fin Rome & la France se prêtèrent de bonne foi aux voies de conciliation, & l'Accommodement fut arrêté de la manière qu'on l'a vu dans un grand nombre de bons Mémoires. Nous ne ferons qu'indiquer les faits, autant qu'ils peuvent entrer dans la Vie de Madame de Longueville.

Le Nonce signa & parapha le Projet de la Lettre que les quatre Evêques devoient écrire au Pape, tel que l'Archevêque de Sens le lui présenta. Quand ce Projet, revêtu de cette signature, fut entre les mains de cet Archevêque, on ne put exprimer quelle fut sa joie, aussi ne put-il la retenir en lui-même; car après avoir été rendre graces à Dieu dans une Eglise où il entendit la Messe, il alla sur le champ à l'Hôtel de Longueville, où l'on étoit dans l'impatience & dans l'inquiétude des nouvelles de ce qui se seroit passé entre le Nonce & lui; car on n'ôsoit presque se flater que le Ministre Italien aprouveroit ce Projet de Lettre, bien loin d'espérer qu'il le signeroit & le parapheroit. Ces faci-

1 Septembre 1668.

ci-

cilités du Nonce étoient fondées sur la Réponse qu'il avoit reçue de sa Lettre écrite au Cardinal Rospigliosi Neveu du Pape, dans laquelle il avoit représenté que le Parti des Jansénistes étoit très-puissant, & que c'étoit par condescendance & non par autorité que l'on devoit espérer de le détruire: qu'outre la Duchesse de Longueville & la Princesse de Conti, qui s'étoient hautement déclarées, Mr. le Prince, Mr. le Duc, & un grand nombre de Personnes de la prémière distinction & des prémiers Seigneurs de la Cour se trouvoient envelopés dans ce Parti: que des seuls Evêques de France, il y en avoit près de cinquante dans les intérêts des quatre Evêques: que ce qu'il y avoit de pis, les trois Ministres étoient gouvernés & gagnés par ces sortes de gens; & qu'en un mot dans les Audiences qu'il avoit du Roi, Sa Majesté le prévenoit toujours sur ces matières, de telle sorte qu'il ne pouvoit presque rien lui représenter avec fruit, & qu'il étoit très-visible qu'elle vouloit que cette affaire s'accommodât. Il n'est pas surprenant qu'après une

une Lettre de ce ſtile, il eut reçu une Réponſe qui le rendoit facile à un Accommodement.

Quand les Couriers envoyés aux quatre Evêques eurent rapporté leurs ſignatures conformes au Projet paraphé par le Nonce, l'Archevêque de Sens en alla porter la nouvelle à ce Miniſtre; & ne le trouvant pas à ſon Hôtel, il l'alla chercher au Luxembourg où il ſe promenoit, & voyant venir à lui le Prélat à grands pas, il ſe douta bien qu'il lui venoit aprendre quelque choſe d'agréable. Dès-qu'il ſçut ce que c'étoit, il embraſſa l'Archevêque de Sens, & permit à ſa joie toutes ſortes de démonſtrations. Ils demeurèrent enſemble un quart-d'heure: mais faiſant réflexion qu'ils étoient dans un lieu un peu trop public, l'Archevêque ſe preſſa d'aller à l'Hôtel de Longueville, où la Princeſſe l'attendoit avec Mademoiſelle de Vertus & leurs Priſonniers Mrs. Arnauld, Nicole & de la Lane. On ne peut ſe repréſenter quels furent les tranſports de leur joie.

Les deux Prélats Médiateurs donnè-

nèrent avis de cette nouvelle aux Miniſtres, pour les avertir de préparer le Roi à l'audience du Nonce. Ce Miniſtre partit de Paris pour St. Germain le 16. de Septembre. Les deux Prélats Médiateurs qui l'avoient devancé, prièrent Mr. de Lionne & Mr. le Tellier de leur faire avoir audience. Ils y furent admis avec toutes les diſtinctions les plus agréables, & quand ils eurent fait au Roi le récit de toutes choſes, ce Prince, qui les avoit reçus ſeuls dans ſon Cabinet, dit tout haut quand ils ſortirent, afin que tout le monde l'entendît: *Meſſieurs, vous aurez une grande gloire de cet accommodement.*

Le Nonce eut enſuite ſon audience, & déclara que l'Affaire des quatre Evêques étoit finie. Il reçut du Roi mille témoignages de bienveillance, & il en fut tellement touché, qu'en ſortant, ſans ſonger que cette Paix n'étoit pas encore divulguée, il répéta pluſieurs fois, *è finito, e piu chè finito.*

Le Père Annat, ſur les bruits qui avoient couru de cet Accommodement, quel-

ques jours auparavant, étoit allé trouver le Nonce pour le presser de lui en découvrir la vérité, & s'étoit plaint à lui qu'il lui cachoit une chose où toute sa Compagnie étoit si fort intéressée, le menaçant en quelque façon de son ressentiment & de celui de sa Société, & lui reprochant assez aigrement qu'il avoit ruïné par sa foiblesse d'un quart-d'heure l'ouvrage de vingt années: mais le Nonce, qui étoit alors dans son accès de force & de courage, lui avoit dit en le rebutant d'un air assez ferme, qu'il l'allât demander au Roi.

Aussi ce Père ne manqua pas d'y aller, & il avoit tâché, selon sa coutume, de faire entendre à Sa Majesté que cet Accommodement alloit à la ruïne de la Religion & de l'Etat: mais le Roi lui avoit répondu assez froidement. *Pour ce qui est de la Religion, c'est l'affaire du Pape. S'il est content, nous le devons être vous & moi. Et pour ce qui est de mon Etat, je ne vous conseille pas de vous en mettre en peine, je saurai bien faire ce qu'il faudra.*

Cependant le Nonce, inquiété par

ſes irréſolutions ordinaires, & par les diſcours que lui tinrent quelques Ennemis de la Paix, fit dire par Mr. de Lionne aux Prélats Médiateurs, que l'Accommodement ne pouvoit être ſolide, à-moins que les quatre Evêques ne donnâſſent un certificat, qu'ils avoient ſigné & fait ſigner le Formulaire dans leur Diocèſe. L'Archevêque de Sens fut ſurpris d'une difficulté ſemblable; mais après y avoir bien réfléchi, il dit à Mr. le Tellier, qu'il conſentiroit pourtant à donner ce certificat au nom des quatre Evêques, à condition que dans le moment qu'il le délivreroit au Nonce, ce Miniſtre remettroit le Bref du Pape pour le Roi entre les mains de Mr. de Lionne, & qu'il déclareroit ſur l'heure à tout le monde que la Paix étoit entièrement faite.

L'Archevêque de Sens avoit ajouté à ce dernier article, à l'occaſion d'un Billet qu'il avoit reçu de Madame de Longueville, par lequel elle lui mandoit la diſpoſition de Mr. Arnauld & de ſes Amis ſur ce certificat.

ficat. Ce Billet étoit conçu en ces termes. „ Nos Meſſieurs ne ſont „ point effrayés du certificat, pour- „ vu qu'il ſoit relatif à la Lettre: „ mais ils imaginent un tour qu'ils „ vous diront demain, qui ne rend „ pas la choſe plus difficile. Enfin „ cette affaire ne rompra pas la Paix „ de l'Egliſe.

Le Nonce remit donc le Bref du Pape entre les mains de Mr. de Lionne, & publia ce qui avoit été arrêté touchant la Paix de l'Egliſe. Alors la joie ſe répandit dans tout Paris, tout le monde alla féliciter Bargellini dans ſon Hôtel, tous les Généraux d'Ordre & tous les Supérieurs Eccléſiaſtiques y allèrent, mais il y eut encore plus de concours chez les deux Prélats Médiateurs.

L'Archevêque de Sens, pour affermir encore plus la Paix de l'Egliſe par des démonſtrations extérieures, imagina de faire voir au Nonce Mr. Arnauld. Ayant donc donné à dîner à ce Docteur & à ſes deux Amis, il les mena enſuita chez le Nonce, qui les attendoit. L'entre-

vue se fit avec tous les agrémens imaginables de part & d'autre. Le Nonce y fit observer pour la reception de cette compagnie, toutes les cérémonies pratiquées à l'Italienne, & parut si transporté de joie en embrassant Mr. Arnauld, qu'il ne lui laissa pas achever le petit compliment qu'il lui avoit préparé.

Quand le Roi fut revenu de Chambord, & qu'il eut su que le Nonce avoit vu Mr. Arnauld, il dit qu'il vouloit le voir aussi. Mr. de Lionne en avertit Mr. de Pompone, qui venoit d'être nommé Ambassadeur en Hollande, & qui fit savoir à son Oncle l'intention du Roi. Le lendemain il l'alla prendre à l'Hôtel de Longueville pour le mener à St. Germain. A l'heure de l'audience marquée pour eux, Mr. de Lionne les fit passer dans le Cabinet, où se trouva Mr. le Prince, qui fut ravi de le voir, & sortit quand le Roi entra. Mr. Arnauld commença son compliment en ces termes: SIRE, *je regarde comme le plus grand bonheur qui me soit jamais arrivé, l'honneur que V. M. me fait*

de

de me souffrir devant elle &c. Le Roi l'écouta poursuivre sans l'interrompre, & quand il eut fini il lui dit d'un air obligeant, *qu'il avoit ouï faire beaucoup d'estime de lui, & qu'il souhaittoit qu'il pût employer les talens que Dieu lui avoit donnés, à défendre l'Eglise.* Ces paroles dites par un si grand Prince, humilièrent profondément Mr. Arnauld, qui témoigna à Sa Majesté que c'étoit avec quelque peine qu'il s'étoit trouvé engagé dans toutes les contestations passées. *Cela est passé*, dit le Roi, *il n'en faut plus parler*; & il ajouta qu'il seroit bien-aise que dans la suite on n'écrivît plus rien, ce que Mr. Arnauld reçut avec beaucoup de respect. Puis le Roi se tournant vers Mr. de Pompone: *Je crois Mr. de Pompone*, lui dit-il, *que vous avez bien de la joie de voir ce qui se passe.* Mr. de Pompone ne répondit que par la démonstration la plus respectueuse.

Mr. Arnauld eut du Roi la permission d'aller voir Monseigneur, Monsieur, & Mr. le Prince. Comme après tous ces honneurs qu'il avoit reçus à la

la Cour, chacun s'empressoit de lui rendre visite, il engagea ses Amis à lui faire éviter toutes ces félicitations, pour ne point irriter ceux qui ne l'aimoient pas, & qui voyoient son triomphe avec dépit.

L'Arrêt du Conseil rendu pour la Pacification des Troubles causés dans l'Eglise au sujet du Livre de Jansénius,
1668. fut publié le 23. d'Octobre; & le Roi, en conséquence du Bref du Pape qu'il avoit reçu le 2. Septembre, écrivit aux quatre Evêques une Lettre obligeante sur le rétablissement de la Paix. Ces quatre Prélats peu de tems ensuite reçurent un Bref du Pape, qui voulut leur donner ces témoignages du retour de sa bienveil-
19. Janv. 1669. lance pour eux. Le Saint Père écrivit encore un autre Bref aux deux Prélats Médiateurs, pour leur marquer la reconnoissance qu'il avoit de leur heureuse Négociation.

31. Oct. 1668. Le Roi voulut encore donner à Mr. de Pompone l'agrément de voir la liberté rendue à Mr. de Sacy. Cet illustre Parent alla le prendre à la
1664. Bastille où il étoit depuis cinq ans, l'a-

l'amena ſaluer le Roi, qui le reçut obligeamment; enſuite chez l'Archevêque de Paris, qui lui fit beaucoup de careſſes; & de-là ils allèrent à l'Hôtel de Longueville, où la Princeſſe & Mademoiſelle de Vertus l'attendoient avec toute l'impatience que l'on peut s'imaginer. Comme il ſavoit les obligations qu'il avoit de ſa ſortie aux ſoins qu'avoit pris l'Archevêque de Sens, ce Prélat n'étant plus pour-lors à la Cour, il lui écrivit une Lettre, où ſa reconnoiſſance étoit bien vivement exprimée.

Les Religieuſes de Port-Royal furent extrêmement ſenſibles à ce dernier trait de la bonté du Roi, & la Mère Agnès leur Prieure en écrivit cette Lettre à Madame de Longueville.

„ Je n'ai pu, Madame, me réjouïr 15.
„ pleinement de la Paix de l'Egliſe, *Fév.*
„ qu'après la liberté de Mr. de Sacy; 1669.
„ c'eſt ce qui a retardé les très-humbles reconnoiſſances que nous devons à V. A. S. d'avoir travaillé à ce grand ouvrage avec tant de zèle & d'affection. Je ſai, Madame,

 que

„ que vous avez la bonté de conti-
„ nuer à faire tout ce qui se peut,
„ pour nous faire avoir part à ce bon-
„ heur universel. Il y a présente-
„ ment tant de difficultés, qu'il sera
„ besoin d'un miracle pour faire réus-
„ sir votre dessein; mais il est facile
„ à Dieu d'en faire autant qu'il sera
„ nécessaire pour accomplir ses des-
„ seins. J'espère qu'il nous fera la
„ miséricorde d'accepter de bon cœur
„ ce qu'il ordonnera, & ce sera un
„ miracle de la Grace qui sera préfé-
„ rable à tous les autres. Quoiqu'il
„ arrive, Madame, vous aurez le
„ mérite d'avoir fait tout ce que Dieu
„ demandoit de V. A. S. qu'il a mise
„ en une place si éminente pour être
„ la protection des Petits, ce qui fait
„ la principale partie des moyens qu'il
„ donne aux Grands pour les sauver;
„ comme il donne à ceux qui reçoi-
„ vent leurs bienfaits, l'humble re-
„ connoissance qu'ils doivent à leur
„ secours. J'espère, Madame, qu'il
„ nous rendra dignes de satisfaire à
„ ces devoirs, & que nous ne retom-
„ berons jamais dans l'ingratitude &
dans

„ dans l'oubli, qui y ſont ſi contrai-
„ res. Je ſuis &c.

Madame de Longueville continua de faire rendre à ces Religieuſes l'uſage des Sacremens, & tous les autres avantages dont on les avoit privées; & les prudentes ſollicitations de cette Princeſſe ſe firent un accès juſqu'au Trône. Le Roi dit un jour à l'Archevêque de Paris, qu'il avoit eu particulièrement en vue dans cet Accommodement, de lui procurer du repos; qu'il ne reſtoit plus que les Religieuſes de Port-Royal à tirer d'affaire, & qu'il falloit qu'il vît bonnement ce qu'il falloit faire pour cela. Quand ce Prélat eut remercié Sa Majeſté, de ce qu'elle lui avoit dit d'obligeant pour lui, il dit en général pluſieurs moyens qu'il avoit dans l'eſprit pour le rétabliſſement de ces Religienſes, & partit promtement de St. Germain pour revenir à Paris, recevoir à l'Archevêché l'abjuration de Mr. de Turenne, qui s'étoit déterminé à quiter la Religion Proteſtante.

Dans ces heureuſes conjonctures où

la piété de Madame de Longueville venoit d'être si consolée & si satisfaite, ce dernier évènement fit sur elle une nouvelle impression de plaisir. Elle conservoit toujours une estime très-distinguée pour ce Grand Homme, dont elle avoit connu le mérite éclatant & solide, lorsque les desordres d'une Guerre fatale les avoit tenus en intelligence & en commerce, & elle fut charmée de le voir entrer dans le sein de l'Eglise lorsque le calme s'y rétablissoit.

L'Archevêque de Paris, après la conversion de ce Héros, rendit enfin son Ordonnance, dans laquelle il déclaroit en termes exprès pour les Religieuses de Port-Royal des Champs.
„ Nous les restituons à la participa-
„ tion des Sacremens, dont nous leur
„ avions interdit l'usage par notre
„ Ordonnance du 6. Septembre 1665;
„ les absolvant pour cet effet de tou-
„ tes les censures qu'elles pourroient
„ avoir encourues, par la contraven-
„ tion à nos Ordonnances précéden-
„ tes &c.

Le Prélat envoya pour l'exécution de

de cette Ordonnance ſon Vicaire-Général, Mr. Du Pleſſis de la Brunetière, qui fut depuis Evêque de Xaintes; & pour leur adminiſtrer les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, le Père Hugues Bouchard, Prêtre de l'Oratoire, lequel pour ſa piété ſingulière étoit regardé comme un véritable Homme de bien.

On peut juger quels furent les ſentimens de ces Filles, de voir non ſeulement leurs perſonnes rentrées dans la jouïſſance de tous les Tréſors de l'Egliſe, mais leur Monaſtère en liberté de recevoir des Penſionnaires & des Novices comme auparavant. Voici la Lettre que Madame de Longueville en écrivit à la Mère Agnès.

„ La joie que m'a cauſée la Paix 15.
„ de l'Egliſe n'a point été entière, Fév.
„ tant que votre Maiſon n'y a point 1669.
„ participé: c'eſt pourquoi je puis dire que ce n'eſt que depuis les nouvelles que Mr. l'Evêque de Meaux me manda hièr, que je reſſens une ſatisfaction toute pure de cet heureux commencement dont la miſéricorde de Dieu a favoriſé ſon E-

„ gli-

„ glise. Je le loue de tout mon cœur
„ de ce qu'il vous a donné la force de
„ souffrir pour la Justice, & de ce
„ qu'il met une heureuse fin à vos
„ souffrances, dont vous avez édifié
„ tous ceux à qui il donnoit de l'a-
„ mour pour la Vérité. Comme per-
„ sonne n'en a plus été touchée que
„ moi tant qu'elles ont duré, person-
„ ne aussi n'aprend votre délivrance
„ avec plus de consolation. Je suis
„ persuadée que vous me faites la gra-
„ ce de n'en pas douter, & que vous
„ ne me refuserez pas celle de me
„ continuer le secours de vos prières;
„ afin que j'accomplîsse plus fidèle-
„ ment que je n'ai fait jusqu'ici, la
„ volonté de Dieu sur moi, selon tous
„ ses desseins, & selon mes obliga-
„ tions. . . . Je demande à toute vo-
„ tre Communauté vos prières pour
„ mon Fils, le Comte de St. Paul.

Le Comte de St. Paul dont il est parlé dans la Lettre de Madame de Longueville, étoit allé l'année précédente au Siège de Candie, où il se distingua par sa valeur. Madame de Longueville, qui s'intéressoit autant & plus

plus à son salut qu'à sa gloire, lui avoit donné pour compagnie le Père de Chévigny, ci-devant Capitaine aux Gardes, & qui s'engageant dans la Congrégation de l'Oratoire, avoit conservé le courage & les expériences de la Profession Militaire, & n'en avoit pas moins acquis les plus austères vertus du Christianisme. Le Prince qu'il accompagnoit, avoit une supériorité de mérite, non seulement pour les Armes, mais pour les Sciences: & dès l'âge de quatorze ans qu'il avoit soutenu des Thèses de Philosophie aux Jésuites, il s'étoit fait admirer par la force de son jugement & de son esprit, & par les graces de sa personne. Mais le Ciel ne lui avoit donné, ce semble, tant de qualités estimables, que pour fournir à Madame de Longueville une occasion de faire un jour à Dieu le sacrifice le plus héroïque. Ce qui fait mieux voir combien les sentimens de prédilection qu'elle avoit pour lui étoient bien fondés, ce sont les peines qu'elle eut à souffrir de la part de son Fils aîné. Le dérangement de son esprit

Gazette de France.

aug-

augmentant de jour en jour, il lui vint envie de se faire Prêtre; & comme plus le génie est foible, plus les fantaisies sont fortes; il le voulut opiniâtrement. Mr. le Prince, qui crut qu'en le laissant entrer dans cet engagement, on pourroit fixer son inconstance, ne s'opposa point au second voyage que son Neveu voulut faire à Rome; peut-être même y contribua-t-il. Madame de Longueville eut beau faire solliciter auprès du Pape & des Cardinaux pour empêcher qu'on lui conférât l'Ordre Sacerdotal; il fut fait Prêtre, & n'en devint pas plus sage. On sait comment il passa le reste de sa vie jusqu'à sa mort, c'est-à-dire à donner de continuels chagrins à sa Mère. Elle eut une peine extrême de ce qu'il étoit si peu soumis à ses volontés; mais elle en eut encore davantage, d'avoir trouvé sur ce sujet Mr. le Prince dans des sentimens contraires aux siens. Cependant sa plus grande douleur étoit fondée sur l'indignité de son Fils, qui s'alloit engager dans un état où non seulement il étoit incapable de servir l'Eglise, mais

où

où infailliblement il deshonoreroit le Miniſtère. On verra mieux tout ce qu'elle penſoit ſur cela, dans une Réponſe qu'elle avoit faite à la Mère Agnès du Port-Royal, qui ſachant cet évènement, lui en avoit écrit une Lettre pour la conſoler & la fortifier. On peut obſerver dans cette Réponſe, que Madame de Longueville avoit encore le deſagrément de voir que ſon ſecond Fils, ni peut-être la Princeſſe de Conti, ne penſoit pas comme elle ſur ce ſujet. D'ailleurs on remarquera par le deſordre & la négligence de ſon ſtile, qu'elle étoit dans une aſſez grande agitation.

„ Vous ne m'auriez pas prévenue, 1 Nov. 1669.
„ ma chère Mère, & je vous aurois
„ apris la malheureuſe affaire ſur la-
„ quelle vous m'écrivez, ſi cette af-
„ faire même ne m'en avoit empé-
„ chée. Elle m'a fait venir ici (à
„ Paris) avec tant de précipitation,
„ & m'a tellement altéré la ſanté,
„ joint aux embarras où j'ai été enga-
„ gée pour détourner, s'il ſe peut,
„ le projet de toute ma Famille, que
„ cela tout enſemble m'a ôté le pou-
„ voir

„ voir & le loiſir de vous écrire. Je „ le fais même aujourd'hui, quoique „ j'en aye fort peu, & c'eſt ce qui „ fait que je ne vous dis point toutes „ les particularités de cette pitoyable „ avanture. Mademoiſelle de Vertus „ vous en contera les circonſtances.

Dans la ſuite de cette Lettre, elle s'afflige de ce que tous les mouvemens qu'elle ſe donne, ſeront inutiles pour empêcher l'engagement de ſon Fils dans le Sacerdoce. Elle revient toujours à dire, que ſes propres péchés ſont la cauſe de tous les obſtacles qu'elle rencontre à ſes deſſeins. Elle s'accuſe même d'avoir manqué dans ce qu'elle a cru faire de mieux. „ J'ai „ ſi mal fait, *dit-elle*, de bonnes cho- „ ſes, que je ne puis m'empêcher de „ voir clairement devant Dieu, qu'el- „ les ſont devenues mauvaiſes. Ainſi „ je n'aurai que le mal de toute cette „ avanture, & je n'en tirerai point le „ ſuccès que j'en eûſſe pu tirer, ſi „ j'eûſſe été moins humaine que je ne „ ſuis.

Comme on la voyoit ſuivre des idées contraires à celles de ſon ſecond Fils

Fils & de Mr. le Prince, on la regardoit comme prévenue par de pitoyables ſcrupules, que l'on qualifioit même de folie. Elle ſe conſoloit avec ſa conſcience, de tout ce que l'on penſoit d'elle. Mais elle étoit très-délicate ſur ce que Dieu pouvoit en penſer. „ Il voit, *dit-elle*, le fond de
„ mon cœur, il juge de moi bien au-
„ trement que tous les hommes, &
„ que ceux qui parlent mal, & que
„ ceux qui parlent bien de moi : & s'il eſt
„ vrai qu'il ne voie pas en moi les
„ grands manquemens que les autres
„ y ſoupçonnent, il eſt vrai auſſi qu'il
„ ne voit pas le bien dont les autres
„ ſont édifiés. Il juge ma juſtice, &
„ voit qu'elle eſt accompagnée de tant
„ de fautes qu'elle en eſt défigurée.
„ Elle l'eſt à mes propres yeux, qui
„ ſont ſi peu clairvoyans ; comment
„ donc ne le ſeroit-elle pas aux ſiens,
„ qui voient les défauts les plus im-
„ perceptibles? Je n'ai plus rien à fai-
„ re ici ſur l'affaire de mon Fils, ainſi
„ je m'en retourne à la Campagne.
„ Je vous confeſſe que dans l'état où

„ je suis, ce m'a été une assez grande „ dureté à porter, que de n'y pas „ remener avec moi Mademoiselle de „ Vertus, qui étant ma seule conso- „ lation dans sa vie, me paroissoit as- „ sez nécessaire présentement; mais „ il la faut plus aimer pour elle que „ pour moi. Je n'ai pas cru lui de- „ voir donner la peine qu'elle eut eue „ à me refuser, si j'eusse exigé d'elle „ le retardement de sa retraite. Il „ est vrai que j'aurois souhaité infini- „ ment que la mienne pût être exé- „ cutée en même tems, & que je me „ suis fait une grande violence de „ consentir qu'elle me prévînt. J'es- „ père que cet effort que je me suis „ fait en ce qui regarde ma consola- „ tion, fera qu'elle ne me refusera „ pas au-moins ce qui regarde mon „ besoin, & qu'elle voudra bien re- „ venir quand il sera tems, pour „ m'aider à achever celles de mes af- „ faires que je ne puis faire sans elle. „ Je veux espérer que vous l'y porte- „ rez vous-même, si elle avoit besoin „ d'y être excitée par quelque autre „ chose que par son affection pour

„ moi,

„ moi, & par la connoiſſance qu'elle
„ a du beſoin que j'aurai de ſon aſſiſ-
„ tance dans les choſes qui me reſtent
„ encore à démêler avec mes En-
„ fans.

Cette Demoiſelle fut en effet d'un grand ſecours à Madame de Longueville, pour l'aider à ſupporter patiemment les peines qu'elle eut à ſouffrir à l'occaſion de ſon Fils aîné. Son engagement dans la Prêtriſe ne réforma rien en lui, après ſon retour de Rome; & l'affoibliſſement de ſon eſprit croîſſant toujours, le conduiſit enfin ſi abſolument à la véritable démence, que l'on fut obligé de le ſouſtraire aux yeux du Public.

Madame de Longueville alla le voir en Normandie avec Mademoiſelle de Vertus & Mr. le Nain, pour examiner avec ce ſage Magiſtrat, Chef de ſon Conſeil, les diſpoſitions de ce Prince. Elle fut véritablement affligée à la vue de ſon miſérable état; & dans une Lettre qu'elle écrivit au Curé de St. Jaques, elle lui mandoit.

„ Vous jugerez par ce que vous dira
„ Mr. le Nain de l'état de mon Fils,

„ & de ce que sa vûe aura pu faire
„ en moi. J'avoue que je sentis une
„ grande contradiction contre cette
„ sorte de croix, & même quelque ai-
„ greur. Cette émotion me fut plus
„ sensible, que celle que la pitié auroit
„ pu faire ; parce que la malignité de
„ mon Fils est si visible au milieu de
„ sa folie, que je me sentis plus at-
„ tendrie sur moi que sur lui.

Elle ne laisse pas de finir cette Let-
tre par le récit de la manière dont elle
avoit été reçue à Rouën. „ Ma sor-
„ tie de Rouën, *dit-elle*, a été com-
„ me mon entrée. Le peuple m'ac-
„ compagna comme il m'avoit reçue,
„ en me donnant de grandes bénédic-
„ tions, en pleurant, & en me mon-
„ trant tout ce qu'une amitié sincère
„ peut faire voir. Mr. Le Nain & le
„ Père Dubreuil pleurèrent sans s'en
„ pouvoir empêcher. Enfin il est cer-
„ tain qu'on n'a rien vu de pareil à
„ leur empressement de me voir, &
„ que la place de-devant ma Maison,
„ les degrés & les chambres étoient si
„ comblées de monde, qu'on ne pou-
„ voit ni entrer ni sortir. Un reste
„ d'Es-

„ d'Esprit du Monde m'a fait prendre
„ quelque plaisir à cela.

Delà en avant on ne nomma plus ce Prince que l'Abbé d'Orleans, après qu'on lui eut fait faire une donation de tout son bien, de tous ses meubles, & de toutes ses pierreries au Comte de St. Paul, devenu Duc de Longueville, seul Gouverneur de Normandie, & propriétaire de 300000. livres de rente.

Le commerce de Lettres que Madame de Longueville avoit commencé d'avoir avec la Mère Agnès de Port-Royal, l'avoit prévenue de beaucoup d'estime pour sa personne, & d'inclination pour son Monastère; & Mademoiselle de Vertus, qui s'y étoit retirée depuis quelque tems, lui donnoit encore un nouveau goût pour cette Maison. Ces Religieuses en étoient sensiblement touchées: car Madame de Longueville, par l'intérêt qu'elle avoit pris à leurs affaires, leur avoit assez témoigné qu'elles les aimoit; & se trouvoit si heureuse d'être en société de prières avec elles, que dans une Lettre à la Mère Agnès,

elle lui déclara que c'étoit la desobliger, que de lui faire des remercimens sur l'impatience qu'elle avoit d'aller faire une longue résidence dans leur Monastère.

Tout ce qui avoit quelque rapport à la Mère Agnès la touchoit extrêmement; & quand le Roi nomma Mr. de Pompone, Ministre & Sécretaire-d'Etat des Affaires Etrangères, elle ne put s'empêcher de témoigner publiquement sa joie, & l'intérêt qu'elle y prenoit. D'ailleurs ce Ministre avoit d'étroites liaisons avec Mademoiselle de Vertus, laquelle, pendant qu'il étoit Ambassadeur en Suède, lui avoit écrit pour tâcher que par son crédit on pût avoir un commerce de Lettres avec Mr. de Sacy, pour-lors prisonnier à la Bastille. Mr. de Pompone avoit fait sur cela d'inutiles tentatives auprès de Mr. le Tellier & de Mr. de Lionne, & avoit répondu à Mademoiselle de Vertus, que ses prières avoient eu d'autant moins de poids auprès de Sa Majesté, que pour les affoiblir ses Ennemis n'avoient eu qu'à leur donner un tour de Jansénisme,

dont

dont ils se servoient en tant de rencontres pour lui nuire.

La Mère Agnès, confuse de tant de marques d'amitié qu'elle recevoit de Madame de Longueville, ne put s'empêcher de lui faire une réponse très-flateuse. „ A quoi me reduisez- „ vous, Madame, en m'interdisant „ les petites reconnoissances que je „ dois rendre à V. A. S. pour tant „ de témoignages de bonté qu'elle „ nous donne tous les jours: mais il „ est bien juste qu'elle prenne tout „ l'avantage pour elle, l'humilité que „ Dieu lui donne l'élevant bien au- „ dessus de ce qu'il l'a fait être par sa „ naissance. C'est, Madame, ce qui „ me fait admirer l'ambition que vous „ avez de tenir un nouveau rang par- „ mi les Servantes de J. C. qui au- „ ront de la peine à trouver une pla- „ ce assez abaissée pour imiter votre „ exemple. Quand il vous plaîra de „ venir, Madame, les portes des „ Cœurs & de la Clôture vous seront „ ouvertes, pour recevoir une per- „ sonne qui vient au nom du Sei- „ gneur, pour y trouver de la solitu-

 „ de

„ de avec la pauvreté qui lui auroit
„ manqué ailleurs. Je crois, Mada-
„ me, que Mademoiselle de Vertus
„ nous aura rendu ce bon office,
„ que de vous prévenir sur les dif-
„ formités de nos bâtimens, & sur
„ la mortification de la vue, qui est
„ si bornée qu'il se faut contenter
„ de ce qui se présente devant soi,
„ sans la vouloir étendre plus loin.
„ Quelque idée qu'on en ait prise,
„ on est encore surpris de trouver
„ plus de desagrément qu'on n'auroit
„ cru qu'il y en avoit: & ce qui nous
„ met encore plus en peine, c'est que
„ notre conversation n'est pas plus a-
„ gréable que le reste. Le Royaume
„ de Dieu qui est en vous, Madame,
„ supléera à tout, puisque rien ne
„ manque à ceux qui le possèdent.

On juge bien que Madame de Longueville ne fut pas dégoûtée par ce Billet. Ainsi, dès-qu'elle fut libre, elle partit pour le Port-Royal, où depuis si long-tems elle avoit envie d'aller. Les Esprits & la Solitude lui plûrent également : & quand elle eut choisi la place du bâtiment qu'elle vou-

loit

loit faire conſtruire, elle revint, & envoya ſur les lieux des perſonnes capables de prendre de juſtes meſures pour ſon deſſein: mais tout ce détail ſe verra mieux dans deux Lettres que nous allons rapporter. La prémière eſt de Mademoiſelle de Vertus à la Mère Agnès.

„ Quoique ce ne ſoit pas un miracle de revenir contente de chez vous, ma chère Mère, il eſt certain que ce qui s'eſt paſſé dans la viſite que Madame de Longueville vous a rendue, en eſt un ſi grand, qu'il y en a très-peu où la puiſſance de Dieu paroîſſe plus manifeſtement que dans tout ce que je vois là-deſſus. Vous en conviendrez avec moi, ma chère Mère, quand je vous entretiendrai; & je ſuis très-aſſurée que ce ne ſera pas à mes prières que vous attribuérez un tel ſuccès. Il en faut de plus efficaces & de plus agréables à Dieu que les miennes, je vous conjure de l'en bien remercier par avance. Je m'en retournerai bientôt à Paris. Ce ſera au-moins quand je pourrai ſouf- 28. Juin 1671.

„ frir la fatigue des chemins, car je
„ ne ſuis pas encore en état de m'y
„ expoſer. Voilà une Lettre de Ma-
„ dame de Longueville. Plus je lui
„ parle, & plus je la vois contente de
„ vous, & de toute votre Maiſon.
„ J'ai bien envie de voir ce qu'elle y
„ veut faire bâtir prêt à être habité,
„ & je me trouve bien heureuſe de
„ n'avoir beſoin ni d'Architecte ni de
„ Maçons pour m'aller renfermer au-
„ près de ma chère Mère. Je la ſu-
„ plie de demander à N. S. de lever
„ tous les obſtacles qui me pourroient
„ retarder ce bien; & permettez-moi,
„ ma chère Mère, de faire ici mes
„ très-humbles complimens à toutes
„ les perſonnes à qui j'en dois. Ce que
„ je mande de Madame de Longue-
„ ville, n'eſt que pour vous & pour
„ ma Sœur Angélique de St. Jean,
„ que j'embraſſe de tout mon cœur.

Voici la Lettre de Madame de Longueville à la Mère Agnès.

„ J'ai reçu, ma chère Mère, le
„ Billet que vous m'avez écrit de vo-
„ tre main, lorſque j'étois enco-
„ re au Bouchet. Je ſuis ravie que
„ vous

„ vous vouliez bien que notre com-
„ merce ne passe point par aucun ca-
„ nal étranger, & qu'ainsi je puisse
„ en toute occasion vous parler des
„ choses qui me font de la peine, &
„ dont j'espère que vous m'aiderez à
„ faire usage, si Dieu ne veut pas
„ m'en délivrer entièrement par l'as-
„ sistance de vos prières & de vos con-
„ seils. Au reste j'ai senti une vraie
„ joie, en aprenant que ces Messieurs
„ qui vont faire des desseins pour
„ mon bâtiment étoient arrivés à
„ Port-Royal. Il me semble que ce-
„ la m'aproche du terme où je dois y
„ aller moi-même: & quoique ce ne
„ soit que d'un pas, c'est toujours
„ beaucoup pour moi; puisque je ne
„ suspens mon entier découragement,
„ (pour ne pas dire un mot plus ex-
„ pressif), que dans l'espérance d'en-
„ trer dans votre Maison, prenant
„ cet établissement comme une mar-
„ que que Dieu ne m'a pas abandon-
„ née; ce que je craindrois tout-à-fait
„ (pour ne pas dire ce que je croirois)
„ sans cette marque à laquelle mon
„ espérance est attachée. Car je vous
„ avoue

„ avoue que toutes les autres, c'est-
„ à-dire quelque ombre de piété dans
„ ma vie, ne me tire pas de la pen-
„ sée que tout au plus je suis dans cet-
„ te voie qui paroît droite & qui con-
„ duit à la mort; puisque je ne vois
„ point encore de fruit qui me fasse
„ entrevoir que je suis un bon arbre.
„ De plus il n'y a guères de jours où
„ je ne connoisse de nouvelles plaies
„ dans mon ame, & où je ne voie
„ de certains fonds dont je ne pénè-
„ tre pourtant pas la profondeur. Je
„ n'ai qu'autant de lumière qu'il en
„ faut pour voir que ce sont des abî-
„ mes, mais je ne vois pas ce qui y
„ est. Ainsi je crains bien que Dieu
„ ne regarde toute ma vie comme u-
„ ne vraie hypocrisie.

Voilà de terribles épreuves par où Dieu faisoit passer cette Princesse. Chaque fois qu'il lui en arrivoit de nouvelle, elle en informoit exactement la Mère Agnès pour lui demander ses conseils, mais il faut la laisser parler encore.

1 Oct. „ Je suis retombée dans mes éloi-
1671. „ gnemens sensibles de la Prière, &
„ de

„ de tous les Exercices de Piété. Le
„ commencement de la vie retirée
„ que je mène ici, avoit un peu ſuſpen-
„ du cette malheureuſe diſpoſition;
„ mais elle eſt ſi intime & ſi établie
„ en moi, qu'elle revient plus aiſé-
„ ment qu'elle ne s'en va. Cela m'a
„ fait tirer une conſéquence, qui me
„ fait peur que les moyens extérieurs
„ ne nous ſoient peu utiles, ſi la gra-
„ ce intérieure ne nous touche en
„ même tems. J'avois cette vérité-
„ là bien établie dans mon eſprit;
„ mais néanmoins j'avois un certain
„ fond qui la contrediſoit; & je met-
„ tois aſſurément ma confiance à ces
„ ſortes de moyens, non ſeulement
„ plus que je ne devois, mais encore
„ plus que je ne penſois. Me voilà
„ détrompée par ma propre expérien-
„ ce: mais elle me fait bien craindre
„ que mon imagination toute ſeule ne
„ ſoit ce qui agit en moi, lorſque j'ai
„ un peu plus de ſentiment de Dieu,
„ & que ce ne ſoit pas lui-même qui
„ ſe fait ſentir à mon ame.

Quand elle eut formé l'habitude d'aller ſouvent à Port-Royal, où elle ſa-

favoit que Mr. de Pontchâteau, Oncle du Duc de Coiflin, vivoit en Solitaire inconnu, elle eut une extrême envie de le voir. Il réfidoit aux Granges, Ferme de la Maifon; & il exerçoit là fonction de Jardinier. On lui fit favoir ce que cette Princeffe fouhaitoit, & ce ne fut pas fans peine qu'il confentit à la venir voir. Comme elle le pria de prendre un fiège: *Que penferoit-on, Madame, lui dit-il, fi l'on voyoit un Jardinier s'entretenir avec vous, & être affis en votre préfence? On penferoit*, reprit-elle en fouriant, *que je fuis bien humble!*

On s'imagine aifément qu'elle dût être la converfation de deux perfonnes de ce caractère, & qui, ce femble, étant nés pour vivre toujours dans le Monde avec tout l'éclat & tout l'agrément qui leur convenoit, s'aplaudiffoient d'avoir connu le néant & la vanité de tout ce qu'il y a de plus flatteur. Nous avons eu occafion de remarquer entre Mademoifelle de Montpenfier & Madame de Longueville une certaine aliénation qui n'étoit pas trop édifiante. Le Roi voulut enfin qu'elle

le cessât; & leur ayant fait dire à toutes deux qu'il souhaitoit de les voir réconciliées, elles se trouvèrent aux Carmélites, où leur réunion se fit le plus sincèrement du monde.

Cependant Madame de Longueville soupiroit toujours après une résidence plus continue à Port-Royal, dont la solitude ne l'effrayoit point. Avant que de s'y pouvoir fixer plus régulièrement, elle essayoit, pour ainsi dire, son courage dans les différentes Terres de Normandie, où privée de toutes consolations humaines, elle s'affermissoit dans un noble dégoût pour un Monde qu'elle avoit aimé trop long-tems, dont elle avoit été trop aimée & trop admirée, & dont elle n'ignoroit pas que peu s'en falloit qu'elle ne fût alors oubliée. Toutes ces idées importunes ne devoient pas faire sur elle des impressions fort agréables: mais néanmoins combien devoit-elle être dégagée de toutes les passions qui l'avoient si vivement agitée autrefois, pour s'en expliquer aussi franchement qu'elle faisoit à la Mère Agnès? „ Je suis ici, *lui écrit-elle*,
„ dans

„ dans une ſolitude très-grande; & je „ m'y trouve ſi bien, quoique je n'aie „ perſonne au monde avec qui je puiſ- „ ſe parler, ni que je puiſſe écouter „ avec quelque ſatisfaction: cela me „ donne une grande eſpérance que „ ma retraite entière ne me ſera pas „ ſi dure, que ma foibleſſe me le fait „ quelquefois apréhender. Car puiſ- „ que la ſolitude, dépourvue de tout „ ce qui la peut ſoutenir un peu agréa- „ blement, me tient lieu de conſola- „ tion; que ſera-ce quand je ſerai dans „ celle de Port-Royal, où tant de „ choſes édifiantes & conſolantes ſou- „ tiendront ma foibleſſe?

L'arrangement que Madame de Longueville avoit mis dans ſa Famille, eût été pour elle une eſpèce d'adouciſſement à ſes peines, s'il n'avoit point été troublé par la perte de Madame la Princeſſe de Conti, qui mourut à l'âge de trente-cinq ans, après cinq jours de maladie. Madame de Longueville vivoit avec elle dans une liaiſon ſi tendre, qu'elle fut ſenſible à cette ſéparation au-delà de tout ce qu'on pour-

pourroit dire, & certainement les regrets étoient ſondés.

On ne peut, ce me ſemble, ſe refuſer ici de faire un court épiſode pour une Princeſſe d'une vertu ſi éminente, & d'ailleurs ſi particulièrement unie avec celle dont nous écrivons l'Hiſtoire. Nous extraîrons ce récit d'une Lettre dont nous rapporterons les propres termes.

„ Anne Marie de Martinozzi, née
„ en 1638, avoit toutes les qualités
„ les plus capables de plaîre. Dès ſa
„ tendre jeuneſſe elle étoit ſérieuſe,
„ gracieuſe, tranquile; & quoique
„ très-vive, ferme & hardie, elle
„ n'en étoit pas moins modeſte, ni
„ moins délicate ſur tous les égards
„ néceſſaires pour s'établir dans le
„ Monde. Une réputation ſaine &
„ totalement hors d'atteinte, toutes
„ ſes démarches étoient ſi meſurées
„ qu'on la propoſoit pour modèle. Sa
„ modeſtie avoit les dehors d'une pié-
„ té qu'on lui ſuppoſoit au-dedans, &
„ qu'elle n'avoit pourtant pas : car
„ tout cet extérieur n'étoit que l'art
„ d'une prudence naturelle, qui con-

„ ſervoit les bienſéances, & cachoit
„ un amour-propre ambitieux, mais
„ habile à ſe contrefaire. Cependant
„ un violent déſir d'être heureuſe la
„ dévoroit nuit & jour, & la faiſoit
„ aſpirer à quelques-unes de ces hau-
„ tes Alliances que le crédit du Car-
„ dinal Mazarin ſon Oncle, & que ſa
„ beauté lui donnoient lieu d'eſpérer.
„ Enfin, à l'âge de dix-ſept ans, el-
„ le parvint à cette élevation qu'el-
„ le avoit tant déſirée. Elle épouſa
„ le Prince de Conti, ſans néanmoins
„ trouver ce bonheur parfait, c'eſt-à-
„ dire ce raſſaſsîment intérieur à quoi
„ elle s'étoit attendue. Car comblée
„ de Faveurs, de Gouvernemens, de
„ Grandeurs, de Richeſſes; aimée &
„ eſtimée de tout ce qu'il y avoit de
„ Grand à la Cour & dans la France;
„ environnée de plaiſir, & dans une
„ telle magnificence que ſa dépenſe
„ domeſtique monta la prémière année
„ de ſon mariage à 1200000 livres; tout
„ cela, loin de remplir & de ſatisfaire
„ ſon cœur, la laiſſoit plus vuide &
„ plus altérée qu'auparavant. Ainſi
„ quoiqu'elle n'eût que dix-huit ans,
„ el-

„ elle ne s'attendit pas à devenir plus
„ heureuſe par l'augmentation de ſes
„ grands Etabliſſemens. Elle vit dans
„ le néant de tout ce qu'elle poſſé-
„ doit, ce néant de tout ce qu'elle
„ pouvoit eſpérer encore: mais elle
„ ne s'aviſa pas de tourner ſes regards,
„ ſes déſirs & ſon ambition vers ce
„ Royaume des Cieux, qui eſt au-de-
„ dans de nous. Juſqu'alors elle n'a-
„ voit eu de Dieu, & de tous les Biens
„ Spirituels, que des idées toutes con-
„ fuſes; ſon cœur néanmoins étoit
„ rebuté de tout ce que le Monde lui
„ pouvoit offrir. Ainſi dès cet âge
„ de dix-huit ans, elle ſe regardoit
„ comme dans un abîme & dans un
„ vuide où elle auroit peut-être à paſ-
„ ſer de longues années juſqu'à la fin
„ de ſa vie. Dans le deſſein de cal-
„ mer ſes inquiétudes, elle fit des ef-
„ forts pour éteindre les reſtes de ſa
„ foi languiſſante; mais Dieu ne per-
„ mît pas qu'elle y réuſſît, & elle ne
„ trouva de ſoulagement à ſes triſtes
„ agitations, que dans quelques dou-
„ tes affectés, & dans la réſolution où
„ l'engagea ſon deſeſpoir. Ce fut

 „ d'at-

„ d'attendre avec sa malheureuse in-
„ trépidité cette heure fatale qui de-
„ voit faire évanouïr toutes ses Gran-
„ deurs, & décider de tout ce qu'elle
„ deviendroit. Dans ce déplorable é-
„ tat, il lui survint des infirmités qui
„ la conduisirent à grands pas vers sa
„ fin: une périlleuse maladie la rédui-
„ sit à l'extrémité; mais Dieu qui l'en
„ délivra, ne la tira pas de ses doutes.
„ Le Prince de Conti, revenu depuis
„ quelque tems de ses égaremens, lui
„ disoit tout ce qu'il pouvoit imaginer
„ de plus touchant pour l'ébranler,
„ & ne faisoit que l'importuner & l'ai-
„ grir contre la Piété, qu'elle regar-
„ doit comme son ennemie, craignant
„ qu'elle n'éteignît dans le cœur de
„ ce Prince la passion qu'il avoit alors
„ pour elle.

„ Dans ces conjonctures où el-
„ le étoit abandonnée de tout se-
„ cours humain, & d'elle-même,
„ plus que personne, Dieu prit ce
„ tems pour parler à son cœur, &
„ pour la remplir de sa connoissance
„ & de son amour. Tout d'un coup,
„ & sans savoir comment cela se fit,
„ el-

„ elle se trouva tournée vers Dieu, „ persuadée des Vérités de la Foi & „ de la Religion, & toute brûlante du „ désir de s'unir à J. C. Ayant fait „ appeller le Prince de Conti, elle „ lui dit comme la meilleure nouvel- „ le: *Je crois que Dieu m'a changée,* „ *je vous prie de m'envoyer Mr. l'Abbé* „ *Ciron.* C'étoit ce sage Directeur en- „ tre les mains de qui le Prince de „ Conti avoit été mis par l'Evêque „ d'Alet.

„ On sait jusqu'où cette Princesse „ porta la pénitence, & ce détail nous „ écarteroit trop. Sur le lit de parade „ où l'on exposa son corps, il fut visité „ par une infinité de personnes, dont „ les larmes exprimoient la douleur „ que toute la Cour & toute la Ville a- „ voient ressentie. C'étoit bien réelle- „ ment qu'elle étoit devenue un exem- „ ple des plus éminentes Vertus, qui rè- „ gnoient en elle avec un air si naturel, „ qu'elles sembloient ne lui rien couter, „ tant l'habitude les lui avoit rendues „ familières. Madame de Longueville, „ accompagnée des Dames du plus haut „ rang, conduisit aux Carmélites du

„ Fauxbourg St. Jaques le cœur de
„ cette Princeſſe. Le lendemain on
„ porta le corps à St. André ſa Pa-
„ roiſſe, où, ſelon ce qu'elle avoit or-
„ donné par ſon teſtament, elle fut con-
„ duite & inhumée ſans nul appareil.
„ Le Duc de Longueville fit les hon-
„ neurs de cette triſte cérémonie, &
„ l'Oraiſon Funèbre fut prononcée par
„ l'Evêque d'Autun (de Roquette.)
„ Les jours d'après cette mort, il ſe
„ trouva beaucoup de viſites chez
„ Madame de Longueville, *& de gens*,
„ dit un Auteur, *qui jouèrent parfai-*
„ *tement le rolle de perſonnes affligées.*
Cette perte étoit bien cruelle pour Madame de Longueville, mais elle ne fut pourtant que le préliminaire d'une autre, encore bien plus éclatante, & qui l'accabla ſix mois après.

Nous voici parvenus au tems de la Guerre de Hollande, & à cette fameuſe Campagne dont preſque toutes les journées furent célébrées par des conquêtes & par des victoires.

Le Duc de Longueville jouïſſoit à bon titre de la plus brillante réputation, lorſqu'il partit avec Mr. le Prin-

ce,

ce, qui commandoit une grande Armée dans cette guerre, & qui menoit à ses côtés un Neveu qu'il aimoit si tendrement. Comme personne n'ignore le Passage du Rhin, & les particularités de ce grand évènement, nous n'en rapporterons ici que ce qui regarde le Duc de Longueville.

Lorsqu'il n'y avoit plus rien à faire pour rendre la victoire complette, on découvrit quelque reste d'Infanterie ennemie, qui n'ayant pu se retirer assez vite, s'enfermoit entre des haies & des barrières. Tous nos Volontaires y coururent, surtout Mr. le Duc de Longueville, avec cette émulation qu'il y avoit entr'eux. Mr. le Prince ne pouvant d'abord les retenir, courut quoique blessé pour tâcher d'en venir à bout ; & le Prince de Marsillac & quelques autres crièrent à ce reste d'Ennemis qu'on leur feroit bon quartier. Une partie avoit déjà mis les armes bas, quand Mr. de Longueville & ceux qui le suivoient de plus près, croyant avoir trouvé un chemin pour forcer la barrière, commencèrent à crier,

Pélisson Lettres Histo-riques.

tue, tue ſans quartier! Ce peu d'Ennemis au deſeſpoir ſe raviſant, s'apperçoivent que les nôtres ne ſont que dix ou douze qui ſe viennent enferrer d'eux-mêmes, n'ayant que leurs épées pour la plupart; car les piſtolets de ceux qui avoient paſſé à la nage ne pouvoient plus tirer. Ils firent donc une décharge, où Mr. de Longueville fut tué tout roide par une grêle de mouſquetterie, & fut trouvé bleſſé de cinq coups de mouſquets. On mit ſon corps dans le même bateau où il avoit paſſé tout vivant, & deux heures après Mr. le Prince, pénétré de la plus vive douleur, le fit mettre près de lui couvert d'un manteau. Le Chevalier de Montchevreuil, attaché à ce Prince, & qui fut bleſſé auprès de lui, fut ſi touché de ſa mort, qu'il ne vouloit point qu'on le pançât.

Il ne s'agiſſoit plus que de ſavoir comment on annonceroit cette nouvelle à Madame de Longueville. Depuis deux jours Mademoiſelle de Vertus étoit retournée à Port-Royal, où elle étoit preſque toujours. On l'alla querir pour la charger de cette

te

te commiſſion, & ſon retour ſi précipité marquoit bien quelque choſe de funeſte. En effet dès-qu'elle parut. *Ah! Mademoiſelle! comment ſe porte Mr. mon Frère? Madame, il ſe porte bien de ſa bleſſure. Et mon Fils?* On ne lui répondit rien, mais c'étoit aſſez lui répondre. Le cœur maternel fut rudement frappé de ce coup, mais le cœur pénitent encore plus du contre-coup. Elle tomba dans un morne ſilence, qui dura près d'un quart-d'heure, & dont perſonne n'ôſa la retirer. On peut aiſément juger quelles différentes penſées, durant cet intervalle, agitèrent & tourmentèrent ſon eſprit. Elle reprit la parole, en diſant ces mots, *Eſt-il mort ſur le champ?* mais point de réponſe. *Ah, Mademoiſelle, répondez-moi, mon Fils, mon cher Enfant, n'a-t-il pas eu un ſeul moment?* Car chez elle la Nature ne parloit qu'après la Religion. *Ah mon Dieu!* continua-t-elle, *quel ſacrifice!* Et comme Mademoiſelle de Vertus ne répondoit que par des airs conſternés, elle tomba ſur ſon lit. Ce que la plus vive douleur peut faire par des

Madame de Sévigné.

des torrens de larmes, par des cris étouffés, par des élans vers le Ciel, par des plaintes tendres & pitoyables, elle éprouva tout. Presque personne ne la vit dans les prémiers jours, à la réserve des Princes & des Princesses du Sang, qui vinrent la complimenter, & dont elle ne pouvoit refuser les visites. Le Roi lui envoya le Marquis de Hautefort, pour lui témoigner l'intérêt qu'il prenoit à sa perte & à sa douleur. Toute la Cour, ou plutôt toute la France, regretta ce Prince, qui s'attiroit tous les cœurs, & qui s'élevoit si noblement à la gloire la plus brillante. Le Roi ne se contenta pas d'avoir envoyé d'abord le Marquis de Hautefort à Madame de Longueville, il lui écrivit une Lettre conçue dans les termes les plus obligeans, pour lui marquer qu'il étoit sensiblement affligé d'une perte aussi considérable, que celle d'un Prince qui rassembloit en sa personne tant de différentes sortes de mérite. Madame de Longueville eut dans la suite la consolation d'aprendre que ce Prince, avant que de partir, avoit fait une confession générale entre

Gazette de France.

Madame de Sévigné.

les

les mains d'un Homme éclairé, & que par son testameut il avoit laissé une grande partie de son bien à un Fils naturel, qui fut nommé le Chevalier de Longueville. Il faisoit en secret beaucoup de libéralités & d'aumônes, dont il exigeoit qu'on ne parlât point; & cela ne laissa pas de donner quelque soulagement à Madame de Longueville, qui n'en sçut rien qu'après sa mort.

Quand sa santé fut un peu meilleure, elle s'en alla dans la Solitude du Port-Royal, & ce fut où Mr. le Prince à son retour vint avec le Duc d'Enguien la visiter. Le récit de cette entrevue est rapporté dans les Nouvelles Publiques. Madame de Longueville ressentit en cette occasion renouveller sa douleur sur la perte d'un tel Fils, en sorte qu'elle ne put s'empêcher d'en donner encore des marques les plus tendres: néanmoins elle ne put aussi refuser à la visite de Mr. le Prince des témoignages de joie, de ce que le Ciel avoit conservé en sa personne ce qui lui restoit de plus cher, & ce qu'elle

Gazette de France. 20. Août. 1672.

le avoit par conſéquent le plus apréhendé de perdre.

Quand on apporta le corps du Duc de Longueville à Paris, le bruit de ce triſte ſpectacle raſſembla une foule extraordinaire de peuple, qui faiſoit entendre ſes plaintes ſur la mort précipitée d'un Prince ſi jeune, & ſi diſtingué par tant de qualités éminentes. Il étoit onze heures du ſoir, & ce nombreux cortège, que ſon affection ſeule avoit formé, conduiſit ce convoi juſqu'aux Céleſtins, où le lendemain l'Evêque de Tournay prononça l'Oraiſon Funèbre.

Mémoires de Choiſeuil.

Quand Madame de Longueville eut trouvé dans les reſſources de ſa foi quelque ſoulagement à ſa douleur, elle revint à Paris, & continua dans la ſuite à partager ſa réſidence entre le Port-Royal des Champs & les Carmélites du Fauxbourg St. Jaques. Elle eut néanmoins encore le deſagrément d'un procès, qu'il lui fallut eſſuyer contre ſa Belle-Fille, Madame de Nemours, qui depuis la mort de ſon Frère, le Duc de Longueville, prétendit à la Principauté de Neufchâtel. Il ſe

fit

fit des Factums de part & d'autre. De fameux Théologiens, mais peu Jurisconsultes, travaillèrent à ceux de Madame de Longueville. Ils y mirent beaucoup d'esprit : mais comme la Jurisprudence & la Théologie ont différente manière de raisonner, la bonne cause qu'ils soutenoient n'en auroit peut-être pas retiré de grands avantages, si le Roi ne fut intervenu pour faire cesser la dispute ; & de cette sorte, la possession continua d'être à Madame de Longueville.

De tems en tems elle faisoit de petits voyages en Normandie, se voyant obligée de visiter ses Terres, & de veiller à l'administration de ses Domaines. Ceux qu'elle en avoit chargés la contredisoient, la traversoient, & la ménageoient d'autant moins, qu'ils savoient qu'elle les épargneroit & ne les presseroit pas dans la rigueur du droit. Bien loin de le faire, elle ne prenoit d'autre parti que de reconnoître dans ces traverses, la punition des complaisances qu'elle avoit eues dans l'estime des Hommes ; & disoit qu'il étoit juste qu'après n'avoir agi que pour lui plai-

plaîre, elle en fût maltraitée, comme elle méritoit de l'être. Elle s'accusoit elle-même de tout ce qu'elle avoit à souffrir; & les injustices qu'elle éprouva de la part de ce Monde, ne firent qu'ajouter un nouveau lustre à ses vertus. Le Public, dans les jugemens qu'il porte sur le mérite personnel, passe aisément d'un excès à l'autre. Il avoit élevé Madame de Longueville au plus haut des Cieux; mais dès-qu'elle fut consacrée à la retraite, bien des gens interpretèrent malignement toute sa conduite, & l'on n'hésita pas à qualifier ses actions *le Deshonneur du Sang Royal.* C'étoit sans-doute en secret que l'on tenoit de pareils discours; car si ceux qui ne l'aimoient pas étoient obligés quelquefois à paroître devant elle, sa présence les intimidoit, quoique depuis sa conversion il n'y eut dans sa personne ni faste ni hauteur affectée; mais de l'éclat de son origine, il sortoit toujours un air de fierté, qui, si l'on ôse s'exprimer de la sorte, transpiroit naturellement au-travers de sa modestie, & forçoit ses ennemis à n'ôser lever les yeux devant

vant elle. D'un autre côté l'on raporte que la vie qu'elle menoit faisoit tant d'honneur à la vertu, que celles d'entre les Femmes de la Cour qui vouloient vivre dans une piété régulière, entroient le plus intimement qu'elles pouvoient en liaison avec cette Princesse. Heureusement pour elle, toutes ces vicissitudes de réputation lui étoient devenues fort indifférentes, non par un mépris philosophique, mais par un désir de tout sacrifier à Dieu ce qui l'intéressoit alors: c'étoit de mettre à profit toutes les occasions qu'elle avoit de se persuader de plus en plus la vanité des Choses Humaines.

Madame de Sévigné.

Elle prit donc volontiers la commission de conduire aux Carmélites le corps de sa Nièce, Mademoiselle de Bourbon, morte à l'âge de quatre ans. Cinq ou six jours après, dans ce même Monastère, elle fut témoin d'un spectacle bien touchant pour elle. Madame de la Vallière y fit sa profession, en présence de la Reine & de toutes les Princesses. Le grand Bossuet, alors ancien Evêque de Con-

dom,

dom, fit un Diſcours dont l'éloquence enleva tout le monde: & Madame de Longueville, à la vue de cette Religieuſe qui ſe conſacroit avec tant de courage, en fut ſi vivement pénétrée; que les motifs du ſacrifice & l'exemple de la perſonne lui firent faire ſur elle-même de bien triſtes retours.

A peine deux mois s'écoulèrent après cette cérémonie, que la mort de Mr. de Turenne lui fut un nouveau ſujet de réflexion. Quand elle n'auroit eu que la perte du Héros à regretter, c'étoit beaucoup; mais en ſe ſouvenant de ſes anciennes liaiſons avec ce Grand Homme, elle ſe ſouvenoit en même tems de ſes anciennes hoſtilités contre le Roi. *L'Oraiſon Funèbre de Mr. de Turenne* fut prononcée dans les Carmélites, où l'on dépoſa ſon cœur; & le Père Maſcaron qui la prononça, ſe fit tellement admirer, que Madame de Longueville l'alla voir le lendemain, pour lui dire que la veille elle avoit beaucoup tremblé pour ſon humilité dans un ſi grand péril.

De-

De-là en avant sa vie ne nous offre plus que de simples circonstances à rapporter ; mais elle savoit donner aux plus petites choses un air de grandeur, sans pourtant les vouloir relever. Ainsi quand on la voyoit aux Processions Publiques confondue dans la foule, quand elle alloit au Confessionnal de la Paroisse se placer après celles qui l'avoient devancée, & n'en vouloit précéder pas une ; ces pratiques, si l'on veut, étoient bien communes, mais d'un grand prix aux yeux de la Foi dans une personne comme elle.

Tous les jours de Carnaval elle les passoit à visiter les Pauvres honteux de sa Paroisse ; & quand il y en avoit dans des greniers, comme il arrivoit souvent, & qu'on la prioit de s'épargner la peine de monter si haut : *Il est juste*, disoit-elle, *de donner à la Charité les jours que j'ai donnés au Péché* : mais elle étendoit cette Charité du Prochain sur les Sujets les moins dignes d'en ressentir les bons offices. Le Comte de Bussi-Rabutin, dans son Ouvrage Satirique contre tout ce qu'il y avoit à la Cour de Personnes distin-

guées par leur rang & par leur mérite, avoit ôsé ne pas épargner Mr. le Prince ; lequel indigné de son insolence, en témoigna publiquement sa surprise. Un Gentilhomme plein de zèle pour son Maître proposa de le venger, & fit armer tous les bas domestiques de l'Hôtel de Condé, dans le dessein de se mettre à leur tête pour aller assommer Bussy. Madame de Longueville, qu'il n'avoit pas plus ménagée dans son Libelle, fortuitement avertie de cette conspiration, vient en hâte trouver son Frère, se jette à ses genoux, & les larmes aux yeux le conjure avec les plus vives instances de sauver la vie au Coupable. Mr. le Prince, qui ne savoit point ce complot, donna promtement ses ordres, défendit qu'on lui fît rien, & jugea que ni l'Auteur du Libelle, ni l'Ouvrage ne méritoient d'autre vengeance que le mépris. L'Homme de qualité de qui je tiens ce fait vit encore, & l'avoit apris du Prince de Condé lui-même : il m'ajouta que quelquefois il avoit vu chez ce Prince Madame de Longueville, *lorsqu'el-*

qu'elle eut abjuré le Monde, & sur qui les progrès de l'âge ne paroissoient presque pas; que ses traits de beauté n'étoient point encore effacés; que sa piété lui siéoit bien; & que sa candeur, sa modestie & sa douceur, annoblies par son air de dignité, la rendoient dans ces derniers tems aussi propre à plaire que jamais.

Autre exemple de sa charité supérieure. Un jour qu'elle alloit des Carmélites à St. Jaques du Haut-Pas sa Paroisse, un Officier Militaire s'étant aproché de sa chaise pour lui demander quelque grace, elle lui répondit poliment qu'elle ne pouvoit faire ce qu'il souhaittoit. Irrité de sa réponse il haussa la voix, & lui fit de longs reproches sur le passé, dans les termes les plus insolens. Ses Valets de pied, dont elle étoit environnée, voulurent se jetter sur cet Homme: *Arrêtez*, leur cria-t-elle, *qu'on ne lui fasse rien; laissez-lui dire tout ce qu'il voudra, j'en mérite bien d'autres.* Sa fierté d'autrefois ne parloit plus que le langage de la Pénitence.

La Maréchale d'Humières, qui depuis la mort de cette Princeſſe a occupé ſon logement dans les Carmélites, a dit bien des fois à ſes Amis, en leur montrant ſon plancher: *Voilà où Madame de Longueville couchoit à platte-terre, car alors le plancher n'étoit pas parqueté.*

Ses pénitences avoient tellement augmenté ſes infirmités, qu'elle ne fut plus en état d'aller au Port-Royal & aux Carmélites auſſi ſouvent qu'elle eut voulu. Cependant comme elle ne ſavoit dans laquelle de ces deux retraites elle mourroit, elle avoit règlé par ſon teſtament qu'elle ſeroit inhumée dans celui de ces deux endroits où la mort la ſurprendroit, & que ſon cœur ſeroit dépoſé dans l'autre, ce qui fut exécuté. Son corps dépériſſoit de jour en jour, & peu à peu ſon eſprit mouroit à tout. S'il lui reſtoit quelque ſenſibilité naturelle, c'étoit pour ce tendre commerce qu'elle entretenoit toujours avec Mr. le Prince. Plus le Frère voyoit ſa Sœur, & plus il en concevoit une haute idée. On s'aviſa de dire un jour en ſa pré-

ſen-

ſence, que tous les Dévots étoient des gens ſans eſprit. *Je ne ſai pas trop*, dit-il, *ce que c'eſt que Dévotion, mais je ſai bien que ma Sœur n'eſt pas une ſotte.*

Tant de pieux Exercices, tant de Pratiques auſtères l'avoient extrêmement changée, quoiqu'elle conſerva toujours le même feu dans ſes yeux, & le même agrément dans ſa taille & dans ſa démarche. Chaque journée avoit ſa mortification particulière, & l'uſage des inſtrumens de Pénitence lui étoit devenu ſi familier, que pour l'ordinaire elle en avoit quelqu'un ſous ſa main; en ſorte qu'un jour que l'on tenoit conſeil dans ſa chambre, en tirent ſon mouchoir il tomba de ſa poche, à la vue de tout le monde, une ceinture de fer que Mr. Le Nain, qui étoit aſſis auprès d'elle, s'empreſſa de ramaſſer pour la lui rendre.

Il fallut enfin que ſon températmment délicat & ſes infirmités habituelles ſuccombâſſent à la continuïté de ſes travaux. Quand on s'apperçut qu'elle s'affoibliſſoit notablement, on lui repréſenta qu'elle devoit garder le lit,

& l'on fut assez long-tems à l'y déterminer. Comme on connoissoit ses dispositions, on ne balança pas à lui annoncer son état, & dès-qu'elle le sut, il se fit en elle un soudain changement bien extraordinaire. L'idée de la Mort depuis sa conversion l'avoit beaucoup effrayée, & ce moment redoutable qui décide de l'Eternité l'avoit encore épouvantée davantage: mais quand son heure fut venue, toutes ses craintes se dissipèrent en un instant, après avoir passé près de vingt-sept ans dans des délaissemens intérieurs & de tristes désolations, dans des ténèbres & des amertumes continuelles, sans être ni moins fidèle ni moins apliquée à se soumettre aux volontés de Dieu. La Divine Miséricorde avoit, ce semble, attendu jusques-là pour lui developper toutes ses richesses. Une confiance inébranlable, & un désir continuel de voir J. C. furent les seuls mouvemens dont elle fut touchée; & tandis que la tristesse & la douleur étoient peintes sur le visage des personnes qui l'environnoient, la paix & la sérénité de son ame étoient imprimées sur le sien.

Quel-

Quelques Perſonnes du prémier rang, & telles qu'on ſe les peut imaginer, demandèrent à la voir dans ſa dernière maladie; mais elle n'y consentit pas, & l'on voit ſur quoi les raiſons de ſon refus étoient fondées.

Dès le commencement de ſa maladie elle avoit ſouhaité de recevoir les Sacremens de l'Egliſe, & les avoit reçus avec les ſentimens d'une humilité profonde, & avec toute la ferveur dont ſon cœur étoit capable. Il ne falloit que lui commencer un paſſage de l'Ecriture, pour la mettre ſur la voie de le pourſuivre. Suivant les différentes impreſſions qu'il devoit faire ſur elle, tantôt on la voyoit lever les mains au Ciel pour implorer le ſecours de la Divine Miſéricorde; tantôt elle les joignoit pour demander pardon à J. C. d'avoir rendu par ſes péchés la Croix du Sauveur plus peſante. Si quelque choſe d'humain la touchoit, & venoit encore interrompre ſon attention à la Prière, c'étoit cette vive amitié pour Mr. le Prince, vers lequel elle tournoit les yeux, & qu'elle regardoit d'un air qui le pénétroit de

douleur. Dans le cours de sa maladie, il la venoit voir assidûment, & quelquefois il rencontroit dans sa chambre le Comte de Tréville, que ses rares connoissances, jointes à son excellent génie & à sa religion éclairée, faisoient estimer de cette Princesse, qui l'écoutoit volontiers, surtout depuis qu'elle étoit malade; car dès long-tems auparavant il lui rendoit de fréquentes visites. Leur conversation devoit avoir eu sans-doute bien de l'agrément. Celle du Comte de Tréville avoit quelque chose de plus vif & de plus recherché: mais dans ce que disoit Madame de Longueville, outre qu'il n'y avoit pas moins d'esprit, il y avoit certainement dans la manière de le dire plus de délicatesse & plus de tour. Un jour après l'opération d'un remède qui sembloit avoir un peu réussi, Mr. le Prince, au sortir d'auprès de sa Sœur, annonça cette nouvelle au Comte qu'il trouva sur l'escalier. Lorsque cet Ami fut entré, voyant Madame de Longueville assez en repos, il lui voulut marquer sa joie sur

ces espérances d'un meilleur état. Elle n'en étoit ni persuadée, ni flattée. Ainsi, sans répondre à son compliment, & pour le faire changer de discours, elle lui dit avec ce gracieux qui ne la quitoit jamais. *Tréville, vous me disiez hièr de si belles choses, que ne me les dites-vous encore aujourd'hui?* Tout ce qui la détournoit de penser à Dieu, l'importunoit.

Le jour qu'elle mourut Mr. le Prince vint encore la voir, & se tint au pied de son lit, pendant que le Curé de St. Jaques, pour animer sa confiance à la Mère du Sauveur, lui paraphrasoit le *Salve Regina*. Toute sa raison, qu'elle conserva jusqu'à la fin, la rendoit présente & sensible à toutes les paroles de son Pasteur; & quand il fut à cet endroit, *Montrez-nous après cet exil Jésus, ce bienheureux fruit de votre sein*, la Malade fit un effort pour se mettre sur son séant, les bras étendus comme si elle eut voulu s'élancer au Ciel: *Ah! que je suis touché*, s'écria Mr. le Prince en sortant. *Monseigneur*, lui dit le Curé, *cela vous touche, parce que cela est vrai.*

 Quel-

Quelque tems avant qu'elle expirât, on lui demanda si elle ne vouloit pas bien avoir encore une fois l'absolution, & gagner l'indulgence que l'Eglise accorde aux Mourans. Elle ne parloit plus, mais elle témoigna par des signes, qu'elle entendoit ce qu'on lui disoit: elle frappa sa poitrine: & joignant les mains, elle parut recevoir avec humilité ce dernier gage de réconciliation. Le moment d'après elle mourut, âgée de cinquante neuf ans & sept mois, le 15. d'Avril 1679.

Gazette de France.

Son corps fut porté le lendemain à St. Jaques du Haut-Pas sa Paroisse, précédé de cent-vingt Valets de pied, tant de sa Maison que de celle de Mr. le Prince, & reporté dans le même ordre aux Carmélites, où il fut inhumé auprès de Madame la Princesse sa Mère.

Madame de Sévigné.

Son Oraison Funèbre fut prononcée par l'Evêque d'Autun, avec toute la capacité, toute la grace, toute l'habileté dont un Homme puisse être capable. Il parcourut toute la vie de cette Princesse avec une adresse incroya-

croyable, paſſant tous les endroits délicats, diſant ou ne diſant pas tout ce qu'il falloit dire ou taire. Son Texte étoit, *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum ipſa laudabitur. La Beauté eſt un bien trompeur, la Femme qui craint Dieu mérite ſeule d'être louée.* Il fit deux points également beaux. Il parla de ſa beauté, & de toutes les guerres paſſées, d'une manière inimitable. Et pour la ſeconde partie, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-ſept ans eſt un beau champ pour conduire une ſi belle ame juſques dans le Ciel.

Le Roi y fut loué fort naturellement & fort bien, & Mr. le Prince fut contraint d'avaler auſſi des louanges, mais bien apréciées. Il étoit-là ce Héros, & Mr. le Duc, & les Princes de Conti, & toute la Famille, & beaucoup de monde, mais pas encore aſſez: car il me ſemble qu'on devoit rendre ce reſpect à Mr. le Prince, ſur une mort dont il avoit encore les larmes aux yeux. Il fit beaucoup d'honnêtetés à tous ceux & celles qui compoſoient cette Aſſemblée, où le Duc

de

de la Rochefoucault ne manqua pas d'assister. Il ne survécut guères à cet-
13. te Princesse, car il mourut l'année
Mars suivante. Quelque éloquent que fût
1680. ce Discours, il y eut une défense de l'imprimer. L'équité du Roi n'auroit jamais conçu pareille défense, si la basse jalousie des Ennemis de cette Princesse n'avoit malignement surpris cet ordre.

On posa sur sa tombe cette Inscription. „ Ici repose le corps de très-
„ haute & très-puissante Princesse An-
„ ne Geneviève de Bourbon, Prin-
„ cesse du Sang Royal, Duchesse
„ Douairière de Longueville, & Sou-
„ veraine de Neufchâtel &c. dont le
„ nom seul tiendra toujours lieu d'un
„ grand éloge auprès de ceux qui l'ont
„ connue, & que les louanges qu'on
„ lui peut donner, ne feront jamais
„ connoître aux autres telle qu'elle
„ étoit.

„ Plusieurs Siècles produiront à-
„ peine une Personne si distinguée.

„ Elle l'a été dès sa naissance, par
„ la gloire de ses Ancêtres, & par l'é-
„ clat de la Maison Royale.

„ Dans

„ Dans sa jeunesse, par les plus rares „ qualités de l'esprit & du corps.

„ Dans un âge où ceux qui ont ai„ mé le Monde y tiennent autant que „ jamais, par une conversion solide & „ entière.

„ Dans la suite de sa vie, par une „ fermeté inébranlable dans le Bien, & „ par une fidélité exacte à tous ses „ Devoirs.

„ Enfin dans sa mort, par toutes „ les graces qui rendent celle des „ Saints précieuse devant Dieu.

„ Avant qu'elle fût engagée dans „ le mariage, sa piété lui avoit fait „ désirer de vivre dans ce Monastère; „ & quand elle s'est vue libre, la mê„ me piété lui a fait choisir une re„ traite dans l'enceinte de cette Mai„ son.

„ Elle est décédée le 15. d'Avril „ 1679, âgée de 59 ans & 7. mois.

Son cœur fut mis en dépôt dans une Chapelle de cette Eglise, d'où il devoit être porté à Port-Royal des Champs.

On fit, le jour d'après, un Service solemnel à sa Paroisse, où Mr. le Prin- *Gazette de*

France. Prince & tout ce qu'il y avoit de Seigneurs assistèrent, & le 6. du mois de Mai Leurs Majestés prirent le deuil avec toute la Cour pour la mort de cette Princesse.

Lettre de Paris du 19. Mai 1679. Elle fit par son testament Mr. le Prince son Légataire universel. Elle donna 6000. livres aux Carmélites où elle est enterrée, 6000. livres à Port-Royal où devoit être son cœur, autant à Mademoiselle de Vertus, autant à Mr. Le Nain qu'elle faisoit Exécuteur de ses dispositions. Elle fit d'autres legs encore à tous les Officiers de sa Maison ; à ses deux Filles-d'Honneur ; à son Ecuyer outre ses équipages, & à ses Domestiques inférieurs.

Toutes ces dispositions furent trouvées peu proportionnées à son caractère & à son rang : mais on a cru qu'elle ne vouloit pas qu'il parût publiquement qu'elle en faisoit de plus magnifiques, & on a toujours pensé qu'elle fit d'autres destinations secrètes.

Un article encore assez édifiant de son testament, c'étoit une restitution qu'elle faisoit à la Province de Nor-

man-

mandie d'une somme de 12000. livres, dont on lui avoit fait présent, lorsqu'elle fit son entrée à Rouen en qualité de Gouvernante. Elle déclare que son intention étoit que cette somme fût employée pour les besoins de la Province.

Ce testament fut fait l'année qui précéda sa mort, & l'on convient qu'en ce tems-là ses biens ne montoient qu'à treize-cent mille livres.

Elle n'avoit point ordonné qu'on mît ses entrailles à la Paroisse, ce fut Mr. le Curé qui le demanda à Mr. le Prince : aussi n'avoit-elle laissé, du-moins publiquement, à cette Paroisse que 4000. livres, dont il y en avoit 1000. pour les Pauvres : mais il est rapporté dans l'Histoire de Paris, écrite par les Bénédictins, que les Bâtimens de cette Eglise de St. Jaques furent achevés par les libéralités de cette Princesse.

Epitaphe inscrite sur le Marbre qui renferme ses Entrailles.

„ Dans cette Chapelle sont enter-
„ rées

„ rées les entrailles de T. H. &
„ T. P. P. Anne Geneviève de Bour-
„ bon, Princeſſe du Sang, Ducheſſe
„ Douairière de Longueville, Souve-
„ raine de Neufchâtel, &c. triſte,
„ mais précieux dépôt. Dieu la con-
„ duiſit par une providence particu-
„ lière en cette Paroiſſe, & lui fit
„ trouver dans la Maiſon des Carmé-
„ lites, qui lui avoit toujours été chè-
„ re, la ſolitude qu'elle cherchoit,
„ dans une grande multitude de Pau-
„ vres, un exercice perpétuel à ſa
„ charité, & dans cette Egliſe preſ-
„ que ruïnée une occaſion d'élever
„ un Temple au Seigneur, monu-
„ ment éternel de ſa piété & de ſa
„ foi. Enfin, pleine de mérites &
„ de bonnes œuvres, détachée de
„ toutes les choſes de la Terre, & de
„ la Vie même, & toute occupée des
„ penſées de l'Eternité, elle mourut
„ le 15. d'Avril 1679, âgée de 59.
„ ans & 7. mois.

Environ un mois après ſa mort, on porta ſon cœur à Port-Royal des Champs dans un caroſſe drappé, où étoient Mr. Le Nain, avec les deux Au-

Aumôniers de la Princesse & Mr. de Billy son Ecuyer. Il y avoit autour de leur carosse six Hommes à cheval de la livrée de Mr. le Prince qui portoient des flambeaux, & aux deux côtés du carosse étoient deux Valets de pied en deuil, tenant une main sur la portière, & de l'autre un flambeau. Ce carosse étoit précédé d'un autre aussi à six chevaux, où étoient Mesdemoiselles de Billy & de Courtauboix, & d'autres Personnes de la Maison. Tout cela partit sur le midi de l'Eglise de St. Jaques.

Il seroit inutile de dire ici combien cette Princesse fut regrettée par les Religieuses de Port-Royal des Champs. On en peut juger par la Lettre que la Mère Angélique de St. Jean écrivit à Mademoiselle de Courcelles, qui perdoit infiniment à cette mort.

„ Je vous plains, *lui mande-t-elle*, „ dans vos peines, qui vous suivent „ par-tout à ce que je vois: mais si „ Dieu veut vous sanctifier par-là, „ vous êtes heureuse dans toutes vos „ disgraces. Je ne doute pas que la

„ grande perte que nous venons de
„ faire, ne vous ait suspendu présen-
„ tement le sentiment de vos autres
„ peines; car vous la regardez par
„ tous les endroits qui les touchent en
„ particulier, & qui touchent en gé-
„ néral tant de personnes que vous
„ aimez. Cependant on se trouve
„ muët au plus fort de sa douleur:
„ car de qui se plaindre quand c'est
„ Dieu qui la fait? & comment se
„ plaindre pour soi, quand on en-
„ visage le bonheur dont va jouïr cet-
„ te Princesse, qui d'une vallée de
„ larmes est passée dans la joie de son
„ Seigneur? Sa piété & sa pénitence
„ nous donnent lieu de l'espérer.
„ Nous attendons son cœur, comme
„ un gage précieux de sa charité, &
„ de l'union que le St. Esprit avoit
„ fait par elle entre des personnes si
„ inégales &c.

La Maison que Madame de Longueville avoit dans la Cour des Carmélites, ne fut pas long-tems sans que l'on y pensât. Le Maréchal de Bellefond avoit dessein d'y venir loger; mais

mais le Roi envoyant un ordre aux Carmélites pour ne la point louer, les fit assurer qu'on leur en payeroit les loyers, jusqu'à ce qu'elles eûssent la permission d'en disposer.

On dit que Mr. l'Archevêque de Harlay se donna la peine d'aller lui-même pour ce sujet aux Carmélites, où il n'avoit point été pendant toute la maladie de Madame de Longueville, ni même à sa mort, quoique toute la Cour y eût été, & que même le Roi, la Reine & Mr. le Dauphin y eûssent envoyé plusieurs fois. Mr. le Prince & Mr. le Duc en furent choqués, & en firent de sérieux reproches au Prélat.

Un mois après la mort de cette Princesse, Mr. l'Archevêque alla lui-même à l'Abbaïe de Port-Royal des Champs, donner ordre à tous les Confesseurs & autres Ecclésiastiques, & aux Laïques, d'en sortir. De-plus il signifia aux Religieuses qu'elles eûssent à renvoyer leurs Pensionnaires & leurs Postulantes, & leur défendit de faire aucune Religieuse. Le Roi,

qui respectoit la vertu de Madame de Longueville, ne voulut faire donner cet ordre qu'après sa mort, pour ne point lui causer cette peine. Tout fut exécuté littéralement, & il n'y eut que Mademoiselle de Vertus à qui l'on permit de résider dans cette Maison jusqu'à sa mort en 1694.

Ces prémiers assauts donnés à ce Monastère, présageoient des suites encore plus funestes; aussi l'ont-elles été, comme tout le monde l'a su. Le récit en seroit inutile, & d'ailleurs étranger à l'Histoire que nous venons de finir. Il suffira d'ajouter, que quand on en vint chez ces Religieuses aux dernières extrémités, c'est-à-dire à la démolition de leur Eglise, on en retira les corps qu'on y avoit enterrés, pour les transférer ailleurs. Ainsi le cœur de Madame de Longueville, & celui du Prince son Fils, furent portés à St. Jaques du Haut-Pas, & ayant été réinhumés dans l'endroit où les entrailles étoient déjà, Madame la Princesse prit soin de faire décorer cette Chapelle.

Plu-

Plusieurs années avant la totale destruction de Port-Royal des Champs, tout s'y disposoit peu-à-peu, & faisoit prévoir cette décadence. La Paix de Clément IX. à laquelle Madame de Longueville avoit eu tant de part, ne passoit plus que pour un évènement chimérique dans l'esprit de ceux qui regardent les plus grandes vérités comme des chimères, jusques dans Rome, où le Pontificat de Clément IX. fut si célèbre. Cette Paix n'est plus aujourd'hui traitée que de fable. Et il y a sans-doute dequoi s'étonner que les Successeurs de ce Pape, loin de maintenir, comme ont fait les autres, les règlemens du Prédécesseur, se soient laissés persuader par des Ministres intéressés, de ne plus reconnoître des actes solemnels qui faisoient tant d'honneur au St. Siège. C'est ainsi que trop de confiance à des Subalternes infidèles aveugle & séduit les Grands, aussi n'y en a-t-il guères qui ne soient gouvernés par quelqu'un de leurs Officiers domestiques. Quelquefois ils n'en savent rien, ou n'en

